TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 413 **18 PAGES DERNIÈRE ÉDITION** — DIMANCHE 23-LUNDI 24 JUILLET 1978

Le gouvernement britannique propose de limiter à 5 % l'augmentation annuelle des salaires

LIRE PAGE 5.



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,60 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 15

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09

C.C.P. 4207-23 Paris

Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

• ESPAGNE

Tous les partis condamnent l'attentat de Madrid

La riposte politique

En assassinant Aldo Moro, les Brigades rouges avaient voulu porter leur lutte « au cœur même de l'Etat ». C'est un calcul du même genre qu'ont dû faire les terroristes encore anonymes qui ont tué à Madrid deux militaires de haut grade, étant donné le poids énorme qu'a encore l'armée dans l'Espagne post-franquiste. Il est évidemment difficile de mesurer sur-le-champ les répercussions d'un tel crime au sein d'une institution hostile par principe aux manifestations publiques. En revanche, on peut dire que la réaction de la classe politique et des forces vives du pays a été à la hauteur du défi qui, une fois de plus, leur était lancé.

Qui aurait pu imaginer hier que, parmi tous ceux qui exprimeraient un jour leur solidarité avec l'armée espagnole, figurerait un des groupes les plus caractéristiques du gauchisme péninsulaire, l'Organisation révolutionnaire des travailleurs ? Aucun parti politique, pratiquement, n'a laissé passer l'occasion de se manifester dans le même sens. Le piège était en effet trop grossier. Attaquer l'armée pour l'entraîner sur le chemin de la rébellion et espérer en retour une quelconque révolte populaire, c'est un schéma qui a pu faire illusion aux Montoneros argentins — avec les résultats que l'on sait, — mais qui ne trompe guère même les plus rêveurs des « marxistes - léninistes » espagnols. En revanche, on voit trop bien quel parti l'extrême droite peut tirer de provocations sanglantes comme celle de vendredi, et elle n'a pas manqué déjà de le faire.

Que l'attentat ait été commis précisément le jour où les députés devaient achever leur débat sur la future Constitution du pays n'a pas paru aux dirigeants politiques le fruit du hasard. Le chef du gouvernement, M. Adolfo Suarez, a observé que le terrorisme s'était manifesté à chaque étape importante du processus démocratique espagnol : engagement de la réforme, organisation d'élections libres, loi d'amnistie, aujourd'hui adoption de la Constitution. Et l'escalade de la violence semble répondre à un crescendo soigneusement dosé : elle a commencé par l'assassinat de policiers avant de toucher des chefs militaires.

Les partis représentés au Parlement ont immédiatement donné la riposte qui s'imposait en adoptant un projet de Loi fondamentale marqué avant tout par le consensus, l'art du dialogue et du compromis qui ont caractérisé la vie politique espagnole depuis le rétablissement de la démocratie. S'il y a eu des défections au moment du vote — l'abstention de la droite, le départ des nationalistes basques, qui ont néanmoins exprimé leur intention de respecter la future Constitution, — c'est cependant à une impressionnante majorité que le texte a été envoyé au Sénat, ultime étape avant le référendum.

Quelques heures seulement ont séparé la photo poignante publiée par les quotidiens de deux militaires tués à bout portant sur le siège de leur voiture et le vote, sous les applaudissements, du texte constitutionnel qui permettra aux Espagnols d'oublier leurs tragiques divisions d'hier et de coexister dans la paix et le respect réciproque. Les députés mesuraient, vendredi, les répercussions de leur vote au sein d'une armée qui leur reste encore souvent étrangère, mais dont ils savent qu'elle est sensible à chaque manifestation de sagesse et d'unité des élus populaires.

Le ministre de la défense garantit la discipline de l'armée

D'importantes mesures de sécurité ont été prises à Madrid, où ont été célébrées, samedi 22 juillet, les obsèques du général Sanchez Ramos-Izquierdo et de son adjoint, le lieutenant-colonel Rodriguez. Avant la cérémonie, la police a dispersé une cinquantaine de manifestants d'extrême droite.

Tous les partis ont condamné l'attentat. De son côté, le général Gutierrez Mellado a garanti la discipline des forces armées.

Vendredi, la police a arrêté six personnes suspectes, mais elle ne semble pas avoir découvert les auteurs de l'attentat.

De notre correspondant

Madrid. — « *Ils veulent rompre l'Espagne, ils n'y arriveront pas.* » Telle a été la réaction unanime du gouvernement et de la classe politique après l'assassinat, vendredi 21 juillet, à Madrid, du général Sanchez Ramos et du lieutenant-colonel Perez Rodriguez. Telle a été l'idée maîtresse développée vendredi soir, à la télévision, par le lieutenant général Gutierrez Mellado, vice-président du gouvernement et ministre de la défense. « *De tels attentats visent à rompre l'Espagne, à nous casser le moral, à briser les nerfs du gouvernement et des hommes politiques, à semer la division entre les Espagnols, l'inquiétude parmi les agents de l'ordre public, le doute au sein de l'armée. Mais le peuple espagnol ne tombera pas dans ce piège* », a déclaré le général Gutierrez Mellado, qui a affirmé que les forces armées prouveraient une fois de plus leur « *discipline* ».

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 5.)

En Bretagne

ATTENTAT CONTRE UNE GENDARMERIE

(Lire page 6.)

• PORTUGAL

M. Giscard d'Estaing écarte toute objection à l'entrée dans la C.E.E. des pays de l'Europe du Sud

M. Giscard d'Estaing, rentré vendredi soir 21 juillet, de sa visite à Lisbonne, passe le week-end dans sa propriété d'Authon.

Après ses derniers entretiens avec le président Eanes et M. Soares, premier ministre portugais, le chef de l'Etat a, au cours d'une conférence de presse, écarté toute objection de la part de la France à l'élargissement au Sud (Portugal, Espagne et Grèce) de la Communauté européenne.

Il adressera, ces prochains jours, aux chefs de gouvernement de la C.E.E., une lettre proposant une « réflexion » des Neuf sur le fonctionnement de la Communauté élargie. Simultanément, il entreprendra avec les dirigeants agricoles intéressés « une étude approfondie » sur les problèmes que posera à l'agriculture française méditerranéenne l'adhésion de trois nouveaux membres de l'Europe du Sud.

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — « *La France ne fermera pas la porte au nez de l'histoire.* » M. Giscard d'Estaing a lancé cette formule à deux reprises, vendredi 21 juillet, à Lisbonne, devant la colonie française et dans sa conférence de presse, en réponse à ceux qui, tel M. Chirac, mènent campagne contre l'élargissement de la Communauté. « *L'entrée du Portugal dans la Communauté est dans la nature des choses*, a-t-il encore dit. *Il faut que la France soit ouverte au monde, ouverte sur les autres.* »

Après les visites du président à Madrid et à Lisbonne, le gouvernement se prononcera donc sans aucune réserve pour l'élargissement de la Communauté au Sud et se prépare aux adaptations qu'entraînera pour la France et la Communauté le passage de l'Europe des Neuf à l'Europe des Douze (les négociations sur l'entrée de la Grèce étant déjà très avancées).

1) *Pour la France*, M. Giscard d'Estaing ne pense pas que l'adhésion du Portugal (et celle des autres candidats) entraînera des perturbations économiques considérables. A son avis, la France ne doit pas avoir de complexe. « *Franchement*, a-t-il dit, *les craintes les plus sérieuses ne sont pas pour nous. La France a la capacité économique, industrielle et agricole de faire face à l'élargissement.* » « *Les craintes* », estime-t-il, doivent être « *de part et d'autre* », ce qui, dans son esprit, désigne surtout les candidats.

Pour les produits industriels, l'établissement progressif d'une zone de libre échange entre le Portugal et la Communauté est déjà acquis par un accord de 1972. La situation actuelle ne sera pas sensiblement modifiée. Pour l'agriculture, le cas d'un certain nombre de produits est réglé par le même accord.

MAURICE DELARUE.

(Lire la suite page 4.)

• BOLIVIE

Les chefs militaires imposent le général Pereda à la présidence

Le général Juan Pereda Asbun a prêté serment, le vendredi 21 juillet dans la soirée, à La Paz, comme nouveau président de la Bolivie, après la démission du général Hugo Banzer.

Confronté à un soulèvement militaire dans la région de Santa-Cruz, à l'est du pays, l'ancien chef de l'Etat, au pouvoir depuis 1971, avait remis sa démission à une junte militaire commandée par le général Alfonso Villalpando. Celle-ci a aussitôt proclamé président le général Pereda.

La Bolivie vient, une nouvelle fois, de vivre un épisode politique et militaire tumultueux et confus. Dans ce petit Etat très pauvre, peuplé de 4,5 millions d'habitants, planté au cœur de l'Amérique du Sud sans ouverture sur la mer, le pouvoir ne se transmet presque jamais au terme de processus constitutionnellement définis : la loi du plus fort, c'est-à-dire, depuis quatorze ans, celle des casernes, détermine les changements de gouvernements.

Le dernier épisode — le 21 juillet, l'élimination du général Hugo Banzer au profit du général Juan Pereda — est plus ambigu. En apparence, le soulèvement militaire qui, de la grande cité orientale de Santa-Cruz, a imposé le nouveau chef de l'Etat ne visait qu'à assurer le triomphe de la volonté populaire : le général Pereda n'avait-il pas été désigné, le 9 juillet dernier, par 50,3 % de ses concitoyens pour succéder au général Banzer, et préféré ainsi à son adversaire de centre-gauche, M. Herman Siles Suaro ?

Mais là est bien la question. Avait-il été réellement préféré ? Les accusations de fraude électorale portées à l'encontre du gouvernement — désireux de favoriser le candidat « officiel » — par les partisans de M. Siles et par des observateurs internationaux étaient graves et précises. Elles avaient conduit la Cour nationale électorale, le 19 juillet, à annuler les résultats. Par une manœuvre peu claire, le général Pereda avait lui-même demandé l'annulation des élections en vue d' « *empêcher la division de la famille bolivienne* ». Quelques heures plus tard, il prenait l'avion pour Santa-Cruz, et allait se placer à la tête des troupes qui venaient de se soulever dans la capitale orientale du pays afin de l'imposer comme chef de l'Etat.

Le président Banzer a d'abord tenté de résister : il a proclamé l'état de siège sur l'ensemble du territoire. Mais, manifestement en minorité au sein des forces armées, il a compris rapidement qu'il ne lui restait plus qu'à se démettre. C'est ce qu'il a fait dans la soirée de vendredi en remettant ses pouvoirs à un triumvirat militaire, dont le seul acte politique a été de recevoir, quelques instants plus tard, le serment du général Pereda. Celui-ci a déclaré qu'il prenait le pouvoir « *avec le soutien de tout le peuple bolivien et l'appui unanime des forces armées... face à la menace extrémiste* ».

Le nouveau président, qui avait pendant la campagne électorale le soutien des secteurs militaires les plus conservateurs, s'était alors engagé à poursuivre la politique de son prédécesseur. Le général Banzer avait annoncé qu'il transmettrait ses pouvoirs le 6 août, mais l'annulation des élections faisait peser une grave incertitude sur ses intentions : le gouvernement, en effet, avait promis d'organiser un nouveau scrutin dans les six mois. Le soulèvement des 20 - 21 juillet a levé cette hypothèse embarrassante pour tous les milieux boliviens épris d'ordre, et qu'avait sans doute effrayé la rentrée dans l'arène politique de la gauche ces derniers mois.

Une nouvelle fois, la dévolution du pouvoir en Bolivie survient au terme d'un soulèvement dans la région orientale. Plus riche, moins densément peuplée que l'Altiplano, elle est aussi, traditionnellement, la plus conservatrice. Elle avait voté massivement le 9 juillet pour le général Pereda, tandis que, dans la capitale et sur les hauts-plateaux, les résultats semblaient à l'avantage de M. Siles Suazo, ancien président et candidat d'un front de centre gauche, l'Union démocratique et populaire. En 1971, déjà, le soulèvement qui avait porté le colonel Banzer au pouvoir était parti de Santa-Cruz.

(Lire nos informations page 3.)

De l'exercice du pouvoir

par GÉRALD ANTOINE (*)

Ici même, il y a quelque temps, Michel Crozier abordait avec Pierre Drouin (1) un problème de première importance : celui de l'inadaptation des modes actuels de gouvernement et, plus largement, « de direction de toute activité humaine... à un monde trop complexe ». Mon propos n'est point d'aller à l'encontre, mais plus loin dans le sens de l'observation concrète.

Le premier monstre à cent têtes que le sociologue invite gouvernants et dirigeants, mais aussi administrés et sujets, à réduire porte le nom devenu commun de « blocage(s) ». Et chacun d'applaudir, y compris les fauteurs de ces blocages qui continueront à nuire tant qu'ils ne seront pas plus précisément reconnus et fustigés. Qui sont-ils donc ? Tous ceux d'abord qui, du haut en bas d'une hiérarchie amoureuse de confort et de conformité, veillent à ne point déplaire à ceux dont ils dépendent, et pensent y parvenir en ne prenant jamais l'ombre d'une initiative sans s'être au préalable assurés qu'elle rejoint un modèle antérieur baptisé précédent et rencontre l'accord, exprimé en bonne et due forme, de la pyramide de chefs qui les coiffe. Cela s'appelle « être couvert ».

Sans doute certaines exceptions se manifestent-elles. De plus en plus il arrive que des fonctionnaires de rang moyen, ou même élevé, estiment que le plaisir d'entreprendre vaut d'encourir quelques risques dont, au reste, nul n'est proprement mortel. Mais qu'ils le sachent bien : plus leur projet dérange l'ordre des structures établies, plus il encourt le péril d'être réduit, défiguré, non point tant au niveau de ceux qui sont censés gouverner ou diriger, mais par ceux qui, dans la réalité, gèrent ou administrent. Résultat : une somme peu croyable d'énergies se dilapide ; le temps qu'aucun comptable ne mesure se consume en pure perte et lorsque, par miracle, une idée au départ prometteuse, à force d'avoir cheminé, finit par aboutir, elle ne répond plus aux exibences d'une situation qui sur ces entrefaites a changé. Tout est à recommencer. Ou plutôt non, puisqu'on le sait d'avance : un nouvel effort serait voué aux mêmes revers.

Il ne faut pas exclure l'accident providentiel et l'on a pu saluer l'autre jour la rencontre d' « un Sisyphe heureux » sur les pentes de notre Himalaya administratif. Cependant, pareil exploit suppose non seulement l'existence d'un émule du fabuleux héros, ayant hérité son indomptable vigueur et son fol entêtement, mais aussi l'intervention, aux étapes-clés de son calvaire, de mains amies, puissantes autant que discrètes, habiles à l'aider hors des regards inquiets ou envieux. Cela, de fait, se produit et c'est un avantage de nos grandes écoles que de forger, à l'aube des carrières, ces chaînes d'active et longue solidarité. Mais — qui le niera ? — il n'est pas possible de se satisfaire de modes de gouvernement ou de direction qui ne réussissent qu'à condition d'être déjoués, faussés dans leurs principes et leurs règles par le hasard d'ingénieuses complicités.

(Lire la suite page 2.)

(1) *Le Monde* des 26 et 27 avril 1978.

(*) Président du Centre d'information et de documentation Jeunesse.

AU JOUR LE JOUR

Renégats

L'avocat général avait tout un choix d'épithètes pour stigmatiser les autonomistes bretons. Il est intéressant et significatif qu'il ait choisi « renégat ».

Comme son étymologie l'indique, un renégat est celui qui revient sur un engagement qu'il a pris, et donc trahit sa foi librement donnée.

Il serait intéressant de savoir à quel moment les Français ont été appelés à s'engager librement envers la France une et indivisible, à donner librement leur foi à l'Etat centralisé, monarchique, révolutionnaire ou républicain.

Certes, la foi envers la patrie ne s'accorde pas, elle s'assume, et je ne pense pas qu'aucun Breton, Corse, Gascon ou Provençal ait jamais vraiment songé à renier la France. Mais la fidélité à la patrie que l'Histoire, comme disait de Gaulle, nous a taillée à coups d'épée implique-t-elle que nous devions renier la patrie que nous avons choisi de vivre chaque jour là où s'enfoncent les racines de notre existence, où notre identité puise sa substance ? Si nous le faisions, alors, oui, nous serions des renégats.

ROBERT ESCARPIT.

PLAN D'ÉCONOMIE A L'INA

Le difficile audiovisuel

Tandis que M. Jean-Charles Edeline, président de la Société française de production, affûte les arguments qu'il présentera au président de la République, le mardi 25 juillet, afin d'obtenir des secours d'urgence, des dizaines de millions de survie (« le Monde » daté 16-17 juillet), M. Michel Roux, directeur de l'Institut national de l'audiovisuel, élabore l'esquisse du budget préparatoire à l'exercice 1979 qu'il doit présenter à son conseil d'administration le lundi 24 juillet. M. Edeline avait été reçu en juin par M. Lecat, ministre de la culture et de la communication. A son tour, M. Michel Roux a été entendu rue de Valois où il vient de défendre le dossier de l'INA, sans obtenir encore, toutefois, les garanties qu'il réclame. Si le déficit actuel de l'INA n'a vraiment rien à voir avec les sommes considérables qui manquent à la S.F.P. — 120 millions de francs pour le moins, — la septième des sociétés issues de l'O.R.T.F. a, de son côté, des besoins financiers.

Les responsables de l'INA vont à nouveau, dans les prochains jours, faire valoir auprès de l'autorité de tutelle que cet établissement public à caractère industriel et commercial (la S.F.P. a, elle, le statut d'une société privée) doit avoir les moyens d'assurer les missions très diverses qui lui ont été confiées par la loi du 7 août 1974 : de la conservation des archives à l'action internationale, en passant par la formation professionnelle, la recherche ou la production, aussi bien télévisuelle que cinématographique (l'INA, comme la S.F.P., dispose d'une carte de producteur). Le chiffre de 18 millions de francs actuellement avancé au ministère comme la seule « rallonge » possible est bien loin des 70 millions que les dirigeants de l'INA estiment nécessaires à l'avenir de l'Institut.

(Lire l'article de Mathilde La Bardonnie, page 9.)

Le Monde

idées

POLITIQUE

De l'exercice du pouvoir

(Suite de la première page.)

Divers analystes et praticiens de l'entreprise, tant privée que publique, ont voulu corriger cette tare fondamentale en installant, à côté des services de gestion, aussi près que possible du patron ou du chef, des organes préposés aux missions porteuses d'avenir et d'innovation. Mais le remède même peut se tourner en poison : la cellule de créativité a tôt fait d'être regardée comme l'asile des rêveurs qui procurent au dirigeant sa dose indispensable de bonne conscience, mais éloignent du circuit de l'action ceux qui devraient l'inspirer. La tension, voire la rupture entre novateurs et gestionnaires, accuse en la dramatisant la faille majeure du système. Ce dont nous avons besoin, c'est, selon le mot trop oublié de Bergson, de responsables qui, loin de dissocier les objectifs, agissent en hommes de pensée et pensent en hommes d'action.

M. Crozier stigmatise au passage, parmi les distorsions entre les impératifs du monde actuel et les modes de gouvernement en usage, une pratique immuable de la distance et du secret. Osons, là encore, être plus précis et distinguons deux aspects principaux d'une erreur dont les méfaits s'accroissent. Le premier consiste à jouer à cache-cache selon les us de jadis, comme si les « médias » n'étaient pas inventés, quitte à mettre ceux-ci en accusation dès qu'ils éventent ces fameux secrets qui ne peuvent plus en être : la faute ici se double de niaiserie et la déconsidération s'ajoute à l'échec.

La seconde variété est moins connue, mais non moins pernicieuse : de temps à l'autre il advient qu'un de ces Sisyphes dont nous parlions, arrivé presque au but après avoir subi tous les refus, contraintes, avanies imaginables et le voyant à nouveau se dérober, décide d'en appeler à l'« opinion » pour tenter un suprême sauvetage. Hélas ! le secret des carences et des fautes est celui que les hommes publics s'entendent le mieux à défendre et pour l'ordinaire ils congédient l'imprudent accusé de manquer au « devoir de réserve » plutôt que de voler au secours de son œuvre.

Cela conduit à s'interroger sur les blocages dont le chef lui-même est habité : amour-propre qui refuse la critique et qu'abuse la louange ; passion d'exercer une autorité sans partage ou au rebours souci de se prêter à chacun et de ne déplaire à personne ; goût de diriger de haut et de loin ou soif à l'inverse de voir tout et de tout près. On n'en finirait pas d'énumérer les sollicitations contradictoires entre lesquelles, selon ses penchants, ses habitudes de penser et d'agir, l'homme public depuis toujours oscille et se débat. Mais je voudrais faire un sort à un mal — français en particulier à ce qu'il semble — dont souffrent aujourd'hui la quasi-totalité de ceux qui ont pour mission de gouverner ou de diriger à un niveau élevé.

Ce mal est l'encombrement, facteur d'indisponibilité chronique à l'égard de soi comme d'autrui. L'une de ses formes les plus désolantes est l'inculture et la réduction de l'être masqué d'autorité à sa seule dimension fonctionnelle. Or il se pourrait bien que tous les autres blocages vinssent de là : un gouvernant, un dirigeant qui ne prend plus le temps d'être un homme, et singulièrement un homme cultivé, perd le sens de sa mesure, ignore celle des autres, oublie sa petitesse et la grandeur du monde, ne distingue plus le poids de ce qui dure et l'inanité de ce qui passe. L'agitation l'étourdit, le travail l'écrase et, dès lors qu'il ne se gouverne plus, comment voudrait-on qu'il gouvernât les autres ? Sans doute faudrait-il élaborer une charte, nationale puis internationale, des gouvernants et dirigeants, où chacun d'eux trouve « une injonction à penser droit » (Le Corbusier), et pour cela à respecter un petit nombre de commandements vitaux dont le premier sera le ferme maintien d'un équilibre entre le temps de travailler et d'agir, et le temps de méditer et de voir.

En attendant, qu'ils se rappellent au moins le jugement de Dieu selon Péguy envers ceux qui ne savent être que laborieux :

Ils ne me font pas confiance...

Ils ont la vertu de travailler. Ils n'ont pas la vertu de ne rien faire. De se détendre. De se reposer. De dormir.

Prenons garde aux vérités échappées de la bouche des poètes. Celle-ci n'a l'air de rien, mais elle régit la vie de quelque-uns dont dépend l'avenir de tous.

GÉRALD ANTOINE.

BIBLIOGRAPHIE

Jean Baudrillard et les orphelins de la politique

M. Jean Baudrillard vient de rassembler dans un petit ouvrage des textes dont la plupart avaient été publiés soit dans *Utopie*, soit dans *Libération*. Sa thèse est que le scénario politique est truqué. Il n'y a pas lutte entre le pouvoir et les communistes. Ceux-ci au contraire se dévouent *« pour faire front à la droite et préserver ainsi tout l'édifice, c'est la hantise négative du pouvoir qui les travaille et leur donne une force d'inertie toujours nouvelle, c'est la honte de la révolution qui les stimule »*.

Plus globalement la gauche française évoque pour l'auteur le coureur cycliste Raymond Poulidor : *« Les foules lui font fête et, au moment de triompher, elle retombe en deuxième position, à l'ombre, dans la niche de l'opposition »*. Dans ce contexte, le rôle du parti communiste consisterait à donner une fonction aux orphelins de la politique. *« Il gère le chômage politique »*, écrit M. Jean Baudrillard. Son objectif serait de mener le pays à *« la béatitude du compromis historique »*.

En conclusion, l'auteur répond aux articles de M. Louis Althusser dans *le Monde* des 25 au 29 avril et se demande ce qui fait écrire le philosophe. *« Ce qui ne peut plus durer au P.C.*, remarque-t-il, *c'est tout simplement ce qui dure depuis cinquante ans et dont la dénonciation rituelle jalonne les annales du parti. »* — T. P.

★ *Le P.C. ou les paradis artificiels de la politique*, de Jean Baudrillard. Ed. Utopie, 95 pages, 18 F.

La « télématique » ne modèlera pas le monde futur

par GILLES BLANGE (*)

QUE de réactions et de déclarations diverses vient de susciter le rapport sur « l'informatisation de la société » de MM. Simon Nora et Alain Minc. Certes, le sujet est passionnant, le rapport excellent ; mais faut-il que nos idéologues soient à court d'imagination pour que l'on nous fasse croire qu'une technologie puisse quasiment à elle seule déterminer le destin de l'humanité ?

Pour notre part, nous refusons globalement un tel scénario et, tout en respectant la qualité des experts qui ont contribué à l'élaboration de ce dossier, nous pensons intéressant de leur soumettre quelques remarques dont le caractère polémique est destiné à creuser le débat qu'ils ont si intelligemment ouvert.

Le développement de « réseaux de télématique » est à coup sûr un phénomène inscrit dans l'évolution de nos sociétés. Cependant, nous ne pouvons que nous étonner du silence des auteurs quant aux problèmes économiques et techniques soulevés par la saisie des données qui viendront alimenter les « super-banques de données ».

Tous les informaticiens et concepteurs de systèmes savent à quel point cette « fonction » est essentielle et, dans tous les cas, extrêmement complexe. L'obtention de données fiables en « temps réel » (même en temps différé) est simple dans le cas d'informations techniques ou numériques ; elle devient extraordinairement difficile, voire impossible — aujourd'hui en tout cas, — dès lors qu'il s'agit d'informations de caractère qualitatif.

Rien ne peut laisser supposer aujourd'hui que cette contrainte puisse être effacée par un coup de baguette magique. Il y a donc là à notre avis un facteur technico-économique de freinage, et la plupart des commentateurs nous semblent avoir déraisonnablement raccourci les temps de réponse nécessaires à la solution de ce type de problème.

La « télématique » deviendra, nous dit-on, l'arme « absolue » du pouvoir. Selon que les réseaux auront telle ou telle configuration, on nous annonce une société centralisée ou au contraire totalement « conviviale ».

L'histoire de l'humanité démontre en permanence qu'aucun pouvoir n'est durablement assis sur une seule supériorité technologique. Certes, il peut y avoir et il y a domination sur le plan économique des plus riches sur les plus pauvres. Mais l'histoire récente, la guerre du Vietnam notamment, a démontré qu'il ne suffit pas d'être le plus fort pour imposer indéfiniment sa loi.

Nous ne croyons pas que la « télématique » puisse véritablement bouleverser les règles des jeux de pouvoirs de nos sociétés. Qui plus est, la vulnérabilité des systèmes de « télématique » restera telle, pendant encore de très nombreuses années — et peut-être toujours, — qu'il serait naïf d'imaginer qu'ils puissent constituer le seul outil de pouvoirs pour des responsables à quelque secteur qu'ils appartiennent.

Des projets ! Quels projets ?

Tout « pouvoir » porte en lui-même son « contre-pouvoir » et, dans le cas de la « télématique », ce contre-pouvoir est très facile à imaginer. On connaît les conséquences de certaines grèves des informaticiens qui ne constituent qu'une pâle illustration des possibilités de sabotage en tout genre pouvant affecter des systèmes de télécommunications. La « télématique » contribuera sûrement, au même titre que d'autres technologies, à faire évoluer la société, mais rien ne permet d'affirmer qu'elle puisse, même à long terme, bouleverser les jeux de pouvoirs dans un sens contraire au progrès (même relatif) qui est inscrit dans l'histoire de l'humanité.

Il n'existe pas d'exemple de prévisions de développement d'utilisation par l'homme de technologies qui n'aient été d'une façon ou d'une autre contredites par les faits.

La seule attitude raisonnable consiste à trouver un équilibre entre les investissements nécessaires à la promotion des technologies nouvelles et leur rentabilité à court, moyen et long terme d'une part, à définir les règles aussi souples que possible au niveau de l'exploitation, d'autre part. On en revient tout simplement à la nécessité d'une démarche empirique qui bannisse les idées préconçues et les schémas dogmatiques.

Cent pour cent des foyers américains sont aujourd'hui equipés de téléphone. Sait-on seulement quel effet cela peut avoir sur l'organisation de ce pays ? C'est en creusant peut-être dans ces voies que l'on apprendra des choses sur notre futur.

Il est, certes, plus facile de construire un modèle théorique de ce que serait le monde dans trente ans que de comprendre ce qu'il est aujourd'hui. Si la « télématique » est « porteuse », comme disent les technocrates, « d'avenir », elle ne constituera certainement pas le facteur essentiel de notre devenir.

Pour conclure ces quelques réflexions nécessairement sommaires, nous dirons notre accord complet avec MM. Nora et Minc sur l'intérêt de rapprocher, dans une réflexion commune, divers organismes touchés de près par le développement de la « télématique ». Mais nous insisterons tout autant sur la nécessité de la plus grande souplesse possible des règlements et contraintes diverses qui pourraient naître d'une tutellisation abusive d'un domaine dont les effets induits pourront peut-être concerner l'ensemble de la société dans sa structure comme dans son fonctionnement.

(*) Consultant auprès du Bureau international d'information sur les télécommunications.

FEUILLETON 12 — 23-24 JUILLET 1978

ADIEU CALIFORNIE

par Alistair MacLean

Les otages pris à la centrale nucléaire de San-Ruffino découvrent leur lieu de détention et leurs geôliers dont une des particularités est d'être habillés en arabe. Leur chef est un homme qui se prénomme Morro et se présente comme le dirigeant d'une secte religieuse musulmane. Il a pour adjoint un géant nommé Dubois.

LE son de la voix de Dubois et le ton qu'il avait adopté étaient l'un et l'autre surprenants. Tout comme Morro, il parlait l'anglais tout à fait couramment, à la façon d'un homme cultivé ; mais, en regardant son visage froid et impassible, on aurait pu craindre que ses paroles n'eussent une résonance sinistre ou menaçante. Or elles étaient non seulement courtoises, mais authentiquement amicales. Quant à sa nationalité, son accent ne la trahissait pas, mais les traits de son visage l'indiquaient assez : il n'était ni arabe, ni juif, ni levantin, ni français, en dépit de son nom. Il était incontestablement américain : pas l'Américain moyen traditionnel sorti de quelque obscure université où il aurait été un héros sportif, non ; mais un authentique aristocrate dont l'ascendance se perd dans la nuit des temps : c'est-à-dire un Peau-Rouge pur-sang, un véritable Indien d'Amérique.

« Oui, un séjour agréable, enchaîna Morro, et, nous l'espérons, assez bref. »

Il fit un signe à Dubois, qui, à son tour, eut un geste à l'adresse de ses deux chétifs compagnons ; ceux-ci se retirèrent. Morro passa derrière le bureau.

« Asseyez-vous, s'il vous plaît. Ce ne sera pas long ; après quoi, nous vous montrerons vos appartements ; mais, auparavant, il faudra encore que je vous présente à d'autres de mes hôtes. »

Il donna quelques tours à la chaise pivotante pour la hausser, s'y assit et sortit d'un tiroir une liasse de papiers, puis enleva le capuchon d'un stylo tout en jetant un coup d'œil aux deux petits hommes en robe blanche qui venaient de rentrer dans la pièce, chacun d'eux porteur d'un plateau d'argent avec des verres.

« Comme vous pouvez le voir, nous sommes des gens civilisés. Des rafraîchissements ? »

Ce fut au Pr Burnett que le plateau fut présenté en premier lieu. Il le regarda d'un air maussade, puis lança un coup d'œil à Morro, sans faire le moindre mouvement. Morro sourit, se leva de son siège et se dirigea vers le physicien.

« Si nous avions eu l'intention de nous débarrasser de vous — et pouvez-vous imaginer la moindre raison pour laquelle nous souhaiterions le faire ? — nous serions-nous donné la peine de vous amener jusqu'ici ? Nous laissons la ciguë à Socrate et le cyanure aux assassins professionnels. Nous préférons offrir des rafraîchissements purs. Lequel, mon cher professeur, aimeriez-vous que je goûte pour vous ? »

Burnett, dont la soif était légendaire, n'hésita que brièvement avant d'indiquer du doigt un verre, que Morro souleva avant de boire environ un quart du liquide ambré et de sourire avec satisfaction.

« Glenfiddich. Excellent whisky écossais à base de malt pur. Je vous le recommande. »

Le professeur n'hésita pas. Le malt était du malt, quelles que fussent les normes morales de son hôte. Il but à son tour, fit claquer ses lèvres, et ricana de façon fort ingrate :

« Les musulmans ne boivent pas d'alcool.

— Certains musulmans dissidents en boivent, répliqua Morro sans s'offenser. Or nous sommes une secte dissidente. Quant à ceux qui se prétendent musulmans orthodoxes, ils n'observent cette règle qu'avec certaines infractions. Demandez au gérant de n'importe quel hôtel cinq étoiles de Londres, ville qui, comme centre de pèlerinage des Arabes appartenant aux échelons supérieurs de la société, tend à remplacer La Mecque. Il fut un temps où les rois du pétrole envoyaient leurs domestiques chercher tous les jours de grandes caisses de boissons opportunément déguisées, jusqu'au jour où la direction de l'hôtel leur a fait discrètement remarquer que ce dérangement était bien inutile et qu'ils pouvaient commander au bar tout ce qu'ils désiraient ; la seule précaution nécessaire consistait à en faire porter le prix sur leur facture sous forme de frais de blanchisserie, de téléphone ou de poste. Et je crois savoir que certains gouvernements du golfe Persique acceptent sans aucune émotion des factures de timbres-poste d'un millier de livres sterling.

— Des musulmans dissidents ! répéta Burnett, qui n'avait pas fini de ricaner. A quoi bon cette façade ?

— Ce n'est pas une façade, professeur, répliqua patiemment Morro, qui souriait toujours et refusait de se formaliser. Vous seriez surpris d'apprendre le nombre de musulmans qui résident dans votre Etat. Vous seriez également surpris de savoir combien d'entre eux occupent des positions éminentes. Et vous seriez encore plus surpris de voir combien d'entre eux viennent ici pour faire leurs dévotions et se recueillir. « Alderheim » est en train de devenir très rapidement un centre de pèlerinage islamique bien connu des musulmans d'Occident. Surtout vous seriez très étonné d'apprendre combien de citoyens influents, combien d'hommes qui ne peuvent se permettre de voir leur bonne réputation compromise, se porteraient garants de notre honorabilité, de notre dévouement et de l'honnêteté de nos intentions.

— Si ces personnes-là connaissaient vos intentions réelles, intervint le Dr Schmidt, je ne serais pas surpris de ce que vous venez de dire : je refuserais tout simplement de le croire. »

Morro tourna vers le haut les paumes de ses mains et jeta un coup d'œil à Dubois, qui haussa les épaules et dit :

« Les autorités locales nous respectent, elles ont confiance en nous et, je dois même le dire, elles nous admirent. Pourquoi pas ? Est-ce parce que les Californiens ne se contentent pas de tolérer les excentriques, mais les aiment et les considèrent comme une espèce protégée ? Certainement pas. Nous sommes inscrits sur les registres de l'Etat comme une organisation charitable et, contrairement à la majorité des associations de ce genre, non seulement nous ne demandons pas d'argent, mais nous en distribuons. Au cours des huit mois qui se sont écoulés depuis notre établissement, nous avons donné plus de deux millions de dollars pour les pauvres, les infirmes, les arriérés mentaux ; bref, pour tous ceux qui méritent d'être entretenus, sans considération de race ou de religion.

— Vous avez sans doute aussi créé un fonds de pension pour les policiers ?, demanda Burnett, dont l'agressivité ne désarmait pas.

— Exactement, nous l'avons fait également. Mais attention ! Pas question de corruption, poursuivit Dubois d'un ton si ouvert et si persuasif qu'on avait peine à ne pas le croire. Il s'agit seulement d'un simple échange de bons procédés, d'un geste que nous avons fait pour exprimer notre gratitude en raison de la sécurité et de la protection qu'ils nous assurent. M. Curragh, le chef de la police du comté, homme universellement respecté pour son intégrité, dispose du soutien total et chaleureux du gouverneur de l'Etat dans son action destinée à nous permettre de mener à bien nos bonnes œuvres, nos projets pacifiques et nos objectifs altruistes. Il y a même une équipe de policiers placée en permanence à l'entrée de notre route privée, là en bas dans la vallée, pour éviter que nous ne subissions des désagréments ou que nous ne soyons importunés. »

M. Dubois secoua d'un air grave sa tête noble et massive.

« Vous ne pouvez imaginer, mesdames et messieurs, le nombre de gens mal intentionnés qui prennent ici-bas un plaisir sadique à tourmenter ceux qui font le bien.

— Doux Jésus !, s'écria Burnett, rendu presque aphone par l'indignation. De toutes les hypocrisies dont j'ai été témoin dans ma vie... Mais je vous crois, Morro, figurez-vous que je vous crois ! Je veux dire que je peux croire aisément que vous n'avez ni suborné ni subverti, mais dupé et convaincu d'honnêtes citoyens, un honnête chef de la police et d'honnêtes policiers en leur faisant croire que vous êtes ce que vous prétendez être. Et je ne vois du reste aucune raison pour qu'ils ne vous aient pas cru : après tout, ils ont deux millions d'excellentes raisons, sonnantes et trébuchantes, pour vous croire. On ne jette pas une fortune comme celle-là par les fenêtres pour s'amuser, n'est-ce pas ?

— Je suis heureux de voir que vous vous rangez à notre point de vue, dit Morro en souriant.

— On ne jette pas une fortune comme celle-là par les fenêtres, à moins qu'elle ne serve de gage à des enjeux extrêmement élevés. Spéculer pour accumuler, n'est-ce pas, Morro ? répliqua Burnett en secouant la tête d'une air incrédule, puis en se réconfortant au moyen du contenu du verre qu'il tenait en main et qu'il avait paru oublier pendant un instant. Evidemment, hors du contexte, il serait difficile de ne pas vous croire ; mais, dans le contexte, c'est impossible de vous croire.

— Dans le contexte ?

— Vol de matériaux propres à fabriquer des armes atomiques et enlèvement de personnes en masse : il est plutôt malaisé de mettre cela en accord avec vos buts prétendument humanitaires. Bien que je sois persuadé que vous êtes capable de mettre n'importe quoi en accord avec n'importe quoi. Tout ce qu'il vous faut, c'est un esprit suffisamment dérangé. »

Morro retourna s'asseoir derrière le grand bureau et plaça son menton sur ses poings. Pour quelque raison connue de lui seul, il n'avait pas jugé opportun d'enlever les gants de cuir noir qu'il avait portés dès sa première apparition.

« Nous n'avons pas l'esprit dérangé, dit-il. Nous ne sommes pas des zélotes. Nous ne sommes pas des fanatiques. Nous n'avons qu'un objectif en tête : l'amélioration de la destinée humaine.

— Laquelle ? La vôtre ? »

Morro poussa un long soupir.

« Je perds mon temps. Peut-être vous imaginez-vous que vous êtes ici en qualité d'otage ? Peut-être croyez-vous que nous allons demander une rançon ? Il n'en est rien. Peut-être pensez-vous que nous allons vous obliger, le Dr Schmidt et vous, à fabriquer pour nous quelque arme atomique grossière ? C'est ridicule. Personne ne peut obliger des hommes de votre stature et de votre intégrité à faire ce qu'ils ne veulent pas faire. Peut-être supposez-vous, peut-être le monde va-t-il supposer que nous vous forcerons à travailler pour nous en menaçant de torturer les autres otages, en particulier les dames ? C'est absurde. Je vous rappellerai une fois de plus que nous ne sommes pas des barbares. Professeur Burnett, si je plaçais un révolver de calibre six entre vos deux yeux et que je vous disais de ne pas bouger, bougeriez-vous ?

— Je suppose que non.

— Bougeriez-vous ou ne bougeriez-vous pas ?

— Certainement pas.

— Vous voyez bien : l'arme n'a pas besoin d'être chargée. Est-ce que vous comprenez où je veux en venir ? »

Burnett garda le silence.

« Je ne vous donnerai pas ma parole qu'il ne sera fait aucun mal à aucun d'entre-vous, car il est clair que ma parole n'aura aucun poids pour aucun de vous. Alors, tout ce que nous devons faire, c'est d'attendre et de voir ce qui arrivera, n'est-ce pas ? »

(A suivre.)

Traduit de l'anglais par Paul Alexandre.

Le Monde

LE [illegible]

Une junte a remis le pouvoir au général Pereda

[illegible] (A.F.P., Reuter). — Le général Juan Pereda Asbun, [illegible] du soulèvement militaire qui a entraîné la démission du [illegible] président Hugo Banzer, a prêté serment, le vendredi 21 juillet, en [illegible] de nouveau président de la Bolivie. Candidat des [illegible] de l'élection présidentielle du 9 juillet dernier, le général [illegible] Pereda, qui est âgé de quarante-six ans, a reçu le pouvoir des [illegible] d'une junte militaire qui avait auparavant reçu les pou[illegible] du président Banzer, démissionnaire.

Le nouveau président s'était rendu dans la soirée par avion [illegible] Santa Cruz, la grande ville de l'est du pays où il s'était mis [illegible] à la tête d'un soulèvement d'unités des armées de terre et de [illegible]

Le général Pereda a donc choisi de recourir à la force pour [illegible] accéder à la présidence, deux jours seulement après avoir [illegible] qu'il renonçait au mandat légal que lui avaient [illegible] élections du début de ce mois.

Avec l'opposition, le général Pereda avait en effet demandé, [illegible] juillet, au tribunal électoral d'annuler les résultats du scru[illegible] à la suite des nombreuses allégations de fraude en sa faveur. Le décompte avait accordé la majorité absolue au général [illegible] Pereda, aux yeux duquel les accusations de fraude électorale [illegible] inspirées par des éléments de gauche cherchant à faire [illegible] la Bolivie « un centre d'opération pour le communisme inter[illegible] ». Ministre du commerce et de l'industrie, puis de l'inté[illegible] sous le général Banzer pendant quatre ans, le général [illegible] Pereda avait démissionné l'année dernière pour prendre le [illegible] commandement de l'armée de l'air — poste auquel il avait [illegible] afin de se porter candidat à la présidence en tant que [illegible] représentant d'un groupement de partis conservateurs [illegible]

La décision du général Pereda de demander l'annulation des [illegible] résultats des élections avait été qualifiée par le président Banzer [illegible] « geste patriotique digne d'un membre des forces armées ». Mais quarante-huit heures plus tard, l'ancien chef de l'Etat [illegible] déclarait que le soulèvement conduit par le général Pereda serait [illegible] à cause d'une « dangereuse confusion pour le cadre politique du [illegible] gouvernement ».

Néanmoins, après des pourparlers hâtifs avec les rebelles, le [illegible] général Banzer quittait la présidence.

Sept ans de règne

1971

[illegible] AOUT. — Un triumvirat militaire renverse le général Juan José Torres. Le colonel Hugo Banzer [illegible] proclamé président de la République.

[illegible] AOUT. — Annonce de la constitution d'un « Front de réalisation révolutionnaire », regroupant des représentants des partis de gauche.

1972

[illegible] NOVEMBRE. — Proclamation de l'état de siège. L'arrestation de [illegible] syndicalistes provoque des grèves de protestation.

1973

[illegible] AVRIL. — Expulsion d'une vingtaine d'hommes politiques de gauche soupçonnés de complot.

[illegible] SEPTEMBRE. — Le gouvernement affirme avoir déjoué un nouveau complot de gauche.

1974

[illegible] JANVIER. — L'état de siège est [illegible] après des manifestations de paysans, dans la région de Cochabamba, violemment réprimées par l'armée (il y aurait eu plus de cent morts).

[illegible] JUIN. — Echec du soulèvement d'un régiment blindé à La Paz.

[illegible] AOUT. — Le général Banzer donne, puis reprend sa démission.

[illegible] NOVEMBRE. — Après l'écrasement d'un soulèvement militaire d'extrême droite, le président Banzer renonce à organiser des élections et proclame la nécessité d'un « ordre nouveau ».

1975

[illegible] FEVRIER. — La Bolivie et le Chili renouent leurs relations diplomatiques rompues depuis 1962.

1976

11 MAI. — L'ambassadeur de Bolivie à Paris, M. Zentero Anaya, est assassiné.

2 JUIN. — L'ancien président Torres est assassiné près de Buenos-Aires où il vivait en exil depuis [illegible]

[illegible] JUIN. — Grèves des étudiants [illegible] solidarité avec les mineurs.

[illegible] NOVEMBRE. — Le Chili [illegible] la solution proposée par le Pérou pour permettre à la Bolivie d'avoir un accès à la mer.

1977

[illegible] NOVEMBRE. — Le président Banzer [illegible] que les élections générales auront lieu en juillet [illegible]

[illegible] DECEMBRE. — Le président Banzer précise qu'il ne sera pas candidat à la présidence en [illegible]

[illegible] DECEMBRE. — Lancement d'un mouvement de grève de la faim en faveur d'une amnistie générale.

1978

[illegible] JANVIER. — C'est un mouvement de grève de la faim auquel participaient plus de [illegible] cents personnes, le général Banzer annonce une amnistie générale.

[illegible] JANVIER. — Levée de l'interdiction de toute activité syndicale imposée en 1974.

17 MARS. — La Bolivie rompt ses relations diplomatiques avec le Chili estimant que Santiago [illegible] revenu sur ses engagements concernant la restitution de son accès à la mer.

9 JUILLET. — L'élection présidentielle est marquée par de multiples incidents. Des observateurs internationaux dénoncent de nombreuses fraudes au cours du scrutin qui oppose le général Juan Pereda, candidat « officiel », à M. Hernan Siles Suazo, représentant le centre gauche.

19 JUILLET. — La Cour nationale électorale annule l'élection présidentielle à la demande du général Pereda qui, officiellement, a [illegible] obtenu de justesse la majorité absolue ([illegible] % des voix).

Brésil

Les autorités marquent une certaine froideur à l'encontre de Washington

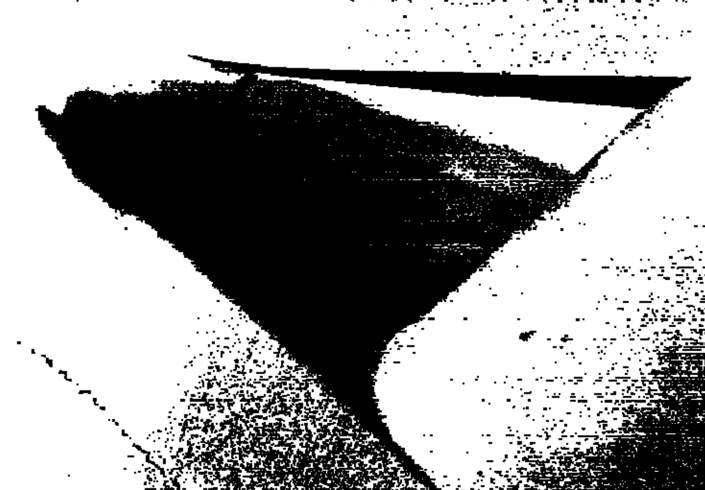
De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Le Brésil paraît ne pas perdre une occasion de manifester sa mauvaise humeur à l'encontre de l'administration démocrate des Etats-Unis. Après avoir reçu, avec des égards particuliers, l'ancien secrétaire d'Etat M. Henry Kissinger (*le Monde* du 2-3 juillet), il vient de réserver à M. Elliott Richardson, le représentant américain à la conférence du droit de la mer, un accueil des plus froids. D'autre part, le ministère des affaires étrangères brésilien a refusé de recevoir une mission américaine privée mais dans laquelle figurait un fonctionnaire de Washington venu débattre de problèmes de pêche. La presse brésilienne, citant des sources « officielles », ne cesse de souligner les divergences substantielles séparant Washington de Brasilia dans les négociations économiques menées dans le cadre du GATT.

M. Richardson était arrivé à Brasilia le 17 juillet avec un programme chargé, puisqu'il entendait s'entretenir avec cinq ministres du gouvernement brésilien. Il n'en aura finalement rencontré que deux (ceux des affaires étrangères et du plan). Il ne fut reçu, dans les trois autres ministères, que par des fonctionnaires. De plus, à l'issue des entretiens de M. Richardson, le 18 juillet, le porte-parole du ministère des affaires étrangères brésilien a [illegible] assez crûment, qu'il n'y avait « aucun accord ni aucun rapprochement entre les points de vue [illegible]

Les divergences entre les deux pays, en matière de droit de la mer, portent principalement sur les conditions d'exploration des fonds marins. Les Etats-Unis affirment que les compagnies (généralement originaires des pays industrialisés) qui exploiteront les richesses sous-marines devraient être astreintes seulement à un versement de redevances (royalties). Les Brésiliens estiment, au contraire, que les compagnies devraient être tenues à effectuer un transfert de technologie qui permette progressivement à tous les pays de participer à l'exploitation.

D'autre part, le Brésil estime que la production minérale provenant des fonds marins doit être contrôlée internationalement. Il s'agit surtout d'éviter que les pays industrialisés ne se trouvent, grâce à elle, en possession d'une masse supplémentaire de matières premières (notamment pour le cuivre et le cobalt, dont on suppose qu'il existe d'importants gisements sous-marins), qui leur permettrait d'influencer le marché, et de porter préjudice aux pays du tiers-monde exportateurs des mêmes minéraux. — Th. [illegible]



Le Monde

étranger

LE COUP D'ÉTAT EN BOLIVIE

Une junte a remis le pouvoir au général Pereda

La Paz (A.F.P., Reuter). — Le général Juan Pereda Asbun, chef du soulèvement militaire qui a entraîné la démission du président Hugo Banzer, a prêté serment, le vendredi 21 juillet, en qualité de nouveau président de la Bolivie. Candidat des militaires à l'élection présidentielle du 9 juillet dernier, le général Pereda, qui est âgé de quarante-six ans, a reçu le pouvoir des mains d'une junte militaire qui avait auparavant reçu les pouvoirs du président Banzer, démissionnaire.

Le nouveau président s'était rendu dans la soirée par avion à Santa-Cruz, la grande ville de l'est du pays où il s'était mis à la tête d'un soulèvement d'unités des armées de terre et de l'air.

Le général Pereda a donc choisi de recourir à la force pour accéder à la présidence, deux jours seulement après avoir annoncé qu'il renonçait au mandat légal que lui avaient accordé les élections du début de ce mois.

Avec l'opposition, le général Pereda avait en effet demandé, le 19 juillet, au tribunal électoral d'annuler les résultats du scrutin à la suite des nombreuses allégations de fraude en sa faveur.

Le décompte avait accordé la majorité absolue au général Pereda, aux yeux duquel les accusations de fraude électorale étaient inspirées par des éléments de gauche cherchant à faire de la Bolivie « un centre d'opération pour le communisme international ». Ministre du commerce et de l'industrie, puis de l'intérieur, sous le général Banzer pendant quatre ans, le général Pereda avait démissionné l'année dernière pour prendre le commandement de l'armée de l'air — poste auquel il avait renoncé afin de se porter candidat à la présidence en tant que représentant d'un groupement de partis conservateurs minoritaires.

La décision du général Pereda de demander l'annulation des résultats des élections avait été qualifiée par le président Banzer de « geste patriotique digne d'un membre des forces armées ».

Mais quarante-huit heures plus tard, l'ancien chef de l'Etat déclarait que le soulèvement conduit par le général Pereda serait la cause d'une « dangereuse confusion pour le cadre politique du gouvernement ».

Néanmoins, après des pourparlers hâtifs avec les rebelles, le général Banzer quittait la présidence.

Sept ans de règne

1971

22 AOUT. — Un triumvirat militaire renverse le général Juan José Torres. Le colonel Hugo Banzer est proclamé président de la République.

27 AOUT. — Annonce de la constitution d'un « Front de résistance révolutionnaire », regroupant des représentants des partis de gauche.

1972

23 NOVEMBRE. — Proclamation de l'état de siège. L'arrestation de dirigeants syndicalistes provoque des grèves de protestation.

1973

24 AVRIL. — Expulsion d'une vingtaine d'hommes politiques de gauche soupçonnés de complot.

24 SEPTEMBRE. — Le gouvernement affirme avoir déjoué un nouveau complot de gauche.

1974

28 JANVIER. — L'état de siège est décrété après des manifestations de paysans, dans la région de Cochabamba, violemment réprimées par l'armée (il y aurait eu plus de cent morts).

5 JUIN. — Echec du soulèvement d'un régiment blindé à La Paz.

30 AOUT. — Le général Banzer donne, puis reprend sa démission.

9 NOVEMBRE. — Après l'écrasement d'un soulèvement militaire d'extrême droite, le président Banzer renonce à organiser des élections et proclame la nécessité d'un « ordre nouveau ».

1975

8 FEVRIER. — La Bolivie et le Chili renouent leurs relations diplomatiques rompues depuis 1962.

1976

11 MAI. — L'ambassadeur de Bolivie à Paris, M. Zentero Anaya, est assassiné.

2 JUIN. — L'ancien président Torres est assassiné près de Buenos-Aires, où il vivait en exil depuis 1973.

14 JUIN. — Grèves des étudiants de solidarité avec les mineurs.

19 NOVEMBRE. — Le Chili rejette la solution proposée par le Pérou pour permettre à la Bolivie d'avoir un accès à la mer.

1977

9 NOVEMBRE. — Le président Banzer annonce que les élections générales auront lieu en juillet 1978.

1er DECEMBRE. — Le président Banzer précise qu'il ne sera pas candidat à la présidence en 1978.

28 DECEMBRE. — Lancement d'un mouvement de grève de la faim en faveur d'une amnistie générale.

1978

18 JANVIER. — Cédant au mouvement de grève de la faim auquel participaient plus de mille deux cents personnes, le général Banzer annonce une amnistie générale.

25 JANVIER. — Levée de l'interdiction de toute activité syndicale, imposée en 1974.

17 MARS. — La Bolivie rompt ses relations diplomatiques avec le Chili estimant que Santiago est revenu sur ses engagements concernant la restitution de son accès à la mer.

9 JUILLET. — L'élection présidentielle est marquée par de multiples incidents. Des observateurs internationaux dénoncent de nombreuses fraudes au cours du scrutin qui oppose le général Juan Pereda, candidat « officiel » à M. Herman Siles Suazo, représentant le centre gauche.

19 JUILLET. — La Cour nationale électorale annule l'élection présidentielle à la demande du général Pereda qui, officiellement, a pourtant obtenu de justesse la majorité absolue (50,03 % des voix).

PORTRAIT

Le général Hugo Banzer

Une vie dans les complots

Dans un pays où, en un siècle et demi d'indépendance, les coups d'Etat se comptent par dizaines et les tentatives avortées par centaines, la longévité au pouvoir est évidemment des plus limitées. La permanence, sept années durant, du général Hugo Banzer au palais Quemado, à La Paz (1), n'en est donc que plus notable. « Je ne suis pas un théoricien, je suis un homme d'action », avait déclaré le nouveau chef de l'Etat, en 1971, lors de sa première proclamation. Le portrait « idéologique » qu'il faisait de lui-même (« nationaliste, révolutionnaire et loyal à la patrie ») était, en effet, étrangement pauvre et stéréotypé.

C'est le 22 août 1971 que, au terme d'une dizaine de mois de gouvernement « nationaliste révolutionnaire » du gouvernement Juan José Torres, celui qui n'était encore que le colonel Banzer, fut proclamé par ses pairs président de la République bolivienne. Depuis lors, cet officier aux convictions anticommunistes, conservatrices et proaméricaines affirmées était parvenu, louvoyant entre les écueils, à diriger le pays d'une main de fer. C'est au moment où celui dont la première proclamation avait été pour dire que la démocratie n'avait rien à faire en Bolivie et que les élections ne l'intéressaient pas venait, cahin-caha, de mener presque à son terme un processus controversé de consultation populaire qu'il est renversé. Cet homme, qui avait été de tous les complots avant d'accéder au pouvoir, et qui en avait déjoué bon nombre depuis qu'il était parvenu à ses fins, a été chassé au profit de celui dont il avait voulu, semble-t-il, faire sa créature : le général Juan Pereda Asbun, son ancien ministre de l'intérieur.

Spécialiste du renseignement

De petite taille, le cheveu clairsemé, la moustache bien soignée, le général Banzer ne s'imposait pas par sa prestance. Sa maîtrise de l'appareil militaire, en revanche, l'aura, longtemps, considérablement servi. Originaire d'une famille de propriétaires terriens de la région de Santa-Cruz, la capitale des basses terres riches de l'est de la Bolivie, Hugo Banzer choisit la carrière des armes, comme il est fréquent pour les fils de ce milieu social. Diplômé lieutenant de cavalerie, vers la fin des années 40, il gravit rapidement les échelons de la hiérarchie militaire.

Par prémonition, par chance ou par goût personnel, il se spécialise dans le renseignement. En 1955, il fait, comme la plupart de ses pairs latino-américains, un stage dans la zone américaine du canal de Panama. Il suit des cours d'état-major en Argentine, aux Etats-Unis et au Brésil. Un tournant de sa carrière fut, semble-t-il, sa nomination comme attaché militaire à Washington, en 1967. Mais, auparavant, en 1964, il avait déjà, à l'âge de trente-huit ans seulement, été ministre de l'éducation du gouvernement militaire qui venait de renverser le président Paz Estensoro. Par un de ces retournements dont l'histoire bolivienne est coutumière, le leader populiste du M.N.R. (Mouvement national révolutionnaire), qui avait conduit la « révolution » de 1952, sera l'une des premières personnalités civiles à se rallier au coup d'Etat du général Banzer, en 1971.

Après le nouveau coup d'Etat militaire qui, en 1969, renversa le président civil, M. Luis Adolfo Siles Salinas, au profit du général Alfredo Ovando, Hugo Banzer, rappelé à Washington, se voit confier le poste prestigieux de directeur du collège militaire de La Paz. Excellente plate-forme opérationnelle pour se lancer à l'assaut du pouvoir ! Il est de toutes les tentatives menées contre les généraux Ovando et Torres. Celui-ci, arrivé au pouvoir en octobre 1970 après avoir contré un coup d'Etat de droite, destitue l'ambitieux colonel après un pénultième essai de golpe : il avait, en janvier 1971, tenté de soulever ses élèves contre un gouvernement dans lequel il ne voyait que communisme et démagogie. Bon prince, le général Torres le laissa partir en Argentine, puis rentrer dans sa province de Santa-Cruz. Les ennemis de Torres n'eurent pas la même élégance : l'ancien président fut assassiné, durant l'été 1976, à Buenos-Aires, où il était exilé.

En août 1971, l'heure de Hugo Banzer sonne enfin. Son arrestation — toujours le complot ! — provoque à Santa-Cruz le soulèvement de l'unité d'élite commandée par le colonel Selich : ces Rangers avaient été à la pointe du combat contre la guérilla de « Che » Guevara. Torres est renversé. Le colonel est préféré à des officiers de rang plus élevé pour assumer la magistrature suprême. Le nouveau président se lance dans une répression impitoyable contre la gauche, annonce ses préférences pour l'économie de libre marché et un réalignement de son pays sur le camp occidental.

L'« ordre nouveau »

Presque tous les officiers qui l'avaient aidé à parvenir au pouvoir sont peu à peu éliminés, comme le colonel Selich, dont il avait fait son ministre de l'intérieur, et qui meurt dans des conditions hautement suspectes.

En 1974, il impose un durcissement du régime : Ordre nouveau, d'inspiration corporatiste, met en veilleuse toute vie politique, tandis que la répression contre les syndicats de mineurs et les étudiants est aggravée.

Le général Banzer voudrait attacher son nom à la réouverture d'un accès vers l'océan Pacifique que la Bolivie a perdu après la malheureuse guerre de 1879 contre le Chili. L'arrivée au pouvoir du général Pinochet est d'abord bien accueillie à La Paz : la proximité idéologique des deux régimes est certaine. La réconciliation entre les deux pays est scellée par une accolade entre le général Banzer et le nouveau maître de Santiago en février 1975. Mais les propositions des Chiliens ne sont pas à la hauteur des bonnes intentions proclamées. Le chef de l'Etat bolivien, accusé par certains de ses pairs de s'apprêter à brader les intérêts nationaux, doit faire machine arrière. Il avait, il y a quelques semaines, à nouveau rompu avec le Chili.

En novembre 1977, de façon assez inattendue, le général Banzer annonçait des élections pour 1978. La pression de Washington avait-elle joué son rôle dans cette décision ? De quel poids avaient pesé certains clans de jeunes officiers qui commençaient à se lasser du pouvoir personnel du président ? Celui-ci, en tout cas, indiquait qu'il ne serait pas candidat à se succéder à lui-même. Son crédit demeurait assez grand, néanmoins, pour qu'il imposât sa permanence à la tête de l'état-major des forces armées... et son candidat à la présidence, le général d'aviation Juan Pereda.

En décembre, une grève de la faim, menée avec une grande résolution par l'opposition, avec l'appui décidé d'une partie de la hiérarchie catholique, contraint le président à céder sur un point capital : il doit accorder une amnistie générale. Les derniers prisonniers politiques sont libérés, les exilés rentrent, les partis rouvrent leur siège à La Paz, l'activité syndicale et estudiantine reprend. La campagne électorale est animée.

Il est encore bien tôt pour dire quels éléments ont le plus pesé dans la destitution du président Banzer : son échec sur la question chilienne ou la crainte des milieux militaires les plus extrémistes qu'à la faveur d'une nouvelle campagne électorale, provoquée par l'annulation du récent scrutin favorable au général Pereda, la gauche ne fasse de nouveaux progrès.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Littéralement « palais brûlé », ce qui rappelle la violence des affrontements politiques.

Brésil

Les autorités marquent une certaine froideur à l'encontre de Washington

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Le Brésil paraît ne pas perdre une occasion de manifester sa mauvaise humeur à l'encontre de l'administration démocrate des Etats-Unis. Après avoir reçu, avec des égards particuliers, l'ancien secrétaire d'Etat M. Henry Kissinger (*le Monde* du 2-3 juillet), il vient de réserver à M. Eliott Richardson, le représentant américain à la conférence du droit de la mer, un accueil des plus froids. D'autre part, le ministère des affaires étrangères brésilien a refusé de recevoir une mission américaine privée mais dans laquelle figurait un fonctionnaire de Washington venu débattre de problèmes de pêche. La presse brésilienne, citant des sources « officielles », ne cesse de souligner les divergences substantielles séparant Washington de Brasilia dans les négociations économiques menées dans le cadre du GATT.

M. Richardson était arrivé à Brasilia le 17 juillet avec un programme chargé, puisqu'il entendait s'entretenir avec cinq ministres du gouvernement brésilien. Il n'en aura finalement rencontré que deux (ceux des affaires étrangères et du plan). Il ne fut reçu, dans les trois autres ministères, que par des fonctionnaires. De plus, à l'issue des entretiens de M. Richardson, le 18 juillet, le porte-parole du ministère des affaires étrangères brésilien a dit, assez crûment, qu'il n'y avait eu « *aucun accord ni aucun rapprochement entre les points de vue* ».

Les divergences entre les deux pays, en matière de droit de la mer, portent principalement sur les conditions d'exploration des fonds marins. Les Etats-Unis affirment que les compagnies (généralement originaires des pays industrialisés) qui exploiteront les richesses sous-marines devraient être astreintes seulement à un versement de redevances (royalties). Les Brésiliens estiment, au contraire, que les compagnies devraient être tenues à effectuer un transfert de technologie qui permette progressivement à tous les pays de participer à l'exploitation.

D'autre part, le Brésil estime que la production minérale provenant des fonds marins doit être contrôlée internationalement. Il s'agit surtout d'éviter que les pays industrialisés ne se trouvent, grâce à elle, en possession d'une masse supplémentaire de matières premières (notamment pour le cuivre et le cobalt, dont on suppose qu'il existe d'importants gisements sous-marins), qui leur permettrait d'influencer le marché, et de porter préjudice aux pays du tiers-monde exportateurs des mêmes minéraux. — Th. M.

AFRIQUE

Ethiopie

L'ARMÉE D'ADDIS-ABEBA PARAIT OBTENIR UN PREMIER SUCCÈS LIMITÉ EN ÉRYTHRÉE

L'armée éthiopienne paraît en mesure de remporter un premier succès limité en Erythrée. Selon des représentants d'un des deux Fronts de libération érythréens, le FLE, vingt et un mille soldats d'Addis-Abeba, soutenus par des chars et des Mig éthiopiens, seraient parvenus ces derniers jours à franchir les défenses érythréennes dans la région sud-ouest de la province et menaceraient directement la ville de Tessenei prise par les maquisards en 1977. La population de cette ville a été évacuée. Un groupe de journalistes occidentaux devaient se rendre dans la zone des combats, mais ce voyage organisé par le FLE a été annulé au dernier moment.

En revanche, un porte-parole de l'autre Front érythréen, le F.P.L.E., M. Ande Mikael, a affirmé, vendredi 21 juillet, à Rome, qu'une attaque éthiopienne dans la région de Massaouah avait été repoussée le 15 juillet dernier et que mille soldats avaient été capturés portant à huit mille le nombre de détenus éthiopiens aux mains du F.P.L.E. M. Ande Mikael a confirmé, d'autre part, que quatre mille soldats cubains se trouvaient à Asmara, mais qu'ils ne participaient pas « officiellement » aux combats. — *(Reuter, A.F.P.)*

● *Le lieutenant-colonel Haidalla Ould Mohamed Khouna*, membre du Comité militaire de redressement national (C.M.R.N.), a été nommé chef d'état-major des forces armées mauritaniennes, a-t-on appris, jeudi 20 juillet, à Nouakchott, de source informée. Le lieutenant-colonel Haidalla succède au lieutenant-colonel Mustapha Ould Mohamed Salek, chef de l'Etat depuis le putsch du 10 juillet. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

Des sanctions sont prises contre des policiers soupçonnés d'avoir causé la mort de prisonniers

De notre correspondant

Johannesburg. — Le gouvernement sud-africain a annoncé, pour la première fois, des mesures administratives au sein de la police, après la mort en prison de nombreux détenus dans des circonstances mal élucidées.

Le chef de la police, le général Mike Geldenhuys, a fait état vendredi 21 juillet de certaines modifications à la tête des forces de sécurité à Port-Elizabeth, après le décès la semaine dernière d'un jeune détenu africain, M. Lungile Tabalaza, tombé du cinquième étage des locaux de la police.

La principale victime de ce changement est le chef de la section de la sécurité dans ce port industriels de la province du Cap, foyer du militantisme antiapartheid. Il s'agit du colonel Pieter Goosen, qui se voit attribuer d'autres fonctions non précisées. Son nom avait été au centre de la controverse soulevée l'an dernier par l'enquête judiciaire sur la mort en détention du leader noir Steve Biko, blessé précisément dans les locaux de la police à Port-Elizabeth.

Le colonel Goosen avait alors implicitement déclaré, sous le feu des questions de l'avocat de la famille Biko, Me Sydney Kentridge, que la police de sécurité se considérait comme placée au-dessus de la loi et agissait comme bon lui semblait. Aucun démenti de ses supérieurs n'était venu le contredire à l'époque.

Aujourd'hui, le colonel Goosen et deux de ses adjoints mutés à la brigade criminelle sont sanctionnés, car, a précisé le général Geldenhuys, « *il apparaît que les instructions strictes de la police concernant la sécurité des détenus pourraient ne pas avoir été respectées (dans le cas de M. Tabalaza)* ». Une instruction judiciaire a été ouverte.

Malgré cette sanction sans précédent au sein de la police, l'opposition et la presse, même gouvernementale, ne s'estiment pas satisfaites. Pour M. Colin Eglin, leader du Progressive Federal Party (P.F.P.), l'opposition officielle, le problème ne sera pas résolu par la mutation d'individus ou par des enquêtes intérieures à la police. Le problème, a-t-il dit, réside dans la nature même du système des lois sur la sécurité et des détentions sans procès, qui « *laissent la porte ouverte aux abus* ». Le P.F.P. a appelé à de « *sévères actions disciplinaires* » contre les auteurs d'irrégularités plutôt qu'à des mesures administratives comme dans ce cas.

Les mesures prises à Port-Elizabeth apparaissent timides, il est vrai, comparées à l'appel lancé vendredi par le quotidien de langue afrikaans *Die Transvaler*, qui a demandé que « *des mesures extraordinaires soient prises pour rétablir la confiance en purifiant la police sud-africaine de ses éléments et de ses tendances indésirables. Le public doit réaliser clairement que ces contre-mesures sont prises et appliquées* ».

L'annonce des mesures prises à Port-Elizabeth coïncide avec l'inculpation de dix policiers après la mort, à la suite de tortures apparentes, de deux détenus africains dans le Natal et dans l'Etat libre d'Orange. Dans ces cas, comme dans celui de Steve Biko, le détail des tortures subies et des interminables souffrances des victimes publié dans la presse a choqué une partie de l'opinion. Elle attend désormais la conclusion judiciaire de ces affaires pour pouvoir juger réellement de l'attitude du gouvernement.

(Intérim.)

Tunisie

Me SARDA POURRA ASSISTER EN TANT QU'OBSERVATEUR AUX PROCÈS DES SYNDICALISTES

(De notre correspondant.)

Tunis. — Me François Sarda, avocat de la C.I.S.L. (Confédération internationale des syndicats libres), pourra assister en tant qu'observateur aux procès des syndicalistes impliqués dans les événements du 26 janvier, ont annoncé, vendredi 21 juillet, les autorités tunisiennes.

Me Sarda avait été refoulé du territoire tunisien à son arrivée le dimanche 16 juillet, à l'aéroport de Tunis-Carthage (*le Monde* du 18 juillet) parce qu'il n'était pas porteur de documents prouvant qu'il était mandaté par le C.I.S.L. et qu'il lui était reproché — par erreur semble-t-il — des déclarations contre le régime tunisien. — M. D.

● *La Fédération française des ports et docks C.G.T.* appelle ses dix-neuf mille adhérents à « *des arrêts de travail limités* » sur les bateaux transportant de la marchandise en provenance ou à destination de la Tunisie, afin que tous les militants et dirigeants syndicaux emprisonnés en Tunisie soient libérés, a-t-on appris vendredi 21 juillet. La Fédération préconise, en outre, la remise, par des délégations, aux commandants de bord, de motions protestant contre la « parodie de justice » que constituent à ses yeux les procès des militants de l'U.G.T.T. D'autre part, dans une motion remise mercredi à l'ambassade de Tunisie à Paris, la C.G.T. demande que « *cesse la détention illégale des militants et dirigeants de l'U.G.T.T., que leur libération immédiate soit prononcée, que soient abandonnées toutes les poursuites à leur encontre et les procès annulés* ».

DIPLOMATIE

La fin du voyage de M. Giscard d'Estaing au Portugal

(Suite de la première page.)

Le président admet que des « *problèmes sectoriels* » se poseront pour les produits méditerranéens, mais, comme il l'avait dit après le conseil européen de Brême, l'occasion d'un élargissement doit être saisie pour restructurer les secteurs agricoles français en difficulté. Aussi, recevra-t-il la semaine prochaine les dirigeants agricoles intéressés pour « *ouvrir une étude approfondie* », afin qu'ils puissent « *soutenir la compétition* » après « *la longue période de transition* » qui suivra la signature des traités d'adhésion.

2) *Pour la Communauté*, M. Giscard d'Estaing pense que l'entrée du Portugal n'affectera pas profondément son équilibre économique, le produit national brut portugais représentant 1 % de celui des Neuf. Ce raisonnement, s'il est valable pour les producteurs, est plus contestable pour les consommateurs, un des objectifs du traité de Rome étant de rapprocher « *dans le progrès* » le niveau de vie des Européens.

Cependant sur le plan politique, l'élargissement soulève un problème préoccupant pour le fonctionnement des institutions communautaires. Celles-ci ont assez bien fonctionné à six, fonctionnent mal à neuf et risquent d'être paralysées à douze. Aussi M. Giscard d'Estaing proposera-t-il dans les jours à venir à ses partenaires des Neuf de « *réfléchir ensemble, selon une procédure nouvelle, aux conséquences de l'élargissement sur le fonctionnement des institutions* ». Il s'agit d'une proposition de procédure, mais il est probable que le président a des idées sur le problème de fond. La question majeure, jamais résolue depuis l'existence de la Communauté, de la création d'un pouvoir de décision européen ne pourra plus être esquivée.

En tout cas, quelles que soient les difficultés, « *une orientation fondamentale* » est prise par la France. Faisant allusion, à l'intention de M. Chirac, à l'opinion de ses prédécesseurs à l'Élysées (sans les nommer), M. Giscard d'Estaing a rappelé devant la presse que l'élargissement de la Communauté en direction du sud est depuis longtemps conforme à la politique de la France, « *le centre de gravité de la Communauté étant situé beaucoup trop au nord, dans les grandes régions industrielles rhénanes* ». Le président est persuadé que l'opinion française, « *lorsqu'elle sera interrogée* » (il ne songe cependant à le faire que par des sondages ou la voie de ses représentants), se prononcera pour l'élargissement. Il estime enfin qu'il serait contraire à l'intérêt supérieur de la France de s'opposer seule à l'adhésion d'un pays avec lequel elle a des liens aussi étroits que le Portugal.

Au sujet de l'Afrique, M. Giscard d'Estaing et ses interlocuteurs ont surtout échangé des informations, le président Eanès, qui a rencontré M. Neto, se montrant, semble-t-il, plus optimiste sur l'évolution de l'Angola et les chances de le rapprocher de l'Occident que le premier ministre, M. Soarès.

Le président de la République a profité en tout cas de sa visite pour assurer les dirigeants portugais qu'il a rencontrés et l'opinion portugaise que la France n'avait aucune intention hostile à l'égard de l'Afrique lusophone, quels que soient les régimes en place. Il a rappelé qu'elle avait été le premier pays occidental à reconnaître l'Angola, ce qui expliquait, a-t-il ajouté, la reconnaissance de la souveraineté angolaise sur l'enclave de Cabinda. Cette précision s'adressait à ceux qui suspectent la France d'avoir financé les sécessionnistes cabindais.

Interrogé par un journaliste sur ce que la France pourrait faire pour « *chasser les Cubains d'Afrique* », le président a répondu qu'il appartenait à l'O.U.A. de définir la politique des Africains, mais que si cette organisation prenait des décisions dans ce sens, « *la France se réjouirait de voir se réduire les présences militaires extérieures* » sur le continent noir. Il a indiqué que la France (et c'est aussi la politique des autres Occidentaux) incite le Zaïre à normaliser ses relations avec l'Angola.

M. Giscard d'Estaing a invité le président Eanès à venir en visite officielle en France, visite qui aura lieu en 1979 ou au début de 1980.

MAURICE DELARUE.

LA FIN DE LA CONFÉRENCE DE KHARTOUM

Le président angolais se déclare prêt à établir des « relations pacifiques avec la France »

Le président angolais, M. Agostino Neto, a déclaré, le vendredi 21 juillet, en marge de la conférence de l'O.U.A. à Khartoum, que son pays était prêt à établir des relations diplomatiques avec les Etats-Unis, à la condition d'être accepté comme tel.

M. Neto a aussi précisé qu'il était disposé à ouvrir une ambassade à Paris sous réserve de l'interdiction des activités de « groupes réactionnaires » tels le Front de libération de l'enclave de Cabinda (FLEC) et l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA). « Nous voulons des relations pacifiques avec la France. Nous avons besoin de la technologie française », *a-t-il précisé. Il a toutefois souligné :* « L'activité de la France en Afrique est grave pour les peuples africains. » — *(A.F.P.)*

La question du Sahara occidental oppose MM. Senghor et Boumediène

De notre envoyé spécial

Khartoum. — Le quinzième sommet de l'O.U.A. n'avait pas encore pris fin ce samedi matin 22 juillet en raison de débats particulièrement vifs sur le Sahara occidental et sur les interventions étrangères en Afrique. La séanuce à huis clos s'était pourtant poursuivie, pratiquement sans interruption, depuis jeudi après-midi.

La question du Sahara occidental s'est révélée la plus épineuse de ce sommet de Khartoum. Elle a notamment donné lieu à un échange assez houleux entre MM. Boumediène et Senghor. Le président algérien, qui semble avoir été l'homme-clé de cette conférence, a notamment souligné le rôle « négatif » de la politique française, dans la nuit de vendredi à samedi. Le président sénégalais aurait, de son côté, eu des mots très peu aimables à l'égard d'un Polisario dont la délégation, présente à Khartoum, n'a pas été admise à participer au débat.

Dans une résolution de compromis, les délégués se sont finalement entendus sur la constitution d'une commission *ad hoc* présidée par le général Nemeiry, nouveau président en exercice de l'O.U.A., et comprenant au moins cinq chefs d'Etat, ainsi que sur la convocation d'un sommet extraordinaire.

En quittant la séance, samedi à l'aube, le président Senghor a admis que son projet de résolution sur les interventions étrangères avait été repoussé par 21 voix contre 20. « *J'ai été battu* », a-t-il dit.

Les chefs d'Etat et de gouvernement africains ont également rejeté un projet de résolution considérant les îles Canaries, celles du canal de Mozambique et la Réunion comme « *partie intégrante du continent africain* » et dénonçant « *les puissances coloniales qui non seulement s'obstinent à occuper ces îles, mais également à légiférer en ce qui concerne les eaux qui entourent les mêmes îles* ».

Le sommet avait auparavant adopté un rapport d'une commission de conciliation qui fait du conflit érythréen le principal obstacle au rapprochement en cours entre le Soudan et l'Ethiopie. Cette décision a été prise en dépit des réserves de l'Ethiopie, dont la délégation a maintenu que le conflit érythréen demeurant une « *affaire intérieure* ».

Sur le conflit tchadien, l'O.U.A. a renvoyé le problème devant la commission de conciliation dirigée par le Niger, le Soudan et la Libye. Le débat sur l'Ogaden ne semble pas, quant à lui, avoir produit aucun résultat concret, la Somalie et l'Ethiopie demeurant sur leurs positions.

Le sommet de Khartoum n'aura donc permis ni de dénouer les principaux conflits interafricains ni de définir une attitude commune face à la présence des troupes étrangères sur le continent. Mais il aura mis en évidence le changement d'attitude des Etats membres de l'organisation, lesquels ont, cette fois, abordé de front des questions trop souvent éludées par le passé. Une appréciation plus rigoureuse des problèmes du panafricanisme — notamment sous l'influence des régimes « radicaux » du continent — en a fait un sommet davantage tourné vers l'avenir que les trois précédents.

Pour la première fois, la légitimité du gouvernement d'un Etat membre — la République des Comores — a été contestée, puisque ses représentants n'ont pu assister ni à la réunion des ministres des affaires étrangères ni à celle des chefs d'Etat. Enfin, une délégation africaine venue de Salisbury n'a pas été reçue.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

La France dans le débat nucléaire international

II. — L'OFFENSIVE CARTER

par PAUL GRANET (*)

Dans un premier article (« le Monde » du 22 juillet) M. Paul Granet a indiqué les raisons pour lesquelles la France ne pouvait pas s'aligner sur les positions américaines en matière de non-prolifération.

Toute politique d'équipement permettant de produire de l'énergie nucléaire est proliférante, c'est-à-dire qu'elle peut faciliter l'accession à un armement atomique.

Une bombe atomique est fabriquée à partir d'uranium fortement enrichi ou de plutonium. Tous les types de réacteur en service dans le monde, qu'ils ressortissent à la filière graphite-gaz, à eau lourde (CANDU), à eau légère (P.W.R. ou B.W.R.), produisent du plutonium. Le plutonium constitue un sous-produit fatal de toute réaction nucléaire utilisant de l'uranium naturel ou faiblement enrichi. Au surplus, la transformation de l'uranium enrichi à 3 % en uranium à usage militaire à plus de 95 % n'offre, pour une bonne trentaine de nations, aucun mystère : c'est un problème de technologie, de capitaux, de patience et d'accumulation.

On peut donc considérer que la fabrication par un État souverain d'une certaine quantité de matières fissiles, dans le but de réaliser un nombre limité d'armes de qualité médiocre, de puissance aléatoire et d'emploi militaire difficile, avec un objectif de dissuasion très élémentaire ou de prestige politique, est imparable.

Pas de verrous technologiques

Pour qu'un certain nombre de nations accèdent au club militaire des nations atomiques, il y a donc beaucoup d'obstacles à franchir, mais aucun d'entre eux ne saurait durablement résister à une forte volonté nationale. Si le Japon, la Corée du Sud, l'Inde, le Pakistan, Israël, l'Egypte, l'Irak, l'Iran, le Brésil, l'Argentine, l'Afrique du Sud, et bien sûr la quasi-totalité des pays d'Europe voulaient demain avoir quelques bombes A, rien sur un plan strictement matériel ne s'y opposerait. Et toutes les proclamations sur la non-prolifération n'y changeront rien. Les verrous technologiques sont relatifs et se mesurent plus en gains de temps et d'argent qu'en impossibilité physique.

Il est vrai que, pour ces pays, le potentiel d'armes atomiques, c'est-à-dire de destruction, sera toujours très réduit — pour des raisons à la fois industrielles, financières et d'approvisionnement en minerai — et que l'écart entre eux et les membres d'origine du club nucléaire (Etats-Unis, U.R.S.S., Grande-Bretagne, France, Chine) doit s'accroître régulièrement. C'est-à-dire qu'ils ne constituent pas un réel danger pour les membres de ce club (et c'est un argument en faveur de la force française de dissuasion), mais qu'ils peuvent se faire, en l'absence d'un ordre international, beaucoup de mal entre eux.

Encore faut-il relever qu'un certain nombre d'entre eux, tout en souhaitant accéder à la technologie nucléaire et produire de l'énergie, ne désirent guère se doter d'une panoplie d'armes atomiques. C'est peut-être là la meilleure chance de non-prolifération. Elle résulte de la conscience qu'ont des responsables politiques nationaux — dès l'instant que leur pays pourrait théoriquement produire une bombe A — qu'il est inutile de passer à la phase de réalisation. C'est dire que la banalisation des techniques atomiques n'est pas en soi un facteur de multiplication des armes. Des mesures trop contraignantes concernant la diffusion des connaissances ou de la technologie pourraient s'avérer plus dangereuses.

L'atome ne doit pas constituer un défi national à relever par certains peuples, au risque de déclencher des processus incontrôlés, mais être simplement un choix politique parmi d'autres.

Il faut donc jouer sur la conscience que les uns et les autres peuvent avoir de leurs responsabilités et œuvrer pour que s'instaure rapidement un consensus pour un nouvel ordre international.

Le président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, a indiqué à l'ONU : « *C'est aux pays intéressés qu'il convient de toute évidence de préserver leur situation d'Etats non nucléaires.* » La renonciation à l'arme nucléaire doit être pour un Etat un acte de souveraineté et non le résultat de pressions extérieures. En ce domaine, les diktats risquent d'avoir un effet contraire à celui recherché. Et pourtant...

Sous la coupe des pays exportateurs

Dès son élection, M. Carter a lancé une grande offensive sur le thème de la non-prolifération. Au départ, les positions étaient nettes : il s'agissait pour les Etats-Unis de différer *sine die* l'application de toute politique d'équipement dans les domaines du retraitement et de la surrégénération, c'est-à-dire de bannir le plutonium, afin d'empêcher la prolifération des panoplies atomiques. Par la suite, le gouvernement français fut soumis aux entrechats habituels — tactique ou découverte des dossiers ? — de l'administration Carter.

Si, sous l'influence du président américain et d'opinions publiques adroitement orientées, les gouvernements du monde libre renonçaient au cycle du plutonium, tous les pays occidentaux — pour développer leur programme d'énergie nucléaire — devraient importer chaque année davantage d'uranium naturel ou d'uranium enrichi. Dans les deux cas, qui en fait n'en font qu'un puisque les usines d'enrichissement auront besoin d'uranium naturel, ils tomberaient sous la coupe des pays exportateurs d'uranium, essentiellement le groupe Etats-Unis-Canada-Australie, c'est-à-dire, en définitive, les Américains.

On ne sait, dans les calculs de M. Carter, quelle est la part du moralisme, celle de la stratégie industrielle (les Etats-Unis ayant un retard industriel dans le domaine du surrégénérateur ont intérêt à freiner leurs concurrents par une « pause » technique) ou celle du calcul politique. Et encore, dans ce dernier cas, faudrait-il distinguer deux aspects : M. Carter vise-t-il vraiment à empêcher l'accession d'un certain nombre d'Etats au club atomique — auquel cas, il serait d'une grande naïveté — ou veut-il se donner des moyens d'influence, à toutes fins utiles, sur tous les importateurs d'uranium ? En clair, croit-il avoir trouvé là un moyen de renforcer la suprématie américaine ?

L'utilisation que fait l'administration américaine des « MB-10 », c'est-à-dire des servitudes sur le non-retraitement, le non-emploi dans un surrégénérateur et le contrôle de l'emploi, attachées à leur uranium exporté et donc imposées à leurs co-contractants, militeraient en faveur de la dernière explication.

Qui plus est, dans le même temps où M. Carter multipliait les prises de position sur la non-prolifération, l'administration américaine continue de développer un procédé d'enrichissement particulièrement proliférant, l'ultracentrifugation. Alors que notre procédé, la diffusion gazeuse, celui de Pierrelatte et demain d'Eurodif, exige des installations lourdes et que le passage à de forts enrichissements pose de sérieux problèmes d'étages supplémentaires à construire, l'ultra-centrifugation fonctionne avec de petites unités, et l'on peut avec ce procédé obtenir en quelques jours, par simple modification de branchements, de l'uranium à 90 % à partir d'une installation faisant du 30 % !

C'est à Londres, durant l'été 1977 que M. Carter proposa une réunion internationale d'experts pour l'étude des termes de référence d'une évaluation internationale du cycle du combustible (I.N.F.C.E.), c'est-à-dire sur les moyens de « *faire face aux besoins énergétiques mondiaux et de rendre largement disponible l'usage pacifique de l'énergie nucléaire tout en évitant le danger de la diffusion des armes nucléaires* ».

Pour accepter de participer à cette conférence, nous avions demandé que, durant les travaux, il n'y ait pas de servitudes nouvelles sur l'uranium canadien ou américain, ni de demandes de garanties nouvelles de la part de ces Etats sur l'utilisation du combustible. Nous pensions avoir été entendus. La suite devait démontrer qu'il n'en était rien. Pourtant, le groupe d'experts qui avait préparé la future « évaluation du cycle du combustible » et qui comprenait des Américains, Canadiens, Japonais, Italiens, Allemands, Anglais et Français, avait explicitiment admis que, « *en tout état de cause, il était nécessaire que les opérations industrielles d'enrichissement et de retraitement correspondant aux besoins énergétiques et à des stratégies du cycle du combustible, ainsi que les programmes de réacteurs surrégénérateurs puissent se poursuivre durant la durée de l'étude dont les résultats ne sauraient être préjugés* ».

Dans le même document officiel, il est dit que la réduction des besoins de retraitement ne pourrait résulter que d'une augmentation importante des réserves d'uranium. Ce qui est pour nous, depuis longtemps, l'évidence même et se conjugue *a contrario*.

La loi de non-prolifération nucléaire

Mis en échec sur le plan international, le président Carter devait reprendre son offensive en s'abritant derrière les textes votés par le Parlement américain.

Premier acte : en vertu de la loi antitrust l'administration américaine, par l'intermédiaire d'une société d'Etat, la Tennessee Authority qui a déposé uen plainte, a accusé d'entente les acheteurs étrangers d'uranium. Les filiales françaises de la C.E.A. sont visées et risquent de se voir lourdement condamnées, voire d'être obligées d'abandonner le marché américain de vente de l'uranium.

Deuxième acte : le président Carter promulgue la loi de non-prolifération nucléaire, votée par le Congrès américain, et menace ainsi de couper l'approvisionnement de l'Europe en uranium américain — naturel ou enrichi. Il n'est pas facile d'analyser ce texte et de cerner ses exigences.

Faut-il comprendre que les Etats-Unis et le Canada, qui s'aligne quasisystématiquement sur son voisin, s'arrogent un « droit de suite » sur l'utilisation de l'uranium naturel ou enrichi qu'ils nous livrent — notamment par l'intermédiaire d'Euratom — pour avoir la certitude que l'uranium enrichi ou le plutonium produit à un moment du cycle n'est pas utilisé à des fins militaires ? Quelles que soient leur énormité, les prétentions américaines ne seraient pas totalement injustifiées — mais déclenchent deux séries de questions.

Peut-on considérer qu'à la sortie de chaque unité du cycle du plutonium (enrichissement, retraitement, surrégénérateur) la quantité d'uranium enrichi ou de plutonium soumis au « droit de suite » (et donc à des servitudes d'emploi) sera proportionnelle aux charges déjà obérées à l'entrée (règle du prorata) ? ou qu'un extracteur de minerai a le droit de contrôler l'emploi de tout minerai mélangé au sien à un moment quelconque du cycle (règle dite de la contamination) ?

Dans cette dernière hypothèse, pour répondre aux besoins de notre programme militaire, nous serions obligés d'isoler un « circuit militaire ». Il est juste de dire que nous en avons tous les éléments : nos réserves nationales d'uranium, Pierrelatte (usine d'enrichissement), Phénix, et qu'il ne poserait donc pas de problème particulier, sauf financier. Mais il faut aussi noter que rien, aucun traité, aucun usage ne peut justifier l'exigence de l'application de la règle dite de la contamination. Nous sommes dans le domaine des rapports de force.

Le « *droit de suite* » irait-il jusqu'à constituer un contrôle de nos exportations ? Peut-on imaginer que les Etats-Unis ou le Canada nous interdisent d'exporter de l'uranium enrichi et du plutonium obtenu à partir de leur uranium naturel ? Notre politique d'exportation de centrales nucléaires serait alors pratiquement remise en cause, les acheteurs, de plus en plus fréquemment, souhaitant avoir une garantie d'approvisionnement en combustible.

La loi de non-prolifération nucléaire peut également signifier que les Etats-Unis veulent nous forcer à abandonner le retraitement et le surrégénérateur en interdisant le retraitement de l'uranium enrichi livré par eux. Auquel cas nous nous trouverions devant l'obligation de mener une nouvelle et totale « guerre pour l'indépendance », rien n'étant négociable.

Nos cartes dans la partie, parfois encore floue, qui ainsi s'engage ne sont pas négligeables.

Sur le plan intérieur, nous retrouvons le conflit permanent entre l'indépendance et l'intégration à l'ordre atlantique. Le parti socialiste comme les mouvements écologistes ne peuvent pas maintenir des positions qui font d'eux les « complices objectifs » de M. Carter.

Sur le plan international, il est remarquable que les pays en voie de développement se tournent de plus en plus vers nous. Ils espèrent réaliser leur décollage économique grâce à une industrie nucléaire bénéficiant de l'appui français. Vendeurs de minerai d'uranium, acheteurs de centrales nucléaires et d'installations de recherche, ils peuvent mettre en échec la volonté des deux superpuissances de « gendarmer » le monde.

Mais la France a également d'autres atouts.

L'atout technique. — L'usine de retraitement de la Hague, le surrégénérateur Phénix, fonctionnent ; Eurodif, Super-Phénix, sont en chantier.

L'atout moral. — Faute d'un accord qui établirait un véritable ordre international, nous nous imposons — plus particulièrement depuis l'arrivée de M. Giscard d'Estaing à la présidence de la République — une autodiscipline particulièrement rigoureuse, nous interdisant l'exportation de technologies ou de techniques proliférantes. Nos difficultés avec le Pakistan, l'Afrique du Sud, l'Irak en sont l'illustration. La récente intervention du président de la République à l'ONU a conforté notre position dans l'opinion internationale.

L'atout européen, et plus particulièrement celui de la coopération franco-allemande. — La République fédérale d'Allemagne à déjà une unité pilote de retraitement en fonctionnement à Karlsruhe et a passé un contrat pour retraiter également à la Hague (sans retour du plutonium, mais la question est loin d'être définitivement tranchée). Elle est juridiquement présente parmi les promoteurs du surrégénérateur de Creys-Malville. Mais elle a pris pour l'enrichissement une autre voie que la nôtre, celle de l'ultracentrifugation et nous sommes concurrents sur les marchés internationaux pour la vente des centrales nucléaires.

Demain, les Allemands devront choisir. Ils peuvent accepter les conditions de M. Carter — peut-être en échange d'un partage mondial du marché des centrales nucléaires.. Pays frustré dans le domaine du nucléaire, depuis les accords alliés qui lui interdisent pratiquement de développer sur son territoire le cycle du plutonium, la R.F.A. éprouvera toujours quelque plaisir à voir se généraliser une politique drastique de non-prolifération. Si l'on en vient à interdire aux autres ce qui vous est interdit, l'égalité se trouve rétablie.

Mais les Allemands sont aussi heurtés que d'autres par l'impérialisme de M. Carter (ils l'ont ressenti avec le contrat brésilien) et ils sont sans doute tentés de redonner, avec le nucléaire, un contenu à l'Europe politique. Dans cette hypothèse, nous pourrions leurs offrir une participation à Eurodif et à Coredif. N'oublions pas que dans le cadre de Coredif la future usine de retraitement n'a pas encore trouvé son point de chute géographique.

Il est sans doute difficile de prévoir, en ce domaine, l'orientation allemande. Mais il est certain qu'à quinze mois du grand rendez-vous électoral, l'Europe en sera affectée pour le meilleur ou pour le pire. Il y a là un test. Il faut qu'on le sache de part et d'autre du Rhin.

Le gouvernement français dispose donc d'un jeu non négligeable. A lui de s'en servir. Nous lui ferons une seule recommandation : de ne jamais céder lorsque sont en jeu les conditions de l'indépendance.

FIN

(*) Député app. U.D.F. de l'Aube, ancien secrétaire d'Etat, ancien secrétaire général adjoint de la défense nationale, membre de l'Assemblé eparlementaire des Communautés européennes.

LA YOUGOSLAVIE ESPÈRE ÉVITER L'ÉCLATEMENT DES « NON-ALIGNÉS »

(De notre correspondant.)

Belgrade. — La conférence des ministres des affaires étrangères des pays non alignés, qui siégera du 25 au 29 juillet à Belgrade, est précédée d'une conférence préparatoire au niveau des ambassadeurs, chargée, les 22 et 24 juillet, de mettre au point l'ordre du jour de la conférence principale et de régler certaines questions de procédure. Mais si sa tâche ne semble pas devoir se heurter à des difficultés particulières, nul ne peut prévoir la tournure que prendront les débats de la conférence des ministres des affaires étrangères.

Les réunions des non-alignés ont observé dans le passé une règle non écrite : silence serait fait au sujet des dissensions existant entre les participants, dont le règlement était confié aux organisations régionales telle l'Organisation de l'unité africaine ou la Ligue arabe. Or ces organisations elles-mêmes sont en crise.

Compte tenu du nombre et de la portée des dissensions, la conférence de Belgrade risque de s'embourber dans des polémiques interminables. Pour parer à ce danger, la Yougoslavie, en tant que pays hôte, a déployé pendant des mois une intense activité. Ses émissaires ont fait le tour du monde, conseillant aux uns et aux autres la modération et le strict respect des principes qui ont présidé, en 1961, à la création du mouvement, et qui condamnent sa division en « progressistes » et « réactionnaires », la politique des blocs et les ingérences dans les affaires intérieures. L'application de ces principes dans les circonstances présentes a fait surtout l'objet de nombreuses consultations avec Cuba. La Yougoslavie n'approuve pas les pays qui demandent l'exclusion de Cuba du mouvement des non-alignés. Néanmoins, la presse yougoslave a exprimé à plusieurs reprises ses préoccupations à l'égard des interventions militaires cubaines en Afrique et ses tentatives pour faire des non-alignés des « *alliés naturels* » du bloc soviétique. Dans une récente déclaration, M. Bakaritch, membre de la présidence collégiale de l'Etat, a affirmé cependant qu'une « *plate-forme* » a été trouvée avec Cuba.

PAUL YANKOVITCH.

Tous les partis condamnent

Italie

APPLICATION DU NOUVEAU PROJET D'AMNISTIE PERMETTRAIT DE LIBÉRER HUIT MILLE ... DE PRISON

ROBERT SOLÉ.

R.F.A.

Ancien chef adjoint de la Gestapo à Paris

KURT LISCHKA EST INCULPÉ PAR LE PARQUET DE COLOGNE

Chili

EUROPE

Espagne

Tous les partis condamnent l'attentat

(Suite de la première page.)

Ce qui s'est passé vendredi, beaucoup s'y attendaient et le redoutaient depuis longtemps. Jusqu'alors les officiers victimes d'attentats appartenaient à des unités chargées du maintien de l'ordre. Ils servaient dans la police armée, ils étaient visés en tant que « responsables de la répression ». Il était dans la logique du terrorisme, qui cherche à provoquer le pire, de s'attaquer à l'armée en tant que telle. Surtout en Espagne, qui a vécu pendant près de quarante ans sous un régime issu d'un pronunciamiento militaire et dont les jeunes institutions démocratiques sont placées sous la tutelle discrète, mais vigilante, de l'armée.

La provocation grossière, brutale, à laquelle tout le monde s'attendait (le chef du gouvernement l'a affirmé vendredi aux Cortès), s'est donc produite. La réplique a été immédiate. De l'extrême gauche maoïste jusqu'à la droite, partis et syndicats ont dénoncé ce que M. Felipe Gonzalès, premier secrétaire du parti socialiste, a appelé une *« attaque contre le point le plus sensible du corps social »* — façon prudente de rappeler le poids de l'armée dans le pays.

La plupart des partis ont appelé la population à se *« mobiliser pacifiquement »* contre le terrorisme. Les chefs des groupes parlementaires sont tous montés à la tribune de la Chambre des députés pour condamner le double attentat, exprimer leur solidarité avec l'armée et proposer la seule réponse politique possible : achever au plus vite le débat sur la Constitution, pour donner aux Espagnols le cadre juridique nécessaire à leur « coexistence », après tant de décennies de déchirements et pour forger la seule arme utilisable en démocratie contre les adeptes de la terreur.

L'armée n'a pas réagi à la « provocation », du moins officiellement. Le général Gutierrez Mellado, qui a averti vendredi soir contre une possible *« manipulation »* politique du double assassinat, a pris ses précautions. Aucun civil n'a été autorisé, vendredi, à entrer dans la chapelle ardente aménagée au quartier général de l'armée de terre. L'enterrement, qui a lieu ce samedi 22 juillte, a qui a lieu ce samedi 22 juillet, été prévu comme une cérémonie strictement militaire. Même les députés membres de la commission de défense s'abstiennent d'y assister. On redoute des manifestations de l'extrême droite, voire des réactions parmi les militaires eux-mêmes.

Les recherches faites par la police n'ont, jusqu'à présent, rien donné. Celle-ci espérait bien prendre au piège les auteurs de l'attentat, qui ont « improvisé » leur fuite et dont l'un a été blessé par un policier qui les a pris en chasse pendant quelques minutes. Les terroristes — au nombre de trois — avaient, en effet, abandonné leur véhicule dans une localité de la banlieue nord, et, pendant plusieurs heures, les fouilles qui ont été faites, avec hélicoptère, unités anti-émeutes et chiens policiers, ont laissé croire qu'ils étaient encerclés.

La police a tenté de les identifier. Elle a orienté ses recherches parmi les membres fichés du GRAPO (groupe de résistance antifasciste du 1er octobre), qui a déjà assassiné plusieurs policiers. Un journal du soir a reçu un appel téléphonique revendiquant l'attentat au nom de cette organisation. Mais le matin même, un autre mouvement, pratiquement inconnu — les Groupes armés prolétaires, — s'était attribué la paternité du crime. Les militants du GRAPO se présentent comme des révolutionnaires marxistes-léninistes, mais ils sont soupçonnés d'être manipulés et infiltrés par d'autres éléments.

Même si le double assassinat a été commis par des gens de « gauche », il est évident qu'il va servir seulement à l'extrême droite. Le parti néo-fasciste, Fuerza Nueva, a déjà montré le bout de l'oreille, en demandant, dans un télégramme au roi, la démission du gouvernement, la dissolution des Cortès et la suppression des partis politiques. Le leader de la droite parlementaire, M. Fraga Iribarne, secrétaire général de l'Alliance populaire, fervent défenseur de l'ordre public, n'a pas hésité, dans son intervention à la Chambre, à tirer le parti maximum de l'événement.

A gauche et au centre, celui-ci a été interprété comme un coup bas contre la Constitution. Il est survenu, en effet, le jour même où les députés devaient achever le débat en séance plénière de la future loi fondamentale. Après trois semaines de discussions passionnées — et dix mois de rédaction laborieuse, — la Chambre s'est empressée de prouver *« son sens des responsabilités »* et d'approuver dans les délais, et avec une confortable majorité, l'avant-projet de la Constitution.

Deux députés seulement ont voté contre M. Francisco Letamendia, de la gauche basque, parce qu'il trouve le texte insuffisant sur le plan des autonomies régionales, et M. Silva Munoz, de l'Alliance populaire, parce qu'il le juge excessif. Les quinze autres députés de la droite se sont abstenus, parce qu'ils sont hostiles, a expliqué M. Fraga Iribarne, au concept de nationalité et au traitement réservé à la famille, à l'enseignement et à la propriété dans l'avant-projet.

Les nationalistes basques ont quitté la Chambre avant le vote. Ils s'en remettent à leur base pour juger un texte qui n'a pas satisfait toutes leurs aspirations. *« Je ne pars pas frustré, je suis même satisfait »*, a déclaré leur porte-parole, M. Xavier Arzallus. Les nationalistes ont obtenu, en effet, que le pouvoir central puisse transférer aux communautés régionales — et pas seulement déléguer — certaines des compétences exclusives qui lui sont reconnues par l'avant-projet. Ils ont également obtenu la reconnaissance constitutionnelle de leurs droits historiques (les fueros). Mais ceux-ci ne seront récupérables que dans les limites tracées par les législateurs. Les nationalistes basques ne souhaitaient pas s'enfermer dans de telles limites. Ils voulaient retrouver une certaine souveraineté.

Ils ont annoncé qu'ils continueraient à batailler sur ce point lors du débat au sénat, dernière étape avant le référendum. Il est probable qu'ils ne gagneront pas la partie, car le centre et la droite disposent d'une large majorité à la Chambre haute. Ils ont, en tout cas, clairement indiqué qu'ils respecteraient la Constitution, quel que soit le texte finalement adopté. Le gouvernement l'a donc emporté. Le référendum constitutionnel ne sera boycotté au Pays basque que par l'extrême gauche nationaliste.

Le gouvernement n'est pas le seul satisfait. La plupart des groupes parlementaires estiment qu'ils ont surmonté avec succès l'épreuve constitutionnelle. Le texte est *« un ensemble articulé de concessions »*, a dit M. Tierno Galvan, président d'honneur du parti socialiste, des concessions qui *« ne sont pas des faiblesses mais des générosités »*. La future Loi fondamentale ne sera *« d'aucun parti et d'aucune idéologie »*, a affirmé le président de la Chambre des députés, M. Fernando Alvarez de Miranda, qui a précisé que personne, dans ces conditions, ne pourrait s'élever contre elle en la déclarant illégitime. Une Constitution de *« consensus »*, de *« réconciliation »*, *« la plus digne que l'Espagne ait jamais eue »*, *« la seule qui fasse une telle place aux autonomies »* : toutes ces expressions ont été utilisées vendredi par les différents porte-parole des partis, qui ont vu, dans leur quasi-unanimité, une belle occasion de mettre en échec, au moins sur ce plan, les amateurs de déstabilisation.

CHARLES VANHECKE.

LE GRAPO

Le GRAPO (Groupe révolutionnaire antifasciste du 1er octobre), qui a revendiqué l'attentat du 21 juillet, est, croit-on à Madrid, un groupuscule constitué d'une douzaine de commandos de six à dix membres chacun. L'appellation 1er octobre rappelle une manifestation à Madrid (le 1er octobre 1975) au cours de laquelle les policiers avaient tué des militants d'extrême gauche.

Le GRAPO a assassiné des policiers, revendiqué les enlèvements de M. José Maria de Oriol, président du Conseil d'Etat en décembre 1976, et du général Emilio Villaescusa, en janvier 1977. Il a commis de nombreux attentats contre des bâtiments.

L'Humanité : « LA DÉMOCRATIE EN ESPAGNE CIBLE DU TERRORISME »

Dans un article qui commence en première page et intitulé : « La démocratie en Espagne, cible du terrorisme », Antoine Aquaviva écrit dans *l'Humanité* : *« Le mystère est délibérément entretenu. Une chose apparait évidente. Au-delà des sigles, des appellations (aussi « rouges » que possible), les adeptes de la terreur poursuivent un même objectif : enrayer la marche de l'Espagne à la démocratie. Faire faire demi-tour à l'histoire. Moyen ? Provoquer l'armée. L'amener à sortir de ses casernes pour s'emparer des rênes du pouvoir. »*

Italie

L'APPLICATION DU NOUVEAU PROJET D'AMNISTIE PERMETTRAIT DE LIBÉRER HUIT MILLE PLACES DE PRISON

(De notre correspondant.)

Rome. — Les prisons italiennes comptent trente-six mille détenus environ, alors que leur capacité théorique n'est que de vingt-sept mille places. Cet engorgement est l'une des raisons pour lesquelles la réforme pénitentiaire de juillet 1975 reste souvent sur le papier.

En désespoir de cause, le gouvernement de M. Andreotti a décidé, le vendredi 21 juillet, une amnistie et des remises de peine qui permettraient de libérer quelque huit mille places. Une mesure semblable avait été prise en 1970.

Le projet de loi gouvernemental sera immédiatement examiné par les chambres, selon une procédure d'urgence. Le vote devrait aller de soi puisque les partis de la majorité se sont déjà entendus sur le texte.

L'amnistie concerne les condamnations inférieures à trois ans de prison (durée étendue à quatre ans pour les mineurs et les personnes âgées). En sont exclus toute une série de délits graves, parmi lesquels celui de corruption. La démocratie chrétienne a plaidé pour une mesure qui ne serait pas discriminatoire pour la fonction publique, mais ses partenaires ne l'ont pas suivie et le gouvernement a dû s'incliner.

Des remises de peine d'un an ou de deux ans sont prévues, d'autre part, selon la gravité du délit.

ROBERT SOLÉ.

R.F.A.

Ancien chef adjoint de la Gestapo à Paris

KURT LISCHKA EST INCULPÉ PAR LE PARQUET DE COLOGNE

Bonn *(A.F.P.)*. — Kurt Lischka, ancien chef de la Gestapo à Paris, a été inculpé vendredi 21 juillet par le parquet de Cologne de « participation à meurtre » dans trente-trois mille cas. L'inculpation, annoncée samedi, survient après de longues années d'enquête du parquet spécialisé dans l'instruction des dossiers de criminels de guerre.

Lischka, qui fut chef adjoint de la Gestapo à Paris de 1942 à 1943, avait été condamné par contumace à la détention à vie par un tribunal français. Agé de soixante-huit ans, il vit à Cologne. Il est le plus célèbre des quelque quarante criminels de guerre que les tribunaux ouest-allemands doivent juger après l'adoption par le Parlement de Bonn de la convention franco-allemande sur la poursuite des criminels de guerre condamnés en France par contumace.

Grande-Bretagne

Le gouvernement travailliste propose de limiter à 5 % les augmentations de salaires pour l'année à venir

Londres. — Le premier ministre, M. James Callaghan, et le chancelier de l'Echiquier, M. Denis Healey, se sont refusés à toute concession aux syndicats et à l'aile gauche travailliste en préparant le Livre blanc sur la politique des salaires qui a été présenté, vendredi 21 juillet, à la Chambre des communes.

Intitulé « Gagner la bataille contre l'inflation », le Livre blanc contient les mesures les plus sévères que pouvaient redouter des syndicalistes viscéralement attachés à la libre discussion des conventions salariales. A commencer par la stricte limitation à 5 % des augmentations de salaires pour les douze mois qui commenceront le 1er août prochain.

De notre correspondant

La majorité du cabinet a tranché contre l'avis des minoritaires, qui auraient souhaité qu'à ces 5 % soient adjoints 2 % supplémentaires, permettant, selon les cas, de relever les primes de qualification ou de financer les encouragements à la productivité. Le gouvernement, a averti M. Healey, est décidé à faire respecter strictement la limite des 5 % pour tout le secteur dépendant directement de lui.

En ce qui concerne le secteur privé, M. Healey a rappelé que le chiffre de 5 % n'avait qu'une valeur indicative, mais que le gouvernement utiliserait tous les moyens à sa disposition pour le faire respecter : suppression des crédits de l'Etat et retrait des contrats officiels.

Dans *« un petit nombre de cas »*, des exceptions sont cependant prévues. Notamment pour certains traitements du secteur public (la police, par exemple), qui relèvent de situations exceptionnelles.

Il sera également permis d'accroître de plus de 5 % les salaires les plus bas, qui se situent en dessous du plancher de 44,50 livres sterling par semaine (1 livre = 8,50 F).

D'autre part, le gouvernement permettra, comme c'était déjà le cas cette année, des augmentations supérieures à la limite, quand elles pourront être financées par des gains de productivité.

Contrôle des prix et des dividendes

Le dispositif du Livre blanc est complété par le maintien du contrôle des prix et par la prolongation du contrôle des dividendes (ils ne pourront être augmentés que dans la même proportion que le profit, et les fonds accumulés par les entreprises au cours des trois dernières années ne pourront être distribués). En ce qui concerne le contrôle des dividendes, le gouvernement demandera, jeudi prochain, aux Communes, d'approuver un projet de loi particulier. Toutefois, ce projet, qui semble destiné à satisfaire essentiellement les syndicats, risque bien de ne pas aboutir.

Vendredi après-midi, le porte-parole du parti libéral pour les questions industrielles, M. Richard Wainwright, a annoncé que les députés libéraux voteraient contre le projet parce que, contrairement à leur vœu, la politique de contrôle des salaires n'a pas valeur d'obligation pour le secteur privé. Le chiffre de 5 %, a expliqué M. Healey, a été choisi de manière à assurer une progression annuelle des revenus de l'ordre de 10 %. Une progression de ce genre écarterait définitivement tout risque « d'explosion des salaires » et permettrait le maintien du taux d'inflation en dessous de 10 %. M. Healey a cru pouvoir affirmer aux Communes, vendredi matin, que l'inflation resterait *« autour de 8 % jusqu'à la fin de l'année au moins »*. Pour cette année, les dernières statistiques dont on dispose font état d'une progression des revenus de plus de 14 %, alors que la limite était fixée à 10 %.

Séduire les conservateurs modérés

Le Livre blanc, aussitôt connu, a fait l'objet de sévères critiques de la part des syndicalistes et de la gauche. D'autant que sur un sujet qui leur tenait particulièrement à cœur — la réduction du temps de travail, — il ne comporte que de minces concessions : le gouvernement est disposé à admettre la diminution des heures supplémentaires qui pourrait être génératrice de nouveaux emplois mais il n'envisage une diminution des horaires de travail proprement dits que si elle ne provoque pas d'accroissement des coûts de production.

Le président du TUC (Trade Union Congress), la confédération des syndicats qui compte quelque treize millions de membres, M. David Basnett, a affirmé que la nouvelle limitation des salaires *« pourrait bien créer des problèmes inutiles et se révéler contre-productive »*. Le leader du syndicat des boulangers, M. Sam Maddox, a rejeté l'idée des 5 %. *« Il n'en est pas question »*, a-t-il dit. Et le leader du syndicat des cheminots, traditionnellement l'un des plus modéré, M. Rey Buxton, a fait part de sa « déception » et a demandé au gouvernement de réexaminer tout de suite sa politique.

De l'autre côté de la barrière, le Livre blanc a été plus favorablement accueilli. Deux heures après l'annonce des mesures, le Stock Exchange, déprimé depuis le début de la semaine, avait gagné huit points. La confédération du patronat, la C.B.I., s'est bornée à critiquer, pour la forme, la prolongation du contrôle des dividendes. Le porte-parole conservateur, Sir Geoffrey Howe, en a loué *« le réalisme, la modération et le sens des responsabilités »* avant d'en déplorer le *« manque de souplesse »* et de critiquer le maintien du système de sanction pour le secteur privé.

Pour les commentateurs politiques, ce Livre blanc correspond, outre ses objectifs économiques avoués, à d'évidentes arrière-pensées électorales. Il est fait pour séduire autant que possible la partie modérée et moderniste de l'électorat conservateur qui avait autrefois apporté son soutien à M. Edward Heath et qui hésite à accorder sa confiance à Mme Margaret Thatcher.

Pour ces électeurs-là, la prolongation — si jamais le Parlement l'accepte — du contrôle des dividendes n'apparaîtrait que comme un défaut mineur, alors qu'ils apprécieront le sérieux du programme travailliste, la claire volonté d'abattre l'inflation, de restaurer la productivité et l'aggravation de la pression qu'il fait peser sur les syndicats.

Pour ce qui est de ces derniers, MM. Callaghan et Healey ont fait un pari : malgré leur « grogne », au demeurant compréhensible, ils rallieront le moment venu, comme ils l'ont toujours fait, les rangs travaillistes. Ce n'est pas aux électeurs du Labour que le Livre blanc cherche à plaire, mais à une partie non négligeable de ceux du parti conservateur.

(Intérim.)

Union soviétique

● *Le procès de Mme Maria Slepak*, épouse du militant de l'émigration juive, Vladimir Slepak, aura lieu le 26 juillet. Mme Slepak, qui attend comme son mari, depuis plus de huit ans, l'autorisation d'émigrer, avait été arrêtée le 1er juin et mise en liberté provisoire le 3, après avoir, avec son époux, tendu de son balcon une banderole proclamant : « Laissez-nous rejoindre notre fils en Israël. » — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

Iran

TÉHÉRAN VEUT ACHETER SOIXANTE-DIX AVIONS F-14 SUPPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS-UNIS

Le chah d'Iran a informé Washington qu'il désirait passer une nouvelle commande de soixante-dix avions militaires F-14, pour une valeur de 2 milliards de dollars ; le chah avait déjà commandé quatre-vingts avions F-14 précédemment, et les derniers de ces appareils doivent être livrés ces jours-ci, a indiqué le *Washington Post* le 21 juillet.

Officiellement, précise le journal, la nouvelle commande a été confirmée mais retenue pour examen par les services du département d'Etat, qui craignent que le plafond de 8,6 milliards de dollars imposé par le président Carter pour les ventes d'armes à des pays n'appartenant pas à l'OTAN pendant l'année fiscale 1978 ne soit dépassé. Les commandes d'armes passées jusqu'à maintenant par de tels pays atteignent déjà 4,3 milliards de dollars.

● *M. Cyrus Vance* se rendra, le 3 août prochain, en Egypte, première étape d'un voyage au Proche-Orient, qui le conduira également en Jordanie, en Arabie Saoudite et en Israël, a-t-on indiqué de source bien informée, vendredi 21 juillet, au Caire. — *(Reuter.)*

ASIE

Malaisie

Kuala-Lumpur souhaite une coopération internationale pour faire face à l'afflux des réfugiés indochinois

Kuala-Lumpur *(Reuter)*. — La Malaisie va-t-elle être contrainte de fermer sa porte aux réfugiés du Vietnam, qui continuent d'arriver tous les mois chez elle par bateau ?

Selon M. Sampatkumar, le représentant régional en Malaisie du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.), il y a eu une forte augmentation du nombre des réfugiés qui ont atteint la côte orientale de la Malaisie au cours des trois derniers mois. *« Rien n'indique que cet afflux va diminuer, au moins dans les semaines à venir*, dit-il. *Notre seul espoir réside dans une accélération du programme de réinstallation des réfugiés. »*

M. Sampatkumar pense que la plupart de ces réfugiés iront probablement aux Etats-Unis et en Australie. *« Mais d'autres pays devraient accueillir chez eux au moins un certain nombre de réfugiés en signe de bonne volonté »*, poursuit le représentant du H.C.R. Il fait allusion d'une façon générale aux pays européens, à l'exception de la France, qui, en ce qui la concerne, accueille plus d'un millier de réfugiés indochinois par mois.

Le gouvernement de Kuala-Lumpur a déjà clairement indiqué aux Nations unies que le jour où le problème des réfugiés deviendrait « insurmontable » il serait contraint de prendre des « mesures énergiques ».

Entre 2 600 et 2 700 réfugiés sont arrivés en Malaisie en juin. Il y en avait eu 3 307 en mai et 3 485 le mois précédent. La moyenne mensuelle des arrivées pendant le premier semestre de cette année est d'environ 2 200, alors qu'elle avait été l'an dernier d'un millier.

Le représentant de l'H.C.R. précise qu'il y a actuellement une douzaine de milliers de réfugiés vietnamiens — arrivés par la mer — dans des camps mis en place le long de la côte orientale de la Malaisie. Leur nombre ne cesse d'augmenter du fait que le taux de réinstallation des réfugiés dans d'autres pays ne suit pas le rythme de leur accroissement, et cela malgré de récentes décisions des Etats-Unis et de l'Australie d'en accepter davantage.

Environ 1 200 de ces réfugiés ont trouvé un pays d'accueil au mois de mai, et 1 700 au mois de juin (la plupart aux Etats-Unis et en Australie). Mas ces chiffres sont encore insuffisants, dit M. Sampatkumar. Le gouvernement américain a annoncé qu'il accepterait un contingent de 25 000 réfugiés indochinois tous les ans. De son côté, l'Australie a fait savoir qu'elle pourrait en accueillir 9 000 au cours des douze mois à partir du 1er juillet.

Mais ces programmes ont été élaborés sur la base du nombre de réfugiés au cours de l'an dernier. Ils ne tiennent pas compte de la forte augmentation des arrivées au cours des trois derniers mois.

Chine

UN POÈME HOSTILE A M. HUA KUO-FENG « Quand vient le froid, les fleurs fanent... »

Tokyo (A.F.P.) — Plusieurs copies dactylographiées d'un poème attaquant le président Hua Kuo-feng et M. Yeh Chien-ying, vice-président, du parti communiste chinois, ont été clandestinement distribuées dans un institut d'enseignement de langues étrangères à Pékin, rapporte l'agence japonaise Kyodo.

Dans une dépêche datée de la capitale chinoise, elle ajoute que ce poème a sans doute été écrit et distribué par des étudiants de l'institut, favorables au vice-président Teng Hsiao-ping. Selon Kyodo, l'institut serait une base des partisans de M. Teng, et ce poème refléterait la rivalité entre celui-ci et MM. Hua et Yeh Chien-ying. Ce poème constitue la première attaque publique contre ces deux personnalités.

L'agence, qui cite des sources dignes de foi à Pékin, précise que le poème est intitulé « Ode à une fleur et à une feuille », métaphores pour désigner le président Hua et le vice-président Yeh. Le caractère chinois « hua » signifie en effet également fleur, et le caractère « yeh », feuille.

Toujours selon l'agence, il est dit dans le poème que ni les fleurs ni les feuilles ne vivent très longtemps : « Quand il fait chaud, la végétation fleurit et les feuilles poussent. Quand vient le froid, les fleurs fanent et les feuilles tombent. Les moineaux ne pourront jamais rivaliser avec un phénix. » Selon les mêmes sources de Pékin, le phénix représenterait M. Teng. Les autorités de l'institut ont saisi le poème et recherchent ses auteurs, ajoute Kyodo.

A travers le monde

Chili

● LE GENERAL GUSTAVO LEIGH, commandant en chef de l'armée de l'air et membre de la junte militaire chilienne, a déclaré, le vendredi 21 juillet que le conseil des ministres était un *« organisme juridiquement inexistant »*. Il avait déjà récemment affirmé au journal italien *Corriere della Sera* sa préférence pour un *« itinéraire politique »* qui mènerait le pays à une normalité institutionnelle dans les cinq prochaines années. Le gouvernement présidé par le général Pinochet avait alors qualifié d'incompréhensible la position du général Leigh. — *(A.F.P.)*

Turquie

● PLUS DE CINQUANTE PERSONNES ont été blessées vendredi 21 juillet à Isparta, au sud-ouest d'Ankara, au cours d'un affrontement entre militants de gauche et de droite. Les incidents ont éclaté lorsque des fidèles, sortant de la mosquée, ont attaqué un groupe de manifestants qui protestaient contre le meurtre d'un étudiant de gauche par des extrémistes de droite.

société

AU 8 DE LA RUE PAPILLON (9e)

« La poubelle, c'était la cour »

Un escalier sans rampe, des *appartements désertés et le souvenir* d'une odeur de décharge publique, le tout derrière la *façade anodine — grise, propre* et triste — d'un immeuble situé au 8, rue Papillon, à Paris-9e. *Un immeuble qui est loin d'être* inoccupé. Au troisième étage, entre autres, après quelques détours *dans des couloirs qui ont* dû être bleus, puis gris ou blancs, on ne sait plus, on entre dans un appartement bien aménagé, accueillant : celui d'une des rares copropriétaires qui n'aient pas abandonné les lieux. *« Il y avait ici une cinquantaine de copropriétaires,* explique-t-elle ; *certains sont morts, d'autres ont disparu, et, peu à peu, l'immeuble a commencé à se dégrader. »*

« Se dégrader » est presque un euphémisme. *« La poubelle, c'était la cour »*, dit un locataire qui n'habite là que depuis un an, mais qui, excédé, a été à l'origine du déblaiement de la cour dans la *nuit* du jeudi 20 au vendredi 21 juillet. *« Depuis cinq ans, les gens balançaient leurs affaires par la fenêtre : matelas, sommiers, réfrigérateurs, vieux radiateurs, postes de télévision, ordures ménagères. »* Les détritus atteignaient la hauteur du premier étage. Le locataire du *rez-de-chaussée, qui ne pouvait* plus ouvrir ses fenêtres, avait été obligé de quitter les lieux. *Après le « nettoyage »*, vendredi matin, 50 mètres cubes d'immondices empêchaient toute circula*tion dans la rue Papillon.*

Il a fallu trois bennes pour *tout évacuer*, indique un locataire qui a participé à l'opération ; *on* aurait dû le faire plus tôt, puis*qu'il faut tout faire soi-même avant qu'on accepte de vous écouter. »*

Dans l'après-midi de vendredi, *de la mairie on a téléphoné pour* dire que, ce samedi 22 juillet, *« les ordures qui restent dans l'immeuble seraient déblayées »*. Un des quatre officiers municipaux du neuvième arrondisse*ment est venu sur place.* Au hasard d'un arrêt dans un appartement habité, où se tenait avec lui une réunion informelle, on pouvait l'entendre tenter de calmer la colère de certains et rassurer les autres.

Au 8 de la rue Papillon, le facteur ne vient plus depuis cinq ans. Des *« saboteurs » — « payés par un promoteur »* ? se demande quelqu'un — ont successivement coulé du ciment dans le trou des toilettes, sectionné à plusieurs reprises les fils électriques de la cage d'escalier. *« Ils ont même un jour coupé les tuyaux d'eau,* raconte une jeune femme, *et j'ai dû aller fermer l'eau avec un parapluie, ça éclaboussait partout. »*

Voilà quelques jours, la compagnie des eaux avait officiellement décidé de couper l'eau. *« Et c'est à cause de cela,* dit Jean, *qu'on a enfin pu décider les habitants de l'immeuble à se remuer. Autrement, rien à faire. De plus, les copropriétaires ne sont pas solidaires. Ceux qui n'habitent pas là s'en fichent. Ils voudraient bien, au contraire, récupérer de l'argent et ne plus entendre parler de cet endroit. Souvent, ils n'ont plus de locataires, ou bien ceux-ci ne paient plus depuis longtemps. »*

Selon deux gardiens de la paix, qui gardaient la porte, *« on parle de cette maison-là parce que les gens viennent de faire une action. Mais elle n'est pas la seule à être ainsi. Dans le 9e, plus d'une cour sert de poubelle. Et que dire des personnes âgées, coincées dans leur appartement, qui y meurent et qu'on laisse pourrir ? On n'en finirait pas de vous raconter des histoires semblables. »* Jusqu'à maintenant, les services sociaux de la mairie se disent impuissants. L'immeuble était considéré comme insalubre, en état de péril. Mais avant de pouvoir l'évacuer il était obligatoire de prévenir tous les copropriétaires et de leur laisser le temps de se reloger.

De plus, certains n'ont pas envie de partir. *« Je paie depuis quinze ans,* explique Anne, très en colère. *Je veux rester, et cet immeuble pouvait être retapé. »* Mais où prendre les fonds nécessaires aux multiples réparations ? Il n'y a plus d'argent, et, depuis un an et demi, le syndic, M. André Guerre, n'a plus organisé de réunion de copropriétaires. *« Je ne sais plus quoi faire,* avoue l'une d'entre eux. *Je veux me battre, mais dans le respect de la légalité. Si on ne s'occupe pas de nous maintenant que les gens sont mobilisés, j'ai peur que ça dégénère. »* Elle ne se sent plus protégée par rien. Il lui semble que, copropriétaire, la loi la défavorise, que personne ne l'aidera à se reloger et qu'après avoir vécu pendant cinq ans *« près d'une poubelle »*, après avoir *« subi tout ça »*, de peur de se retrouver à la rue, elle va effectivement s'y retrouver seule avec son enfant.

JOSYANE SAVIGNEAU.

JUSTICE

A LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT

De lourdes peines réclamées contre les autonomistes bretons

Long, très long réquisitoire de près de deux heures trente de *M. Jacques Colette*, avocat général à la Cour de sûreté de l'État, dans le procès des quatorze autonomistes bretons. Après un fastidieux exposé des faits (treize exposés, cinq vols d'explosifs dans des carrières, détention et transport d'explosifs, d'armes et munitions et reconstitution de ligue dissoute), M. Colette s'en est pris à *« ces renégats de la France, à cette poignée de minoritaires dont la seule existence »* est légitimée *« par les bombes qu'ils font exploser »*.

« Des insensés », a-t-il ajouté, qui veulent une Bretagne détachée de la France et qui *« refusent de lui donner un seul sou : les fossoyeurs de la France »*. Faisant référence à sa Lorraine natale aux prises avec la crise de la sidérurgie, l'avocat général s'est attaché à démontrer que les *problèmes qu'évoquent les séparatistes* ne sont pas spécifiques à leur région et qu'une Bretagne indépendante n'est pas viable. *« La France a besoin de la Bretagne et la Bretagne a besoin de la France. Unité-solidarité, voilà les mots d'ordre exaltants de l'avenir, c'est là la voix de la raison »*, s'est exclamé M. Colette. Sourires des accusés. *« Vous ricanerez moins tout à l'heure »*, répond l'avocat général.

Philosophie dépassée, naïveté, le fossé semble en tout cas profond entre les motivations des inculpés et les condamnations sans nuance de l'accusation. Pour 7 030 000 francs de dégâts dont plus de 5 millions pour le seul attentat contre le palais de justice de Saint-Brieuc, dont l'auteur n'est pas officiellement connu puisque la culpabilité de M. René Kerhousse n'a pas été prouvée, les sanctions demandées sont lourdes, voire très lourdes. Lors des précédentes affaires d'attentats commis par des autonomistes et soumises à la Cour de sûreté de l'État, les condamnations réclamées ont rarement été aussi sévères. Pour Edmond Simeoni, après l'affaire d'Aléria, qui a causé la mort de deux policiers, l'accusation avait requis cinq ans de réclusion criminelle : l'accusé avait été condamné à cinq ans d'emprisonnement dont deux avec sursis.

Contre ces *« gamins attardés »*, comme il les a lui-même qualifiés, M. Jacques Colette a réclamé, afin qu' *« ils puissent réaliser des propre révolution et devenir des hommes »*, vingt ans de détention criminelle pour M. Serge Rojinsky, quinze ans pour M. Jean-Paul Daniel et M. Jean-Marie Villeneuve, douze ans pour M. Patrick Keltz, neuf ans pour MM. Georges Jouin et Jacques Bernard, et huit ans pour M. Jean-Michel Guillanton, tous *« poseurs de bombes »*. Pour les autres, l'avocat général a requis quatre années de la même peine dont trois avec sursis pour M. Jean-Marie Salomon, trente mois avec sursis pour Mme Michèle Lucas, *un an avec sursis pour M. Michel* Pinc, et huit à dix mois avec sursis pour Mmes Suzanne Daniel, Marie-Aline Villeneuve et Christiane Pinc. En ce qui concerne M. René Kerhousse, contre lequel on ne dispose *« d'aucun indice matériel suffisant, les charges étant subjectives et d'ordre appréciatif »*, l'avocat général s'en est remis à la sagesse de la Cour qui, si elle estime la culpabilité établie, le condamnera à une peine *« en harmonie avec les autres peines proposées »*.

« Ce n'est pas un verdict de vengeance que je vous demande, a conclu M. Colette, *mais vous devez frapper haut et fort, si vous voulez créer un impact qui ouvre les yeux de ces jeunes gens toujours clos sur la réalité du monde. »*

Lourd réquisitoire contre lequel s'est élevé Me Yann Choucq, car *« il est de nature à provoquer les bombes »*. Le premier avocat de la défense a dénoncé *« cette apologie de l'impérialisme »* contre ceux à qui *« on impose le silence »*. *« Vous voulez un exemple pour faire taire, un sacrifice rituel à la France éternelle, un sacrifice qui se mue en abattoir »*, a-t-il lancé à M. Colette. *« Leurs bombes sont une parole, un cri. Ce que vous leur reprochez, c'est d'être Bretons, c'est de le dire et d'en être fiers à un moment où l'époque est bonne et où les temps sont chauds, pour leur faire porter l'attentat de Versailles. »*

Les plaidoiries se poursuivront lundi 24 juillet avec les huit autres avocats de la défense, dont trois avocats étrangers.

MICHEL BOLE-RICHARD.

ATTENTAT CONTRE LA GENDARMERIE DE BANNALEC

Une bombe, dont la nature n'a pas été précisée, a explosé ce samedi *matin 22 juillet*, vers trois heures, à la gendarmerie de Bannalec (Sud-Finistère), 86, rue de la gare. L'engin avait été déposé sur le rebord de la fenêtre située au rez-de-chaussée d'un logement occupé par une famille de gendarme.

Le fils âgé de dix-sept ans, du commandant de brigade, dormait dans la chambre et *a été légèrement* blessé. Un bébé de trois ans a été traumatisé par la déflagration. Deux appartements ont été sérieusement endommagés et les vitres alentour ont volé en éclats.

Cet attentat, le vingt-quatrième *depuis le début de l'année en* Bretagne, est le premier depuis les arrestations qui ont suivi celui de Versailles. Il n'a pas encore été revendiqué.

DÉFENSE

DANS UNE INTERVIEW A « ARMÉE D'AUJOURD'HUI »

Le colonel Erulin : à Kolwezi, nous avons rencontré de nombreuses difficultés d'ordre matériel

« Il y a eu de nombreuses difficultés d'ordre matériel du début à la fin de notre mission », déclare au mensuel *Armées d'aujourd'hui*, du ministère de la défense, le colonel Philippe Erulin, qui a sauté, le 19 mai dernier, sur Kolwezi (Zaïre) à la tête du 2e Régiment étranger de parachutistes.

« La première difficulté rencontrée fut d'acheminer avec des moyens juste suffisants un régiment au complet, personnel et matériel, vers la base de Solenzara, à plus de cinq heures de route de Calvi. Ceci a contraint, dès le départ, à entamer une course contre la montre », précise le colonel Erulin.

« Le deuxième problème nous fut posé par les avions civils affrétés ; nous sommes habitués aux normes des équipages et des appareils militaires. Or, les avions civils sont arrivés avec un décalage horaire sensible et nous ont offert une capacité nettement différente de celle que nous escomptions ; d'où l'obligation pour moi de modifier complètement mon plan d'enlèvement juste avant d'embarquer pour le Zaïre.

» Arrivé à Kinshasa avec le premier DC8 vers 23 heures, j'apprenais que nous serions engagés dès notre arrivée. La première vague devait décoller de Kinshasa dès 7 heures du matin, l'autre vers 12 heures. C'est en fonction de ces données que j'avais monté mon action dans la nuit.

» Or, non seulement les DC8 arrivaient avec plusieurs heures de retard, mais ils se présentaient dans un ordre différent. Tout ceci a fait que j'ai dû repenser complètement mon problème en fonction des éléments dont je pouvais effectivement disposer le 19 en début de matinée. J'avais prévu ainsi une première vague composée de mon P.C., de mes appuis et de deux compagnies de combat, je me suis retrouvé quasiment sans P.C., avec trois compagnies, sans aucun appui et sans aucun soutien. Il a fallu en quelque sorte rebâtir une opération.

« Également à l'aéroport de Kinshasa, nous avons dû surmonter deux difficultés d'ordre technique et aéroporté : la première, pas encore trop grave, nous a trouvés face à des parachutes américains que nous ne connaissions pas et qui, en outre, ne disposaient pas de système de liaison adapté à nos gaines..., d'où un bricolage bien français, de dernière heure, efficace cependant, puisque nous n'avons eu aucune charge qui se soit délestée au cours du largage.

» La deuxième fut provoquée par les appareils mis à ma disposition pour sauter sur Kolwezi. Je devais disposer initialement de cinq C-130 et de deux C-160 pour l'opération. Or à la suite de pannes successives au moment du décollage, je ne disposais plus que de quatre C-130 et d'un seul C-160. Il m'a donc fallu répartir dans les appareils restants, la bagatelle de cent vingt-cinq parachutistes supplémentaires. Nous étions donc par avion de quatre-vingts à quatre-vingt-cinq hommes et gaines au lieu des soixante-quatre prévus... Il y avait de quoi faire frémir les parachutistes les plus chevronnés : entassement, inspection impossible avant le saut. Si nous nous en sommes sortis, cela est dû sans aucun doute à l'entraînement intensif de mes légionnaires et de mes cadres », conclut le colonel Erulin.

★ *Armées d'aujourd'hui*, juillet-août 1978, nº 32, 6 F, 19, boulevard Latour-Maubourg, 75326 Paris Cedex 07.

M. BARRE PRÉSIDE LES CÉRÉMONIES ANNUELLES DE SAINT-CYR

M. Raymond Barre préside, dimanche 23 juillet, les cérémonies nocturnes du triomphe aux écoles militaires de Saint-Cyr-Coëtquidan (Morbihan), en présence de M. Yvon Bourges, ministre de la défense et du général Lagarde, chef d'état-major de l'armée de terre.

Près de cinq cents élèves de l'École spéciale militaire (E.S.M.-Saint-Cyr), de l'École militaire interarmes (E.M.I.A.) et de l'École militaire du corps technique et administratif (E.M.C.T.A.) participent à cette cérémonie traditionnelle au cours de laquelle les élèves des promotions « Capitaine-Gérard-de-Cathelineau » (E.S.M.), « Lieutenant-Robert-Chezeau » (E.M.I.A.) et « Louvois » (E.M.C.T.A.) recevront les insignes de leur grade de sous-lieutenant. M. Barre assistera également au baptême de la promotion « Maréchal-Duvont » de l'École de Saint-Cyr.

La journée commencera par une opération « portes ouvertes », poursuivie l'après-midi par un défilé de musiques militaires, des parades à pied et à cheval et par le triomphe de la promotion « Capitaine-Gérard-de-Cathelineau ».

[Nouvellement intégrée dans l'ensemble de Saint-Cyr-Coëtquidan, l'École militaire du corps technique et administratif a été créée en août 1977 et elle recrute des élèves masculins et féminins par la voie d'un concours ouvert aux titulaires d'un diplôme de fin d'études de premier cycle de l'enseignement supérieur ou à des sous-officiers de carrière.]

ÉDUCATION

PRIVÉE DE FONDS PAR LE MINISTÈRE DU TRAVAIL

L'association pour l'enseignement des étrangers sera dissoute le 28 juillet

Une centaine d'enseignants, de travailleurs immigrés et d'élus de la région parisienne ont manifesté, le 20 juillet, devant le siège du Fonds d'action sociale (FAS), à la tour de Paris-Lyon (12e), pour protester contre le refus du conseil d'administration de cet organisme de voter un nouveau budget à l'Association pour l'enseignement des étrangers (A.E.E.). Ce refus de financement obligera l'association, régie par la loi de 1901, à prononcer elle-même sa dissolution lors de sa prochaine assemblée générale, le 28 juillet 1978.

Après plusieurs années difficiles, c'est donc la fin d'une association qui assurait à elle seule la moitié des actions de *formation entreprises en faveur* de la main-d'œuvre immigrée en France. Ses neuf cent trente enseignants — dont quelque cinq cents vacataires — assuraient jusqu'à présent la formation de plus de vingt mille travailleurs *immigrés, dont de nombreux* chômeurs.

Financée presque exclusivement par le FAS, organe du ministère du travail, l'A.E.E. a été accusée à plusieurs reprises de « gaspillage ». Dans une note adressée le 10 juillet dernier au directeur du FAS, le directeur de la population et des migrations, M. Pierre Fournier (qui est également vice-président du conseil d'administration du FAS) signalait les *« rémunérations anormalement élevées »* versées *« pour des charges d'heures de formation réduites »* et précisait qu' *« il ne faut plus satisfaire la boulimie audio-visuelle de certains formateurs, pas davantage la fringale offset et photocopiante de quelques chefs de département formation »*.

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., ainsi que les porte-parole des partis communiste et socialiste, ont vigoureusement protesté contre ces accusations. Les enseignants font valoir que leurs *« rémunérations anormalement élevées »* sont de l'ordre de 4 000 francs par mois pour quarante heures par semaine (dont seize heures d'enseignement) pour les permanents et seulement de 3 200 francs (sur neuf mois) pour les vacataires. *« On nous demande de faire vingt-deux heures d'enseignement par semaine au lieu de seize, comme si nous ne faisions rien le reste du temps*, explique un permanent. *Mais si l'on tient compte de toutes nos tâches d'animation et de contacts avec les entreprises, les municipalités, les ASSEDIC, etc., cela fait largement plus de quarante heures hebdomadaires. »*

M. Pierre Fournier, pour qui la dissolution de l'A.E.E. *« va créer une situation propice à une restructuration et à un assainissement de l'ensemble du secteur de la formation »*, affirme que le ministre de l'éducation, M. Christian Beullac, s'est engagé à prendre en charge *« dès la prochaine rentrée »* une partie des enseignements assurés jusqu'à présent par l'A.E.E. Mais nul, pour l'instant, ne peut dire ce qu'il adviendra de l'autre partie...

NOMINATIONS AU CABINET DU MINISTRE DES UNIVERSITÉS

La nomination de MM. Michel Boiron et Raymond Prost comme chargés de mission au cabinet *de Mme Alice Saunier-Seïté*, ministre des universités, est publiée au *Bulletin officiel de l'éducation* du 20 juillet. Après le départ de MM. Daniel Laurent, nommé vice-chancelier des universités de Paris, et Gabriel Dutreix, devenu conseiller technique au cabinet de M. Maurice Papon, ministre du budget (*le Monde* daté 2-3 juillet) le cabinet de Mme Alice Saunier-Seïté est ainsi composé : directeur de cabinet, M. Pierre Tabatoni ; chef de cabinet, M. Marcel Smetz ; chargé de mission, MM. Paul-François Bursaux, Michel Boiron et Raymond Prost.

[Né le 2 janvier 1925 à Paris, M. Michel Boiron est professeur *titulaire d'hématologie à l'université* de Paris-VII.]

[M. Raymond Prost, né le 28 octobre 1928 à Arbois (Jura), est inspecteur de l'administration de l'éducation nationale. Il était conseiller technique au cabinet de Mme Saunier-Seïté depuis le 12 janvier dernier.]

Les universités de la région parisienne où l'on peut encore s'inscrire

Il est encore possible de s'inscrire dans des unités d'enseignement et de recherche (U.E.R.) de certaines universités de la région parisienne. Trois établissements : Paris-III Censier, Paris-XII Créteil, Paris-XIII Villetaneuse *n'ont* fermé aucun de leurs départements. Samedi 22 juillet, selon les renseignements donnés par les universités elles-mêmes, et par les répondeurs téléphoniques du rectorat, les établissements suivants recevraient encore les *inscriptions* des nouveaux étudiants :

● FORMATIONS JURIDIQUES ET ÉCONOMIQUES
— Droit : V, X, XII et XIII ;
— Sciences économiques : II, X, XII et XIII ;
— Administration économique et sociale : VIII, X, XII et XIII.
★ Renseignements. Tél. : 325-51-91.

● FORMATIONS LITTÉRAIRES
1) Lettres et civilisations étrangères :
— Allemand : III, VIII, X, XII et XIII ;
— Anglais : III, VII, VIII, X, XII et XIII ;
— Arabe : III et VIII ;
— Espagnol : III, VIII, X et XIII ;
— Italien : III, IV, VIII et X ;
— *Portugais : III, IV* et VIII ;
— Russe : IV, VIII et X.
★ Renseignements. Tél. : 325-52-33.
2) Lettres étrangères appliquées :
— Allemand : III, VII, VIII, X et XII ;
— Anglais : III, VII, VIII, X et XII ;
— Espagnol : III, VIII et X
— Russe : III et VIII ;
— Italien : X.
★ Renseignements. Tél. : 325-52-33.
3) Lettres et arts :
— Lettres : III, VII, VIII, X, XII et XIII ;
— *Arts plastiques : I et VIII* ;
— Musique : VIII ;
— Histoire des arts : I et X ;
— Philosophie : X et XII ;
— Sociologie : VIII et X ;
— Psychologie : VIII, X et XIII ;
— Histoire : VIII, X, XII et XIII ;
— Géographie : IV, VII, VIII, X, XII et XIII.
★ Renseignements. Tél. : 325-52-01.

● *FORMATIONS SCIENTIFIQUES*
— Sciences et structures de la matière : VI, VII et XIII ;
— Sciences de la nature et de la vie : XII et XIII ;
— Mathématiques appliquées et sciences sociales : VII, VIII, IX, X et XIII.
★ Renseignements. Tél. : 325-56-04.

ADMISSION AUX AGRÉGATIONS

● PHILOSOPHIE

Mmes, Mlles et MM. Gérard Barthoux (35e ex aequo) ; Marie-Anne Bernard et Biarnais (17e ex aequo) ; Nicole Bit (24e ex aequo) ; Bouchilloux (24e ex aequo) ; Brougère (13e) ; Burnet (20e ex aequo) ; Monique Canto (8e) ; Hervé Caudron (18e) ; Chodron de Courcel (5e ex aequo) ; Crespo (28e) ; Dauvois (14e) ; Diagne (29e bis (*) ; Douchin (35 ex aequo) ; Echelard (32e ex aequo) ; Falga (22e ex aequo) ; Giscion (32e ex aequo) ; Haas (5e ex aequo) ; Éliane-Chantal Martin (15e) ; Claude Ménard (22e ex aequo) ; Penisson (3e) ; Perge (37e ex aequo) ; Pierre Petit (19e) ; Philippon (9e ex aequo) ; Jean-Paul Pin (29e ex aequo) ; Pinchard (37e ex aequo) ; Pottrain (29e ex aequo) ; Reifenrath (9e ex aequo) ; Joël Roman (7e) ; Saadoun (24e ex aequo) ; Paule Sabatier (32e ex aequo) ; Secret (24e ex aequo) ; François Sicard (4e) ; Soubbotnik (20e ex aequo) ; Tassin (12e) ; Patrick Thierry (29e ex aequo) ; Vignoles (11e) ; Vuillerme (2e) ; Winckler (1er).

(*) Sans attribution de poste, car de nationalité étrangère.

LES ÉDITIONS GRÜND DEVRONT VERSER 300 000 FRANCS DE DOMMAGES ET INTÉRÊTS

La première chambre de la *cour d'appel de Paris* vient de rendre deux arrêts condamnant les éditions Gründ à verser 300 000 F de dommages et intérêts à la famille d'Henri Lengellé — dont les études historiques et artistiques faisaient autorité pour ce qui concerne les étains, les horloges, les pendules, les montres, les ivoires, etc. — pour contrefaçon de deux *ouvrages* publiés par celles-ci sur les pendules et les étains anciens. Ces deux livres, publiés par les éditions Gründ en 1968 et 1974, devront être détruits.

La famille d'Henri Lengellé *avait assigné* les éditions Gründ devant le tribunal civil de Paris en *« contrefaçon littéraire et concurrence déloyale »*, après avoir obtenu la saisie directe des deux ouvrages, *les Etains* et *Montres et Horloges* (*le Monde* du 5 mai 1976). Le tribunal avait considéré que la démonstration faite par M. Maurice Lengellé, fils d'Henri Lengellé, *pour prouver la* contrefaçon, était probante pour ce qui concernait *les Etains*, mais irrecevable pour *Montres et Horloges*. La cour d'appel a donné tort aux éditions Gründ pour les deux affaires.

● *Une quinzaine d'étudiants turcs* ont entamé, le 20 juillet, *une grève de la faim* pour obtenir la libération de M. Omer Oguz, secrétaire général de l'Union des étudiants turcs de France (U.E.T.F.). Au cours d'une conférence de presse, le 21 juillet, les porte-parole des grévistes de la faim ont indiqué que M. Oguz a été condamné le 24 juin, au cours d'une audience de flagrant délit, à un mois de prison ferme pour port d'une chaîne antivol après avoir été arrêté à la suite d'une plainte des membres d' *« un commando turc d'extrême droite »* qui avait attaqué les locaux de l'U.E.T.F.

● *M. Célestin Girbal*, âgé de cinquante-trois ans, a cessé la grève de la faim qu'il avait commencée le 29 mai, à Limoges, dans le foyer qui l'hébergeait et qu'il avait poursuivie au centre hospitalier de Limoges où il avait été admis le 14 juin (*le Monde* daté 18-19 juin). Après dix-huit ans et neuf mois de détention dans les prisons centrales, M. Girbal a été mis en liberté conditionnelle. Il a cessé de s'alimenter pour obtenir la révision d'un procès à l'issue duquel il avait été condamné en 1960 par la cour d'assises du Cantal aux travaux forcés à perpétuité pour un double meurtre dont il s'est prétendu ensuite innocent. Ses demandes de révision, adressées au ministre de la justice étaient restées jusque-là sans réponse. Au cours de sa grève de la faim, divers groupements se sont intéressés à lui et un avocat de Limoges, Me Pauliat-Defaye, va examiner son dossier afin de déterminer les chances d'une révision du procès. — *(Corresp.)*

Le Monde aujo…

LA VIE AUX CHAM…

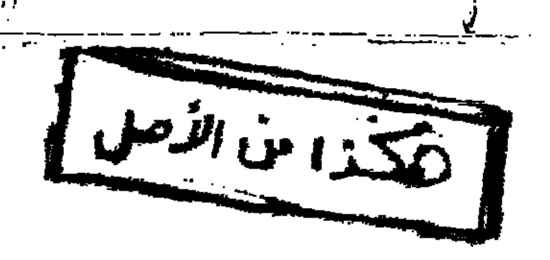
La parole est d'argent

MARIE-LOUISE AUDIBERTI.

Au fil de la sem…

Des enfants pourquoi ?

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ





Le Monde aujourd'hui

MÉTRO

La parole est d'argent

DANS le métro, une femme entre deux âges, chapeau, lunettes, pérore : « *Dieu, vous l'avez compris, il en a assez. Sa patience est à bout. Il a essayé de sauver tout le monde, mais les gens ne veulent pas comprendre. Eh bien ! c'est fini. On ne veut pas voir la lumière, on se bouche les yeux, tant pis. Dieu, il ne va pas attendre éternellement. Les gens continuent à être mauvais. On a beau leur dire, rien à faire. Il les laissera tomber. Dans le ruisseau.* »

Quand la rame s'arrête aux stations dans un long chuintement, le discours de la dame prend toute son ampleur. En face d'elle, directement sur sa trajectoire, un jeune homme baisse la tête, penaud, mais ne la détourne pas. Il laisse se déverser sur lui l'impatience de Dieu. Il est un peu étriqué. Sera-t-il de force à lutter là où tant d'autres se laissent circonvenir par le Malin ?

Moi j'écoute, intriguée, cette dame qui est dans les petits papiers de Dieu. Il faut réagir, c'est vrai. En finir avec la médiocrité, la voracité, la violence, sinon ce sera toujours le même bourbier. Sur le quai, la dame parle encore. Le jeune homme a filé. Les gens vont à leurs affaires, médiocres, voraces, violents, bousculant la dame qui dit toujours que Dieu en a assez d'eux. Si on continue, vraiment, Il va se mettre en colère.

Je suis un moment la dame. Bientôt, c'est elle qui me suit et me poursuit dans les escaliers du métro. Il faut me convaincre moi, l'incrédule, pêcheresse sûrement, de me tourner enfin vers le Bien. Je prends peur quand elle veut me bénir, sur le trottoir au milieu de la foule.

Puis elle tire de son grand sac une liasse de journaux. Là je comprends tout. Ça ne coûte que 3 francs. Cette éloquence si persuasive, cette éloquence pénétrée, c'était donc pour en arriver là ! J'achète le journal pour m'en débarrasser aussitôt. J'aurais voulu qu'elle ne vende rien. Que dans ce monde où tout se paie cher, surtout nos erreurs, la Parole, même égarée, soit d'or et non d'argent.

MARIE-LOUISE AUDIBERTI.

LA VIE AUX CHAMPS

Un jeune blaireau

par JEAN TAILLEMAGRE

HENRI BEGOUEN l'aperçut au pied d'un hêtre, dormant sur des mousses. Se faufilant entre les branches serrées et droites amplement feuillues du « fayard », une traînée de lumière effleurait la fourrure isabelle et grise de l'animal.

D'un geste, l'homme arrêta les enfants, fils et neveux, qui l'accompagnaient, puis, leur faisant un nouveau signe, les invita à s'approcher silencieusement. Ils entouraient maintenant la bête courtaude, trapue, à la tête petite et plate, à la queue réduite, au museau court légèrement retroussé. Ses oreilles arrondies se distinguaient à peine sous des poils longs et rudes. Au bas des pattes brèves mais fortes, cinq doigts engagés dans la peau, et de cette gaine charnue sortaient de longues griffes épaisses.

Les jeunes s'étonnèrent; l'un d'eux, un citadin, questionna à voix basse :

« *C'est un ourson ?*

— *Non, un jeune blaireau*, répondit son oncle.

— *Comment le savez-vous ?*

— *Il n'a pas encore son pelage d'adulte noir au ventre, aux pattes, à l'intérieur des cuisses, blanchâtre aux fesses, gris roux sur le reste du corps, sauf à la tête, où il porte une drôle de coiffure de demi-deuil, faite de deux raies partant du museau qui rejoignent l'oreille encerclant l'œil au passage et de bandes blanches, l'une allant des moustaches jusqu'au cou, l'autre s'élargissant au milieu de la tête. On les voit juste se dessiner.*

— *On peut le toucher ?* demanda le plus hardi de la bande. Connaissant les mœurs pacifiques du blaireau, mais ne pouvant cependant prévoir la réaction de la jeune bête carnassière aux solides mâchoires armées de trente-deux dents capables de cisailler les racines d'arbre, Begouën hésita un instant avant de répondre :

— *Chacun à son tour, mais gare à une morsure.* » Et l'adulte, pourtant observateur sagace du gibier, assista à un spectacle étonnant qu'il se plut maintes fois à décrire à des interlocuteurs tout d'abord incrédules. S'avançant sur la pointe des pieds, l'un derrière l'autre, sans souffler mot, les jeunes caressèrent la fourrure rèche de la bête. Le dernier à défiler s'enhardit. Accroupi aux côtés du blaireau maintenant réveillé, il lui flatta lentement le dos, lui gratta sa tête de l'ongle, toucha son museau, et l'animal, s'étirant comme font les chats mignotés, regardait le garçon de ses petits yeux obliques sans manifester la moindre peur. Puis, soudain, prenant appui sur ses pattes arrière, il se leva et partit d'un trot mou, déhanché, pour disparaître bientôt dans le clair-obscur d'un fourré.

⁂

C'était la première fois qu'il avait abandonné ses trois frères. Chaque matin, dès qu'ils purent, un mois après leur naissance, se traîner sur leurs pattes, la blairelle les poussait hors du logis souterrain pour les familiariser avec la lumière du jour, l'environnement végétal, les vies animales furtives d'alentour. Les premiers temps, ils ne quittaient pas le terre-plein de leur terrier, humant la senteur du bois natal faite de l'odeur suave de chèvrefeuille en fleurs, de l'arôme léger des feuilles fraîches, pénétrant de la résine exsudant en coulées blondes et luisantes de pins échauffés par le soleil. Ils attendaient que la mère, désireuse de les sevrer peu à peu, leur apporte une nourriture convenant à leur estomac encore fragile : larves de hannetons, sauterelles, baies sauvages, fruits blets tombés d'un cerisier, d'un poirier, qu'elle allait dérober au petit jour à un verger lointain. Ils accueillaient avec des mines gourmandes le couvrain, déterré à fleur du sol, des faux bourdons velus.

De semaine en semaine, les repas devenant plus substantiels, ils abandonnèrent enfin complètement le lait maternel qui leur paraissait maintenant fade auprès d'un lézard, d'un orvet allègrement croqué. Plus tard, encore, ils apprirent à se partager des mulots capturés, rêvassant à l'entrée de leur terrier, bien qu'ils eussent gardé un mauvais souvenir du premier offert par la mère. Alors que, tenu serré au travers de la gueule, elle le déposait à terre apparemment sans vie, le rongeur, sa vitalité est stupéfiante, parut ressusciter et, couinant de peur et de rage, mordant le museau d'un blaireautin, la patte d'un autre, passant sur le dos d'un troisième en lui déchirant une oreille, se sauva en bondissant à travers les herbes.

Si la mère les obligeait à sortir dès l'aurore, c'était autant pour les aguerrir que pour éviter de voir la tanière souillée par des reliefs de festins et leurs conséquences... naturelles. Le blaireau est d'une propreté rigoureuse. Dès qu'il a choisi son site, revers d'un coteau, orée d'un bois, il creuse un long couloir oblique coudé aboutissant à une grande pièce spacieuse, le « donjon », d'où partent plusieurs autres tunnels débouchant au dehors du côté le plus longtemps exposé au soleil. Cette vaste chambre, ces galeries, sont irréprochables : un endroit secret, également creusé, est établi assez loin du terrier, permettant aux « taissons », l'appellation est ancienne, de se soulager sans empuantir leurs aîtres. Même les fougères, les mousses, les longues herbes sèches qui servent de litière sont renouvelées.

(Lire la suite page 9.)

PORTRAIT

Une enfance confisquée

MOHAMED CHOUKRI est un écrivain singulier, reclus dans la marginalité. Agé aujourd'hui de quarante-trois ans, cet homme n'a jamais été un enfant. Dans sa famille, l'enfance était un luxe. Très tôt il fut jeté dans la rue. Pas seul. Avec toute sa famille. Une famille nombreuse. Sur treize enfants, neuf sont morts de maladie et de malnutrition. C'était l'hiver 1942. L'année de la guerre et de la famine. Les paysans du Rif descendaient vers les villes du nord du Maroc. Ils fuyaient le froid et la mort. Mohamed Choukri était arrivé à Tanger un peu par hasard. Il avait sept ans et aucune illusion. Il savait beaucoup de choses déjà. Il connaissait le goût de l'herbe rare et du pain volé.

⁂

Tanger à l'époque était une petite jungle mythologique, repaire de bandits, de trafiquants en tous genres et d'âmes maudites par le destin. Mohamed trouva refuge parmi les grandes pierres du port. Il sera docker. Le plus jeune, le plus frêle. Clandestin dans le brouillard et la combine. Il sera aussi porteur d'eau au « gran socco », apprenti cafetier, guide pour touristes pas très exigeants, vagabond à ses heures. Gamin sans attache, il saura déjouer la fatalité et sera un traître à l'ordre. Il fera de la contrebande. De petites affaires ; quelques cartouches de cigarettes américaines vendues sous la djellaba.

Son père est soldat dans l'armée espagnole. A vingt et un ans, Mohamed ne savait pas encore lire et écrire. C'est l'indépendance du Maroc. Une ère nouvelle. Il ose l'espoir, l'audace d'aller à l'école : « Je suis allé à l'école primaire de Larrache (85 kilomètres au sud de Tanger). J'étais presque aussi grand que l'instituteur. Il me chargeait de surveiller les élèves. Je le secondais en quelque sorte. J'avais la volonté. Je voulais savoir, rattraper le temps gaspillé. Non, pas gaspillé. Je ne pouvais pas faire autrement. J'avais vu un de mes frères mourir de faim. Je suis resté quatre ans à l'école. J'ai dû la quitter. Trop âgé.

« Depuis je suis autodidacte. J'ai repris ma vie dans les rues, dans les cafés. Je lisais tout. Je n'avais toujours pas de foyer. Je dormais dans la mosquée. Je veillais toute la nuit ; j'attendais l'aube. Un gardien de la mosquée ouvrait les portes à ce moment-là pour la première prière. Les gens entraient pour prier, moi pour dormir. »

On traitait Mohammed d'analphabète. Il passa le concours de l'école régionale des instituteurs. Il travaillera dans une école à Tétouan. Il a vu « un homme respecté de tous ». *Il voulut lui ressembler. C'était l'écrivain Mohamed Sebbagh.* « Je suis allé au café et j'ai dit au patron : « Moi aussi je vais devenir écrivain ! » *A l'époque, il habitait dans un bidonville. Avec l'écriture, il voulait annuler cette misère qui le poursuivait.* « J'ai beaucoup lu, beaucoup travaillé. Et je suis devenu écrivain marginal, non reconnu, non admis, mal vu. En 1960, j'ai publié des poèmes et des nouvelles dans la presse marocaine. En 1966, la fameuse revue de Beyrouth *Al Adab* publie une de mes nouvelles : *Violences sur la plage*. Ce fut la consécration. Depuis, j'ai publié un peu partout dans le monde arabe. »

⁂

Dans les années 70, il rencontre l'écrivain américain Paul Bowles, qui habite à Tanger. Bowles le présente à l'éditeur anglais Peter Owen, qui vient de publier l'autobiographie d'un jeune Tangérois, Mrabet, l'Amour pour quelques cheveux. *Paul Bowles connaît la vie de Choukri. Il lui propose de la raconter et de publier son récit chez Owen. Le livre paraît en décembre 1973.*

Mohamed Choukri va bientôt publier aux éditions Kadmous (New-York) son Journal en compagnie de Tennessee Williams, *son ami, un peu dans l'esprit du livre qu'il a consacré à un autre de ses amis, Jean Genet (Editions Eco-Press).*

Cette solitude traverse le temps aujourd'hui avec humour. Il y a aussi l'angoisse. La haine de la misère et aussi le conflit avec le père. Il y a la violence d'une enfance confisquée. Choukri vit seul dans une petite garçonnière et travaille dans l'administration d'un collège de Tanger. La nuit, il fréquente les ombres et les songes dans les ruelles habitées encore par la légende.

TAHAR BEN JELLOUN.

Au fil de la semaine

Des enfants pourquoi ?

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

DIX ans de controverses achamées sur la libéralisation de la contraception et de l'avortement n'ont nullement entamé l'ardeur des partisans et des adversaires des réformes de 1968 et 1975. Ils continuent d'échanger les mêmes accusations, et leur débat n'est pas sans évoquer parfois le dialogue de sourds qui oppose partisans et adversaires de l'abolition de la peine de mort. Influence sur la natalité ici, sur la criminalité là : on finit toujours par se jeter à la tête des hypothèses présentées comme autant de certitudes, en tirant argument de ce qui se serait produit ou de ce qui se produirait si...

Il n'en est que plus réconfortant de rencontrer un militant passionné de l'un des deux camps qui avoue tout bonnement qu'il s'est trompé. Mme Catherine Valabrègue a combattu ardemment pour le contrôle des naissances et le planning familial auxquels elle consacrait dès 1960 son premier livre. Elle ne renie certes pas les principes qui l'inspiraient, ni les objectifs de son combat, mais elle écrit loyalement, dès la première page de son huitième et récent ouvrage (1) : « Je croyais naïvement qu'on voulait des enfants ou qu'on n'en voulait pas. Maintenant, devant tant de jeunes angoissés par la décision à prendre de continuer à utiliser une méthode conctraceptive ou d'arrêter pour faire un enfant, on s'aperçoit que cette liberté est dure à assumer. La contraception agit comme un révélateur : le désir d'enfant ne va pas de soi. »

Cette conclusion s'est imposée à l'auteur au terme d'une longue enquête reposant sur des entretiens avec un grand nombre de jeunes femmes et de jeunes hommes, célibataires ou mariés, parents ou non. Entretiens qu'elle ne reproduit pas tels quels — laissant au lecteur le soin d'en extraire la signification comme c'est trop souvent le cas, — mais qu'elle découpe, cite, invoque, pour nourrir sa propre réflexion et étayer sa démonstration.

⁂

L'ENFANT est, si l'on ose dire, à la mode cette année : une foule de livres, d'études, de thèses lui sont consacrés ; des émissions de télévision d'une facture inédite lui donnent la vedette ; et Pierre Desgraupes fait, dans « le Point », de « L'enfant, cet inconnu », le sujet de son enquête d'été. Bref, la défense de ses droits, si vigoureusement entreprise par Christiane Rochefort, qui assurait que, « de tous les opprimés doués de parole, les enfants sont les plus muets (2) », est en passe de prendre le pas sur les plaidoyers pour la libération de la femme. Dans le même temps, l'appel angoissé de Mme Evelyne Sullerot dans son rapport au Conseil économique et social (3) apporte un puissant renfort au camp nataliste dont M. Michel Debré reste l'inspirateur principal. 1979, d'ailleurs, sera proclamé Année internationale de l'enfance, avec plus de succès, espérons-le, que n'en connut en 1975 l'Année de la femme.

Le livre de Mme Catherine Valabrègue vient donc à son heure, d'autant plus qu'il fourmille de vues neuves qui choqueront sans doute, mais qu'il serait vain de vouloir ignorer dans les beaux discours que nous entendrons l'an prochain.

La société française d'aujourd'hui, assure-t-elle, exerce une pression extrêmement forte sur les couples, sur les femmes en particulier, en faveur de la natalité. Cela n'a pas toujours été le cas, loin de là : il y a un siècle, la pression sociale jouait en sens inverse ; témoin le prix de tempérance de 2 000 francs créé en 1882 par le conseil municipal de Versailles, qui était attribué en tenant compte du nombre modéré des enfants du lauréat. C'est au lendemain de l'hécatombe de 1914-1918 que le malthusianisme cède, que le Parlement vote la loi de 1920 proscrivant la contraception et réprimant l'avortement, qu'on organise même l'aide aux filles-mères, l'allocation étant plus élevée si l'enfant est un garçon, puisqu'il faut compenser la mort de deux millions de jeunes hommes. Et il y a vingt ans encore, tout test de grossesse positif fait dans un laboratoire parisien devait être aussitôt signalé à la préfecture de police. On voit bien pourquoi une génération élevée dans cet état d'esprit a eu du mal à accepter l'idée des réformes de ces dernières années.

C'est pour cela aussi que ne pas être mère reste « la grande honte ». Pour les parents d'abord : « Pendant huit ans, raconte une jeune femme, mes parents m'ont dit à Noël : on ne te demande pas un cadeau, on te demande un enfant. » Pour les employeurs ensuite : s'ils redoutent souvent d'embaucher des jeunes femmes enceintes ou qui pourraient l'être prochainement, il reste qu'une femme de plus de trente ans sans homme et sans enfant leur paraît louche. Instable, mauvais caractère, de mœurs libres, homosexuelle peut-être ? Les médecins aussi insistent, et surtout les gynécologues : « Vous vous rendez compte, vous avez trente-trois ans, trente-cinq ans... » ; il m'a fait, dit une consultante, « la morale comme un curé de village ». A noter que les médecins figurent, pour le nombre d'enfants, tout en haut de la statistique, et les instituteurs tout en bas.

⁂

AINSI, pour tous ou presque, famille, médecins, collègues, voisins, amis même, une femme se doit d'être mère, et « si on se marie, c'est pour avoir des enfants ». On peut quasi impunément battre ses enfants, on peut les abandonner ou se faire avorter, il ne faut pas dire qu'on n'en veut pas et encore moins laisser entendre qu'on ne les aime guère. D'en pas avoir engendré un sentiment de culpabilité. La stérilité est vécue dans la honte et l'angoisse, même et plus encore par les hommes. L'insémination artificielle est mal connue et mal admise : « En milieu ouvrier, confie un interviewé, tout le monde se marrerait à cette idée. » L'adoption est ressentie comme un pis-aller.

Et cependant, Catherine Valabrègue a rencontré des jeunes qui, délibérément, disent non à l'enfant tout en éprouvant, sous le poids de la désapprobation, le besoin de se justifier. Elle a écouté aussi, plus nombreuses encore, des femmes qui veulent un enfant sans père et même des hommes qui aimeraient avoir un enfant sans « s'encombrer » de la mère. Ce qui est fort mal vu : dans un jardin public, une femme peut prendre l'enfant d'une autre personne sur ses genoux, mais qu'un homme s'approche d'un enfant, lui parle, il est aussitôt suspect aux yeux de la mère, qui se méfie et s'inquiète.

L'âge de la reproduction, note aussi Catherine Valabrègue, tend à s'élever, parce que les femmes veulent tout concilier : métier, couple, famille. Elle relève encore que l'hésitation est plus grande quand il faut décider d'avoir ou non un second enfant que pour le premier ; que bien des femmes sont enceintes, selon une enquête américaine, lorsque leur réussite professionnelle devient plus grande que celle du mari ; que si, à vingt ans, beaucoup de filles ont envie d'avoir un enfant, à vingt-cinq cela devient un choix, à trente un problème.

La pilule, la faculté d'avorter, ont aboli le hasard, mais engendré l'angoisse de choisir. C'est l'enfant oui-non-oui du dessin de Claire Bretécher : « L'idéal serait que j'en attrape un sans le faire exprès. » Et le mot entendu le plus fréquemment au cours de l'enquête, c'est « égoïste » : égoïstes ceux qui refusent les contraintes de la vie familiale, égoïstes ceux qui font des enfants pour se faire plaisir.

⁂

ALORS pourquoi a-t-on des enfants ? Un grand nombre de femmes qui en ont ou qui veulent en avoir répondent tout simplement : « Je ne sais pas. C'est comme ça. » Les unes en ont ou en auront parce que ça se fait, d'autres sans l'avoir voulu, d'autres encore en veulent sans les avoir. La plupart se refusent à chercher pourquoi : le plaisir sensuel d'attendre, puis de tenir contre soi un bébé, le goût d'aider un petit être tout neuf à se développer, leur suffisent et les dispensent d'explications et d'analyses. La même phrase qui commence par « J'ai été trop malheureuse (ou malheureux) quand j'étais enfant... » peut justifier aussi bien le désir d'être mère (ou père) pour donner à ses enfants le bonheur qu'on n'a pas connu que la décision inverse.

Le grand changement, toutefois, c'est que le désir d'enfant ne s'explique plus, comme jadis, par des raisons économiques (avantages — bien minces pourtant — concédés aux familles nombreuses, apport escompté d'un salaire ou de bras supplémentaires, enfant-bâton de vieillesse surtout), mais essentiellement par des raisons affectives. On rêve d'« un petit être qu'on aurait tout à soi », qui « vous aimerait totalement comme on n'a jamais été aimé », qui vous permettrait d'« être indispensable à quelqu'un », dont la venue au monde rassure la mère sur sa féminité, sur sa fécondité, le père sur sa virilité, et qui réussira plus tard ce qu'on n'a pas pu faire. « L'enfant, c'est aussi l'écran vivant que l'on met entre sa mort et soi-même », écrit Catherine Valabrègue.

Elle a aussi rencontré des parents heureux. Cette mère, par exemple, qui lui a confié : « J'ai été sauvée par mes enfants. Je voulais qu'ils soient épanouis, moi je ne l'étais pas. Par amour pour mes enfants, j'ai voulu être heureuse. Après, j'ai voulu l'être pour moi-même... On peut aussi beaucoup recevoir d'un enfant... On peut paraître avec des adultes, mais avec les enfants on est obligé d'être. »

(1) Catherine Valabrègue. *Des enfants, pourquoi ?* Stock-Femmes. Collection dirigée par Claude Daillencourt. 176 p., 35 F.

(2) Dans *les Enfants d'abord* (Grasset, 1976).

(3) Voir *le Monde* du 17 mars.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

la Repubblica

Au loup ! Au loup !

Ces derniers mois, en Ombrie, les troupeaux de moutons seraient décimés par des loups gigantesques, rapporte le quotidien italien *LA REPUBBLICA*, avec un clin d'œil :

« Bien qu'il ne s'agisse pas de loups, car il en reste bien peu dans les Apennins, mais de chiens retournés à l'état sauvage, les propriétaires de troupeaux affectent de croire à l'existence du méchant loup. Ils ont même inventé cette histoire à dormir debout : des bergers auraient vu « de leurs » yeux » des avions du gouvernement régional parachuter des loups sur les sommets (...).

» Qui peut croire une pareille fable? Mais il paraît que le loup des Apennins étant en voie d'extinction, on chercherait à freiner sa disparition en le croisant avec des loups sibériens et canadiens. Ces loups parachutés, plus forts et plus téméraires que leurs congénères du cru, s'approcheraient en toutes saisons des habitations et massacreraient les troupeaux (...) »

« Comme on peut facilement le deviner, écrit LA REPUBBLICA, *il y a plus de spéculation que de naïveté derrière cette histoire : le Parlement régional d'Ombrie doit en effet voter prochainement une loi indemnisant les bergers dont les moutons ont été attaqués par des loups des Apennins, dont l'espèce est désormais protégée sur tout le territoire italien. »*

SUDDEUTSCHE ZEITUNG

La vieille dame et le Rhin

Depuis plusieurs années, les autorités ouest-allemandes ont lancé une campagne en faveur de la pratique du sport par le grand public : c'est l'opération *Trimm dich*. Si l'on en croit le *SUDDEUTSCHE ZEITUNG* de Munich, il est au moins une citoyenne de la R.F.A. qui n'a pas attendu les exhortations officielles pour s'adonner au sport, et que l'âge ne semble pas décourager :

« Pour Agnès Pauli, de Düsseldorf, quatre-vingt-deux ans, le temps n'est vraiment beau que lorsque souffle une forte brise. « Le vent, c'est mon moteur », déclare cette passionnée de voile qui a autant de mépris pour les hors-bords que pour les remorques automobiles qui permettent de transporter les voiliers au sec. Agnès Pauli ne sort jamais son bateau de l'eau, et se débrouille toujours pour arriver au départ des régates, même si cela doit lui prendre une semaine. Il faut préciser que la vieille dame ne navigue que sur le Rhin (...), mais la yole olympique, qu'elle possède depuis 1938, est beaucoup plus difficile à manier que les yachts confortables d'aujourd'hui.

» (...) Elle ne sait plus très bien combien de régates elle a gagnées. « Une armoire remplie de coupes a brûlé pendant la guerre », explique Agnès Pauli, qui tient beaucoup à ce qu'on l'appelle « mademoiselle ». Fraülein Pauli, qui a obtenu son permis de naviguer en 1939, se sent mal à l'aise lorsqu'elle observe tous ces plaisanciers qui ne naviguent que par snobisme. Lorsqu'elle les voit prendre le thé à 5 heures sur le pont, elle hoche la tête avec désapprobation : « Pourquoi ne font-ils pas » ça à la maison ? »

International Herald Tribune

Une fuite mystérieuse

Les dirigeants de la Swissair respirent, explique l'*INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE*, après qu'un grand concours d'efforts intercontinentaux eut permis de détecter l'origine de la « fuite d'ail » qui a contraint un DC-10 à rester au sol pendant plusieurs jours.

« L'histoire remonte au mois d'avril lorsque plusieurs conteneurs d'huile d'ail ont été chargés à bord de l'appareil, à l'escale du Caire. Le lendemain, les passagers du vol Zurich-Chicago, se sentant incommodés, demandèrent à utiliser leurs masques à oxygène.

» Les pompiers de l'aéroport de Chicago devaient découvrir dans le hangar numéro 3 un sac de jute trempé d'huile d'ail. Un conteneur chargé au Caire avait apparemment été endommagé lors de l'escale de Zurich (...).

» L'appareil fut méticuleusement nettoyé pendant une dizaine d'heures. Son système de ventilation fut démonté à Zurich et chaque élément lavé avec un produit chimique. Mais l'odeur persistait.

» L'appareil a repris du service avec des paquets de désodorisants collés sous les sièges. L'odeur a pratiquement disparu. Coût total de l'affaire : 10 000 dollars (48 000 F). »

AL BAYANE

Des secondes qui comptent double

« Des terrains pour la construction seront distribués aux paysans. Prix : 80 DH le mètre carré (1 dirham = 1,10 F). Ceux qui s'y intéressent doivent déposer leur candidature à partir du 25 mai 1978 », raconte *AL BAYANE*, le quotidien du Parti du progrès et du socialisme marocain (communiste).

« Le jour fixé, à 8 heures précises, les fellahs, le burnous sur l'épaule, pleins d'enthousiasme, sont là ! A 8 h. 30 minutes, un responsable leur crie en pleine figure : « L'inscription est terminée ! »

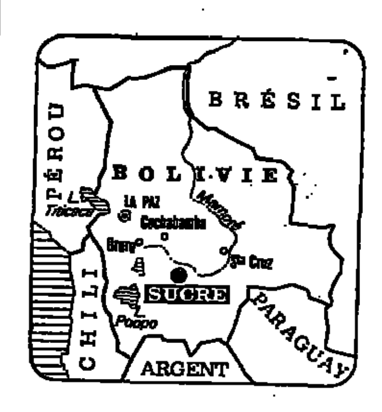
» Nos fellahs, connus pour leur naïveté millénaire, se sont regardés avec des yeux d'herbivores. Et tous ensemble : « Pendant que nous dormions, d'autres, » plus malins, se sont inscrits la nuit ! »

» Cela s'est passé à Kariat-Arkmane (province de Nador). Les terrains ont-ils été vendus à plus de 80 DH le mètre carré de façon illégale? Ont-ils été distribués à des amis, des notables pour que d'autres villas, encore plus étrangères que luxueuses, viennent intimider le village... ?

» Quoi qu'il en soit, la question reste posée au conseil communal : comment les inscriptions peuvent-elles débuter et finir à la même heures, à la même minute, et à la même seconde ? »

Lettre de Sucre

Une capitale assoupie dans ses souvenirs



A la découvrir ainsi, si rayonnante et si aimablement coquette dans un éblouissement ensoleillé, il est difficile de résister à son charme provincial, à l'attrait des tons tendres de ses *murs clairs piqués de l'éclat d'une* fleur tropicale ou d'un sombre feuillage. Avec l'encorbellement de ses fenêtres de bois minutieusement ouvragé, avec ses ruelles qui se faufilent entre des demeures patriciennes abritant le traditionnel patio, avec ses églises, ses monastères et ses palais, Sucre garde l'allure quelque peu cérémoniale et compassée que lui confère son titre de capitale officielle de la Bolivie. Certes, ministères et administrations l'ont désertée pour se fixer à La Paz, mais qu'importe, puisque c'est elle qui vieille jalousement sur la déclaration d'indépendance de 1825. D'ailleurs, l'université San-Francisco-Xavier de Sucre s'enorgueillit d'avoir été la première du continent sud-américain à hisser l'étendard de la révolte contre la couronne d'Espagne, dès 1809, et à prendre les armes pour la liberté.

Fondée en 1538 par Pedro de Anzurez sous le nom de Chuquisaca, la petite cité s'est harmonieusement développée sous un climat relativement doux pour ses quelque 2 800 mètres d'altitude. Contrairement à la croissance désordonnée de La Paz dans son cirque béant gardé par les géants de la cordillère et de Santa-Cruz, grosse bourgade suant le pétrole affalée sous la chaleur des terres basses, Sucre ne change que précautionneusement sous l'œil attentif d'une population d'à peine quatre-vingt-dix mille personnes. Du haut du Cerro-Churuquilla voisin, la vue est reposante de cette mosaïque de maisons qui refusent encore de grimper en hauteur, dominée par les clochers des églises et marquée par les éclaircies géométriques de ses places ombragées.

AUJOURD'HUI ville essentiellement universitaire, on y croise de nombreux groupes d'étudiants..., quand les cours ne sont pas suspendus pour des motifs politiques ou en raison d'une grève sauvage. Sucre demeure aussi le siège du pouvoir judiciaire, et le primat de Bolivie y réside. L'une des plus anciennes églises d'Amérique du Sud, San-Miguel, offre à l'admiration du visiteur plusieurs tableaux de Viti, cet ancien élève de Raphaël qui devint le premier grand peintre du Nouveau Monde. San-Miguel a aussi été le point de départ des jésuites qui s'en allèrent prêcher la bonne parole au Paraguay, puis en Argentine et en Uruguay. D'ailleurs, la Compagnie continue de jouer un rôle non négligeable dans ces parages, et, même si les temps ont naturellement changé, ce sont bien souvent les jésuites qui sont les mieux informés de tout ce qui se passe de visible ou d'invisible dans le pays.

Pourtant, Sucre semble s'assoupir parfois dans ses souvenirs, et l'existence y prend encore la peine de se dérouler à un rythme proche de l'homme. Dans ce coin retiré des montagnes boliviennes, le temps retrouve une autre valeur. Ce sentiment d'altérité est plus accentué peut-être à Potosi — à environ 175 kilomètres de là, plus haut, plus loin de tout, plus proche d'un ciel inclément à près de 4 000 mètres d'altitude.

La route poudreuse traverse d'étonnantes gorges pour monter, passe des rivières à gué et longe de vertigineux précipices. Flanqué d'un jumeau de béton, le vieux pont colonial sur le Pilcomayo a beau être branlant, il paraît d'autant plus fier avec ses deux tours de garde — une à chaque extrémité — qu'il a l'air vraiment déplacé dans cette étendue de solitude couleur de cendre. Mais que dire de la Glorieta, tout à l'heure surgie au détour d'un virage, proche du mirage avec son style mauresque blanc et rouge émergeant d'un vaste parc en contrebas ? Grandeur et décadence des demeures coloniales : elle fut autrefois la « folie » d'une riche famille, elle abrite aujourd'hui un musée... et une caserne.

Villes de pierre et matérialisation passagère de l'avidité des conquistadores, Sucre et Potosi se sont adaptées au fil des siècles à un paysage altier qui continue de les dominer. Car ce n'est pas dans ces copies à peine conformes de traditions hispaniques qu'il faut chercher la véritable Bolivie. Elle réapparaît pourtant au coin des rues, dans le trot de l'Indien qui rase les murs, dans la démarche rapide de l'Indienne grandie par son chapeau bleu nuit à haute calotte raide, dans le regard absent de la « chola » qui attend, accroupie à même le trottoir, qu'un passant daigne s'intéresser à son modeste éventaire.

ELLE réapparaît aussi ailleurs, plus profonde et plus secrète, cette Bolivie indienne — là-bas, à Tarabuco, à une soixantaine de kilomètres de la capitale, dans la somptueuse découverte du marché dominical. De dimensions modestes et proportionnée à la bourgade métisse, la grand-place se bigarre des couleurs de l'arc-en-ciel des fruits et des légumes, des fleurs et des épices. Elle s'aromatise dans un coin des senteurs de graisse du porcelet rôti en plein air sur des charbons. Plus loin, l'ombre d'un arbre veille sur le sommeil calme d'un enfant. Le traditionnel poncho rouge brique rayé en dégradé dans des tons de jaune et d'ocre zèbre la place, le casque noir qui emboîte étroitement la tête des hommes protège à la fois du soleil et de la pluie, les femmes aux jupes superposées portent, elles, un couvre-chef pailleté à fins bords rouges, qui n'est pas sans rappeler le bicorne. La richesse des tissus indigènes rivalise encore victorieusement avec les teintes criardes des objets utilitaires en plastique qui ont fait leur apparition. Pour combien de temps encore ?

Mais Tarabuco, c'est aussi et surtout une petite musique lancinante qui va et vient, s'enroule et se déroule au gré de l'inspiration du moment. Grattant sans relâche le charango, cette guitare faite de la carapace d'un tatou, ou tirant des sons mélancoliques de la flûte ou de la zamponia, les musiciens venus des villages environnants déambulent sans trêve autour de la place, au rythme lent d'une mélodie séculaire. On se rencontre, on s'arrête, on palabre, on regarde, on conte fleurette, on attend : c'est la journée de détente après une longue semaine aux champs, avant de regagner à pied, à dos de mule ou en camion les maisons de torchis repliées sur la tradition et la vie quotidienne de labeur épuisant. Tarabuco n'est qu'un lieu de rencontre — les Indiens n'y habitent guère et n'y passent que rarement en semaine, attendant le dimanche pour aller au marché échanger le maigre fruit de leur travail contre ce dont ils ont besoin et qui leur fait défaut.

DANS ce pays mal intégré, rongé par de profondes contradictions géographiques, ethniques, économiques et sociales, bien des questions demeurent en suspens. Les interrogations sont lourdes d'attente, et les racines de l'ancien royaume de Collasuyo ne sont pas toutes irrémédiablement desséchées. L'homme de la haute plaine andine a beau connaître des conditions d'existence d'une implacable dureté, quand il boit jusqu'au-delà de la conscience lors de fêtes rituelles chatoyantes et désespérées, quand sa gorge se noue et que sa voix s'étrangle, oubli et souvenir se fondent en une patience sans borne.

Mais quand les limites — qui pourra vraiment dire quand, où, comment — sont soudain atteintes, le réveil est sans réplique. Le désespoir et la révolte se mêlent étroitement chez ceux qui n'ont plus rien à perdre, et l'histoire de la Bolivie est fertile en exemples de ces brusques explosions de colère. Ainsi, à la fin de l'année dernière, il a suffi de la ferme détermination d'une poignée de femmes pour faire reculer un gouvernement militaire pourtant réputé pour son manque de scrupules et son penchant pour la répression. Avec leurs enfants, elles ont entamé une grève de la faim pour exiger l'amnistie générale, le respect des libertés, la réintégration des mineurs licenciés, la levée de l'occupation des mines. Comme une traînée de poudre, le mouvement a gagné Cochabamba, Oruro, Sucre, Potosi, Tarija, et même Santa-Cruz. Menaces, intimidations, arrestations, occupations d'églises par les forces de l'ordre, rien n'y fit : acculé dans ses derniers retranchements, pas à pas, le gouvernement a été amené à céder sur toute la ligne au bout d'un mois. L'écho de cette lutte est encore dans toutes les mémoires, venant s'ajouter à d'autres épisodes non moins héroïques d'un combat toujours recommencé.

CLAUDE B. LEVENSON.

TESNOU (Sahara)

Le marabout et le camionneur

SCINTILLANTE au soleil matinal, la roche lisse et nue se dresse tel un aérolithe colossal sur un lit infini de sable pâle, qu'égratignent de loin en loin les silhouettes squelettiques des acacias sauvages. A quelque 2 000 kilomètres au sud d'Alger, la piste de Tamanrasset effleure ce récif solitaire, avant-poste de la prodigieuse forteresse du Hoggar au creux de la houle du désert. Un puits à l'eau rare et un petit marabout, simple cube chaulé coiffé d'une coupole trapue, sont ici les seuls témoins silencieux des anciennes haltes des caravanes sahariennes, aujourd'hui chassées par la noria grondante des énormes camions qui relient la Méditerranée à l'Afrique noire. Très curieusement, la piste sablonneuse trace autour du marabout un anneau parfait, l'enserrant au lasso de ses ornières profondes avant de s'étirer plus loin vers le sud.

Surgissant de l'horizon dans un maelström de poussière et de bruit, voici soudain l'un de ces long-courriers : hurlant de toute la puissance de son moteur emballé, ses 20 tonnes virevoltent par trois fois, en un ballet monstrueux et endiablé, autour du petit cube blanc, avant de s'immobiliser sur une plainte stridente. Son chauffeur me salue, sourire éclatant dans un visage gris de poussière sous le chèche. Cigarette. Je m'étonne : pourquoi cette ronde folle ? Il rit : un saint homme respose ici, sous la koubba de pierre sèche, chérif des oasis du Touat mort sur la longue route du pèlerinage à La Mecque, il y a si longtemps que la mémoire en a perdu la date ; mais la tradition s'est perpétuée, transmise à travers les siècles par les voyageurs, d'honorer son souvenir et d'invoquer sa protection en tournant trois fois autour de son tombeau tout en formulant un vœu. Et, comme jadis les chameliers, les routiers de passage respectent fidèlement le rite ancien.

Mais le chantier de la route transsaharienne progresse chaque jour vers le sud et déjà son ruban asphalté a dévoré la piste, 100 kilomètres plus au nord. Encerclera-t-il demain le vieux marabout de Sidi-Moulay-Lahcene, conjuguant ainsi l'avenir au passé ? Ou, filant au large, le rendra-t-il pour toujours au sable et au vent, au silence et à l'oubli ?

PATRICK LECOMTE.

BIBLIOGRAPHIE

« ANNUAIRE DU TIERS-MONDE 1977 »

Ce troisième tome de l'annuaire préparé par l'Association française pour l'étude du tiers-monde (Afetimon), en collaboration avec le Centre d'études politiques et juridiques du tiers-monde de Paris et le Centre d'études des relations internationales de la faculté de droit de Reims, est moins volumineux que les deux précédents. Sa parution est également moins tardive.

La première moitié de l'ouvrage est consacrée à la publication des communications faites en septembre 1977, dans le cadre d'un colloque organisé par l'Afetimon, sur la Communauté économique européenne et l'Afrique. La seconde partie contient une série de chroniques, traitant les unes de problèmes intérieurs, les autres de problèmes internationaux, ainsi que des documents et une abondante bibliographie.

PH. D.

★ Editions Berger-Levrault, 643 pages, 280 F.

MOSCOU

« Do you speak english ? »

« *DO you speak english ?* » L'homme qui vient de poser cette question est jeune. Il porte un manteau de cuir noir. « *Je peux vous échanger des devises, 40 roubles pour 100 francs français* (le double pratiquement du change officiel). *Si vous avez des choses à vendre, j'achète.* »

Nous sommes dans un grand magasin, près du restaurant Arbat, à Moscou. Nous regardons des insignes révolutionnaires. L'homme insiste. Nous n'avons rien à vendre. Il part sur un sourire. Dehors, la grisaille rend Moscou plus triste.

Le restaurant Arbat est la méga-restauration par excellence. Dans son hall, on côtoie les représentants de toutes les nations du monde, chaperonnés par une guide Intourist. Et parmi eux on a du mal à distinguer des Soviétiques autres que le personnel.

Pourtant, il y en a. Des jeunes, d'une vingtaine d'années, cheveux châtains ou blonds, coupe très occidentale, pantalons moulants, boots de cuir fauve. Dans le hall, debout, les bras croisés, ils regardent passer les touristes, les plus jeunes, ceux qui sont bien habillés, qu'ils déshabillent du regard avant de les approcher.

Le marché va se faire en deux temps : le premier consiste à repérer *le client — et généralement* le repérage est réciproque, — à lui proposer la marchandise ou lui formuler une demande, et à lui donner rendez-vous pour le lendemain. Dans 90 % des cas, le rendez-vous est maintenu et les marchandises sont *normalement* échangées.

Quelles marchandises ? Du côté des touristes, essentiellement de vieux jeans américains, des blousons, des vestes, des collants (qu'en U.R.S.S. on paie 6 roubles la paire), des produits de beauté, des parfums européens (en échantillons), des journaux pornographiques. Certains parfums européens sont vendus dans des Beriozkas, magasins pour touristes où les Soviétiques ne peuvent accéder pour la simple raison que seules les devises étrangères y ont cours. En principe, les Soviétiques ne doivent pas posséder de devises étrangères.

Mais, en réalité, des changeurs clandestins arrivent à se procurer des devises qui serviront à acheter des marchandises aux touristes en instance de départ. Ces devises pourront aussi devenir un petit capital. Des exemples : un groupe de touristes, qui arpentent la plus longue avenue de Leningrad (4 kilomètres) sont discrètement sollicités par deux Soviétiques. En une après-midi, plus de dix solliciteurs auront passé un marché. Ce sont des connaisseurs. Ils n'achètent pas n'importe quoi à n'importe quel prix.

A Leningrad toujours, sur l'immense place du Palais-d'Hiver, sous les regards impénétrables de Lénine, Marx et Engels, des adolescents *échangent presque* ostensiblement des roubles contre des francs... et des collants. A quelques mètres, deux hommes portant chapeau de feutre vert et pardessus foncé épient.

Dans le commerce, il n'y a pas de lieu tabou. Encore à Leningrad, dans le célèbre cimetière limitrophe des habitations ouvrières, cimetière où sont ensevelies les victimes du blocus, on échange des rouges à lèvres, des vernis à ongles. Pendant ce temps, des cars complets amènent des femmes, des hommes, en larmes, pour un parent disparu.

Pour le commerce, il n'y a pas d'âge. A Moscou, vers 22 heures, à la sortie d'un spectacle de cirque, un très jeune adolescent s'approche d'un touriste, surpris par le froid de la nuit. Même question. Aussitôt deux hommes en chapeau de feutre apparaissent, prennent l'adolescent par le bras. Pas d'éclat, pas de cris. Cela s'est fait dans le silence, en quelques secondes. Aux abords des restaurants, contre deux paquets de chewing-gum, des gamins offrent un ceinturon de l'armée, avec étoile. Ces *enfants* en quête de chewing-gum pullulent dans tous les endroits fréquentés par les touristes.

Toute question sur ces trafics reste sans réponse. On sait, mais on se tait. Les guides savent et sourient.

EVELYNE GARCIA.

LA VIE AUX CHAMPS

Un jeune blaireau

(Suite de la page 7.)

Les blaireautins, après un long bol d'air et rassasiés, retrouvaient donc leur couche bien propre pour y dormir accompagnés de la blairelle qui se reposait jusqu'à la tombée de la nuit, avant de reprendre une maraude nocturne continuée jusqu'à l'aube.

Un soir, l'un d'eux, réveillé au moment où la mère se glissait dans un couloir de sortie, voulut la suivre, mais de loin, craignant une rebuffade. Quand il se hissa hors de l'orifice du terrier, elle avait disparu. La nuit de ce début d'été était claire. Levant la tête, il regarda le ciel cendré piqueté de lumières, certaines scintillantes, la lune échancrée au début de sa course ascendante et, inquiet de cette clarté inconnue, commença de suivre à pas muets une ligne d'ombre le long d'une rangée de buissons, de gagner avec prudence un tronc d'arbre pour s'y arrêter un instant, humer l'air pour y déceler le passage ou l'approche d'une autre bête.

Si la crainte le tenait, la faim qui lui tenaillait l'estomac l'obligeait à avancer. Emergeant de feuilles mortes qui bruissaient sous ses pattes, trois chanterelles dressaient au bout d'un pied cannelé leur chapeau incurvé et lisse jaune pâle. Il les flaira, les tâta du bout de la langue. Leur goût et la fermeté de cette chair végétale le décidèrent. Il entama la plus proche d'un coup de dent, son goût lui plut, il la dévora. Satisfait de cette crudité inconnue, mais soucieux d'apaiser une fringale restée vive, il s'aventura davantage.

Des grillons en guise de dessert

La nuit lui paraissait moins hostile, il s'habituait aux alternances d'ombres et de lueurs blafardes ; tous ses sens en éveil il percevait à travers les murmures du bois l'apaisement d'une nature endormie ; enfin, la certitude de la puissance de ses griffes l'aidait à dissiper sa crainte. Continuant d'errer, il parvint à la lisière du bois. Une pâture s'étalait. Depuis des années, jamais fauchée, des « plantes » adventices l'ont envahie : boutons d'or amers, euphorbes, colchiques vénéneux, pissenlits, plantains, pâquerettes insipides plaquées en rosettes sur la terre, et, parmi ces « mauvaises herbes », des touffes d'oseilles, d'orties, de bardanes dédaignées par le bétail.

Dans cet ancien pré sans ombrage abandonné par l'homme, les grillons pullulent. Nuit et jour retentit un intense bruissement de clochettes. Le blaireautin, un moment surpris de cette rumeur cliquetante, s'arrêta à l'entrée du pâturage appauvri, baigné d'une lumière pâle, et déjà sur un assez vaste espace, les insectes — ils sont doués d'une ouïe extraordinairement fine — s'étaient tus, réfugiés, apeurés, dans leur tanière. Comme le plantigrade restait immobile, ils se rassurèrent et, remontant à la surface, reprirent leurs stridulations mélodieuses. Alors, rampant lentement, lentement, retenant son souffle, le blaireautin, d'un coup de patte, rafla une demie douzaine de grillons, n'en fit qu'une bouchée, et, à nouveau, le silence s'abattit autour de ce coin de terre pillé...

Il continua sa route plus prudemment que jamais. Il sentait qu'il approchait d'un monde inconnu. Au loin, un chien donnait de la voix, éveillant des échos sonores à travers la campagne, de la fenêtre d'une maison solitaire, l'éclat fixe l'une lampe filtrait de volets mal clos. Les terres cultivées avaient succédé aux friches embroussaillées. Il entra dans un champ de maïs. Au mois de juillet la céréale, chez nous, finit de fleurir. Toutes les tiges étaient surmontées d'une aigrette pâle, dont les ramilles semées d'une multitude de fleurs emplies de pollen oscillaient parfois avec lenteur sous un souffle imperceptible, répandant dans l'air un parfum léger. Déjà des rudiments d'épis fécondés boursouflaient par trois et quatre les hampes.

Ce mets d'été le tenta. Il s'assit à la manière d'un ours sur son arrière-train, puis, attirant à lui une tige avec ses pattes de devant, il mordit un des épis naissants ; aussitôt une substance laiteuse, sucrée, emplit sa bouche, le régalant. Il erra dans le champ, brisant, écrasant au passage des tiges, choisissant les panouils les mieux formés à la pulpe fondante ; il s'en gorgea jusqu'à l'aube. Le ventre gonflé, un peu grisé par le jus capiteux glacé de gouttes de rosée, la bête s'éloigna. Le chant d'un coq traversa l'air vierge annonçant la fin de la nuit, une faible lueur qui montait de l'horizon affaiblissait celle de la lune, tamisée par une brume de point du jour, annonciatrice de beau temps. Il décida de regagner le terrier familial, mais s'inquiéta bientôt de ne savoir le retrouver.

Tout maintenant lui semblait hostile. Longeant l'étang qui s'évasait dans un creux du bois, il vit sur ses bords, émergeant à peine d'herbes aquatiques, un couple d'oiseaux, au plumage mêlé de blanc jaunâtre et de roux, l'un, la femelle, le cou rentré dans les plumes du cou, le mâle le bec enfoncé dans l'eau. Au moment où le le blaireautin curieux s'approchait, ce dernier relevant subitement la tête, cou renversé en arrière, émit une série de beuglements tremblés, des « bouh, bouh » sonores, appels amoureux qui l'épouvantèrent, des grenouilles, surprises, jaillissant des rives, plongèrent, instinctivement ; avant de s'éloigner, il abattit ses griffes sur l'une d'elles et, de toucher la peau douce, vert-olive, bigarrée de points noirs sur le dos du batracien couleur d'algue, il sut qu'il pourrait dorénavant varier ses menus.

Fatigué de sa course, désorienté, il allait de plus en plus lentement, tressaillant à des bruits qui lui paraissaient suspects et ne l'étaient pas, simplement des oiseaux s'éveillant et menant grand tapage. Parmi eux, des geais lançaient leurs cris rauques et durs, pareils à une toile que l'on déchire, et, caché par de hautes fougères, un sanglier, après avoir frotté voluptueusement son échine contre le tronc rugueux d'un chêne, repartait au trot, traversant des fourrés, des épines, dont les ramilles se rompaient, s'écartaient en pétillant.

Le jour repoussait devant lui les heures nocturnes. Le ciel devenu rose était juste essuyé de la fraîcheur de l'aube, les arbres, les buissons, débarrassés de la brume qui les avait déformés, reprenaient leur aspect coutumier, le bois s'animait de toutes parts. Une volée de bouvreuils jacassaient dans une clairière sur des lierres qu'ils piquaient de rapides coups de bec à la recherche de vermisseaux, un écureuil sur la haute branche d'un frêne avait attiré à lui un rameau et, friand de son écorce ligneuse la grignotait avidement.

Endormi au pied d'un hêtre

Cependant, la lassitude qui l'accablait à chaque instant davantage, une pressante envie de dormir, lui faisaient regretter son escapade et le long repos habituel sur le lit moelleux préparé par la mère au prix de longues fatigues. Il avait hâte aussi de retrouver ses trois frères et leurs jeux, simulacres de combat où ils se culbutaient, se mordillaient sous l'œil attentif de la blairelle, prête à morigéner quand des griffes mal retenues égratignaient l'un d'eux.

Inquiet de sa solitude, exténué par sa randonnée hasardeuse nocturne, il allait trottinant avec peine le long d'une sente, écartait des ronces, protégé par sa fourrure épaisse, tâchant de déceler, le museau à ras du sol, le fumet de sa mère, sûrement partie à sa recherche espérait-il.

C'est au pied d'un hêtre, ce bel arbre, essence d'ombre, qu'il décida de prendre du repos. Il s'endormit tandis qu'une tourterelle roucoulait au-dessus de sa tête...

JEAN TAILLEMAGRE.

SINGULARITÉ

Hermaphrodites d'Orient et d'Occident

En 1939, Robert Cowell a vingt ans : il conduit des voitures de course, fait la guerre comme pilote de chasse, puis se marie. Pourtant, vers 1945, alors qu'il semble au faîte de la réussite professionnelle et conjugale, il ressent une profonde dépression qui le conduit à divorcer, puis à entreprendre une psychanalyse : Robert découvre que sa vraie nature a toujours été, en dépit des apparences inverses, plus féminine que masculine. Sur les conseils d'un médecin, il se soumet donc à différentes opérations qui le transforment en femme : Robert devient Roberta. Et Roberta commence une nouvelle vie, la vie d'une femme qui n'aurait jamais été une petite fille...

Tout cela nous fut conté dans un livre qui fit quelque bruit à l'époque (1). L'histoire ne nous dit pas si par la suite Roberta fut heureuse et eut beaucoup d'enfants : mais ce qui est sûr, c'est que son cas est demeuré sinon isolé du moins relativement exceptionnel. Jouissant d'une certaine aisance sociale, elle a sans doute pu surmonter sans trop de peines les perturbations psychologiques qu'engendre inévitablement l'incertitude du sexe; mais cette chance n'est pas donnée à tous les hermaphrodites. Bien au contraire, l'hermaphrodisme n'est-il pas, dans notre société, la singularité la plus spectaculaire, et cependant la plus cachée, l'ambiguïté qu'on tait ou dont on préfère rire parce qu'on craint trop de la regarder en face ?

C'est ce que rappellent Gérard Busquet et Cariss Beaune dans un livre récent (2) qui fait excellemment le point sur cette question. Sans doute savons-nous bien qu'il n'y a rien de monstreux, à proprement parler, dans la nature : il n'y a que des singularités. Même l'hermaphrodisme total — c'est-à-dire la capacité, pour un individu, de s'autoreproduire — se rencontre, par exemple chez les escargots. Chez l'homme, on n'observe, en fait, qu'un pseudo-hermaphrodisme, autrement dit une contradiction entre le sexe interne véritable et l'apparence qui peut être différente. Mais cette contradiction doit être résolue par l'éducation, éventuellement avec l'aide de la chirurgie : or, dans notre société, médecine et éducation ne sont pas encore données à tous. Voilà pourquoi tant de jeunes gens qui se découvrent jeunes filles — ou l'inverse — à partir de l'adolescence peuvent voir leur existence gâchée par l'ignorance ou par les préjugés.

Les hijras indiens

Il faudrait sans doute remonter assez loin pour trouver l'origine de cette exclusion de l'hermaphrodisme, qui va de pair, bien sûr, avec son idéalisation littéraire, tout comme le mythe du bon sauvage est contemporain de la traite des Noirs. La Grèce antique mettait à mort l'hermaphrodite, le Moyen Age voyait en lui (en elle ?) une manifestation diabolique, l'âge classique mit au point son « enfermement » définitif dans l'hôpital et le discours psychiatrique. En même temps, Platon idéalisait la bisexualité dans un mythe célèbre du Banquet *repris, comme le montre Cariss Beaune, par les gnostiques, les alchimistes, les romantiques allemands. Peintres symbolistes et écrivains surréalistes achevèrent cet éloge de l'androgyne, dans le même temps qu'Herculine Barbin, devenue homme mais incapable d'assumer son nouveau destin face à une société réprobatrice, était acculée au suicide (3).*

Les hermaphrodites seraient-ils plus heureux en Orient qu'en Occident ? La question n'avait jamais été posée, et c'est un autre intérêt du livre de Cariss Beaune et de Gérard Busquet que de nous offrir la première enquête sérieuse, en Europe, sur les hijras *indiens.*

Les hijras *constituent, théoriquement, une caste de pseudo-hermaphrodites répandus depuis de nombreux siècles à travers toute l'Inde. En fait, la grande majorité d'entre eux sont des eunuques. Les jeunes gens qui désirent pénétrer dans cette caste doivent donc se faire castrer, et l'on devine dans quelles conditions d'hygiène cette opération, d'ailleurs interdite, peut être pratiquée. Travestis en femmes, les* hijras *vivent en communautés. Considérés comme des parias par le reste des Indiens, ils se rendent dans les maisons au moment des naissances pour y chanter et y danser en échange d'une certaine somme d'argent.*

Combien y a-t-il de hijras *? Ont-ils un chef national ? Gagnent-ils bien leur vie ? A toutes ces questions, il n'est pas facile de répondre, car, pour sauvegarder leur tranquillité, les* hijras *parlent peu, ou bien ils mentent. Gérard Busquet l'a d'ailleurs appris à ses dépens : de Dehli à Calcutta, et du nord au sud de l'Inde, il a dû faire des milliers de kilomètres pour vérifier les renseignements les plus simples.*

Mais il a aussi, au cours de ces voyages, rencontré des individus difficilement oubliables : par exemple, ce Vijay Koumar, surnommé Boulboul — le rossignol — par ses congénères, et qui, du fond de son taudis à Bénarès, lui a conté les rêves et les angoisses inouïes d'un homme dont le désir unique est de devenir femme. Il y a plus de choses dans une telle confession que dans bien des discours philosophiques ou « scientifiques »...

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

(1) *Comment je suis devenue une femme*, par Roberta Cowell, Paris, 1955.

(2) *Les Hermaphrodites*, éditions Jean-Claude Simoen, 1978.

(3) *Herculine Barbin, dite Alexina B.*, Gallimard, 1978. (Voir « le Monde des livres » du 30 juin.)

LA VIE DU LANGAGE

Le va-et-vient des mots

Le *Français moderne* hésite, d'une livraison à l'autre, entre une formule très technique et de haut niveau, mais accessible à peu, et une rédaction moins austère. C'est le cas pour le numéro de juillet 1978, présenté par R.-L. Wagner, dont deux études s'inscrivent dans une réflexion permanente et actuelle sans excès terminologique.

D'abord, une « relecture » (P. Trescases) des *Deux dialogues du nouveau langage françois italianisé* d'Henri Estienne (1578), vigoureux défenseur à l'époque de la « précellence » du français sur l'italien. Homme de science (ce fut un grand helléniste), R. Estienne se fait *ici pamphlétaire* ; il annonce, quatre siècles à l'avance, le *Parlez-vous franglais?* de M. Etiemble. Les *Dialogues* sont, si l'on veut, un « Parlez-vous frantal ? »

Les situations sont relativement comparables : la technique et la culture italiennes exercent sur la classe dirigeante d'alors (la noblesse de cour et sans doute la bourgeoisie de robe) la même fascination que l'anglo-américain d'aujourd'hui sur la techno-bureaucratie. Et cette fascination n'est pas non plus sans fondement.

D'où la même inquiétude et les mêmes pronostics alarmistes : le français s'italianise, se laisse envahir par un vocabulaire étranger, etc. Suit la démonstration en forme de dialogues ; imaginaires bien sûr, et c'est là que le bât blesse. A l'origine des *Dialogues* comme de *Parlez-vous franglais ?*, il y a la même perception très vive d'un vocabulaire (il est abusif de dire « d'une langue ») qui s'encombre dangereusement : a) de nouveautés, b) de nouveautés étrangères, c) d'un étranger qui est en même temps un rival politique, économique, culturel.

Cette perception acquise, il se produit ce phénomène de la « cristallisation » cher à Stendhal : une sélection inconsciente (ou subconsciente), une sur-perception qui confirme et aggrave la première : le mal est pire que ce qu'on avait d'abord pressenti. A ce niveau, les réflexes scientifiques s'émoussent : les mots envahisseurs sont épinglés systématiquement, comme des unités égales, sans considération ni de la situation dans laquelle ils ont été saisis, ni de celui que l'on a entendu les employer.

Les relevés auxquels on aboutit ainsi sans grande difficulté sont impressionnants, et restent pleins d'intérêt pour l'histoire sociolinguistique. Ceux que P. Trescases a tirés des textes d'Estienne paraissent dignes de foi ; je veux dire qu'Estienne a réellement entendu ces mots, ce qui n'était certes pas le cas pour l'étudiant latinisant de Rabelais qui « transfrétait la Séquane au dilucule et crépuscule ».

Une galerie pittoresque !

Première remarque : un nombre non négligeable de ces intrus dénoncés avec douleur et vigueur ont à ce point enrichi notre langue qu'on en arriverait à souhaiter de telles invasions. Voici (dans l'ordre du dépouillement de P.T.) : *galbe, escorte, plaffer, riposte, se mettre martel en tête, spadassin, pédant, charlatan, bouffon, assassin, supercherie, courtisane, faquin, cavalier, caprice, réussir, bizarre*, et « à l'improviste », pour ne recenser que les plus significatifs.

Une étude thématique de ces emprunts faits à l'italien au seizième siècle serait d'ailleurs d'un prodigieux intérêt (comme, entre autres, l'étude thématique des emprunts à l'arabe au Moyen Age) ; quelle vie étonnante ! Comme on comprend et approuve les hommes de cour d'avoir senti tout ce que cette galerie de portraits, de types sociaux, apportait à notre langue !

Seconde (ou deuxième, comme il plaira aux puristes) remarque. Dans son désir de bien démontrer, Estienne prend pour des emprunts à l'italien de très honnêtes vieux mots français ; non sans doute qu'il les ignore vraiment, mais parce que la polémique l'aveugle. C'est le cas pour *police*, qui dans son sens le plus usuel (aujourd'hui et alors) nous était venu au milieu du treizième siècle (trois cents ans avant les *Dialogues* !), du latin *politia* ; et au sens de « police d'assurance », au milieu du quatorzième siècle, du grec de Byzance *apodixis*, « preuve ».

C'est le cas encore pour *salade*, plat d'herbes accommodé au sel, tout aussi « national » que *salaison*, mais qui « doit » être italien puisqu'il (H. Estienne) l'entend dans un « contexte » italianisant. Cette « salade » est aujourd'hui rejointe par *faisabilité* (un exemple entre cent), au sujet duquel les protestations, pas nouvelles, s'appuient sur un raisonnement proche du sophisme : le mot ne peut pas être français puisque les Anglais ont *feasibility* et que nous sommes dans une période d'envahissement par l'anglais.

A bien meilleure raison les Anglais devraient-ils dire : le mot ne peut pas être anglais, puisque ni *faire*, ni *faisable* ne sont anglais. A quoi on ne peut que *répondre*, une fois encore, que, dans sa virtualité, le mot est incontestablement français, et non anglais. *Faisable* remonte à 1361 : six siècles !!!, et il engendre *faisabilité* aussi normalement et « françaisement » que *notable* engendre *notabilité*, *affable* : *affabilité*, *stable* : *stabilité* ; en voulez-vous cent ?

Et encore : qu'il suffira d'un dépouillement (cela ne manquera pas d'arriver) pour découvrir que *faisabilité* figure déjà dans quelque texte technique du seizième ou du dix-huitième siècle. Les chasseurs d'antériorité auront bonne mine, ce jour-là !

Une erreur de perspective

Et, enfin, que le mot « français » suggéré pour remplacer l'insupportable *faisabilité* est *factibilité* ; sans doute parce que *factible* et par voie de conséquence *facter* sont plus français que *faisable* et *faire* ! Il est cependant assez évident que le mal fait à la langue par l'intégration paisible de *faisabilité* est bien moindre que celui qui résulterait de la création, avec *factibilité*, d'un nouveau monstre lexical, victoire sans profit des latinisants contre les modernes !

Dernière et rapide remarque sur ces mots italiens des *Dialogues* : deux d'entre eux nous sont restés indirectement. C'est d'abord *ringratié*, remercier, prendre congé, qui a fourni l'argot *rengracier*, se calmer, revenir à la politesse. Très beau et utile vocable ; l'ancien français avait déjà *regracier*, que nous avons perdu ! C'est ensuite *menestre*, que j'interprète (faute d'avoir les *Dialogues* sous la main) comme l'argot *ménesse*, femme, compagne d'un souteneur ?

Au total, la moitié des *emprunts à l'italien stigmatisés par* Estienne sont au vingtième siècle absolument intégrés au français, dont ils n'ont pas, que l'on sache, « défiguré » le vocabulaire. Dans un comptage plus large, sur plus de deux cents italianismes dénombrés par Estienne, moins du cinquième subsistent dans le français contemporain.

D'où, avec la prudence nécessaire, deux conclusions : le *nombre des intégrations définitives* (et heureuses) d'une « vague » d'emprunts à la langue nationale est limité par l'utilité profonde de ces emprunts. La communauté nationale de langue, dans sa masse, perçoit sans doute très bien cette utilité, et admet ou rejette en conséquence.

Ainsi, plus grand est le nombre d'emprunts relevés *hic et nunc*, c'est-à-dire en France à une époque donnée, plus faible sera la proportion de ces emprunts susceptibles de passer dans la langue d'accueil. C'est en quelque sorte la loi des rendements décroissants : sur les 100 mots anglais (ou italiens) recueillis aujourd'hui comme se manifestant le plus fréquemment et constamment dans le français de 1978 ou dans celui de 1578, il est vraisemblable, très sommairement, que 50 deviendront des mots français. Si nous poussons notre relevé à mille mots, il est douteux que le nombre des « naturalisés » dépasse cent ; et si nous allons à cinq mille, nous aurons peut-être cent cinquante intégrations. C'est dire que le pourcentage définitif des emprunts non rejetés par rapport aux emprunts perçus ou enregistrés est d'autant plus faible que ces emprunts sont relevés en plus grand nombre.

« Somme toute », conclut P. Trescases, « l'incidence des italianismes relevés signalés par Estienne sur un vocabulaire fondamental du français moderne serait inférieure à 5 %. » Un seul d'entre eux est véritablement fréquent : *réussir*.

Dans la même livraison, et dans le même ordre d'idées, une étude de Z. Marzys sur les « archaïsmes », de Vaugelas à Littré et au « Petit Robert. » Thème : mesurer le degré de conservation des éléments lexicaux déclarés archaïques par Vaugelas, dans les « Remarques sur la langue française » (1647), en les comparant au Dictionnaire de Littré (1863) d'abord, puis au « Petit Robert » (sans doute s'agit-il, pour celui-ci, d'une édition revue vers 1975 ?).

De verts vieillards

Passons de suite à la confrontation entre Vaugelas et le « Petit Robert ». Celui-ci conserve dans sa nomenclature, remarque Z. Marzys, des mots ou groupes de mots déclarés « vieux » par Vaugelas, et qui « ne subsistent effectivement que grâce aux écrivains et à ceux qui s'efforcent de les imiter ».

Ainsi sont un *rai* de soleil, *maintes fois, voire même, maint.* Ici, l'âge ne fait rien à l'affaire : de tels mots sont une monnaie de clinquant qui circule si peu qu'elle ne risque guère de s'user. Vaugelas a bien vu, souvent contre les plus conservateurs de ses contemporains, de quel côté penchait l'usage. Il s'est trompé pour : *cupidité, longuement, nonchalamment, en somme*, et *accoutumance* et *condoléance*, qui sont bien vivants, même s'ils n'ont, pour les deux derniers nommés, que des emplois limités. Encore est-il bon de dire que Vaugelas, de tempérament objectif, constate des vieillissements qu'il regrette : ainsi pour *au demeurant* et *en somme*, qu'il serait certainement heureux de retrouver en bonne santé.

Le va-et-vient des mots d'une langue à l'autre ne se juge pas le nez sur les enseignes, mais d'un peu loin et d'un peu haut.

JACQUES CELLARD.

★ *Le Français moderne*, revue de linguistique française. G. Antoine et P. Imbs, éditions d'Artrey, 17, rue de la Rochefoucauld, Paris (9e). 1 an, 4 numéros : 65 F.

RADIO-TELEVISION

LES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES DE L'INA

Plan d'économie

« *L'INSTITUT national de l'audiovisuel serait à la recherche de quelques 70 millions de francs sous peine d'arrêter son action et ses recherches, et de renoncer à préparer pour la France l'outil dont elle aura besoin pour assurer sa présence dans l'audiovisuel au niveau mondial* », ainsi s'était exprimé M. Cluzel, sénateur centriste, lors d'un débat au Sénat, le 25 juin dernier. A la suite d'un article paru dans *le Monde* daté 16-17 juillet, M. Michel Roux, directeur général de l'Institut national de l'audiovisuel, nous a priés de préciser que le nous a priés de préciser que ce chiffre se référait aux demandes budgétaires présentées par l'Institut, afin que celui-ci puisse, en 1979, assurer ses missions dans les conditions les meilleures. M. Michel Roux a ajouté que « *si la gestion de 1977 s'est en effet soldée par un déficit de 14 millions de francs, chiffre représentant le déficit cumulé sur 1976 et 1977, un plan d'économie a été arrêté pour 1978 afin d'assurer l'équilibre de l'exercice en cours* ».

Les choses se sont arrêtées à l'INA, où Mme Briot, qui succédera le 15 septembre à M. Mollard dans ses fonctions de secrétaire général vient d'être chargé de mettre en œuvre le « plan d'économie » destiné à redresser la situation. Un « programme minimum » en somme, puisque depuis maintenant trois semaines les productions « spécifiques » de l'Institut (en matière de programme) ont été interrompues, et ce, jusqu'à la fin de l'année, l'INA n'assurant plus que les travaux commandés par les sociétés de télévision.

Le « minimum » aussi est recommandé aux divers départements auxquels ont été respectivement notifiées les réductions de frais et compressions de dépenses à réaliser durant ce deuxième semestre. Impératif : économies de gestion ; le plan se révèle déjà drastique. Un meilleur contrôle promet d'être assuré.

Il semble que le fonds de roulement de l'Institut soit réduit à une peau de chagrin, « *pour des raisons de retard dans les paiements*, « *alors que nous devrions disposer d'une avance d'un mois ou un mois et demi* », précise M. Roux, expliquant le nécessaire et coûteux recours au découvert bancaire (celui-ci est de 14 millions de francs.

● Or, le chiffre d'affaires de l'INA — *qui n'a disposé au départ d'aucune dotation en capital* — a doublé en trois ans (190 millions de francs en 1978), et deux cent cinquante personnes supplémentaires ont été embauchées dans le même temps. « *On doit se rendre compte*, dit M. Michel Roux, *de l'aspect* « *usine* » *de l'INA qui, pour sa formation, assure quatre-vingt mille journées stagiaires par an, ou chaque année aussi pour les archives traite quarante-sept mille bobines.*

Le directeur de l'INA justifie la juxtaposition dans le même Institut de missions naussi hétéroclites que celles que les législateurs ont artificiellement réunies là, faute, après le démantèlement de l'Office, de savoir à quelle société les rattacher. L'illogisme apparent des structures de départ a, selon lui, trouvé avec le temps une logique. « *Nous avons toujours cherché à privilégier les actions interservices. Au fond, nous avons toutes les missions de l'O.R.T.F. — excepté celle d'émettre — mais l'interpénétration de celles-ci est plus facile au sein d'une entreprise de taille normale.* »

Des dépenses de personnel, qui représentent la moitié du budget, il dit qu'elles ne sont pas relativement excessives, compte tenu de la nature des travaux assurés. La récente grève n'explique pas le déficit actuel.

Demeurent tout de même à l'intérieur de chacun des cinq départements des carences, des défauts de fonctionnement ou des approximations de gestion. Il peut sembler curieux que, trois ans après sa mise en place, on se soit soucié de nommer un secrétaire général chargé de coordonner la gestion des divers secteurs de l'Institut. Les responsables de l'INA, contraints à une « pause nécessaire », envisagent l'avenir, la croissance.

Les 70 millions de francs souhaités permettraient d'augmenter les crédits de personnel, de financer les frais supplémentaires en matière de recherche et de production, de constituer une réserve évaluée à un niveau souhaitable de 10 millions de francs et, surtout, de poursuivre ou d'entreprendre les investissements dans le domaine de la conservation des archives, une des missions prioritaires de l'INA, propriétaire des archives de l'ex-O.R.T.F. (toutes les émissions produites jusqu'à janvier 1975, dont la remise en état a été entreprise), et responsable du dépôt des archives.

Des projets ont en effet été mis au point et, pour certains, rendus publics. On parle souvent de la prochaine construction de locaux sur le terrain de Bry-sur-Marne, où l'INA implanterait la plupart de ses activités, afin de mettre fin à la dispersion géographique actuelle, éparpillement nuisible à la bonne coordination des services. On évoque également les futures vidéothèques régionales, projet avancé dans certaines villes comme Bordeaux ou Marseille et interrompu à Lyon, où un cofinancement des collectivités locales avait pourtant été trouvé dès cette année. Et puis, bien sûr, le renouvellement du parc audiovisuel et l'achat, en particulier, de matériels permettant d'utiliser les techniques de pointe. L'investissement immobilier représenterait à lui seul une somme de 30 millions de francs, réclamée en sus des 70 annoncés.

MATHILDE LA BARDONNIE.

«HOLOCAUSTE» EN ALLEMAGNE

Une diffusion délicate

LE grand film américain Holocauste, *sur l'extermination des Juifs sous le nazisme, a posé des problèmes très délicats aux diverses institutions de la télévision ouest-allemande* (1). *Après bien des controverses, la décision est prise : le West Deutcher Rundfunk de Cologne, qui a acheté le film pour le proposer à l'ensemble du premier réseau, ne diffusera lui-même* Holocauste *— au début de 1979 — que sur son troisième programme, dont l'audience est limitée.*

D'autres postes régionaux — leur nombre est encore incertain — ont également résolu de présenter Holocauste *sur leur troisième programme. Le W.D.R., toutefois, offrira quand même au grand public quatre-vingt-dix minutes d'extraits commentés du film sur sa première chaîne.*

Une question se pose inévitablement, et cela dans la République fédérale aussi bien qu'à l'étranger. Comment s'explique la réticence des responsables de la télévision ouest-allemande ? Ceux-ci ne jugeraient-ils pas bon de rappeler les crimes les plus épouvantables qui ont été commis au nom du peuple allemand ? A ces interrogations, il n'est guère possible d'apporter une réponse catégorique. Le débat touchant Holocauste *a pris en effet une tournure très différente, et bon nombre des objections élevées ici contre le film américain peuvent paraître justifiées.*

Bien entendu, les adversaires du film ont tout d'abord dénoncé le fait que l'un des plus sombres chapitres de l'histoire allemande soit l'occasion d'une affaire commerciale extrêmement profitable. Dans la R.F.A., on ne manque pas non plus de noter les protestations de certains juifs rescapés des camps de concentration qui condamnent Holocauste. *Dans les colonnes du* New York Times, *le critique Elie Wiesel n'a-t-il pas été jusqu'à écrire que le film serait une « insulte » à l'adresse aussi bien de ceux qui ont péri que de ceux qui ont survécu.*

JEAN WETZ.

(Lire la suite page 12.)

(1) Claude Sarraute a rendu compte de l'immense succès d'*Holocauste* aux Etats-Unis, dans *le Monde* daté 30 avril-3 mai.

«ON DIRAIT QU'ILS VONT PARLER» sur FR 3

Visite en vidéo

COURANT sur deux murs, un quadriptyque de Meynard : précipité polychrome des rues de Montmartre, illusion photographique d'une réalité imaginaire. Sous la toile, un poste de télévision, deux écrans de contrôle, un moniteur... Au huitième étage d'un immeuble parisien, André Campana monte la troisième émission de la série « On dirait qu'ils vont parler ».

Le « chantier Réalité »

« *Avec ces machines, on travaille la nuit, chez soi. C'est comme ça* », dit André Campana. Sur l'écran, les visages se figent, les corps filent en marche arrière. « *Ici, derrière la séquence des bohémiennes, on colle une voix qui expose les espérances de vie d'un enfant handicapé. Exactement sur le même ton, avec le même débit que la séance de chiromancie.* » Après deux ans de travail, dont six mois de tournage, le « chantier Réalité » de l'Institut national de l'audio-visuel se prépare à affronter la diffusion.

« *Nous avons commencé par délirer pendant des mois avec un groupe hétéroclite qui comprenait, entre autres, un spécialiste de la B.D., un publicitaire, un pédagogue, des réalisateurs, une photographe...* » Ambition : réinventer la télévision, tout simplement. « *Je voulais sortir de la télé du Tout-Paris, du Tout-Etat*, ajoute André Campana, *et proposer des programmes devant lesquels un enfant de quatorze ans soit baba.* » Le projet initial, né de ces fusions de matière grise, pouvait bien inquiéter FR. 3 : il ne proposait rien moins qu'un piratage des programmes, introduisait des émissions-surprises et de faux spots publicitaires. Il s'agissait de transformer la troisième chaîne en « télé-libre », le temps d'une expérience. Par suite de désaccords indépendants de beaucoup de volontés, ce micro-séisme n'ébranlera pas l'écran. Le « chantier Réalité », comme tout le monde, présentera proprement ses émissions dans des sachets de cinquante-deux minutes. Mais, ôté l'emballage, reste une belle pétarade de papillottes.

Car Campana et son équipe se sont comportés en cancres : au lieu de réfléchir sur la réalité, ils ont interrogé la télévision. Dans le sillage de Godard d'abord, en utilisant une vidéo légère dont, il y a deux ans, personne *ne* voulait entendre parler. On peut ne pas souscrire à la métaphysique de la communication et penser qu'une « caméra-micro », entièrement *autonome* et ultra-sensible à la lumière, présente certains avantages. « *Pour commencer*, commente Jean-Luc Léon, *on évite enfin le cérémonial d'entrée en contact :* « Excusez-nous, vous êtes bien en 220 ! » La « *paluche* » *ne réclame en effet pas de projecteurs. Pourtant, le matériel léger ne constitue pas une religion :* les deux équipes de tournage disposaient aussi d'un « cheval de course », la caméra TK 76 couleur, qui, elle, ne passe pas inaperçue.

Babel des images

Dans le sillage de Godard et dans celui de Gozlan, le réalisateur de « Journal télévisé en question ». André Campana, ex-présentateur de *Vendredi*, était bien placé pour analyser les conventions télévisées. Pourquoi un micro fait-il parler ? Qu'est-ce qui dispose à accepter une image, un commentaire ? Quel rôle joue une certaine tonalité de la voix ? Que penser de la « volonté de vérité » d'un enquêteur qui cherche l' « événement » ? Babel des langues, et des images, la télévision est prise de folie lorsque l'on mélange ses codes de savoir-dire. Que devient une catastrophe évoquée par un publicitaire, une publicité présentée comme une information ? Avec de telles questions, le « chantier Réalité » risquait de courir droit au pensum, au cours du soir de démystification. Eh bien non ! Si le métalangage y figure bien en place d'honneur, il ne s'exerce qu'aux dépens de lui-même, à l'intérieur d'une fiction qui « s'amuse à réfléchir ».

Un vaisseau spatial

Tout décolle avec « 2001 » ou « la Guerre des étoiles ». Un vaisseau spatial — venu d'ailleurs, bien sûr — expédie deux équipes de reconnaissance sur la planète Terre. Précisément en France. Deux équipes d'humanoïdes-espions, chargées de s'incruster dans un tissu social, de parasiter chacune une famille avec laquelle elle vivra pendant six mois. Espions du hasard, condamnés à vivre avec des terminaisons électroniques, sans plan préalable. Aucun journaliste professionnel, aucun auteur ne leur a mâché le travail. Leur journal de bord en témoigne assez : s'ils possèdent la compétence technique, généralement, ils manient le langage moins bien que leurs victimes. Que devient une équipe qui ne peut plus se cacher derrière ses instruments, son scénario, et son spécialiste de la parole médiatisée ? Combien de mensonges en direct pour se débarrasser de situations gênantes ? Renvoyées au vaisseau, les images quotidiennes y sont observées et manipulées. La *télévision, c'est aussi* l'effet-Averty : le trucage électronique, dont le « chantier Réalité » ne se prive pas.

« *Nous avons de quoi réaliser douze heures d'émission* », estime André Campana, « *mais il faut convaincre la troisième chaîne d'en prendre le risque* » (1). Un risque modéré : avec des méthodes de travail inusitées, un budget serré et un enthousiasme rare, le « chantier Réalité » est peut-être en train d'inventer une nouvelle télévision.

XAVIER DELCOURT.

(1) La programmation ne prévoit pour le moment que six heures d'émission.

Écouter-voir

● TÉLÉFILM : LA CIRCONSTANCE. — Samedi 22 juillet, FR 3, 20 h. 30.

On verra à la rentrée l'Arbre aux sabots, *qui a valu à Ermonno Olmi la palme d'or du Festival de Cannes, cette année. En attendant, à l'occasion de sa série « Regards sur les T.V. étrangères », FR 3 a retrouvé* la Circonstance, *produit par la RAI. Ce n'est pas la meilleure façon d'aborder Olmi, mais c'est une introduction à une œuvre qu'on connaît mal en France.*

Avec son habituelle minutie, sa patience attentive, Olmi observe l'évolution de la vie d'une famille (en 1973), sur laquelle règne une mère maladroite. Les circonstances — un nouveau-né, la découverte de l'amour, de la liberté d'autrui, de la cruauté — font fluctuer le cours de chaque existence, dans cette communauté d'adultes et d'adolescents, où l'on ne se parle jamais.

● VARIÉTÉS : LE GRAND ÉCHIQUIER. — Jeudi 27 juillet, A 2, 20 h. 30.

D'origine polonaise, Henryk Szeryng commença sa carrière à Mexico, sous le patronage d'Arthur Rubinstein. Sa première tournée en Europe, en 1956 — un succès immédiat, — lui assura une renommée mondiale consacrée l'année suivante par les Etats-Unis. On ne compte pas les prix du disque remportés par le violoniste ni les pays qu'il a visités, assurant des concerts en soliste ou avec les plus grands orchestres.

Cet homme direct et gai parle de son art, la musique. Simplement, il évoque sa vie, les mois qu'il passe chaque année (dix sur douze) à jouer de pays en pays pour le bonheur des auditeurs. Ce sexagénaire, célibataire invétéré, a deux enfants : l'un, Stradivarius, date de 1734, l'autre, Guarnerius, remonte à 1743, des pièces de musée : ses violons fétiches.

● CAMÉRA JE : LA VOCATION SUSPENDUE. — Jeudi 27 juillet, FR 3, 22 h. 30.

Deuxième film français du cinéaste chilien Raul Ruiz, la Vocation suspendue, *quoique entièrement financé par l'IN , a été conçu en termes de cinéma, bénéficie d'une photo somptueuse de Sacha Vierny, l'ancien collaborateur d'Alain Resnais. Raul Ruiz reprend un roman de Pierre Klossowski, du même nom dont il fait une sorte de paradoxe sur le pouvoir, incarné ici par l'Eglise catholique et romaine, il déploie un double récit, une double version d'un même thème.*

Ancien étudiant en théologie, Raul Ruiz parle en orfèvre des choses de la religion et nous révèle dans un des rôles principaux un très grand comédien, Pascal Bonitzer (le Frère Jérôme de la deuxième version).

● TÉLÉ FILM : LES PARENTS. — Samedi 29 juillet, FR 3, 20 h. 30.

En coproduction avec la télévision bavaroise, FR 3 présente les Parents, *mise en scène et scénario du jeune cinéaste allemand Hans W. Geissendorfer. Une petite fille, Ann, traumatisée par la mort accidentelle de ses parents, croit constamment les voir réapparaître, soit derrière une fenêtre sous un ciel d'orage ou tout simplement dans un placard sous les traits d'un cadavre sanglant. Ses hallucinations sont l'expression de sa révolte contre l'oncle et la tante qui l'ont recueillie, couple cupide et sans cœur.*

Le film débute par un générique original sous forme de dessin d'enfant illustrant la légende du « dauphin », sur laquelle Ann projette les fantasmes de son drame personnel. Mais le récit s'immobilise souvent dans un esthétisme figé et conventionnel et hésite entre le conte fantastique et le mélodrame.

Les films de la semaine



★ Michèle Morgan dans « Gribouille », de Marc Allégret. (Cinéma de minuit, dimanche 30 juillet, FR 3, 22 h. 40.)

● TROIS MILLIARDS D'UN COUP, de Peter Yates. — Dimanche 23 juillet, TF 1, 20 h. 30.

Stanley Baker, « cerveau » d'un gang qui dévalisa le train postal Glasgow-Londres en 1963. James Booth en inspecteur de Scotland Yard digne de Sherlock Holmes. Un fait divers réel recréé avec un parti pris documentaire. Consciencieux, bien fait et bien joué.

● LES QUATRE FILLES DU DOCTEUR MARCH, de George Cukor. — Dimanche 23 juillet, FR 3, 22 h. 40.

Un film invisible depuis fort longtemps et bien supérieur au fade « remake » de Mervyn Le Roy (1949). Le talent de Cukor pour les illustrations de romans désuets et surtout Katharine Hepburn en Jo March, femme-enfant espiègle et tendre, fantaisiste et romantique, avec les étincelles de l'intelligence, la joie de vivre et une étonnante spontanéité. Katharine Hepburn au début d'une carrière de star qui ne se plia jamais aux règles sacro-saintes d'Hollywood.

● ÇA COMMENCE A VERA-CRUZ, de Don Siegel. — Lundi 24 juillet, TF 1, 20 h. 30.

La technique efficace de Don Siegel dans une « série B » d'il y a trente ans. On a vu, depuis, de plus spectaculaires poursuites en voiture, mais si l'aventure peut paraître aujourd'hui sans surprises, on y reverra avec plaisir un certain Robert Mitchum.

● CHAIR DE POULE, de Julien Duvivier. — Lundi 24 juillet, FR 3, 20 h. 30.

Le réalisme noir de Duvivier tirant, à force de violence et de détails sordides, un roman de James Hadley-Chase vers la parodie involontaire.

A oublier. Définitivement.

● AGUIRRE OU LA COLÈRE DE DIEU, de Werner Herzog. — Mardi 25 juillet, A 2, 20 h. 30.

La marche vers l'Eldorado mythique d'un conquérant espagnol mégalomane. Marche à la folie et à la mort. Tourné au Pérou, dans des conditions difficiles, parfois même dangereuses, ce film ne fait aucune concession au cinéma d'aventures à grand spectacle. Le « suspense » est intégré au mystère qui recouvre la nature. Le récit s'évade de la réalité pour entrer dans un monde de fantasmes et d'hallucinations. Images fascinantes, jamais vues, au sein desquelles Klaus Kinski, tordu, boiteux, visage livide et cruel, apparaît comme le démon d'une fausse épopée.

● LA BELLE ET LE CAVALIER, de Francesco Rosi. — Mardi 25 juillet, FR 3, 20 h. 30.

Comédie napolitaine à costumes, avec Sophia Loren en vedette (un rôle en or pour elle, qui est éblouissante). Inattendu de la part de Rosi, ce divertissement qui suit la tradition de toute une littérature picaresque n'est pourtant pas exempt de notations sociales et politiques, dans la satire d'une petite cour royale du dix-septième siècle.

● BILLY LE KID CONTRE LA LOI, de William Castle. — Mercredi 26 juillet, A 2, 14 h.

Parmi les nombreux films américains consacrés au jeune hors-la-loi William Bonney, surnommé « Billy le Kid », ce western de série n'a pas fait date. Rien de nouveau d'ailleurs. Billy, (Scott Brady), se fait bandit par vengeance et se heurte au shérif Pat Garrett.

● LA RANCUNE, de Bernhard Wicki. — Mercredi 26 juillet, FR 3, 20 h. 30.

La Visite de la vieille dame, pièce féroce de Friedrich Dürrenmatt fustigeait la puissance de l'argent et les structures sociales du monde moderne. Dans la mise en scène au réalisme appliqué de Bernhard Wicki, c'est devenu un drame psychologique peu crédible. Le personnage de la « vieille dame » a été rajeuni de vingt ans pour Ingrid Bergman qui, de toute façon, s'y trouve mal à l'aise.

● LE CANARD EN FER BLANC, de Jacques Poitrenaud. — Jeudi 27 juillet, FR 3, 20 h. 30.

Roger Hanin en pilote d'avion-taxi embarqué dans une sombre histoire qui se passe en Amérique centrale. Il anime avec conviction ce film d'aventures pâlichon, tourné en Espagne pour la « couleur locale ».

● LE MONDE ÉTAIT PLEIN DE COULEURS, d'Alain Périsson. — Vendredi 28 juillet, A 2, 23 h. 2.

L'amour fou et la difficulté d'être un artiste, un créateur dans la société française d'aujourd'hui. Expression un peu brouillonne d'une sincérité, d'une sensibilité indéniables. Et un beau spectacle de danse à l'intérieur du film.

CAROLINE CHÉRIE, de Richard Pottier. — Dimanche 30 juillet, TF 1, 20 h. 30.

Martine Carol, aristocrate jetée dans les tourbillons de la Révolution, sacrifie constamment sa vertu pour sauver sa vie, mais reste sentimentalement fidèle à un seul homme. Cette adaptation d'un roman historique de Cecil Saint-Laurent fit de la blonde actrice la star érotique du cinéma français dans les années 50.

● GRIBOUILLE, de Marc Allégret. — Dimanche 30 juillet, FR 3, 22 h. 40.

Dix-sept ans, des yeux empreints de rêve et de mystère, le charme d'une adolescente déjà subtilement femme, c'est Michèle Morgan telle qu'elle apparut, dans un procès de cour d'assises, à Raimu, quinquagénaire fasciné. Construit un peu comme une pièce de théâtre (scénario et dialogues de Marcel Achard), le film de Marc Allégret est resté célèbre pour cette découverte.

● LE PARADIS DES MAUVAIS GARÇONS, de Josef von Sternberg. — Lundi 31 juillet, TF 1, 20 h. 30.

Traitant avec un mépris souverain un sujet — imposé — d'aventures policières, Sternberg s'est attaché à recréer en studio l'atmosphère moite et trouble de Macao, port asiatique aux bouges enfumés. L'univers esthétique rappelle ses films des années 30. Sans Marlène Dietrich, hélas !

● LA MORT EN CE JARDIN, de Luis Bunuel. — Lundi 31 juillet, FR 3, 20 h. 30.

Huis clos dans la forêt amazonienne. L'être humain mis à nu lorsqu'il est coupé de la civilisation, le renversement des valeurs morales. Un répertoire bunuélien d'idées, de fantasmes, d'images surréalistes. Simone Signoret, Georges Marchal, Michel Piccoli, Charles Vanel, superbes, et la beauté aveuglante de Michèle Girardon (mais qu'est-elle devenue ?) en sourde-muette, dont les cheveux se prennent dans les lianes.

MÉTÉOROLOGIE

FRANCE-CULTURE : 9 h. 5, 12 h. 30, 19 h. 30 et 23 h. 55.

FRANCE-INTER : (météo marine 7 h. 55, 19 h. 50.

AUJOURD'HUI

Samedi 22 juillet

CHAINE I : TF 1

Spéciales vacances ... Starsky et Hutch ... Histoire de ... Le rat time (3).

CHAINE II : A 2

... Maigret et les témoins

Dimanche 23 juillet

CHAINE I : TF 1

... La source ... protestante ... l'Afrique et nous ... l'église de Saint-Pourçain ... A. Ponsar.

... du spectateur ... Cirque ... Série ... les Disparitions ; 15 h. 30 ... de France cycliste ... Championnat de France ... La conquête de ... la famille Morachani ... animaux du monde ... France cycliste (résumé)

... TROIS MILLIARDS D'UN ... (1967), avec S. Baker, ... Foster

... Opéra bouffe, le Cadi dupé, de ... l'ensemble instrumental de ...

Lundi 24 juillet

CHAINE I : TF 1

... Feuilleton : Les jours heureux ... Emissions pour les jeunes ... Championnats de France d'athlétisme ... documentaire : Visages de la Russie ... ; 19 h. 10. Jeunes pratique ; ... Ces chers disparus : Luis Mariano. ... CA COMMENCE A VERA-... D. Siegel (1948), avec R. Mitchum, W. Bendix, P. Knowles, R. No-...

... Portrait : Les grandes personnes, de ... (n° 5 : Olivier Todd et Sophie).

... Les grandes expositions : Dieux et démons de l'Himalaya.

Mardi 25 juillet

CHAINE I : TF 1

... Feuilleton : Les jours heureux ; ... Acilion et sa bande ; 18 h. 15. Documentaire : Visage de la Russie (La Sibérie) ; ... Jeune pratique ; 19 h. 40. Ces chers disparus : Luis Mariano.

... Au-delà de l'horizon : Les navires ... et leurs naufrages, d'A. Bombard ... ; 21 h. 25. Sport : Superstar en Suisse ; ... 30. Emission musicale : Bruits en fête et sons de plaisir (Pourquoi ? Pour qui ?).

Recherches sur le théâtre musical.

CHAINE II : A 2

14 h., Série : Police story ; 14 h. 55. Tennis : coupe de Galéa et Jeux africains ; 18 h. Récré A 2 ; 18 h. 40. C'est la vie ; 18 h. 55. Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45. L'heure d'été.

20 h. 30. Les dossiers de l'écran. FILM : AGUIRRE OU LA COLERE DE DIEU, de W. Herzog (1972), avec K. Kinski, H. Rojo, R. Guerra, Del Negro, P. Berling, C. Rivera.

Mercredi 26 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30. Feuilleton : Les jours heureux ; 13 h. 35. Acilion et sa bande ; 18 h. 15. Documentaire : Visage de la Russie (Les gens de la ville) ; 19 h. 10. Jeune pratique ; 19 h. 40. Ces chers disparus : Luis Mariano ; 19 h. 50. Tirage du Loto.

20 h. 30. Dramatique : Le devoir de français, de D. Lalanne, réal. J.-P. Blanc (2e partie).

Le traumatisme de la libération pour un adolescent qui avait pris les années noires pour de grandes vacances.

22 h. Sciences : A la poursuite des étoiles (Les mystères de Vénus).

Avec MM. J. Blamont, directeur du laboratoire d'aéronomie du C.N.R.S. ; A. Dollfus, astronome, de l'observatoire de Paris-Meudon ; des astronomes soviétiques et différents membres du groupe pour le projet d'envoi d'un ballon en 1983 vers Vénus.

CHAINE II : A 2

14 h., FILM : BILLY LE KID CONTRE LA LOI, de W. Castle (1954), avec S. Brady, B. St John, J. Griffith, P. Cavanagh, A. Hale Jr.

Pour venger son patron assassiné, un jeune cow-boy se fait hors-la-loi. Son meilleur ami, devenu shérif doit le capturer.

15 h. 25. Aujourd'hui magazine. Tennis : coupe de Galéa et les Jeux africains ; 18 h. Récré A 2 ; 18 h. 40. C'est la vie ; 18 h. 55. Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45. L'heure d'été.

20 h. 30. Feuilleton : Moi, Claude, empereur ; 21 h. 30. Magazine : Question de temps (Baleines en péril).

RADIO-TELEVISION

Samedi 22 juillet

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Spéciales vacances blanches.

Avec S. Distel, A. Williams, Rod Hull et Emu, G. Béart, Sheila, B. Devation, D. Roussos, Boney, E. Corbett.

21 h. 32, Série américaine : Starsky et Hutch (6e épisode : les otages) ; 22 h. 30, Histoire de la musique populaire : Le rag-time (3).

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Dramatique : Maigret et les témoins récalcitrants (les enquêtes du commissaire Maigret), réal. D. de La Patellière, avec J. Richard, J. Topart, L. Hamon.

22 h. 5, Divertissement : Spécial Marie Laforêt ; 23 h., Petite musique de nuit : Prélude pour guitare, d'H. Villa-Lobos, avec S. Abrev, guitare.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Regards sur les télévisions étrangères : La circonstance, de E. Olmi ; avec A. Savelli et G. Parro ; une production de la télévision italienne.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

FRANCE-CULTURE

19 h. 25, Avignon ultra-son (jusqu'à 24 heures)... ; 20 h. 45, Documentaire, par J. Daive ; 22 h., Parcours dans le off.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, En direct du VIIe Festival de Saintes... Les musiques d'Espagne et du Portugal : Le Moyen Age en Catalogne, par l'Ensemble Hesperion XX et les Ateliers du centre de l'Abbaye aux dames ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Des sons et des costumes : Concert de minuit, donné en l'église Saint-Merri, Haut et Bas Moyen Age ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Festival du Marais, Ensemble Guillaume Dufay ; 1 h. 5, Des sons et des costumes.

Dimanche 23 juillet

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, La source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur (l'Afrique et nous) ; 11 h., Messe célébrée en l'église de Saint-Pourçain-sur-Sioule (Allier), préd. P. A. Ponsar.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, La bonne conduite ; 13 h. 20, Cirque (les Chipperfield) ; 14 h. 30, Série policière : Section contre-enquête (n° 12 : les Disparitions ; 15 h. 30, Sports : Tour de France cycliste (arrivée) ; 17 h. 15, Sports : Championnat de France d'athlétisme ; 17 h. 40, Série : La conquête de l'Ouest (n° 4 et fin : la Famille Mucachan) ; 19 h. 15, Les animaux du monde ; 19 h. 40, Sports : Tour de France cycliste (résumé).

20 h. 30, FILM : TROIS MILLIARDS D'UN COUP, de P. Yates (1967), avec S. Baker, J. Booth, F. Finlay, J. Petett, B. Foster.

Préparation et exécution de l'attaque du train postal Glasgow-Londres, qui transporte 3 milliards.

22 h. 20, Opéra bouffe : le Cadi dupé, de P.-A. Monsigny, par l'Ensemble instrumental de France, dir. J.-P. Wallez.

Avec S. Bartrop, J.-P. Brosse, J.-C. Orliac, G. Garino, M. Pena, N. Froger, F. Loup, M. Jarry, M. Sieyes (enregistré au Festival de musique d'Albi en 1977).

CHAINE II : A 2

14 h., Concert : Symphonie n° 4, de Tchaïkovski, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan ; 15 h., Sports : Escrime (championnats du monde) ; 15 h. 30, Tour de France (arrivée) ; 17 h. 15, Série : Super Jaimie (dernier épisode) ; 18 h., Cirque du monde : Folies sur glace ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Jeux sans frontières.

21 h. 50, Fenêtre sur... l'œil de la nuit.

Il s'agit d'une série de nouvelles fantastiques, réalisées par Jean-Pierre Richard. Quelque part, dans une auberge perdue, en Sologne...

22 h. 35, Petite musique de nuit : Quatuor, de Beethoven, par le quatuor de Cleveland.

CHAINE III : FR 3

15 h. 30, Cinéma 16 : Photo souvenir, réal. E. Sechan, avec J.-C. Carrière, G. Tachella, D. Ayme.

Quand un appareil photographique doué d'une vie propre agit mystérieusement sur le destin d'un homme.

20 h. 5, Transversales : Plaisirs du temps perdu.

Marcel Bitstène a filmé avec tendresse les paysages, la lumière de l'Ile-de-France et de la Normandie, qui ont servi de décor à l'œuvre de Marcel Proust. Quelques citations de la Recherche accompagnent des images de qualité. Mais les voix et l'évocation des Jeunes Filles en fleurs relèvent d'un réalisme peu proustien.

20 h. 30, Emission de l'I.N.A. : On dirait qu'ils vont parler (I - Vous filmez-là ?) ;

Lire notre article page 10.

21 h. 30, L'homme en question : Eugène Ionesco.

Les obsessions de Ionesco au cours d'un long monologue en gros plan.

22 h. 45, FILM (Cinéma de minuit, cycle les stars féminines) : LES QUATRE FILLES DU DOCTEUR MARCH, de G. Cukor (1933), avec K. Hepburn, F. Dee, J. Parker, J. Bennett, E.M. Olivier, P. Lukas, D. Montgomery.

La chronique d'une famille américaine du Massachusetts au temps de la guerre de Sécession. Quatre sœurs adolescentes, leurs joies, leurs chagrins, leur vie sentimentale.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Bernard Delvaille (et à 14 h. et 20 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., La musique et les mots : Sept opéras de Mozart ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Disques rares ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Boubouroche », « la Paix chez soi », « les Boulingrins », « Lidoire », de G. Courteline ; 16 h. 5, Récital d'orgue, par J.-P. Leguay, à l'église Notre-Dame-des-Champs : « Sonate n° 3 » (Hindemith), « Poème n° 3 » (Tournemire), « Sonate n° 2 » (C. Ballif), « Sonate n° 4 » (Mendelssohn), « Sonate » (J.-P. Leguay) ; 17 h. 30, Rencontre avec Gordon Cooper ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 40, Soirée Arthur Honegger : le dit des jeux du monde (d'après le poème de P. Meral), Judith (d'après R. Morax), « Concerto pour violoncelle », par M. Sadlo, « Première Symphonie », par l'Orchestre philharmonique tchèque, dir. S. Baudo ; 23 h., Black and Blue ; 23 h. 50, Poésie : Nicole Brossard.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical Graffiti ; 11 h., En direct de Bregenz : Chœurs de l'église du Sacré-Cœur de Jésus, dir. Matheisl (Mozart) ; 12 h. 40, Opéra bouffon : le Braconnier (Lortzing) ;

14 h., La tribune des critiques de disques : « Symphonie Titan », Mahler ; 17 h., Le concert égoïste de G. Strehler : Bach, Mozart, Beethoven, Brahms, Mahler, Verdi, Ravel, Berg, Webern ; 19 h., Musiques chorales ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Festival de Vienne... « Alphonso et Estrella », ouverture, « Wanderer Fantaisie en ut majeur » (Schubert), « Symphonie n° 4 en ré mineur (Schumann) par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. G. Albrecht, avec le pianiste J. Kalichstein ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Des sons et des costumes ; 23 h., Les riches heures musicales du Berry ; 0 h. 45, La substantifique moelle.

Lundi 24 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Les jours heureux ; 13 h. 35, Emissions pour les jeunes ; 14 h. 30, Sports : Championnats de France d'athlétisme ; 18 h. 15, Documentaire : Visages de la Russie (La campagne) ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 40, Ces chers disparus : Luis Mariano.

20 h. 30, FILM : ÇA COMMENCE A VERA-CRUZ, de D. Siegel (1949), avec R. Mitchum, J. Greer, W. Bendix, P. Knowles, R. Novarro (N.).

Au Mexique, un lieutenant américain accusé d'un vol par son supérieur (celui-ci en est l'auteur) cherche à prouver son innocence.

21 h. 50, Portrait : Les grandes personnes, de J. Frappat (n° 3 : Olivier Todd et Sophie).

L'émission la plus insoutenable de la série. Mal à l'aise, Olivier Todd tend des pièges en croyant se défendre, face à une petite fille qui ne lui voulait que du bien.

22 h. 30, Les grandes expositions : Dieux et démons de l'Himalaya.

CHAINE II : A 2

14 h., Série : Police story ; 14 h. 54, Sports : Jeux africains ; 15 h. 40, Aujourd'hui, Tolède ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été.

20 h. 30, La télévision d'ailleurs : Festival de la chanson de Majorque 78 ; 21 h. 25, Top club ;

21 h. 40, Emission littéraire : Lire, c'est vivre de P. Dumayet : Les déserts de l'amour, d'A. Rimbaud, réal. J.-M. Neurice.

Un texte court, en prose, de Rimbaud, lu et commenté par des lycéens, des étudiants, Christian Jambet, écrivain et « nouveau philosophe », une jeune comédienne. Interprétations surprenantes dont Pierre Dumayet se sert pour éclairer la création littéraire.

22 h. 45, Petite musique de nuit : O soir, de R. Schumann, avec F. Duchable, piano.

CHAINE III : FR 3

19 h. 30, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : CHAIR DE POULE, de J. Duvivier (1963), avec R. Hossein, J. Sorel, C. Rouvel, G. Wilson, L. Raimbourg, N. Berger (N., rediffusion.)

Un cambrioleur trouve asile dans une station-service du Midi de la France. La femme du garagiste — une garce — veut l'obliger à être son complice pour voler le mari.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Nicole Brossard (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Vienne et ses prophètes ; à 8 h. 32, L'attachement ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : les Mémoires de Saint-Simon et la noblesse aux dix-septième et dix-huitième siècles ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, En direct d'Avignon... Evénement-musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherches instrumentales ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Caverne des pestiférés », de J. Carrière ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... L'invité du lundi : Le professeur P.-P. Grasse, biologiste ; 17 h. 32, Le Metropolitan Opera de New-York ; 18 h. 30, Série : « Nouvelles d'O'Henry » ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., « L'amour est aveugle », de P. Bruneau, avec C. Hubeau, D. Mac-Avoy, M. Barbulée (rediffusion) ; 21 h., L'autre scène, ou les vivants et les dieux ; 22 h. 30, Nuits pas pâles... En direct d'Avignon.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ; Ahmad Jamal ; 13 h. 15, Stéréo Service ;

14 h., Divertimento ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Vivaldi, Scarlatti, Starzen ; 15 h. 32, Portrait d'un musicien français : Luc Ferrari ; 17 h., Postlude : Wikmanson, Schubert, Smetana ; 18 h. 2, Musiques magazine, musique contemporaine et classique ; 19 h., Jazz time : jeu de plages ; 19 h. 40, Concours international de guitare ; 20 h., Les grandes voix : Hommage au ténor Benjamino Gigli ;

20 h. 30, En direct du Festival de Saintes... les musiques d'Espagne et du Portugal ; « Noche Pasiva del Sentido » (C. Halffter), par le groupe Koan, dir. : J.-R. Encinar ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : Des sons et des costumes ; 0 h. 45, La substantifique moelle.

Mardi 25 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Les jours heureux ; 13 h. 45, Acilion et sa bande ; 18 h. 15, Documentaire : Visage de la Russie (La Sibérie) ; 19 h. 10, Jeune pratique ; 19 h. 40, Ces chers disparus : Luis Mariano.

20 h. 30, Au-delà de l'horizon : Les navires incoulables et leurs naufrages, d'A. Bombard et J. Floran ; 21 h. 25, Sport : Superstar en Suisse ; 22 h. 30, Emission musicale : Bruits en fête et sons de plaisir (Pourquoi ? Pour qui ?).

Recherches sur le théâtre musical.

CHAINE II : A 2

14 h., Série : Police story ; 14 h. 55, Tennis : coupe de Galéa et Jeux africains ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran, FILM : AGUIRRE OU LA COLERE DE DIEU, de W. Herzog (1972), avec K. Kinski, H. Rojo, R. Guerra, Del Negro, P. Berling, C. Rivera.

En 1560, au Pérou, un conquistador illuminé rejette l'autorité du roi d'Espagne et organise sa propre expédition pour être le premier à atteindre l'Eldorado.

Vers 22 h., Débat : Les Conquistadors.

Avec MM. J. Lafaye, secrétaire général de la Société des américanistes ; E. Otte, professeur à l'université de Berlin-Ouest ; R. Marcus, professeur à l'université de Paris-VIII ; J.-C. Baroja, historien ; Mlle F. Cantu, professeur à l'université de Rome.

23 h. 30, Petite musique de nuit : Scherzo de la sonate en ré mineur, op. 40, de D. Chostakovitch, avec F. Lodéon, violoncelle, et D. Hovora, piano.

CHAINE III : FR 3

19 h. 30, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, films policiers, aventures) : LA BELLE ET LE CAVALIER, de F. Rosi (1966), avec S. Loren, O. Sharif, D. del Rio, G. Wilson, L. French, C. Pisacane. (Rediffusion.)

Au dix-septième siècle, dans le royaume de Naples. Un moine donne à un prince une recette pour faire un mariage heureux. Le prince rencontre une paysanne un peu sorcière.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Nicole Brossard (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Vienne et ses prophètes ; 8 h. 32, L'attachement ; 8 h. 50, La maison de l'eau bleue ; 9 h. 7, Matinée des autres : une initiation en Guinée, la maison arabe ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec... Alfred Fabre-Luce ; 11 h. 2, Le Metropolitan Opera de New-York : le répertoire italien entre les deux guerres ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Napoléon et autres récits », de C. Sternheim ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : sociologie, ethnologie, histoire ; 16 h., Match : F. Wehrcin et J.-L. Iral (comment devenir architecte) ; 17 h. 32, Le Metropolitan Opera de New-York : l'âge d'or du répertoire wagnérien ; 18 h. 30, Série : Nouvelles de O'Henry ; 19 h. 25, Entretiens avec... Pierre Schaeffer ;

20 h., Dialogues : peut-on désenclaver l'Alsace ? avec René Ehni et Michel Le Bris ; 21 h. 15, Musiques de notre temps... à Romans ; 22 h. 30, Nuits pas pâles... En direct d'Avignon.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique (Ahmad Jamal) ; 13 h. 15, Stéréo service ;

14 h., Divertimento : Offenbach, Kreisler, Strauss, Komzak ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Stravinski, Ravel, Ligeti, Vivaldi ; 15 h. 32, Musiques d'autrefois : Busnoys, Azzaiolo, Pacolini, Buffo, Bach ; 17 h., Postlude : Franck, Dvorak, Verdi ; 18 h. 2, Musiques magazine : musique folklorique, ethnique, non écrite et extra européenne ; 19 h., Jazz time : les défricheurs ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Informations festivals ;

20 h. 30, Concert de musique de chambre... « Quatuor en forme de suite pour cordes et piano » (Siohan), par le trio à cordes de Paris et W. Chodack, « Synthèses pour violon et piano » (Maticic), par J. Estournet et l'auteur, « Trio à cordes en mi bémol majeur » (Beethoven), par le trio à corde de Paris, « A propos d'Orphée » (Darasse), par C. Issartel et J. Estournet ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Des sons et des costumes : Haut et Bas Moyen Age ; 23 h., Jour « J » de la musique ; 23 h. 15, Nouveaux talents premiers sillons... Musique scandinave par l'orchestre de chambre suédois d'Orebro, dir. G. Nilgon et L. Hedwall (Agrell, Jarnefelt, Linde, Larsson) ; 0 h. 5, La substantifique moelle : Gargantua.

Mercredi 26 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Les jours heureux ; 13 h. 35, Acilion et sa bande ; 18 h. 15, Documentaire : Visage de la Russie (Les gens de la ville) ; 19 h. 10, Jeune pratique ; 19 h. 40, Ces chers disparus : Luis Mariano ; 19 h. 50, Tirage du Loto.

20 h. 30, Dramatique : Le devoir de français, de D. Lalanne, réal. J.-P. Blanc (2e partie).

Le traumatisme de la libération pour un adolescent qui avait pris les années noires pour de grandes vacances.

22 h., Sciences : A la poursuite des étoiles (Les mystères de Vénus).

Avec MM. J. Blamont, directeur du laboratoire d'aéronomie du C.N.R.S. ; A. Dollfus, astronome, de l'observatoire de Paris-Meudon ; des astronomes soviétiques et différents membres du groupe pour le projet d'envoi d'un ballon en 1983 vers Vénus.

CHAINE II : A 2

14 h., FILM : BILLY LE KID CONTRE LA LOI, de W. Castle (1954), avec S. Brady, B. St John, J. Griffith, P. Cavanagh, A. Hale Jr.

Pour venger son patron assassiné, un jeune cow-boy se fait hors-la-loi. Son meilleur ami, devenu shériff doit le capturer.

15 h. 25, Aujourd'hui magazine, Tennis : coupe de Galéa et les Jeux africains ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été.

20 h. 30, Feuilleton : Moi, Claude, empereur ; 21 h. 30, Magazine : Question de temps (Baleines en péril).

Depuis 1975, une organisation de groupes écologistes, Green Peace, a pris la défense des baleines, mammifères menacés par la chasse, dont la réglementation n'est pas appliquée. Un reportage sur la pêche et la chasse à la baleine en même temps qu'un document sur la vie et les mœurs de ces animaux.

22 h. 35, Petite musique de nuit : Sonate, de Scarlatti, par B. L. Gelber, piano.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un acteur) : LA RANCUNE, de B. Wicki (1963), avec I. Bergman, A. Quinn, C. Dauphin, P. Stoppa, H.-C. Blech, J. Dufilho, I. Demick, R. Valli, V. Cortese. (N., rediffusion.)

La veuve d'un milliardaire revient dans sa ville natale. Elle est prête à faire don d'une somme considérable à condition que l'on tue l'homme qui l'a autrefois séduite et délaissée.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Nicole Brossard (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Vienne et ses prophètes ; 8 h. 32, L'attachement ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Le Metropolitan Opera de New-York : le renouvellement de l'après-guerre ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Soliste : Pamela Mia Paul, piano ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Fleur et la Souris », de R. Fallet ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : du côté des grandes écoles ; drôles d'histoires ; 15 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 32, Le Metropolitan Opera de New-York : les chanteurs de la dernière période ; 18 h. 30, Série : Nouvelles de O'Henry ; 19 h. 15, Entretiens avec... Pierre Schaeffer ;

20 h., En direct du cloître des Célestins, à Avignon... « Rimbaud ou le fils du soleil », d'A. Bourseiller ; 22 h. 30, Nuits pas pâles... En direct d'Avignon.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique (Ahmad Jamal) ; 13 h. 15, Stéréo service ;

14 h., Variétés de la musique légère : Migiani, Loussier, Legrand, Bourdin, Lutereau ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Lully, Sainte-Colombe, Dandrieu, Devienne ; 15 h. 32, Le concert du mercredi... par l'orchestre de Provence-Côte d'Azur : Schubert, Mendelssohn, Dvorak ; 17 h., Postlude : Saint-Saëns, Schumann, Roussel ; 18 h. 2, Musiques magazine : les musiques électroniques et de studio ; 19 h., Jazz time : les hommes du président ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Informations festivals ;

20 h. 30, Festival de Vienne... « Ouverture dans le style italien » (Schubert), « Concerto pour piano n° 4 (Beethoven), « Concerto pour piano n° 25 » (Mozart) par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. H. Stein, avec les pianistes G. Oppitz et P. Badura-Skoda ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Des sons et des costumes : Haut et Bas Moyen Age ; 23 h., La dernière image ; 0 h. 5, La substantifique moelle.

Les écrans francophones

Lundi 24 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., A vous de jouer Milord ; 21 h., *la Vallée perdue*, film de J. Clavell.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Confessions d'un enfant de chœur, production d'A 2, R.T. bis, Les évasions célèbres ; 21 h. 5, De mémoire d'homme.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 30, Les animaux du soleil ; 20 h. 20, Nos vies sont en jeu ; 21 h. 10, Ray Charles et Cleo Laine.

Mardi 25 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., la Poupée sanglante ; 21 h., la Bonne Soupe, film de R. Hubert.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, les Sentiers du monde ; 21 h., Commissariat spécial n° 1 ; R.T. bis ; 20 h., *G. Men*, film de W. Weighley.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, les Animaux du soleil ; 20 h., Sam et Sally.

Mercredi 26 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Brigade des maléfices ; 21 h., *Duel au soleil*, film de K. Vidor.

TELEVISION BELGE : 19 h. 35, la Légende de l'Ouest ; 21 h., Jeux sans frontières ; R.T. bis, 20 h., *les Evasions célèbres*, film de J.-P. Decourt.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Jeux sans frontières ; 21 h. 30, Histoire de l'aviation.

Jeudi 27 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Bonsoir ; 21 h., *les Dames préfèrent le mambo*, film de B. Borderie.

TELEVISION BELGE, 20 h. : Détective privé ; R.T. bis, 20 h., *les Evasions célèbres*, film de L. de Felice.

TELEVISIOI SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, les Animaux du soleil ; 20 h. 20, la Route ; 21 h. 20, la Corde au cou.

Vendredi 28 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Sauve qui peut ; 21 h., *Deux imbéciles heureux*, film d'Edmond Freess.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, le Prisonnier ; 22 h., Dernière séance, Hollywood story, Clark Gable.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, les Animaux du soleil ; 20 h. 20, Vie privée ; 22 h., Lire c'est vivre.

Samedi 29 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Chaparral ; 21 h., *le Couturier de ces dames*, film de J. Berger.

TELEVISION BELGE : 20 h., le Monde des animaux ; 20 h., *O.K., Patron*, film de C. Vital.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Spécial vacances Hippodrome ; 21 h. 15, Commissaire Moulin, police judiciaire.

Dimanche 30 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Splendeurs et misères des courtisanes ; 21 h., *les Assassins de l'ordre*, film de M. Carné.

TELEVISION BELGE : 20 h., Variétés ; 21 h., Jacquou le Croquant.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 45, Ch. Archibald ; 21 h. 10, Pinchas Zucherman joue et dirige Mozart.

Lundi 31 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., A vous de jouer Milord ; 21 h., *Le train sifflera trois fois*, film de Stanley Kramer.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Patrouille du Cosmos ; 20 h. 55, la Bulle ; 21 h. 10, Taza, fils de Cochise, film de D. Sirk.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Incident à Vichy (théâtre) ; 20 h. 10, Musique rencontre ; R. T. bis ; 20 h., les Evasions célèbres.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, les Secrets de la Mer rouge ; 20 h. 20, Nos vies sont en jeu ; 21 h. 10, Superstars : Helen Reddy.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 27 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Les jours heureux; 13 h. 35, Objectif santé : Personnes âgées et déshydratation; 13 h. 45, Acilion et sa bande; 18 h. 15, Documentaire : Evasion (Haïti chérie); 19 h. 10, Jeunes pratique; 19 h. 40, Les formations politiques : la majorité.

20 h. 30, Feuilleton : Les hommes de Rose, de G. Sire, réal. M. Cloche (1er épisode : Le grand bahut).

Rose Dupuy, horticultrice dans la région parisienne, élève seule ses deux fils qu'elle a eus d'un militaire tué pendant la guerre d'Indochine.

21 h. 25, Dossier : Réflexions sur la violence, réal. Croce-Spinelli.

Réflexions au pluriel, car le film ne prétend pas épuiser ce sujet qui plonge dans la psychanalyse de notre société et donne une série d'aperçus sur la violence, ses causes, ses fondements, ses effets. Violence des grands ensembles, violence de la solitude, violence de l'abondance et de la convoitise, violence du déracinement... Essentiellement tourné en région parisienne et en Corse, ce document met en scène des délinquants anonymes, des gauchistes, des hommes politiques, des architectes célèbres et des journalistes.

22 h. 20, Série : Caméra je... (La vocation suspendue, de R. Ruiz).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE II : A 2

14 h., Feuilleton : La reine des diamants; 15 h., Aujourd'hui magazine; Les Jeux africains; Tennis : Coupe de Galéa; 18 h., Récré A 2; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres; 19 h. 45, L'heure d'été.

20 h. 30, Variétés : Le grand échiquier, de J. Chancel.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales; 19 h. 40, Pour les jeunes; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un acteur) : LE CANARD EN FER BLANC, de J. Poitrenaud (1967), avec R. Hanin, C. Marchand, L. Kedrova, F. Blanche, J.-M. Tennberg, A. Mejuto. (Rediffusion.)

En Amérique centrale, un Français, pilote d'avion-taxi, est mêlé aux agissements de pseudo-révolutionnaires qui lui ont sauvé la vie.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Nicole Brossard (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50); 7 h. 5, Matinales; 8 h., Les chemins de la connaissance... Vienne et ses prophètes; à 8 h. 32, L'attachement; à 8 h. 50, La maison de l'eau bleue; 9 h. 7, Matinée de la littérature; 10 h. 45, Questions en zig zag; 11 h. 2, Le Metropolitan Opera de New-York : les créations; 12 h. 5, Parti pris; 12 h. 45, Panorama;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Marie en plein soleil », de G. Lagorce; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : dix ans après Martin Luther King, le Sud; 17 h. 32, Le Metropolitan Opera de New-York : les créations; 18 h. 30, Série Nouvelles de O'Henry; 19 h. 25, Entretiens avec... Pierre Schaeffer;

20 h., Avignon théâtre ouvert : « Les mères grises », de D. Besnehard, réal. J.-P. Colas; 22 h. 30, Nuits pas pâles... En direct d'Avignon.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique; 9 h. 2, Le matin des musiciens; 12 h., Chansons; 12 h. 40, Jazz classique (Ahmad Jamal); 13 h. 15, Stéréo sevice; 14 h., Divertimento;

14 h., Divertimento; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Chopin, Schubert; 15 h. 32, Musique française d'aujourd'hui... Formations panachées : Moene, Boisgallais, Bancquart, Ballif, Depraz; 17 h., Postlude : Danzi, Haydn, Mozart, Pamer, Moscheles; 18 h. 2, Musiques magazine; 19 h., Jazz Time : le bloc-notes; 19 h. 35, Kiosque; 19 h. 45, Informations festivals;

20 h. 30, Echanges internationaux... « Une barque sur l'océan (Ravel), « Menuet antique » (Ravel), « Apparitions » (Ligeti), « Concerto pour quintette à vents et orchestre » (Beck), « Symphonie no 3 » (Roussel), par l'orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. E. Bour; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Des sons et des costumes : Haut et Bas Moyen Age; 23 h., Actualité des musiques traditionnelles; 0 h. 5, La substantifique moelle.

Vendredi 28 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Les jours heureux; 13 h. 35, Acilion et sa bande; 18 h. 15, Documentaire : Evasion (Saint Soleil en Haïti); 19 h. 10, Jeunes pratique; 19 h. 40, Ces chers disparus : Luis Mariano.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Le locataire du troisième sur cour, de J.K. Jerome, mise en scène : A. Villiers, avec F. Fleury, M. Georgi, M. Carvey, M. Desrau.

Dans une pension de famille à Londres, des êtres mesquins et égoïstes s'entre-déchirent. Arrive un voyageur : il leur révèle une lumière qui les arrachera à leur médiocrité. Espérons que la traduction et l'adaptation n'ont pas étouffé l'humour de cette très jolie pièce de Jerome K. Jerome (Trois hommes dans un bateau).

22 h. 30, Ciné première.

Avec, comme invité, l'écrivain Jacques Laurent, qui parle de la Montagne du dieu cannibale *et du* Matamore, *de Dino Risi.*

CHAINE II : A 2

14 h., Feuilleton : La reine des diamants; 15 h., Aujourd'hui magazine, Tennis : Coupe de Galéa et les Jeux africains; 18 h., Récré A 2; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres; 19 h. 45, L'heure d'été.

20 h. 30, Feuilleton : Ces merveilleuses pierres.

21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes (Le tour de Jules Verne en soixante-dix minutes).

Avec MM. C.-M. Martin (la Vie et l'Œuvre de Jules Verne); *F. Rivière* (Jules Verne); *M. Soriano* (Jules Verne; Portrait de l'artiste jeune); *S. Vierne (préfacière des œuvres de Jules Verne chez Garnier-Flammarion); F. Lacassin (préfacier des œuvres de Jules Verne rééditées aux Editions 10/18) et Ray Bradbury, écrivain américain.*

23 h. 02, FILM (Aspect du jeune cinéma français) : LE MONDE ETAIT PLEIN DE COULEURS, d'A. Périsson (1973), avec F. Atkine, M. Eggerickx, M. Ribowska, H. Nassiet, D. Lommel, A. Babkine.

Un mime, très épris d'une jeune femme, veut monter un spectacle avec des danseurs. Il se heurte à mille difficultés.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emissions régionales; 19 h. 40, Pour les jeunes; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Le nouveau vendredi : Une autre vie en montagne, réal. J. Habans.

Un reportage sur les villages de montagne qui se vident, et les efforts des derniers habitants pour faire revivre leur région.

21 h. 30, série ethnographique : Il était une fois... le pouvoir (les morts au balcon).

Au cœur de l'île des Célèbes, en Indonésie, une oligarchie de quelques familles a réussi à maintenir sa domination sur un peuple d'esclaves en s'appuyant sur la force du culte des ancêtres. Chez les Toradjas, les morts règnent sur les vivants.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Nicole Brossard (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50); 7 h. 5, Matinales; 8 h., Les chemins de la connaissance... Vienne et ses prophètes; à 8 h. 32, L'attachement; à 8 h. 50, Echec au hasard; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle; 10 h. 45, Le texte et la marge; 11 h. 2, Le Metropolitan Opera de New-York : les opéras américains; 12 h. 5, Parti pris; 12 h. 45, Panorama.

13 h. 30, Musique extra-européenne; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Comme un verger avant l'hiver », de B. Friang; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... les Français s'interrogent : révolution dans la façon de percevoir la vie sauvage des animaux;

16 h., Pouvoirs de la musique; 18 h. 50, Série : Nouvelles de O'Henry; 19 h. 25, Entretiens avec... Pierre Schaeffer;

20 h., Panorama du roman policier noir : thèmes, décors, ressorts de l'action, par P. Dupriez et S. Martel; 21 h. 30, Musique de chambre : Rachmaninoff, D. Milhaud, Janacek; 22 h. 30, Nuits pas pâles... En direct d'Avignon.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidiens musique; 9 h. 2, Le matin des musiciens; 12 h., Chansons; 12 h. 40, Jazz classique (Ahmad Jamal); 13 h. 15, Stéréo service;

14 h., Divertimento (Suppe, Feisinger, Fucik, Strauss, Seiter); 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Rousseau, Saint-Georges; 15 h. 32, Musiques d'ailleurs... Suisse romande : Martin, Wissmer, Tabachnick; 17 h., Postlude : Mendelssohn, Liszt, Prokofiev; 18 h. 2, Musiques magazine : la musique classique et contemporaine en France;

18 h. 55, Festival de Bayreuth... « l'Or du Rhin » (Wagner), par l'orchestre du festival de Bayreuth, dir. P. Boulez, avec D. McIntyre, Z. Kelemen, H. Zednik; 21 h. 30, Da Capo; 23 h. 10, France-Musique la nuit : Des sons et des costumes; à 0 . 5, La substantifique moelle.

Samedi 29 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Pourquoi?; 13 h. 35, Restez donc avec nous...; 18 h. 40, Magazine auto moto; 19 h. 45, Ces chers disparus.

20 h. 30, Variétés : Des magiciens.

21 h. 32, Série américaine : Starsky et Hutch (7e épisode : Capitaine Dobey, vous êtes mort); 22 h. 35, Histoire de la musique populaire : Le jazz (4).

CHAINE II : A 2

13 h. 45, Journal des sourds et des malentendants; 14 h., Série : Le jardin derrière le mur; 14 h. 30, Tennis : Coupe de Galéa, Jeux africains, finale football; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres; 19 h. 45, L'heure d'été;

20 h. 30, Les grands procès témoins de leur temps : Une semaine sainte, réal. J. Cazenave, avec D. Rozan, A. Mottet, M. Imhoff.

1833, au tribunal criminel de Zurich. Onze personnes sont accusées du meurtre de Margaretha et Elizabeth Peter. Meurtre atroce, la plupart des accusés font partie de la famille.

22 h. 5, Jazz : Oscar Peterson.

Hommage à l'un des plus grands pianistes de jazz. Avec R. Brown (basse), H. Ellis (guitare), L. Bellson (batterie), Z. Sims (saxophone), R. Eldridge, D. Ellington, C. Terry. (trompettes) et R. Charles.

23 h. 10, Petite musique de nuit : « Prélude no 3 en do dièse majeur », de Bach, par le Trio Jacques Loussier.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales; 19 h. 40, Pour les jeunes; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Regards sur les télévisions étrangères : Les parents, de H.W. Geissendorfer, une production de la télévision allemande (Bavaria).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 20, Championnat du monde d'échecs aux Philippines : Anatole Karpof contre Viktor Korchnoï.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Nicole Brossard (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50); 7 h. 5, Matinales; 8 h., Les chemins de la connaissance... Regards sur les sciences; à 8 h. 30, 78... 2000, comprendre aujourd'hui pour vivre demain; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain; 10 h. 45, Démarches; 11 h. 2, La musique prend la parole; 12 h. 5, Le pont des arts;

14 h. 5, Samedis de France-Culture : La Rochelle, esprit de la danse; 16 h. 20, Quatre siècles de musique de chambre; 17 h. 30, Pour mémoire : la matinée des autres (la corrida et le sacré : de Cnossos à Séville);

19 h. 25, Avignon ultra-son, jusqu'à 24 h.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques; 7 h. 40, Equivalences; 8 h., Le royaume de la musique; 9 h. 2, Ensembles d'amateurs; 9 h. 45, Vocalises : portrait d'un artiste ou regard sur une œuvre lyrique; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens : trio Baroque de Paris; 12 h. 40, Jazz s'il vous plaît; 13 h. 30, Chasseurs de son stéréo;

14 h., Un choix forcément subjectif des bons disques de l'année;

16 h. 32, Festival de Bayreuth... La Walkyrie (Wagner), par l'orchestre du Festival de Bayreuth, dir. P. Boulez, avec P. Hofmann, M. Salminen, D. McIntyre, H. Bode, etc.; 23 h., France-Musique la nuit : Jazz Forum (Joe McPhee); 0 h. 5, Concert de minuit : le festival de Schwetzingen (Schubert, Brahms).

Dimanche 30 juillet

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte; 9 h. 30, La source de vie; 10 h., Présence protestante; 10 h. 30, Le jour du Seigneur; 11 h., Messe célébrée en l'église-basilique d'Ars-sur-Formans, préd. Père M. Guinchat.

12 h., La séquence du spectateur; 12 h. 30, La bonne conduite; 13 h. 20, Cirque (Les Chipperfield); 14 h. 10, Strasbourg, musée à ciel ouvert; 14 h. 30, Variétés : Les grands moments du music-hall; 15 h. 30, Tiercé; 15 h. 35, Série policière : Section contre-enquête (no 13 Le contact); 16 h. 30, Sports : Automobile : Grand Prix d'Allemagne. Tennis : Coupe de Galéa.

18 h. 10, Télé-film : L'emblème rouge du courage, de L. Philips (d'après le roman de S. Crane).

Les rêves d'un jeune homme, anéantis par la guerre civile américaine. Face à la violence, celui-ci devient un héros valeureux.

19 h. 25, Les animaux du monde (Tendresse animale).

20 h. 30, FILM : CAROLINE CHERIE, de R. Pottier (1950), avec M. Carol, J. Dacqmine, A. Adam, J. Clancy, P. Bernard, P. Cressoy, M. Déa, Y. Desny, G. Kerjean, R. Souplex (rediffusion).

Les épreuves et les aventures galantes d'une jeune aristocrate sous la Révolution française.

22 h. 45, Musique : Concerto pour alto et orchestre, de Bartok, par l'Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm.

CHAINE II : A 2

14 h., Concert : Symphonie no 5, de Tchaïkovski, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan; 15 h., Rétrospective des Jeux africains; 16 h., Récital Nicole Croisille; 17 h., Série : Têtes brûlées; 18 h., Cirque du monde (les olympiades du cirque); 19 h., Stade 2;

20 h. 30, Jeux sans frontières; 21 h. 50, Fenêtre sur... Entretiens avec Roger Planchon, réal. P. Planchon.

Roger Planchon, homme de théâtre, acteur, auteur, parle de ses origines, de sa passion pour le théâtre, de ses interrogations.

22 h. 35, Petite musique de nuit : Deuxième impromptu en fa dièse majeur opus 36, de Chopin, avec G. Cziffra, piano.

CHAINE III : FR 3

20 h. 5, Transversales : En passant par ma Corrèze.

20 h. 30, Emission de l'INA : On dirait qu'ils vont parler (II - Les Laffond et les Bourdon).

Lire notre article page 10

21 h. 30, L'homme en question : Paul Puaux.

22 h. 45, FILM (cinéma de minuit, cycle les stars féminines) : GRIBOUILLE, de M. Allégret (1937), avec Raimu, M. Morgan, G. Gill, Carette, Andrex, J. Provost, J. Baumer, J. Pacaud. (N., rediffusion.)

Un commerçant, nommé juré de cour d'assises pour le procès d'une jeune fille, fait acquitter celle-ci, la recueille chez lui et en tombe amoureux.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Nicole Brossard (et à 14 h. et 20 h. 5); 7 h. 7, La fenêtre ouverte; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux; 7 h. 40, Chasseurs de son; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental; 8 h. 30, Service protestant; 9 h. 10, Ecoute Israël; 9 h. 40, La fédération française de droit humain; 10 h., Messe; 11 h., La musique et les mots : sept opéras de Mozart; 12 h. 5, Allegro; 12 h. 45, Concert, par le quatuor de Transylvanie : Beethoven, Vieru, Dvorak;

14 h. 5, « le Satyre de La Villette », de R. de Obaldia (redif.); 16 h. 5, 150e anniversaire de la fondation de la Société des concerts, par A. Pâris; 17 h. 30, Rencontre avec...; 18 h. 30, Ma non troppo; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes;

20 h. 40, Concert Leos Janacek : « Osud », opéra d'après la nouvelle de F. Barthos; La poésie populaire morave en chansons (1892-19101); 23 h., Black and Blue; 23 h. 50, Poésie : Uccio Esposito-Torrigiani.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique; 8 h. Cantate; 9 h. 2, Musical graffiti; 11 h., En direct du Festival de Salzbourg (Haydn); 12 h., Des notes sur la guitare (Haug, Werdin); 12 h. 40, Opéra-bouffon : « Une nuit à Venise » (Strauss);

14 h., La tribune des critiques de disques; 17 h., Concert égoïste de G. Duhamel (Bach, Couperin, Haendel, Offenbach, Mozart, Wagner); 19 h., Musiques chorales : Monteverdi Chor (A. Scarlatti); 19 h. 35, Jazz vivant;

20 h. 30, Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Krivine : « Simple Symphony » (Britten), « Concerto pour violon en ut majeur » (Haydn), « Sérénade opus 48 pour orchestre à cordes » (Tchaïkovski); 22 h. 30, France-Musique la nuit; 23 h., Les riches heures musicales du Berry : de l'amateur au professionnel.

Lundi 31 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Les jours heureux; 13 h. 35, Pour les jeunes; 14 h. 30, Peyton Place; 18 h. 15, Documentaire : Les Pyrénées; 19 h. 20, Jeunes pratique; 19 h. 40, Ces chers disparus : Maurice Chevalier.

20 h. 30, FILM : LE PARADIS DES MAUVAIS GARCONS, de J. von Sternberg (1952), avec R. Mitchum, J. Russell, W. Bendix, G. Grahame, B. Dexter (N.).

A Macao, un aventurier et une chanteuse de boîte de nuit, mêlés aux intrigues louches d'un gangster, s'éprennent l'un de l'autre.

21 h. 50, Les grandes expositions : L'or des Scythes; 22 h. 20, Portrait : Les grandes personnes, de J. Frappat (no 4 : Rufus et Pierrot).

CHAINE II : A 2

15 h., Aujourd'hui, Madame; 16 h., Série : La reine des diamants; 17 h., Rétrospective du Tour de France; 18 h., Récré A 2; 18 h. 40, C'est la vie; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres; 19 h. 45, Top-Club.

20 h. 30, L'âme des poètes : Charles Trenet.

Charles Trenet parle de ses chansons et de ses films.

21 h. 35, Emission littéraire : Lire, c'est vivre, de P. Dumayet : le Procès de Jeanne d'Arc, réal. J.-M. Meurice.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales; 19 h. 40, Pour les jeunes; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LA MORT EN CE JARDIN, de L. Bunuel (1956), avec S. Signoret, C. Vanel, G. Marchal, M. Piccoli, T. Junco, P. Ramirez, M. Girardon.

Fuyant une révolution, un groupe d'hommes et de femmes s'engage dans la forêt amazonienne, sous la conduite d'un aventurier.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, La mer en long et en large; 7 h. 40, Les chemins de la connaissance... Mythologie du cerf; 8 h., Les matinées du mois d'août : aux horloges de Saint-Gervais, chapelle de la Sorbonne; ouvrir la porte qui donne sur le jardin; à 8 h. 32, L'actualité avec des distances; à 8 h. 59, Aux horloges de Dublin, Vienne, Manchester, Genève; 9 h. 7, A la recherche d'un homme dans une ville : Copernic à Cracovie; 10 h., Aux horloges de Paris et de province; 11 h. 2, En direct d'Avignon : Evénement musique; 12 h. 5, Un musée, un chef-d'œuvre; 12 h. 45, Panorama.

13 h. 30, Entretiens avec Nadia Boulanger; 14 h. 15, Feuilleton : Lecture de la France; 15 h. 30, Le temps, la pierre et l'eau; 16 h. 30, A l'ombre de la terre : explorations en solitaire et découvertes préhistoriques; 17 h. 32, 150e anniversaire de la fondation de la Société des concerts; 18 h. 30, Série : Nouvelles d'O'Henry; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance... Célébration de la voix;

20 h., Le danseur de maître Kraykowski, de W. Gombrowicz, réal. J.-P. Colas (rediff.); 20 h. 44, Disques; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : la Mandragore; 22 h. 30, Les discours de l'histoire; 23 h. 10, Rencontres d'été.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique; 9 h. 2, Le matin des musiciens; 12 h., Chansons; 12 h. 40, Jazz classique : l'art de la ballade; 13 h. 15, Stéréo service;

14 h., Orchestres américains... orchestre de Philadelphie : Delibes, Saint-Saens, Gershwin; 15 h. 32, La flûte : Krumpholz, Kuhlau, Beethoven, Schmitt, Nigg;

16 h. 45, Festival de Bayreuth... « Siegfried » (Wagner), par l'orchestre du Festival de Bayreuth, dir. P. Boulez, avec R. Kollo, H. Zednik, D. McIntyre, Z. Kelemen, etc.; 23 h., France-Musique la nuit : Aux frontières de l'écrit, musiques écrites, non écrites, chance d'une rencontre.

« Holocauste » en Allemagne : une diffusion délicate

(Suite de la page 10.)

*Les principales objections formulées à l'égard d'*Holocauste *portent beaucoup moins sur le fond que sur la forme. Les erreurs grossières et les invraisemblances impardonnables de ce film doivent en effet apparaître beaucoup plus clairement aux yeux des spectateurs allemands qu'à ceux d'autres pays.*

Bien que deux anciens officiers SS aient apparemment servi de conseillers lors de la réalisation du film, les spécialistes allemands énumèrent avec un malin plaisir toutes les « gaffes » dont les auteurs se seraient rendus coupables. Les insignes et les uniformes nazis seraient invariablement faux. Sous l'arbre de Noël, les jeunes hitlériens porteraient leur tenue d'été. Les juifs exécutés dans le ghetto de Varsovie seraient revêtus d'uniformes d'une armée polonaise qui n'existait plus. Heydrich serait présenté d'une façon tellement caricaturale que son personnage pourrait seulement provoquer des éclats de rire. Et que penser de la scène tout à fait inimaginable où la femme d'un juif interné vient lui « rendre visite » dans son camp de concentration ?

*Comment, dit-on alors, les citoyens n'en arriveraient-ils pas à conclure que « si tout cela est faux, le reste l'est aussi » ? Certains responsables de la télévision bavaroise, notamment, auraient été jusqu'à soutenir que la diffusion d'*Holocauste *aboutirait à encourager le néo-nazisme.*

Quelle que soit la valeur de ces plaidoyers, il reste que la décision qui vient d'être prise peut apparaître comme la plus mauvaise de toutes. Pour démontrer que l'on n'a pas l'intention de jeter un voile sur le passé, le film sera certes offert aux téléspectateurs, mais « dissimulé » sur une chaîne qui ne touche pas le grand pubblic.

JEAN WETZ.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE-INTER, informations toutes les heures : 5 h., Bon pied, bon œil, de M. Touret; 7 h., Bonjour la France, de J. Paugam; 9 h., Téléphone bleu, de G. Holtz; 11 h. 30, Salut la pareuté, de J. Houde; 13 h. 45, Avec ou sans sucre, de J. Artur; 15 h. 15, J.-M. Damian; 16 h., A deux, c'est mieux, d'E. Ruggieri et A. Blanc; 17 h., Viva, de C. Villers, P. Blanc-Francard, 20 h., Ici l'ombre, d'H. Gougaud et J. Pradel; 21 h., Feed-back, de B. Lenoir; 22 h., P. Bouteiller; 3 h., Au cœur de la nuit, de F. Priollet;

Dimanche, 5 h., Au saut du lit; 9 h. 30 et 14 h., L'oreille en coin; 20 h., La tribune de l'été; 21 h. 15, La musique est à vous; 22 h., Histoire d'opérettes; 23 h., Jam parade.

FRANCE - CULTURE, FRANCE-MUSIQUE, informations à 7 h., (cult. et mus.); 7 h. 30 (cult. et mus.); 8 h. 30 (cult.); 9 h. (cult. et mus.); 17 h. 30 (cult.); 18 h. (mus.); 19 h. (cult.); 19 h. 30 (mus.); 23 h. 55 (cult.); 0 h. (mus.).

Tribunes et débats

FRANCE-CULTURE : 12 h. 5, Jacques Paugam reçoit Roger Peyrefitte (lundi), François Nourissier (mardi), Joël Tournelin (mercredi), Charles Hardgrove (jeudi), Yves Berger (vendredi).

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1977

Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

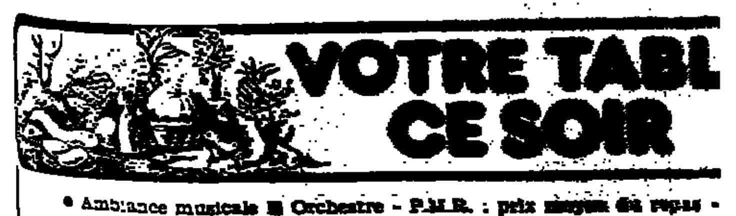
Monde

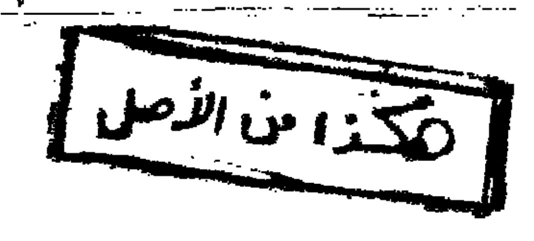
...stivals

JAZZ A JUAN

...néma

LA S.R.F. S'ÉLÈVE ...NTRE L'INTERRUPTION ...SOPHIE ET LE CAPITAINE »





Le Monde

culture

festivals

JAZZ A JUAN

Le Festival de jazz d'Antibes-Juan-les-Pins s'achève ce samedi 22 juillet. Il s'était ouvert, il y a une semaine, prenant le relais de Nice, avec quatre formations de musique brésilienne.

Tania Maria, Evinho, Gilberto Gil et Baden Powell ne cherchent pas à exploiter l'attrait occidental pour l'exotisme brésilien ; leur sincérité les empêche de miser sur le seul effet de dépaysement qui jouerait aux dépens de leur créativité. Baden Powell, en raison de sa célébrité et de son talent, était le seul à arriver en terrain vraiment conquis. Comme Evinho, il est musicalement beaucoup plus proche des racines du folklore brésilien que Tania Maria et son trio-jazz ou Gilberto Gil avec ses distorsions électriques et son utilisation de l'électronique.

Le chant du nord du Brésil tel que l'interprètent Raimundo Fagner, Egberto Gismonti et, de façon encore plus prononcée, Evinho, est une complainte rude où l'artiste conte plus qu'il ne chante. Cette impression de dissonance entre la voix et les accords de guitare n'arriva pas à s'imposer. Mais Evinho sut avec humour, par quelques mélodies syncopées, canaliser l'énergie dispersée de toute l'audience. C'est au fond de la pinède, là où les places sont les moins chères, que se trouve le public le plus enthousiaste, mais son ardeur ne suffit pas à briser la barrière de silence des premiers rangs figés

Pourtant, les deux soirs suivants, le génie et l'âme de Ray Charles allaient sonder l'attention générale. La plupart des morceaux qu'il avait choisis sont ceux de ces derniers albums, souvent critiqués pour le caractère un peu commercial. Mais après la présentation du show à la façon de Las Vegas, par Joe Adams, ami, manager et aussi gardien de Ray Charles, le *soul brother* numéro un et son magnétisme irrésistible ont fait éclater toute la mise en scène pour nous toucher droit au cœur. De même, les Raelets — ensemble ou séparément car chacune possède une voix très personnelle — savent répondre merveilleusement, dans la tradition des gospels, aux incantations déchirantes du grand prêtre Ray Charles. Avec les voix d'Esther Phillips et de Betty Carter, également à l'affiche, on atteignait à coup sûr le cœur de la musique de jazz et, dans tous les cas, une de ses composantes essentielles.

Pour les Jazz Messengers, comme pour Mac Coy Tyner, l'excitation n'était pas moindre dans la pinède. Avant cela le Festival présentait deux jeunes groupes français, le duo formé par le pianiste François Cahen et le violoniste Didier Lockwood et le trio d'un autre violoniste, Michel Ripoche. Lockwood, élève de Stéphane Grapelli, a bien su se démarquer de Jean-Luc Ponty et trouve son équilibre dans une veine lyrique fortement marquée par les études classiques. Ripoche, lui, après avoir travaillé avec les Zoo et avec eux pour Léo Ferré, a fondé son propre groupe, où il s'adonne à des rythmes saillants, fortement électrifiés. Quant aux huit Jazz Messengers, en grande forme, ils donnent chaque fois une impression de surprise, même lorsqu'on les a entendus mille fois. A chaque écoute on se dit qu'on avait oublié la force des Jazz Messengers et le swing d'Art Blakey. Un revenant, le trombone Curtis Fuller, semblait ravi de ses retrouvailles avec les Messengers que cette tournée lui a offertes.

Un univers féerique

Mais voici qu'à cette direction désormais classique du jazz moderne succède celle que dessine Mac Coy Tyner. Dès les premières notes le pianiste pose les bases de son univers féerique, de ce voyage auquel on ne peut que participer. Une ambiance très aérienne, soulignée par les temps morts qu'anime le batteur, par les multiples et rapides effets de percussion de Guilherme Franco et par les élans parallèles des deux saxophonistes, c'est probablement un des secrets de cette volupté dans laquelle on est plongé. Serein, Mac Coy Tyn..r, recroquevillé sur son clavier, fera de cette nuit un bain de pureté et provoquera chez le public les réactions les plus franches depuis les débuts du Festival. On attendait un grand moment, cela dépassa les espérances, réduisant dès lors à néant toute discussion, tant le merveilleux se suffit à lui-même.

PAUL-ÉTIENNE RAZOU.

Cinéma

LA S.R.F. S'ÉLÈVE CONTRE L'INTERRUPTION DE « SOPHIE ET LE CAPITAINE »

La Société des réalisateurs de films vient de rendre public le communiqué suivant : « Au stade du tournage ou de la finition, la production du film français *Sophie et le capitaine*, de Liliane de Kermadec, a été volontairement interrompue par son propre producteur. Cet arrêt n'a pas été décidé pour des motifs financiers, puisqu'il s'agit d'un producteur des plus importants, mais pour des raisons obscures, dont la Société des réalisateurs de films demande *qu'elles* soient éclaircies. Le droit *moral* des réalisateurs et, notamment leur droit à achever les œuvres qu'ils ont commencées et à les montrer au public, se trouve bafoué *par* le fait du prince. La Société des réalisateurs de films s'élève contre ces pratiques qui contribuent à mettre en péril le cinéma français. La Société des réalisateurs de films demande que la réalisation de ce film soit achevée conformément au droit le plus élémentaire du réalisateur. »

Mme Irène Silberman, productrice du film, s'est, pour le moment, refusée à toute déclaration.

■ L'orchestre de Gil Evans donnera trois concerts à la chapelle des Lombards les 23, 24 et 25 juillet, à 21 h. 30 (62, rue des Lombards, Paris-1er).

● RECTIFICATIF. — Dans « *Place de Breteuil* » d'Alain Gautré, dont nous avons rendu compte dans *le Monde* du 14 juillet, c'est Noël Herr qui joue le « chef » et Alain Gautré le « timide », et non l'inverse.

JOURNAL D'AVIGNON

Le hangar et le salon

Tous les jours, place de l'Horloge, se joue un petit drame bâti sur un canevas fixe ; la distribution et le texte sont aléatoires. Les panneaux sont l'objet du drame, ces panneaux réservés à la « libre expression ». En principe, chacun doit y trouver une place pour ses affiches ; en réalité, c'est la foire d'empoigne. Selon les désirs du maire, les murs de la ville restent nets presque partout, à l'exception des *graffiti* « bombés » en grosses lettres, exigeant la fermeture d'un café-théâtre, stigmatisant la sexualité des uns et des autres, les assimilant à des « bougnoules », fulminant contre le « festival coco ». Les affiches faisaient plus propre.

Les *off* se plaignent de leur partage publicitaire place de l'Horloge ; ils y voient la cause de leurs malheurs. Pourtant, avec tous les tracts, les parades à haut-parleur, le programme quotidien distribué au bureau du festival, pour ne pas savoir qui joue quoi, où et quand, il faut y mettre du sien. Mais, sinistre contradiction, l'*off* est pauvre et la mode n'est pas au misérabilisme.

Or même les troupes qui ont fait les frais d'un spectacle professionnel sont dans l'impossibilité de le mettre en valeur. Ainsi, la Compagnie Granier-Rauth présente *Contumax*, de Dorian Paquin, au Chapeau-Rouge, dans un vrai décor, avec des meubles transparents, des éclairages, des effets laser, une bande-son, avec Lucienne Lemarchand, Micheline Presle, Anémone et Daniel Jegou. La salle est assez grande mais pas assez haute, de sorte que la pente des gradins est douce et, à partir du troisième rang, on ne verrait pas grand-chose si on était trop nombreux pour s'étaler en quinconce, ce qui n'est pas le cas. *Contumax* se joue à 17 h. 30, c'est-à-dire qu'avant et après il y a deux spectacles. Cinq en tout, et chacun dispose d'à peu près une heure pour débarrasser le plateau, l'aménager, changer les projecteurs, aérer.

Des textes invertébrés

En général pourtant, les choses se passent normalement, sauf... le jour où je suis venue. L'électricité a fait des caprices, s'est mise en panne plusieurs fois ; malgré ces incidents, j'ai pu apprécier le fini et la force du travail de Christian Rauth, metteur en scène, et des comédiens, y compris Olivier Granier. Ils ne m'ont pas caché l'emberlificotage métaphysico-philosophal d'une pièce désuète. Dans des conditions normales, le spectacle serait mieux vu, c'est certain. Mais pourquoi Granier et Rauth, qui possèdent une qualité rare, celle d'être « branchés » sur le présent, qui savent se montrer percutants, ironiques, gâchent-ils leur énergie sur des textes hors de leur sphère, invertébrés ?

Francis Sourbié a trouvé le moyen de fuir le misérabilisme en installant *Anticosi*, de Mathieu Falla, dans le salon d'un vieil hôtel particulier prêté par Olivier de Serre, critique au *Provençal* et qui aime le théâtre. Les moulures, les glaces, le lustre, le vert passé des tapisseries soyeuses, le vert vénéneux des arbres derrière les fenêtres : dans ce merveilleux cadre nostalgique, évoluent trois femmes blanches et noires, dont l'une représente un homme. L'auteur est présent par sa voix. Il s'agit d'une méditation morbide et bien énigmatique sur les fuites de l'amour. Mais il y a Mozart, le salon vert et le visage de Dominique Poulange (la femme-homme), inquiétant comme la tête triangulaire d'un serpent.

L'auteur pense que les femmes expriment la sensualité glacée, impossible. L'après-midi, j'ai vu Rita Hayworth-Gilda jouer de ses cheveux, retirer son gant, se faire traiter de linge sale par Glenn Ford : toujours la même peur.

COLETTE GODARD.

LE P.C. DÉNONCE QUATRE MOIS DE « MAUVAIS COUPS » GOUVERNEMENTAUX

M. Jack Ralite, député communiste de la Seine-Saint-Denis, a dénoncé, le 19 juillet à Avignon, les « mauvais coups » perpétrés, selon lui, depuis quatre mois par le gouvernement dans le domaine culturel. Il a mis l'accent, tout particulièrement, sur la situation faite aux établissements d'enseignement artistique : unités pédagogiques d'architecture, conservatoires de musique, écoles des beaux-arts, institut des hautes études cinématographiques, conservatoire supérieur d'art dramatique.

Le député communiste a reproché à M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, de n'avoir pas tenu l'engagement pris par son prédécesseur de soumettre au Parlement, à l'occasion de la première loi de finances rectificative, l'abaissement de la TVA sur le cinéma. Il a également évoqué le colloque de Lisbonne sur le cinéma européen (*le Monde* du 20 juin) et s'est élevé contre la notion de « film communautaire », notion qui, a-t-il dit, n'a pas été inscrite dans la résolution finale grâce à lui et aux artistes présents.

M. Ralite a accusé le gouvernement de vouloir « *verrouiller tout pour tout tenir* » sur le plan de l'information (monopole de la radio-télévision, contrôle des grands journaux et des postes périphériques) et de la culture. Enfin, il a affirmé que le parti socialiste se comportait dans ce domaine autrement qu'il ne le devrait, « *s'il n'oubliait pas le programme commun* ».

notes

Jazz

Mike Westbrook Brass Band

Un très long morceau — une suite intitulée *Mamma Chicago* — compose l'essentiel du programme que présente jusqu'à dimanche soir 23 juillet au Théâtre Campagne-Première le Mike Westbrook Brass Band. *Ils sont six*, six Anglais venus de Londres, qui jouent une musique joyeuse, inventive, persifleuse. Les cuivres (trompette, saxos, cor, trompette) dominent, comme l'indique le nom du groupe, mais ils prouvent ici qu'on peut en faire l'usage le plus varié.

Cela va de l'orphéon de rue à la fanfare de cirque, de la chanson de cabaret à la marche militaire, du blues à la comédie musicale, autant de chemins buissonniers vers d'autres découvertes. Le piano de Mike Westbrook tient serré le fil des improvisations, tandis que les incessants changements de rythme, les dialogues saccadés des saxophones (en particulier un très bel échange entre deux sopranos), les violences soudaines de la trompette, les amples modulations de la voix, qui passe de la douceur de la ballade à la sauvagerie du cri, concourent à une exploration méthodique de l'espace sonore.

Chicago, ville de bruit et de fureur, de démesure et de solitude, de puissance et de dérision, ville du jazz de l'entre-deux-guerres, se devait d'enfanter, fût-ce mythiquement, des fils à son image.

THOMAS FERENCZI.

★ Campagne-Première, les 22 et 23 juillet, 20 h. 30.

Cinéma

« Les Sept Cités d'Atlantis » de Kervin Connor

Science-fiction au dix-neuvième siècle et pastiche de Jules Verne. A bord d'une cloche d'acier, deux explorateurs sous-marins recherchent les vestiges d'une civilisation disparue. Pendant leur plongée, ils rencontrent le monstre du Loch Ness et divers spécimens d'une faune préhistorique. Atlantis, la cité qu'ils découvrent, n'est pas une ville morte. Des guerriers terribles la défendent, et ses souverains y retiennent captif un peuple de naufragés. Après avoir vécu des moments pénibles, les explorateurs regagnent leur bateau. C'est alors qu'intervient une pieuvre gigantesque.

Ce film, qui se déroule dans les abysses océaniques est d'une sottise abyssale. Scénario indigent, suspense anémique, mise en scène molle et conventionnelle. Hollywood dans ses plus mauvais jours n'a pas fait pire. Seul sujet d'amusement : la présence de quelques diplodocus et brontausores aquatiques. Et une surprise : le retour à l'écran de Cyd Charisse dans le rôle de la prêtresse d'Atlantis. Ses jambes sont toujours aussi belles.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les exclusivités.

« Martin » de George A. Romero

Dans cette Pennsylvanie où il situa, jadis, le cauchemar réaliste de « la Nuit des morts-vivants », George A. Romero fait vivre un étrange garçon. Martin tranche les veines des femmes avec une lame de rasoir, après les avoir endormies pour qu'elles ne souffrent pas. Il boit leur sang. C'est sa manière de faire l'amour.

Martin est-il un vampire moderne ? Non, c'est un psychopathe qui a besoin de soins et de tendresse et que son oncle — un tyran bigot — considère comme un vampire parce que c'est plus simple de se retrancher derrière les vieilles superstitions que d'essayer de comprendre les « anormaux » engendrés par la société. L'originalité de ce petit film sorti sans tambour ni trompette est de renverser la mythologie du cinéma d'épouvante pour en faire le symbole d'une mauvaise conscience sociale, d'un refus de la « différence » sexuelle, politique ou raciale.

Le vampire est un bouc émissaire marqué d'un rituel de meurtre et de sang. Romero s'attache plus à décrire le comportement d'un jeune homme incompris et désespéré dans sa recherche de l'amour qu'à peindre des scènes fantastiques. Baigné de solitude et d'angoisse, un instant libéré par une véritable étreinte physique puis rejeté à son destin imposé, l'acteur John Amplas est tout à fait étonnant.

JACQUES SICLIER.

★ Action-Ecoles (v.o.).

■ La Commission des Communautés européennes à Bruxelles a estimé que la France violait ses obligations à l'égard du Marché commun par les taxes trop fortes imposées aux films pornographiques. La Commission a officiellement averti le gouvernement français que la France pourrait être traduite devant la Cour de justice européenne.

formes

Du verbe à l'image

Max Jacob était-il un poète-peintre ou un peintre-poète ? La question se repose chaque fois qu'un créateur change d'instrument. On répond, la chronologie aidant ; procédé artificiel sans doute : poète-peintre quand un Camille Bryen passe, génialement, du verbe à l'image (si l'on peut encore qualifier d'images ses émerveillantes compositions plastiques), ou quand Henri Michaux se juche, ici ou là, à la toute première place. Les visions sont parentes. Il se trouvera même des fureteurs pour soulever le cas de Victor Hugo. Seulement Hugo, trop soucieux de sa gloire d'écrivain pour jouer sur deux tableaux, s'est bien gardé de révéler au public ses fantasmagoriques dessins.

Pour Max Jacob, c'est différent. Nanti de tous les dons, il s'était mis à dessiner et à peindre dès l'enfance, parallèlement à ses exercices littéraires. La poésie ne nourrissant pas son poète, lieu commun hélas ! éternel, on sait qu'il tirait le plus consistant de ses maigres revenus de la vente de ses gouaches. Somme toute, un « premier métier » qui, s'il avait accaparé l'activité de Max à temps complet, l'eût condamné à rester, au mieux, comme un petit maître. Combien attachant en dépit de sa réputation ! Car, par un retournement de la situation, l'envergure et le rayonnement du *Cornet à dés*, de *Morven le Gaëlique*, du *Terrain Bouchaballe* et tant de grands livres, nous poussent à minimiser encore (certains ne s'en sont pas privés) une œuvre sans prétentions. Et qui tout de même existe. Pleine de charme bien qu'elle ait l'air de différer fondamentalement, cette peinture de tradition, d'une poésie toute de rupture.

Ces œuvres ne se trouvent pas toutes aux musées de Quimper et d'Orléans, où l'évidence confirme leur valeur réelle. Il en reste beaucoup dans les collections privées. C'est une de celles-ci, particulièrement riche la collection Altounian, qui s'étale en bonne part, jusqu'au 14 octobre à Mâcon (1). Si vous ne pouvez faire le voyage, ni un crochet sur votre route de vacances (il en vaut la peine), vous avez toujours la ressource de feuilleter et de refeuilleter les reproductions de deux cent vingt dessins (2).

Ce livre, prétexte de l'exposition, comporte en outre trois textes assez denses. Marcelin Pleynet fait le point de la « *Situation de Max Jacob* » par rapport aux avant-gardes. Christian Parisot parle du « Théorème : *Max Jacob* ». Enfin Jeanine Warnod, elle, partant à sa découverte, traite de celui qui nous intéresse plus spécialement aujourd'hui : du Max peintre qui se livre tout entier dans ses graphismes (du moins, aux Ursulines, du Max d'avant 1920), clownesque et primesautier, ému et sensibilisé à toutes les formes du monde visible, fussent-elles anecdotiques.

Il s'est portraituré constamment, avec un sens aigu de l'autocritique moqueuse. Il a aussi portraituré les autres : son père, Cécile (« la seule femme que j'ai aimé »), des tas de gens et pas mal de « mondaines » — peut-être des portraits de commande. Et puis voici des lions. La ménagerie est inséparable du cirque. Entre cent croquis, des paysages. Vous admirerez comme moi ceux qui rappellent le séjour que Max fit à Céret, en compagnie de Picasso et de sa bande. On reconnaît Collioure dans les vues d'un petit port et celles des barques de pêcheurs. Montmartre, Quimper, sont également présents.

On reverra enfin avec plaisir la cinquantaine de dessins de la « parenthèse cubiste », naguère révélés à Paris. Ils datent de l'époque où Max, saisi d'une noble émulation, se mettait à l'unisson de ses copains du Bateau-Lavoir. Peu importe qu'ils fussent une gageure ou plus simplement le fait d'un mimétisme qui se retrouve dans ses pastiches littéraires. Ils n'étaient pas, ceux-là, destinés à la vente, du moins je le suppose, et leur auteur les a à la fois avoués et désavoués. Mais il se livrait à tant de pirouettes avant de retomber sur ses pieds !

Je ne reviendrais pas sur la naissance de la revue *Discordance*, analysée la semaine dernière par Yves Florenne, (*le Monde* daté 16-17 juillet) si l'élément pictural n'y tenait pas, aussi, une grande place et si un hommage à Félix Fénéon n'y était rendu par Pascal Pia. Revoici ce prince de la critique d'art, capable de tout exprimer avec un minimum de mots, célébrant Pomar et Loutreuil (enfin tiré de l'oubli), avec des reproductions en couleurs à l'appui.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie des Ursulines, 2, place de la Baille, Mâcon.
(2) Ed. Shakespeare and Company, 2, rue du Jour, Paris.



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra : Samson et Dalila (sam., 20 h.).
Comédie-Française : Un caprice, le triomphe de l'amour (sam., 20 h. 30, dim., 14 h. 30) ; le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire (dim., 20 h. 30).

Les autres salles

Aire libre : la Tisane (sam., 20 h. 30) : Davly (sam., 22 h.).
Athénée : les Fourberies de Scapin (sam., 21 h.).
Cartoucherie, Théâtre du Soleil : Dom Juan (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Daunou : les Batards (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Essaion : les Lettres de la religieuse portugaise (sam., 18 h. 30) ; la Cigale (sam., 20 h. 30). l'Empereur s'appelle Dromadaire (sam., 22 h.).
Fontaine : Dzi Croquettes (sam., 21 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30)
Il Teatrino : Louise la Pétroleuse (sam., 21 h.).
Le Lucernaire, Théâtre noir : Théâtre de chambre (sam., 18 h. 30) ; C'est pas moi qui ai commencé (sam., 22 h.). — Théâtre rouge : Entretiens avec le professeur Y (sam. 20 h. 30) ; les Eaux et les forêts (sam., 22 h.).
Michel : Duos sur canapé (sam. et dim., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Plaisance : le Ciel et la Merde (sam., 20 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : les Dames du jeudi (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre d'Edgar : Il était la Belgique... une fois (sam., 20 h. 45).
Théâtre du Marais : les Chaises (sam., 20 h. 30) ; Jeanne d'Arc et ses copines (sam., 22 h.).
Théâtre Oblique : les Petits Cailloux dans les poches (sam., 20 h. 30, dim., 17 h. 30).
Théâtre Présent : le Nouveau Locataire (sam., 20 h. 30, dernière).
Variétés : Boulevard Feydeau (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les théâtres de banlieue

Sceaux, château : C. Hahn (Chopin, Liszt, Legierezza) (sam., 17 h. 30) ; Ensemble de cuivres, Bernard (de Lalande, de Machaut, Gervaise, Palestrina, Franck, Bach...) (dim., 17 h. 30).
Vaulx-le-Penil, château : Y. Malinin, E. Gratch, N. Akhouskaya (Beethoven, Tchaikovsky) (sam., 21 h.) ; E. Gratch, M. Block (Mozart, Prokofiev, Ravel) (dim., 15 h.).

Samedi 22 - Dimanche 23 juillet

Les concerts

Sainte-Chapelle : Ensemble d'archets français, dir. D. Rammaert, sol. O. Pietti, soprano (Mozart) (sam. et dim., 21 h.).
Notre-Dame : L. Van Doeselaar, orgue (Monnikardan, Franck) (dim., 17 h. 45).
Lucernaire : D. Comtois Cahen, épinette et piano, E. Gorechi, soprano et F. Virolle, clarinette (Schubert, Bach, Purcell, Mozart, Clementi, Frescobaldi) (sam. et dim., 21 h.).
Kiosque du Jardin du Luxembourg : American Musical Ambassadors (dim., 15 h.).

Festival estival

Hôtel Intercontinental : Ensemble musique des temps, G. Hartmann, G. Benrens-Kuch (Schubertiades) (sam. 18 h. 30).
Cour du Commerce Saint-André : les Troqueurs (sam. et dim., 20 h. et 22 h.).

Jazz, pop', rock et folk

Campagne-Première : Extra Balle (sam. et dim., 18 h.) ; Mike Westbrooks : Brass band (sam. et dim., 20 h. 30).
Caveau de la Huchette : A. Villeger Orchestra (sam., 21 h.) ; Franc et son orchestre Dixieland (dim., 21 h.).
Chapelle des Lombards : Philippe Wilson (sam., 20 h. 30) ; Gil Evans (dim., 21 h. 30) ; Agouman Group (sam. et dim., 22 h. 30).
Aire libre : Voyage aux Caraïbes (musique d'Amérique latine) (sam., 18 h. 30).
Palais des Arts : Alain Markusfeld (sam. et dim., 21 h.).
La Péniche : Cohelmec ensemble (sam. et dim., 21 h.).
Petit Journal : Soul's quartet (sam., 21 h. 30).
Lucernaire Forum : José Di Toux guitar from Brazil (sam. et dim., 19 h. 30).

La danse

Palais des Congrès : Giselle (Ballet de l'Opéra) (sam., 20 h. 45).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : la Voie, de M. Slim Riad ; 18 h. 30, Cannes 78 : De ma fenêtre, de G. Auer ; les Oiseaux de feu, de P. Maslan (en sa présence) ; Chaotilop, de J.-L. Gros ; le Regard d'hier, de J.-B. Thomasson (en sa présence) ; Mémoires d'autres tombes, de R. Chaibi (en sa présence) ; Un film de moins, de R. Salis ; 20 h. 30 : Allemagne année zéro, de R. Rossellini ; 22 h. 30 : Lady O'Haru femme galante, de K. Mizoguchi. — Dimanche, 15 h. : Octobre, les dix jours qui ébranlèrent le monde, de S.M. Eisenstein ; 18 h. 30 : Judex, de G. Franju ; 20 h. 30 : le Chant du Missouri, de V. Minnelli ; 22 h. 30 : Monsieur Verdoux, de C. Chaplin.
Beaubourg, samedi, 15 h. : Sa majesté la femme, de H. Hawks ; 17 h. : Anna Karenine, de E. Goulding ; 19 h. : la Veuve joyeuse, de E. von Stroheim.
Dimanche, 14 h. 30 : Wine of youth, de K. Vidor ; 17 h. : Proud flesch, de K. Vidor ; 19 h. 30 : Cannes 78... Paradis d'étoiles, de W. Gotesman ; Livios, de G. Kaloyannis.

Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) ; Balzac, 8e (359-52-70).
L'AMOUR VIOLÉ (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (272-47-86).
ASSAUT (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
BOB MARLEY (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
CHAUSSETTE SURPRISE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
COOL (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Eldorado, 10e (208-18-76) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA CONSEQUENCE (All., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
DE LA NEIGE SUR LES TULIPES (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
EXHIBITION II (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Lord-Byron, 8e (225-04-22) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Balzac, 8e (359-15-71) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Athéna, 12e (343-07-48). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A.) (*) v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA FOLLE CAVALE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43)
GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All.) (quatre parties), v.o. : La Pagode, 7e (705-12-15).
ILS SONT FOUS CES SORCIERS (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70). Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
INTERIEUR D'UN COUVENT (It.) (**) v.o. : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche-St-Germain, 6e (633-10-82). H. Sp.
JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A.) (*) v.o. : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (deux parties) : Madeleine, 8e (073-56-03).
LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
JULIA (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19)
LAST WALTZ (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont Champs-Elysées 8e (359-04-67) ; Broadway, 16e (527-41-16).
LA LOI ET LA PAGAILLE (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23). (V.f.) : U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Murat, 16e (288-99-75).
MARTIN (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
LE MATAMORE (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Mayfair, 16e (525-27-06) jusqu'à dim. (V.f.) : Nations, 12e (343-04-67) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) (v.o. à partir de V.).
LA MONTAGNE DU DIEU CANNIBALE (It., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). (V.F.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
MORTS SUSPECTES (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). (V.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; les Tourelles, 20e (636-51-98)
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19). (V.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LA PETITE (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Mistral, 14e (539-52-43).
PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE (Fr.) ; Marais, 4e (278-47-86).
RETOUR (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
REVE DE SINGE (It., v. angl.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LES SEPT CITES D'ATLANTIS (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
LES SURVIVANTS DE LA FIN DU MONDE (A., v.o.) : Napoléon, 17e 380-41-46) jusqu'à J. ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Cin'Ac Italiens, 2e (742-72-19).
VIOLETTE NOZIÈRE (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Français, 9e (770-33-88) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

Les films nouveaux

ENQUETE A L'ITALIENNE, film italien de Steno, (v.o.) : U.G.C Danton, 6e (329-42-62), Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
XICA DA SILVA, film brésilien de Carlos Diegues (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Olympic, 14e (542-67-42), Studio-Raspail, 14e (320-38-98) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Elysée-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Luxembourg, 6e (633-97-77), h. sp
L'ARNAQUE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76)
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82)
CABARET (A., v.o.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38)
LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04)
CROIX DE FER (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55)
DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mardi, 21 h.
FLESH (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
GO WEST (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42)
L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11)
J. A. MARTIN PHOTOGRAPHE (Can.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70)
LE JARDIN DES FINZI CONTINI (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40)
L'ESPION AUX PATTES DE VELOURS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66)
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LUDWIG ou REQUIEM POUR UN ROI VIERGE (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19)
MEAN STREETS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22)
LA MONTAGNE ENSORCELEE (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96)
MORE (A., v.o.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99)
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)
PANIQUE A NEDDLE PARK (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40), sauf mardi
ORFEU NEGRO (Fr.-Brés.) : Escurial, 13e (707-28-04), jusqu'à L.
LA PASSION DE JEANNE-D'ARC (Dan.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Madeleine, 8e (073-56-03)
PETER PAN (A., v.f.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)
PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
QUO VADIS ? (A., v.o.) : U G C Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; v.f. : Calypso, 17e (754-10-68).
LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25).
UN ETE 42 (A., v.o.) : U G C Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
UNE FEMME DANGEREUSE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
WOODSTOCK (A., v.o.) : U G C Opéra, 2e (261-50-32)
ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55), sauf mardi.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la fête nationale, l'ambassadeur de la République populaire de Pologne en France et Mme Tadeusz Olechowski ont offert une réception le vendredi 21 juillet.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

Tommy BROWN,

à l'âge de trente-huit ans, à l'issue d'une longue maladie.

De la part de sa mère, de son fils Olivier et de Nicole Spinosi-Brown, de toute sa famille et de ses amis.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 25 juillet, à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre-du-Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris (7e), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Bagneux-Parisien.

Cet avis tient lieu de faire-part.
29, avenue de la Bourdonnais,
75007 Paris.

— Mme Jean Freyss,
M. et Mme Robert Pry,
Le docteur et Mme Georges Freyss,
M. et Mme Henri-Paul Freyss,
M. et Mme Alain Chambellan,
M. et Mme Rudiger Glaebe,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean FREYSS,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 19 juillet 1978, à l'âge de quatre-vingts ans.

La cérémonie religieuse aura lieu, au temple de Pentemont, 106, rue de Grenelle, Paris (7e), le lundi 24 juillet 1978, à 15 heures.

— Les amis de
Mme OUDART-VARNIEUX,
la mère de sœur Jourdain Marie, dominicaine, seront heureux de la savoir sans plus souffrir enfin dans la joie éternelle.
Reims, le 18 juillet 1978.

— Le président, les membres du conseil d'administration et les membres du personnel de l'Institut Curie ont le regret de faire part de la disparition de

M. Léo SAMPIÉRI,

qui fut secrétaire général de la section médicale et hospitalière pendant de nombreuses années.

La cérémonie d'adieu s'est déroulée dans l'intimité.

— Mme Ivan Tissot, née de Calbiac,
Ses enfants :
Claude et son époux, Paul-Henri Boulanger,
Anne-Marie et son époux Michel Rapp,
Alain et son épouse Maria-Krystyna,
Ses petits-enfants :
Chrystel et Claude Rapp,
Marie-Hélène, Laurence, Ivan, Gabriel et Dominika Tissot,
Albert Tissot, son épouse, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles de Calbiac, Sibille et Nicolet,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Ivan TISSOT,
architecte honoraire,
ingénieur E.T.P.,

qui exerça en Tunisie de 1926 à 1957, à Bandol jusqu'en 1968, rappelé à Dieu le 11 juillet 1978 dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques ont été célébrées le 13 juillet 1978 en la cathédrale de Sens, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.
9, parc Saint-Sauveur,
Boulevard du Centenaire,
89100 Sens.
53, boulevard de la Liberté,
89100 Sens.
Résidence du Beaurevoir,
106, rue Saint-Lazare,
60200 Compiègne.
2, boulevard Clemenceau,
21000 Dijon.
26, rue des Cigognes,
31520 Ramonville.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Remerciements

— M. et Mme Marc Lecocq, ses enfants,
Toute la famille,
remercient très vivement tous ceux qui, par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs, leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de

M. René LECOCQ,
ancien député du Nord,
maire honoraire de Tourcoing.

Bienfaisance

— Les Petits Frères des Pauvres recherchent des chauffeurs bénévoles (avec voiture) ou des personnes pouvant accompagner en taxi pour assurer les départs et retours de vacances de leurs vieux amis, pendant le mois d'août. Ces transports se feront en semaine, dans Paris ou la proche banlieue. Pour tous renseignements concernant les horaires, veuillez prendre contact avec Pierre, chez les Petits Frères, 33, avenue Parmentier, Paris (11e). Téléphone : 355-39-19.

Visites et conférences

LUNDI 24 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., au pied de la colonne Vendôme, Mme Bouquet des Chaux : « La place Vendôme ».

15 h., grille d'entrée, côté Seine, Mme Garnier-Ahlberg : « Les Invalides ».

15 h., entrée principale, boulevard de Ménilmontant, Mme Legregeois : « Le cimetière du Père-Lachaise » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Les hôtels du Marais » (A travers Paris).

15 h., devant l'entrée principale, boulevard de Ménilmontant : « Les tombes célèbres du Père-Lachaise » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h. 30, métro Cité : « La Cité » (M. de La Roche).

15 h., 2, place du Palais-Bourbon : « Le Palais-Bourbon » (Paris et son histoire), entrées limitées.

15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel Lauzun » (Tourisme culturel).

CONFERENCE. — 15 h., 13, rue Etienne-Marcel : « L'expérience de l'être et l'art de vivre » (entrée libre).

MODE

Les anti-conformistes

LOUIS FERAUD, dernier gagnant du Dé d'or de la haute couture, vire de cap et abandonne le romantisme en faveur d'une ligne vamp très étirée, tour à tour blousante ou drapée pour souligner le buste et les hanches, en jerseys unis ou imprimés. Sa silhouette de jour se compose de petites pièces : veste, gilet et blouse sur pantalon à pinces en imprimés de laine et de soie, subtilement désassortis en tons doux. Ses robes du soir invitent à la danse. Ce sont des fourreaux pailletés noirs à bustier de pierre qui alternent avec de délicieux tailleurs mous en crêpe noir sur des blouses transparentes.

PACO RABANNE lance trois nouveautés cette saison. Fidèle à son passé de « métallo de la haute couture », il enduit d'aluminium des tissus ignifugés que, d'un coup de baguette magique, il transforme en grands manteaux, houppelandes ou imperméables pour grands froids. Des velours finement cloqués à relief de minigalets sont traités en manteaux, tandis que des mousselines de soie extensibles, dans le même esprit, feront la joie des jeunes actrices qui s'habillent chez lui. Mais le clou de sa collection est le « collier-maillot » brillant à enfiler sur un fourreau noir.

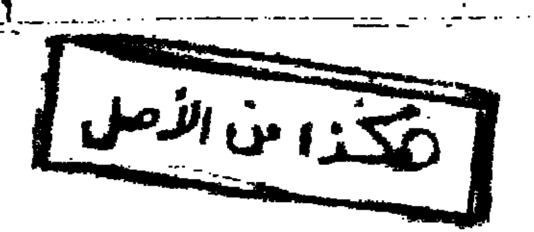
NATHALIE MONT-SERVAN.



FERAUD : robe à large corsage drapé aux épaules et blousant sur une jupe drapée aux hanches en jersey de soie mandarine de Véron.

RABANNE : collier maillot en tubes or, argent et nacre, à enfiler sur un fourreau de crêpe de soie noir d'Hurel, à bustier et jupe fendue dans le dos révélant des jambes gainées de noir et des sandales à talons hauts.

(Dessin de MARCQ.)



Le feuilleton de Reiser. — 12

LA FAMILLE OBOULOT EN VACANCES

VOTRE REFTAURANT EST INFECT !
AH
C'EST VRAI
ET VE M'Y CONNAIS ! VE FUIS INFPECTEUR DU GUIDE MIFLIN !
HI HI HI
AH
F'EST DU FURVELÉ, FA !
HI HI HI
ET FA F'EST DE LA CONFERVE !
HI HI HI
FERVIR DES HARICOTS VERTS EN CONFERVE À FETTE FAIVON...
VOUS V'ÊTES UN EFCROC !
ET VE FUIS INFPECTEUR DU GUIDE MIFLIN !
JE T'EN PRIE...
HI HI HI HIHI
C'EST PAS DE SA FAUTE...
HIHI HI HI HI
HOU HOU
AVOUE QU'IL N'A PAS DE CHANCE. GAULT ET MILLAU, IL POUVAIT LE DIRE...
KLEBER COLOMBES AUSSI
ET IL FAUT QU'IL SOIT INFPECTEUR CHEZ MIFLIN !
REISER

SPORTS

CYCLISME

LE TOUR DE FRANCE

Hinault trop fort pour Zoetemelk

De notre envoyé spécial

Nancy. — *« Pour conserver le maillot jaune, il me faudrait une marge de sécurité de trois minutes »*, disait Joop Zoetemelk, qui possédait seulement 14 secondes d'avance à la sortie des Alpes. Il était optimiste : Bernard Hinault l'a devancé de 4 minutes 10 secondes, vendredi 21 juillet, sur les soixante-douze kilomètres de l'étape contre la montre Nancy-Metz, et le coureur des Pays-Bas n'a pris que la neuvième place derrière des hommes comme Bruyère, excellent deuxième, Wellens, Agostinho, Van den Broucke ou Galdos.

Sauf imprévu, on peut donc considérer que le Tour de France s'est joué en moins de deux heures, durant lesquelles Hinault a établi la preuve d'une supériorité manifeste. Au quinzième kilomètre, il comptait déjà un avantage de 20 secondes et occupait virtuellement la première place du classement général. Par la suite, l'écart ne fit que croître pour atteindre 35 secondes au trentième, 1 minute 25 secondes au quarante-cinquième, et 3 minutes au soixante-cinquième. Une dizaine de kilomètres lui avaient suffi pour renverser la situation.

Pourtant, à mi-course, Zoetemelk, bien que dominé, ne s'estimait pas encore battu. Il envisageait de rétablir l'équilibre à la faveur des côtes qui jalonnaient la fin de parcours. A cet effet, il avait suivi un tableau de marche prudent, alors que son adversaire s'était efforcé de prendre un départ rapide pour s'assurer le plus tôt possible la maîtrise du terrain. Or, Hinault accentua précisément sa pression à l'endroit où l'on attendait la réaction du « maillot jaune » réputé meilleur grimpeur, et acheva de construire sa victoire dans le secteur où il semblait être le plus vulnérable. Eprouvé au physique comme au moral et usé par les efforts qu'il avait consentis les jours précédents — des efforts que lui avait d'ailleurs imposés son challenger — Zoetemelk perdit près de 4 secondes par tranche kilométrique.

Cette victoire magistrale, obtenue à près de 43,500 kilomètres à l'heure de moyenne, est celle de la fraîcheur athlétique et de la conviction. De la clairvoyance aussi. Bernard Hinault a réalisé un parcours sans fautes. En fait, il n'a jamais douté de sa réussite. Ne déclarait-il pas, à Biarritz, qu'il pensait gagner le Tour et que son rival le plus coriace serait Zoetemelk ? Sa prétendue vanité n'était qu'une juste estimation de ses moyens et des forces adverses.

De toute évidence, le Tour de France a confirmé la valeur d'un champion de haute lignée qui allie à l'équilibre de Jacques Anquetil le panache de Louison Bobet.

A ceux qui considèrent qu'il devrait dominer le cyclisme pendant plusieurs années, Bernard Hinault, plus mesuré, répond qu'il ne pense pour l'instant qu'à son prochain objectif : le championnat du monde.

JACQUES AUGENDRE.

● *L'arrivée de la dernière étape du Tour de France* aura lieu, dimanche 23 juillet, vers 15 h. 45, sur les Champs-Elysées, après six tours d'un circuit qui empruntera les voies suivantes : place de la Concorde, quai des Tuileries, avenue du Général-Lemonnier, rue de Rivoli, place de la Concorde, avenue des Champs-Elysées, place de la Concorde. A partir de midi des courses d'attente seront organisées. Une réception des coureurs se déroulera à l'hôtel-de-ville, à partir de 17 h. 30.

VINGTIEME ETAPE

METZ - NANCY
(72 kilomètres contre la montre)

CLASSEMENT

1. Bernard Hinault (F.), 1 h. 39 min. 29 sec. ; 2. Bruyère (Belg.), à 1 min. 1 sec. ; 3. Knetemann (P.-B.), à 1 min. 58 sec. ; 4. Wellens (Belg.), à 2 min. 47 sec.; 5. Agostinho (Port.), à 3 min. 1 sec. ; 6. De Meyer (Belg.), à 3 min. 36 sec. ; 7. Vandenbroucke (Belg.), à 3 min. 46 sec. ; 8. Galdos (Esp.), à 3 min. 54 sec. ; 9. Zoetemelk (P.-B.), à 4 min. 10 sec. ; 10. Wesemael (Belg.), à 4 min. 14 sec., etc.

CLASSEMENT GENERAL

1. Bernard Hinault (F.), 97 h. 55 min. 8 sec. ; 2. Zoetemelk (P.-B.), à 3 min. 56 sec. ; 3. Agostinho (Port.), à 7 min. 4 sec. ; 4. Bruyère (Belg.), à 9 min. 4 sec. ; 5. Seznec (F.), à 12 min. 50 sec. ; 6. Wellens (Belg.), à 14 min. 38 sec. ; 7. Galdos (Esp.), à 17 min. 8 sec. ; 8. Lubberding (P.-B.), à 18 min. 38 sec. ; 9. Van Impe (Belg.), à 21 min. 1 sec.; 10. Martinez (F.), à 22 min. 58 sec., etc., etc.

BOXE

ANGELO JACOPUCCI EST DÉCÉDÉ

Le poids moyen italien Angelo Jacopucci, dans le coma depuis la nuit de mercredi à jeudi, est décédé vendredi 21 juillet à l'hôpital de Bologne.

Angelo Jacopucci avait subi deux opérations au cerveau après sa défaite par K.O. au douzième round mercredi 19 juillet dans un combat comptant pour le titre européen des moyens face au Britannique Alan Minter. Il avait été déclaré « cliniquement mort » dans la matinée du 20 juillet par les chirurgiens de l'hôpital de Bologne. Depuis le début de l'année, quatre autres boxeurs sont morts des suites de coups reçus pendant un combat (voir *le Monde* du 22 juillet).

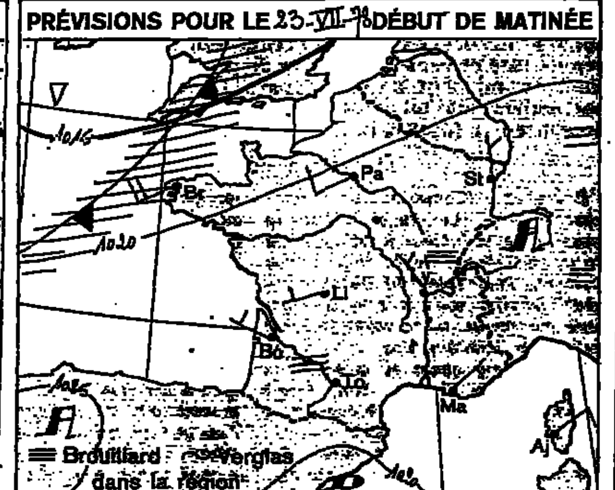
INFORMATIONS PRATIQUES

Documentation

● *« Des études à l'emploi »*, est le titre d'une brochure de cent quarante-trois pages que le Crédit du Nord met gratuitement à la disposition du public dans ses cinq cent quarante agences. Consacrée essentiellement à l'orientation et aux débouchés, cette brochure donne, en outre, quelques renseignements utiles sur le logement, le service national et l'entrée dans la vie active.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 22 JUIL 78 A 0 h G.M.T.



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses ↯ orages ➡ Sens de la marche des fronts
Front chaud ▲▲ Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le samedi 22 juillet à 0 heure et le dimanche 23 juillet à 24 heures :

La nouvelle perturbation atlantique qui s'approchait des côtes européennes samedi se déplacera en direction de la mer du Nord et de nos régions septentrionales en y apportant une aggravation relative.

Dimanche, le temps deviendra très nuageux dès le matin près des côtes de la Manche. Ce type de temps s'étendra progressivement dans la journée à la moitié nord du pays. Quelques faibles pluies débuteront le matin sur l'ouest de la Bretagne ; elles atteindront le soir les régions s'étendant de l'embouchure de la Loire aux Ardennes, en prenant parfois un aspect orageux. Les vents, de sud-ouest à ouest, deviendront modérés et les températures maximales baisseront un peu.

Sur le reste de la France, le beau temps ensoleillé persistera et deviendra un peu plus chaud. Quelques brouillards isolés seront observés temporairement dans les premières heures de la matinée dans les vallées de l'intérieur. Une tendance orageuse débutera le soir sur l'ouest du Bassin aquitain.

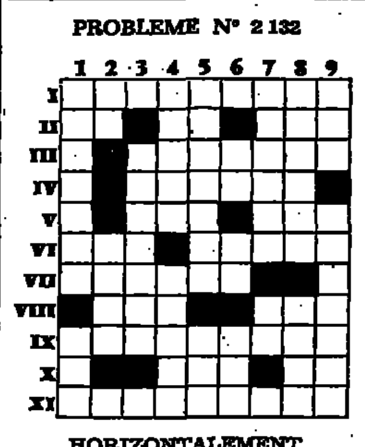
Le samedi 22 juillet, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 021,7 millibars, soit 766,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22) : Ajaccio, 24 et 13 degrés ; Biarritz, 21 et 14 ; Bordeaux, 21 et 8 ; Brest, 18 et 11 ; Caen, 19 et 11 ; Cherbourg, 18 et 12 ; Clermont-Ferrand, 22 et 10 ; Dijon, 20 et 9 ; Grenoble, 23 et 10 ; Lille, 18 et 9 ; Lyon, 21 et 9 ; Marseille, 26 et 17 ; Nancy, 18 et 7 ; Nantes, 21 et 10 ; Nice, 25 et 18 ; Paris - Le Bourget, 20 et 11 ; Pau, 22 et 10 ; Perpignan, 26 et 16 ; Rennes, 22 et 14 ; Strasbourg, 18 et 10 ; Tours, 20 et 10 ; Toulouse, 22 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 32 et 16 degrés ; Amsterdam, 16 et 6 ; Athènes, 33 et 24 ; Berlin, 17 et 10 ; Bonn, 17 et 8 ; Bruxelles, 18 et 9 ; îles Canaries, 29 et 19 ; Copenhague, 19 et 12 ; Genève, 20 et 7 ; Lisbonne, 28 et 14 ; Londres, 21 et 13 ; Madrid, 33 et 14 ; Moscou, 21 et 11 ; New-York, 32 et 25 ; Palma-de-Majorque, 27 et 16 ; Rome, 26 et 17 ; Stockholm, 29 et 7.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 132



HORIZONTALEMENT

I. Réserves de nuages. — II. Interjection ; Passa une bonne partie de ses nuits au caboulot ; Brame. — III. Dur. — IV. Entretenue par Popée. — V. Terme de jeu ; Demi-mesure. — VI. Long ruban ; Doit être bien soutenue pour produire de l'effet. — VII. S'abîment souvent dans la prière. — VIII. Apparue ; Bouche... trou. — IX. La petite ou la grosse commission. — X. Adverbe ; Article. — XI. Dans la biographie d'Eiffel.

VERTICALEMENT

1. Plus d'un a été mis sous bandes ; Avait souvent de très gros ennuis quand le pain était cher. — 2. Réservoir ; Fait toujours plaisir. — 3. Tendres. — 4. Mettait fin à bien des rêves de jeunesse ; Sans souillure. — 5. Orne plus d'un revers ; Préfixe inversé. — 6. Chef ; En hausse ; En Suisse. — 7. Feu saint Elme ; Elle ne sait où aller [épelé]. — 8. Capables d'être conduites ; Ignore résolument la presse. — 9. Terme de jeu ; Agréable bouquet.

Solution du problème n° 2 131

Horizontalement

I. Démarche ; Râpé. — II. Raison ; Oursons. — III. Eve ; Li ; Riens ; Im. — IV. Tatillons ; Ole. — V. E.N.E. ; Eire ; Obérés. — VI. Ni ; Nets ; Irène. — VII. Dent ; Essais ; Er. — VIII. Asile ; Mir. — IX. Eau ; Elèverais. — X. Torses ; Ite ; Ain. — XI. Sua ; Signets ; ACD. — XII. Rip ; Cu ; Eau ; Lu. — XIII. Sel ; Escrimeur. — XIV. Sinistre ; Anesse. — XV. Enterrement ; Tes.

Verticalement

1. Prétendants ; S.E. — 2. Avanies ; Oursin. — 3. Diète ; Nieraient. — 4. Es ; Atlas ; Pile. — 5. Molle ; Eues ; S.R. — 6. Aniline ; Sic ; Tr. — 7. Oreste ; Guère. — 8. Cornets ; Lin ; Sem. — 9. Huis ; Saleté. — 10. Ere ; Vétéran. — 11. Snobisme ; Saint. — 12. Rosier ; Ira ; Ume. — 13. An ; Ere ; Raïa [cf « raya »] ; Est. — 14. Psi ; E.N.E. ; Incluse. — 15. Misères ; Dures.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 22 juillet 1978 :

UN DECRET :

● Modifiant le décret n° 64-218 du 6 mars 1964 relatif à l'organisation, au fonctionnement et au contrôle des groupements professionnels de loueurs.

UN ARRETE :

● Modifiant le champ d'application géographique des allègements fiscaux prévus en faveur du développement régional et de l'amélioration des structures des entreprises.

UNE LISTE :

● Des élèves des unités pédagogiques d'architecture ayant obtenu le diplôme d'architecte D.P.L.G.

Le Monde

économie

CONJONCTURE

La loi sur l'orientation de l'épargne vers le financement des entreprises est publiée au « Journal officiel »

LA PAROLE EST AUX INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

Le « Journal officiel » du 14 juillet a publié la loi du 13 juillet « relative à l'orientation de l'épargne vers le financement des entreprises ». En dépit de quelques concessions, notamment sur le cumul des exemptions fiscales, l'extension aux S.A.R.L. des avantages accordés aux autres sociétés, le maintien limité dans le temps des comptes d'épargne à long terme, le gouvernement a sauvegardé l'essentiel de son projet (« le Monde » du 2 juin 1978), favorisant toutefois les petites et moyennes entreprises un peu plus qu'il n'était prévu.

Cet outil permettra-t-il de développer l'actionnariat, comme le souhaitent les pouvoirs publics ? Il n'est pas douteux que l'initiative gouvernementale a donné un coup de fouet à la Bourse de Paris. Ce texte aura-t-il des effets à plus long terme ? Beaucoup dépendra de l'attitude qu'adopteront les intermédiaires financiers.

● *Au titre I, concernant la détaxation du revenu investi en actions*, le montant de la somme déductible n'a pas changé : 5 000 francs par foyer tous les ans, plus 500 francs pour chacun des deux premiers enfants et 1 000 francs par enfant à charge à compter du troisième.

La loi précise les « événements exceptionnels » permettant au contribuable qui désinvestit au lieu d'investir d'échapper à une pénalisation fiscale : licenciement, invalidité et décès (y compris ceux du conjoint). Elle précise aussi le champ des valeurs dont l'achat ouvre droit au bénéfice de la détaxation, cotées en Bourse et au marché « hors cote ». Pour les autres, la détaxation ne vaut qu'à l'occasion de constitution ou d'augmentation de capital en numéraire réalisées après le 1er juin 1978, y compris, concession notoire, les parts de S.A.R.L.

Autres concessions : le gouvernement a supprimé l'exclusion qui, dans son projet, frappait les personnes titulaires ou ayant été titulaires, au cours des deux années précédentes, d'une créance sur la société sous forme d'avances en comptes courants. Une telle situation est fréquente dans les P.M.E., que le gouvernement a ainsi voulu favoriser en facilitant les incorporations au capital de telles avances, ce qui permet de renforcer les fonds propres. A l'article 7, il est prévu que les contribuables peuvent cumuler la déduction pour investissement en actions avec l'abattement fiscal de 3 000 francs sur le revenu des valeurs mobilières figurant dans la loi des finances pour 1977, mais seulement dans la limite de 3 000 francs. Le gouvernement, qui refusait le cumul, a été battu sur ce point. En revanche, le non-cumul est maintenu pour les valeurs acquises dans le cadre d'un engagement d'épargne à long terme.

[Important : la formule de l'engagement d'épargne à long terme (exonération d'impôt sur les revenus de valeurs investis chaque année dans une double limite : quart de la moyenne du revenu imposable pendant trois ans et plafond de 20 000 francs) n'est pas supprimée, comme dans le projet initial. Cette concession a été faite par M. Monory, ministre de l'économie, pour honorer la promesse faite par M. Papon, ministre du budget, lors du vote de la loi sur la taxation des plus-values mobilières. Néanmoins, les engagements d'épargne à long terme ne peuvent, à partir du 1er juin 1978, être contractés ou prorogés que pour une durée maximum de cinq ans, cette possibilité étant exclue après le 31 décembre 1981.]

● *Au titre II, « Fiscalité des fonds propres des entreprises »*, le bénéfice des régimes de déduction des dividendes pendant sept ans pour la constitution de sociétés ou les augmentations de capital de sociétés cotées en Bourse est étendu, non seulement à l'ensemble des sociétés non cotées en Bourse pour les augmentations de capital réalisées à compter du 1er juin 1978, mais aussi aux S.A.R.L. dans les mêmes conditions (concession importante aux P.M.E.).

La création d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote, à l'image de celles existant dans les pays anglo-saxons, est destinée essentiellement à permettre aux dirigeants des P.M.E. d'accueillir des capitaux extérieurs sans risque de perdre le contrôle de leur firme. Ces actions, qui ne peuvent représenter plus du quart du capital social (et non plus le tiers des actions ayant droit de vote, comme dans le projet initial), se voient accorder le droit de vote en cas de non-paiement du dividende prioritaire pendant trois exercices consécutifs. Elles ne peuvent être détenues par les dirigeants de l'entreprise.

[Sur proposition de la commission des finances, les articles 14 à 23, qui modifient en ce sens la loi du 24 juillet 1966, ont été amendés et précisés.]

● *Le titre IV porte création de « prêts participatifs »* consentis par l'Etat, les établissements financiers, les établissements de crédit à statut légal spécial, les banques, les sociétés commerciales, les sociétés et mutuelles d'assurance, aux entreprises industrielles et commerciales.

Les prêts peuvent être assimilés à des fonds propres. En cas de liquidation amiable ou de liquidation de biens de l'entreprise débitrice, ils ne sont remboursés qu'après désintéressement complet de tous les autres créanciers privilégiés ou chirographaires. En cas de règlement judiciaire, le remboursement des prêts participatifs et le paiement des intérêts correspondants sont suspendus pendant toute la durée de l'exécution du concordat. La procédure est la même pour les suspensions provisoires des poursuites. A noter que l'intérêt fixe de tels prêts peut être majoré par le jeu d'une clause de participation au bénéfice net de l'emprunteur s'exerçant sous la forme d'un prélèvement prioritaire sur le bénéfice distribuable avant toute autre affectation.

[L'octroi de prêts participatifs par l'Etat (en l'occurrence le Fonds de développement économique et social) a soulevé l'inquiétude de l'Assemblée nationale, qui a voté un texte additionnel spécial à ce sujet. Ledit octroi est « subordonné à des engagements précis et datés de la part de l'emprunteur, en matière industrielle ou commerciale ainsi qu'en matière financière ». Si le contenu ou l'échéancier des engagements ne sont pas respectés, le remboursement du prêt devient exigible (sauf en cas de faillite). Le taux effectif global de la rémunération versée par l'emprunteur ne peut être inférieur au taux moyen des intérêts rémunérant les comptes courants des associés de la société emprunteuse. En fin, la commission des finances du Parlement est informée des conditions posées à l'octroi des prêts participatifs et de l'exécution de celles-ci.]

● *Le titre V, outre les dispositions visant les engagements d'épargne à long terme, traite de « l'adaptation de certaines dispositions fiscales en vue de favoriser les investissements productifs ».*

Depuis le 16 juillet 1978, le taux du prélèvement libératoire de 33,33 % sur les produits de l'épargne semi-liquide (bons du Trésor, du Crédit agricole, du Crédit mutuel, du Crédit foncier, des caisses d'épargne, GREP, des P.T.T., de la Caisse nationale de l'énergie, bons de caisse des banques souscrits après le 1er 1978, livrets B des caisses d'épargne, compte sur livrets des banques, compte à terme) est passé à 40 %.

Cette mesure, qui devrait rapporter environ 2 milliards de francs à l'Etat, est destinée à compenser le coût de la détaxation sur l'achat de valeurs mobilières.

[Vivement combattue par certains groupes de pression, qui demandaient son remplacement par un prélèvement de 0,50 % sur les dépôts des banques, elle a pour but à la fois de privilégier l'épargne longue (obligations), qui continue à bénéficier d'un prélèvement libératoire de 25 % et de pénaliser les placements anonymes (bons divers, y compris du Trésor), qui servent souvent à légitimer l'« argent noir ». Pour le gouvernement, il y a là un souci de moralisation. — F. R.]

SOCIAL

A Saint-Etienne

MGR ROUSSET ÉVOQUE LA RÉGRESSION ÉCONOMIQUE DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

Mgr Paul Rousset, évêque de Saint-Etienne, a consacré l'éditorial du bulletin diocésain du 21 juillet à la régression économique que subit le département de la Loire. A propos de Manufrance, il écrit : *« Dès lors qu'un plan semble être arrêté, le moment est venu d'en appeler à tous les chrétiens du diocèse stéphanois (...). Moins que quiconque, l'Eglise ne peut demeurer indifférente, ni même extérieure, à ce qui se passe. » « Que les chrétiens apportent leur pierre à cet effort collectif grâce à une solidarité mieux assumée, l'épreuve actuelle devrait affermir en tous une conviction primordiale évangélique : que ce soit la course au pouvoir politique, la recherche du profit ou l'attachement aux facilités, rien ne doit prévaloir sur le seul enjeu qui vaille, le service de l'homme. »*

● *La C.G.T. accuse le patronat d'avoir saboté les voitures de ses militants.* — L'union C.G.T. des Hauts-de-Seine dénonce, dans un communiqué, les sabotages pratiqués, selon elle, sur les voitures de plusieurs de ses militants des entreprises Marcel Dassault et Schlumberger. Toujours selon la C.G.T., un autre militant, de la société Framatome, a été matraqué. *« Nous condamnons sans appel de tels agissements du patronat, qui vont de pair avec l'ouverture sociale casquée, comme chez Renault ou Moulinex*, déclarent les cégétistes ; *l'utilisation de la violence contre les militants, les travailleurs, n'a jamais été le moyen de régler les conflits. »*

● *Reprise du travail à la société Le Nickel, à Nouméa.* — Les trois mille cinq cents employés de la société Le Nickel (division Nouvelle-Calédonie) ont décidé, vendredi 21 juillet, de reprendre le travail. Ils étaient en grève depuis cinquante jours pour s'opposer à une réduction de la masse salariale de 12 %, résultant d'une baisse égale de la production. Face aux rumeurs d'une fermeture de l'usine pendant cinq ou six mois, les syndicats ont accepté un compromis ramenant l'activité à trente-sept heures et demie par semaine.

● *Les mille cinq cents fonctionnaires du B.I.T.* (Bureau international du travail) et leur directeur, M. Francis Blanchard, ont, sur la proposition du syndicat de l'organisation de Genève, accepté une réduction de 2,2 % de leurs traitements, pour éviter le licenciement d'au moins quarante salariés de l'organisation.

Ils bénéficieront, en contrepartie, de quatre jours de congé supplémentaires. Les licenciements ayant été envisagés en raison des restrictions budgétaires entraînées par le retrait des Etats-Unis du B.I.T. en novembre 1977, alors qu'ils y assuraient le quart des ressources.

AFFAIRES

En Afrique du Sud

FUSION DE SIGMA ET DE BRITISH LEYLAND

Sigma Motors Corporation, filiale du groupe Anglo American Corporation, a signé avec la filiale sud-africaine de British Leyland un accord de fusion. Aux termes de cet accord, une nouvelle société sera créée : Sigma-Leyland, dont Sigma détiendra 51 % du capital, le reste (49 %) appartenant à British Leyland. A compter du 1er octobre, la nouvelle société groupera, dans les usines British Leyland de Blackheath et d'Elsif-River, la production de camions, d'autobus, de tracteurs, d'engins de travaux publics et de Land Rover des deux firmes. La production des voitures particulières sera groupée, elle, dans l'usine Sigma de Pretoria.

Sigma, qui vient de racheter la filiale sud-africaine de Peugeot (*le Monde* daté 9-10 juillet), devient, grâce à l'association avec British Leyland, le premier constructeur automobile sud-africain. La nouvelle société devrait couvrir environ 25 % du marché des camions et autobus. La direction de Sigma-Leyland sera confiée à M. Chris Griffith, actuellement président de Sigma Motors Corporation et membre du directoire de la holding Sigma.

● *M. Gérard Nicoud a été reçu vendredi 21 juillet par M. Jacques Barrot.* — L'animateur du CID-UNATI a indiqué au ministre du commerce et de l'artisanat qu'il souhaitait que soient renforcés les pouvoirs du ministère sur les régimes sociaux des artisans et commerçants. Après avoir constaté que M. Barrot était *« jeune, dynamique et ouvert »* et ne faisait pas *« de complexe d'agressivité à son égard »*, M. Nicoud a encore précisé qu'il avait insisté auprès du ministre sur *« la nécessité d'aboutir à l'égalité du droit à la formation des artisans et commerçants avec celui des salariés »*.

MATIÈRES PREMIÈRES

● *Pas d'accord sur la création d'un organisme intergouvernemental sur le cuivre.* — Pays producteurs et consommateurs de cuivre ne sont pas parvenus à établir les bases d'un organisme intergouvernemental du cuivre, au cours d'une réunion qui s'est achevée vendredi 21 juillet à Genève.

La création de cet organisme avait été décidée en février dernier et un projet de charte avait été élaboré par un groupe d'experts. Ce projet laissait toutefois en suspens de nombreux points importants sur lesquels les délégations de quelque cinquante pays représentés n'ont pu se mettre d'accord.

AGRICULTURE

Directeur général de l'agriculture à la Commission de Bruxelles

M. Louis-Georges Rabot est mort

M. Louis-Georges Rabot, qui fut directeur général de l'agriculture à la Commission européenne jusqu'au début de juillet, est décédé subitement, jeudi 20 juillet, à Bruxelles. Né le 2 juillet 1913 à Saint-Vital (Savoie), M. Rabot, qui était ingénieur agronome et licencié en droit, a occupé son poste de directeur général depuis 1958 et venait tout juste de prendre sa retraite. La Commission, au moment de son départ, lui avait rendu un hommage particulier ; elle lui avait demandé d'assurer près d'elle la mission de conseiller jusqu'à la fin du « Tokyo Round ».

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — *La haute silhouette massive de séducteur à peine vieilli de Louis-Georges Rabot était un des éléments immuables du décor européen. Dossier sous le bras et cigarette aux lèvres, on le voyait souvent quitter les interminables réunions de l'Europe verte quelques dizaines de minutes avant la fin. Son départ signifiait que l'échec était consommé ou, au contraire, l'accord conclu ; bref, que le cas était entendu. Car cet homme a été, pendant vingt ans, l'un des acteurs indispensables du débat agricole européen : le lien naturel et obligatoire entre l'échelon politique — en l'occurrence le commissaire chargé des affaires agricoles : successivement MM. Mansholt, Lardinois et Gundelach, soit trois personnalités de qualité, mais, à des titres divers, peu faciles à manier — et la « direction générale » qui était et demeure la plus opérationnelle de la Commission européenne.*

Louis-Georges Rabot affectionnait le « coups de feu », ces moments de travail intense que connaît la politique agricole commune depuis ses débuts, notamment au printemps de chaque année à la session marathon, au cours de laquelle les ministres arrêtent les prix de campagne. On pouvait l'apercevoir alors aux petites heures, entouré de son état-major — quelques amis, comme lui compétents, un peu rudes, aussi peu « establishment agricole » que possible — s'installer, manches retroussées, pour préparer le compromis final. La fonction qu'il occupait comportait des responsabilités variées : sans évoquer la grande phase de démarrage à laquelle il a très activement participé, c'était gérer les marchés, c'est-à-dire organiser les échanges, orienter la production et, depuis quelques années, neutraliser les effets du désordre monétaire ; c'était aussi penser à l'agriculture de demain, c'est-à-dire tenter de promouvoir des réformes jugées indispensables ; c'était, enfin, faire vivre l'Europe dans un environnement international qui lui était hostile.

C'est cette dernière tâche que Louis-Georges Rabot indéniablement préférait. Ce Français, très Français, bien que d'une manière si peu conformiste, aimait visiblement la négociation internationale et, en particulier, ces étonnantes joutes du GATT où depuis vingt ans la Communauté est en accusation permanente et où il retrouvait ses adversaires-complices d'Amérique et d'autres pays. Il y a défendu, à merveille, les intérêts de l'Europe et c'est certainement pour une bonne part grâce à son talent que des mauvais coups préparés contre le marché commun agricole ont pu être déjoués. C'est en raison de cette grande connaissance des relations agricoles internationales que la Commission lui avait demandé de la conseiller jusqu'à ce que la négociation en cours à Genève soit achevée. — Ph. L.

ÉNERGIE

Les experts de l'OPEP veulent fixer le prix du pétrole à partir d'un panier de monnaies

La commission des experts de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), créée à Genève le 19 juin, qui vient de se réunir à Londres, s'est accordée sur une fixation du prix du pétrole brut à partir d'un panier de devises, pour prévenir les pertes que cause aux revenus de ces pays l'érosion du dollar. C'est ce qu'a précisé, vendredi 21 juillet, cheikh Ali Khalifa Al-Sabah, le ministre koweïtien du pétrole.

L'adoption d'une telle mesure dépend cependant des ministres du pétrole dont la prochaine réunion est prévue à Abou-Dhabi le 16 décembre.

L'étude d'un moyen pratique d'ajustement des prix du pétrole pour compenser les variations de la devise américaine remonte à plusieurs années. Déjà, en juin 1973, il avait été envisagé d'adopter un panier de onze monnaies pour fixer les prix du pétrole. La commission économique de l'OPEP, qui travaille depuis plusieurs mois sur ce sujet, avait calculé, au mois de mai — avant la réunion extraordinaire de l'OPEP de Taïf, consacrée justement à l'érosion du dollar, — que, selon le panier choisi (avec ou sans le dollar américain, avec ou sans les monnaies des principaux pays du Golfe, etc.) l'adoption d'une telle formule pouvait entraîner une hausse du prix du pétrole qui variait de 5 à 20 %.

TRANSPORTS

L'association P.S.M. résolument hostile au projet de réforme du permis moto

Créée voici moins de huit mois (*le Monde* du 17 décembre 1977), l'association Pratique-Sécurité-Moto (P.S.M.), dont la première action publique s'est manifestée lors de la récente campagne « Moto, auto, vivons ensemble », menée en association avec la Prévention routière, vient de prendre une position nette et ferme sur la réforme du permis moto, telle qu'actuellement projetée par les pouvoirs publics (1).

Devant la presse, M. Pierre Borvo, président du club Relais P.S.M., n'a pas hésité à qualifier de *« mesure uniquement répressive »* une réforme qui, selon lui, doit être considérée *« comme une brimade supplémentaire »* à l'encontre des motards.

Rendre obligatoire l'obtention du permis A à qui voudrait, dans l'avenir, piloter une machine de plus de 80 cm3 de cylindrée, et à la condition expresse d'être âgé de dix-huit ans minimum, a suscité de la part de P.S.M. un certain nombre d'observations, que l'on peut résumer ainsi :

— Si l'on considère les puissances respectives des cyclomoteurs (environ 3 CV), de la nouvelle catégorie vélomoteurs (de 6 à 7 CV) et des motos (jusqu'à 80 CV et même plus), on constate que l'écart entre les deux premières « familles » de deux-roues et la troisième serait considérablement augmenté par la nouvelle législation ; d'où un risque accru d'accidents, à mettre au compte de l'inexpérience du « vélomotoriste », qui, dès ses dix-huit ans, pourrait passer de sa 80 cm3 à un bolide cubant 900, 1 000 ou 1 100 cm3 sans avoir connu la nécessaire transition de la 125 cm3, machine idéale pour un apprentissage sérieux de la conduite des grosses cylindrées ;

— La diminution de la puissance (et du couple) peut être considérée comme un facteur d'insécurité, notamment lors des dépassements ; en outre, les parties cycles et le système de freinage d'une 80 cm3 ne sont pas adaptées à une conduite rapide.

— La limitation de la vitesse à 75 km-h dans un flux de circulation évoluant autour des 90 km-h est peu souhaitable, parce que sujette à dangers ;

— Enfin, dans quelle mesure les possesseurs de permis A1 et B dans la forme actuelle perdraient-ils leur droit de piloter une 125 cm3, celle-ci entrant dans une catégorie de machines assujetties à un nouveau permis ?

Au nombre des contre-propositions exposées par M. Borvo, il faut noter le maintien pur et simple dans la catégorie « vélomoteurs » des motos allant jusqu'à 125 cm3, dont la vitesse serait limitée — par construction — à 110 km-h et que pourraient piloter des motards âgés de plus de seize ans, une fois en possession d'un nouveau permis, provisoirement appelé A2, délivré après épreuve de maniabilité et conduite sur route et épreuve théorique (code) ; P.S.M. propose que les titulaires du permis A1 conservent leur droit, sauf en cas de suspension, ainsi que les porteurs d'un permis B.

Enfin, M. Borvo devait taxer de *« mesure protectionniste plutôt que de réforme véritable »* le projet de nouveau permis, annoncé au moment même où une firme française allait mettre sur le marché une machine de 80 cm3. Il est vrai que la coïncidence peut paraître curieuse... Quant à l'absence, très remarquée, de M. Yves Mourousi à cette réunion, dont la participation avait cependant été annoncée, plus que de « curieuse », il faut la qualifier de « fâcheuse ». On est « Monsieur Moto » ou on ne l'est pas... — J.-M. D.-S.

(1) Cette réforme tendrait à redéfinir machines et permis de la façon suivante : 1) *Cyclomoteurs*, moins de 50 cm3, vitesse maximum, 45 km/h., âge minimum, quatorze ans, pas de permis ; 2) *Vélomoteurs*, jusqu'à 80 cm3, vitesse limitée à 75 km/h., permis A 2 (épreuves pratique et théorique), âge minimum, seize ans ; 3) *Motocyclettes*, plus de 80 cm3, âge minimum, dix-huit ans, permis A.

LES AVIONS D'AIR FRANCE ET D'U.T.A. SONT REMPLIS A 62,1 %

Les six premiers mois de cette année paraissent avoir été particulièrement fastes pour le transport aérien

Air France annonce ainsi que, durant ce semestre, elle a vu son trafic passagers augmenter de 11,6 % et son trafic fret de 9,6 %. Le taux d'occupation moyen de ses avions (pour une offre accrue de 8,2 %) est passé de 59,4 % à 61,2 %.

De même, de janvier à juin 1978, Air France a transporté à bord de Concorde : 22 411 passagers sur Paris-New-York ; 4 029, sur Paris-Washington ; 7 170, sur Paris-Rio-de-Janeiro ; 2 131, sur Paris-Caracas, avec des coefficients d'occupation variant de 28,6 % (Paris-Washington) à 63,5 % (Paris-Rio-de-Janeiro).

Résultats aussi satisfaisants à U.T.A. pour la même période : augmentation de 9 % du trafic passagers, et de 21,8 % du trafic fret ; accroissement du taux moyen d'occupation (de 59,1 % à 61,2 %).

La plupart des compagnies aériennes américaines annoncent de leur côté d'excellents bilans financiers, pour le deuxième trimestre de l'année. United Airlines, la première compagnie aérienne du monde, fait état de bénéfices près de trois fois supérieurs à ceux qu'elle avait enregistrés l'an dernier à la même époque (97 millions de dollars). American Airlines a vu ses bénéfices progresser de 39 % (43,91 millions de dollars) et TWA de 71,3 % (48,3 millions).

● *M. Maurice Poussière*, dont nous avons annoncé dans *le Monde* du 22 juillet le décès, était membre du conseil d'administration de la S.N.C.F.

Mort de l'ingénieur André Chapelon

LA LOCOMOTIVE A VAPEUR AVEC PANACHE

M. André Chapelon, le « père » de la locomotive à vapeur moderne, vient de mourir à Paris à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Les derniers grands monstres couronnés de fumées qui s'appelaient la Pacific ou la Mountain 241-P1, devaient beaucoup à cet ingénieur des arts et métiers né en 1892 à Saint-Paul-en-Cornillon (Loire), qui, dès 1925, va consacrer à la thermodynamique l'essentiel de ses travaux de recherche. Cette année-là, les Mountain seront équipées de l'échappement Kylchap, dont l'inventeur est un Finlandais nommé Kilala, mais que Chapelon a su adapter aux exigences du réseau européen avec succès.

En 1933, la Super-Pacific 231-E 34 prend place sur les rails de la Compagnie du Nord : c'est l'ingénieur Chapelon qui l'a créée à partir de la 3-1134.

Tout au long d'une carrière qui le mènera tout naturellement à la S.N.C.F. dès sa création, en 1938, André Chapelon ne cessera de perfectionner les chaudières, les moteurs et les échappements de ces locomotives, dont ni les motrices électriques ni les machines diesel n'ont réussi à oublier tout à fait le panache.

André Chapelon était l'auteur d'un ouvrage, la Locomotive à vapeur, *qui a fait autorité pendant près d'un demi-siècle.*

Bourses étrangères

NEW-YORK

[illegible]

TOKYO

Ventes bénéficiaires

[illegible]

FRANCFORT

Au plus haut de l'année

[illegible]

LONDRES

Nouvelle hausse modérée

[illegible] ... annonça jeudi soir son intention de supprimer [illegible] des dividendes. Espérée [illegible], la suppression de [illegible] — qui bloquait à 10 % [illegible] annuelle des dividendes [illegible] actionnaires — a provoqué une hausse des cours. [illegible], et bien que les milieux [illegible] de l'efficacité de [illegible], l'annonce gouvernementale d'une limitation à 5 % l'an [illegible] de la progression des [illegible]

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Vive baisse du café

MÉTAUX. — *Repli des cours du* [illegible] *au Metal Exchange de Londres. Pour la* [illegible] *semaine consécutive les stocks britanniques de* [illegible] *ont diminué, revenant à* [illegible] *tonnes (— 6 800 tonnes),* [illegible] *leur niveau le moins élevé depuis décembre 1975. Pour les cinq premiers mois de l'année, la consommation britannique de métal* [illegible]

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 21 juillet 1978

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 704,50 (711,50) ; à trois mois, 725 (728,50) ; étain comptant, 6 430 (6 675) ; à trois mois, 6 375 (6 590) ; plomb, 309,50 (315) ; zinc, 303,50 (313).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 61,50 (61,20) ; aluminium (lingots), inch. (53) ; ferraille, cours moyen (en dollar par tonne), 77 (78).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, octobre, 59,80 (59,95) ; décembre, 61,85 (61,80).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), octobre, inch. (242) ; jute (en dollars par tonne), Pakistan, White grade C, inch. (475).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine, juillet, 23,30 (23,50).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S., comptant, 52,50-53,75 (53,50-54,75).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb) : cacao, septembre, [illegible] (138) ; décembre, 141,00 (134) ; sucre, septembre, [illegible] ; octobre, 6,32 (6,57) ; café, septembre, 117,89 (133) ; décembre, 109,80 (124).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, août, 84,30 (88) ; octobre, 85,20 (89,50) ; café, septembre, 1 135 (1 319) ; novembre, [illegible] (1 257) ; cacao, septembre, [illegible] (1 786) ; décembre, 1 725 [illegible]

— Paris (en francs par quintal) : cacao, septembre, 1 4[illegible] ; décembre, 1 460 (1 480) ; café, septembre, 1 025 (1 180) ; novembre, 982 (1 135) ; sucre (en francs par tonne), octobre, 800 (815) ; décembre, 808 (820).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, septembre, [illegible] (316 1/4) ; décembre, [illegible] (322 1/2) ; maïs, septembre, [illegible] (238 1/4) ; décembre, [illegible] (244 1/2).

Les cours des principaux [illegible] seront publiés dans la [illegible] édition du « Monde » du 25 [illegible]

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	17 juil.	18 juil.	19 juil.	20 juil.	21
Terme ...	75 090 422	108 978 802	86 674 300	151 817 298	178 [illegible]
Compt. ...					
R. et obl.	57 446 405	95 432 931	73 612 843	139 847 915	94 [illegible]
Actions	40 919 123	44 314 275	50 745 255	55 180 360	62 [illegible]
Total ...	173 455 950	248 726 008	211 032 398	346 825 573	335 [illegible]

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 30 décembre [illegible])

Franç.	140,3	140,3	139,5	141,4	[illegible]
Etrang.	100,3	99,8	99,5	100,7	[illegible]

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

(base 100, 30 décembre 1977)

Tendance.	143,9	143,8	143,1	143,7	[illegible]

(base 100, 29 décembre 1961)

Ind. gén.	78,8	78,9	78,7	78,8	[illegible]

LA SEMAINE FINANCIÈRE

Bourses étrangères

NEW-YORK

Indécis

Le New York Stock Exchange s'est montré particulièrement indécis cette semaine, perdant un jour ce qu'il gagnait la veille. D'un vendredi à l'autre, l'indice Dow Jones a cédé un peu plus de six points, revenant à 833,41 contre 839,82.

En revanche, grâce notamment à la vigoureuse action des organismes de placement collectif (compagnies d'assurances, caisses de retraites et autres), l'activité a été très forte, le volume global des transactions s'établissant à 142,19 millions de titres contre 128,57 millions la semaine précédente.

Outre la persistance des craintes concernant un nouveau renchérissement des taux d'intérêt — malgré la récente diminution de la masse monétaire, — le marché s'est montré préoccupé de l'inflation. Bien que prévisible, l'annonce d'un rythme de hausse de prix de 10 % l'an, au cours du second trimestre, a jeté un froid autour du Big Board.

Quant au sommet de Bonn, ici comme à Paris, il n'a rencontré que scepticisme dans les milieux financiers, où l'on doute ouvertement que Jimmy Carter puisse tenir ses promesses à propos d'une réduction substantielle de la consommation d'énergie...

	Cours 14 juil.	Cours 21 juil.
Alcoa	43 3/8	42 3/8
A.T.T.	60	60 1/8
Boeing	59 3/8	59 3/4
Chase Man Bank	32 1/4	32 1/8
Du P. de Nemours	116 1/2	112 1/2
Eastman Kodak	56 1/4	58
Exxon	45 3/8	45
Ford	46 7/8	45 3/8
General Electric	53 1/2	52 3/8
General Foods	32	32 1/4
General Motors	61 1/8	60 1/8
Goodyear	16 3/4	16 1/2
I.B.M.	267 1/2	270 1/4
I.T.T.	31	30 1/2
Kennecott	22 1/4	21 3/4
Mobil Oil	62	62 7/8
Pfizer	34 1/8	33 1/4
Schlumberger	86	87
Texaco	26 1/4	26 1/8
U.A.L. Inc.	31 7/8	34 1/2
Union Carbide	38 1/8	38 3/8
U.S. Steel	26 1/2	27 1/2
Westinghouse	21 7/8	21 5/8
Xerox Corp.	55 3/4	54 1/8

LONDRES

Nouvelle hausse modérée

Peu stimulé par les résultats du sommet de Bonn, le London Stock Exchange fluctuait dans d'étroites limites au fil des séances, quand le gouvernement annonça jeudi soir qu'il avait l'intention de supprimer le contrôle des dividendes. Espérée depuis longtemps, la suppression de cette mesure — qui bloquait à 10 % la hausse annuelle des dividendes versés aux actionnaires — a provoqué une vive hausse des cours.

En outre, et bien que les milieux financiers doutent de l'efficacité de cette mesure, l'annonce gouvernementale d'une limitation à 5 % l'an prochain de la progression des salaires a été bien accueillie dans la City.

Il reste à présenter ces deux projets au Parlement et, si le vote de ce dernier paraît acquis, il n'en va pas de même pour ce qui concerne la libération des dividendes...

Indices « Financial Times » des industrielles du 21 juillet : 479,2 contre 474,4. Mines d'or : 175 contre 150,6. Fonds d'Etat : 70,78 contre 70,28.

	Cours 14 juil.	Cours 21 juil.
Bowater	187	184
Brit. Petroleum	868	878
Charter	142	140
Courtaulds	122	120
De Beers	381	394
Free State Geduld*	21 3/4	23 1/8
Gt Univ Stores	284	292
Imp. Chemical	386	388
Shell	568	557
Vickers	169	170
War Loan	30 7/8	31 1/8

TOKYO

Ventes bénéficiaires

Après avoir crevé mercredi tous ses plafonds de l'après-guerre à la cote 5 640,63 (après 5 667 en cours de séance) de l'indice Nikkei Dow Jones sur les résultats jugés satisfaisants du sommet de Bonn, le marché, submergé par des vagues de ventes bénéficiaires, a été contraint de céder du terrain. D'un vendredi à l'autre, toutefois, la baisse moyenne des cours a été minime.

L'activité est restée forte avec 1 659 millions de titres échangés.

Indices du 21 juillet : Nikkei Dow Jones, 5 614,25 (contre 5 629,21); indice général, 423,34 (contre 424,80).

	Cours 14 juil.	Cours 21 juil.
Canon	466	461
Fuji Bank	278	278
Honda Motors	574	577
Matsushita Ind.	730	661
Mitsubishi Heavy	124	129
Sony Corp	1 670	1 650
Toyota Motors	894	895

FRANCFORT

Au plus haut de l'année

La perspective d'une relance économique soutenue par des mesures adéquates a permis à la Bourse de Francfort de poursuivre son mouvement de hausse, l'indice de la Commerzbank s'inscrivant en fin de semaine à un nouveau record annuel (814 contre 793,8 le 14 juillet).

En revanche, les valeurs à revenus fixes ont été plutôt déprimées, et la Bundesbank a dû intervenir plusieurs fois pour soutenir les cours des emprunts d'Etat.

	Cours 14 juil.	Cours 21 juil.
A.E.G.	79,20	81,80
B.A.S.F.	131	133,20
Bayer	132,70	134,90
Commerzbank	229,50	231,70
Hoechst	127,20	129,30
Mannesman	160	170,70
Siemens	285,50	291
Volkswagen	224,30	232,90

Bourse de Paris

Semaine du 17 au 21 juillet.

Une nouvelle manne

DECIDEMENT, la Bourse de Paris se refuse à partir en vacances. A quelques jours du mois d'août, l'assistance était toujours aussi fournie autour de la corbeille, et l'activité quotidienne, qui semblait vouloir se calmer en début de semaine, est repartie de plus belle, jeudi et vendredi. Du 13 au 21 juillet — le marché était clos les 14, 15 et 16, — les valeurs françaises ont encore monté de plus de 3,5 %. Ce score, identique à celui des quatre séances précédentes, fait suite à trois semaines consécutives de hausse. Du coup, la liquidation des engagements à crédit, qui s'est effectuée dans une ambiance presque survoltée, à la veille de ce week-end, a été largement gagnante, les valeurs françaises ayant progressé de près de 12 % en un mois.

La semaine avait pourtant calmement débuté. Au lendemain du long congé du 14 juillet, l'activité s'était sensiblement ralentie, la corbeille semblant entrer définitivement dans la traditionnelle période de langueur estivale. Le marché se contentait de défendre ses positions, tâche facilitée par la faiblesse des ventes. Mardi et mercredi, aucun changement n'intervenait : les cours restaient à peu près stables et les échanges limités. On s'acheminait ainsi tranquillement vers la fin d'un mois boursier somme toute très satisfaisant. Fausse sortie. Jeudi, brusquement, une masse d'ordres d'achats s'abattait sur le palais Brongniart, emportant tout sur son passage et favorisant notamment l'ensemble du compartiment pétrolier. A l'issue de la séance, une dizaine d'actions seulement (sur cent soixante-sept cotées à terme) s'étaient effritées. Surpris, les professionnels le furent encore plus le lendemain, quand un scénario en tous points identique se reproduisit, malgré la fin d'une période de crédit qui, généralement, n'est guère propice à de nouveaux engagements.

Depuis le début de cette année, les valeurs françaises ont progressé de 48 % en moyenne, et le mouvement ne semble pas devoir s'arrêter. Serait-ce, comme vient de le déclarer M. Monory, ministre de l'économie, grâce notamment à la loi sur l'orientation de l'épargne ? Nul doute que celle-ci ait créé un bon climat psychologique à la Bourse, mais, tant que les décrets d'application de cette loi n'auront pas été publiés, il est difficile d'en apprécier l'impact réel sur le marché. Une chose est sûre, en revanche : la possibilité d'échapper à la taxation des plus-values en retenant la moyenne des cours de 1972 pour le calcul de son portefeuille continue d'être largement utilisée par les investisseurs. La charge d'agent de change Buisson a même rédigé un intéressant document, dont il ressort qu'environ 60 % des valeurs françaises du terme sont actuellement bien au-dessous de leurs niveaux moyens de 1972. Autant de valeurs à acquérir, si l'on veut réaliser des plus-values sans régler de taxes à l'Etat...

Cela dit, l'application de cette technique n'explique pas l'intérêt continu des opérateurs étrangers pour la Bourse de Paris. Cette semaine encore, des ordres d'achats en provenance d'Allemagne, de Suisse et d'Angleterre, ont été signalés. La bonne tenue du franc sur les marchés des changes et le niveau général, encore relativement bas des valeurs françaises, y sont sans doute pour quelque chose.

On ne peut croire, en effet, que l'étranger reçoive des nouvelles différentes des nôtres pour ce qui concerne la conjoncture économique française. Or, celles-ci ne sont pas particulièrement brillantes. Après divers établissements privés, l'INSEE et le C.N.P.F. en sont pratiquement d'accord : la rentrée sera difficile, malgré le sommet de Bonn, dont on n'a pratiquement pas parlé cette semaine autour de la corbeille...

Seul le « concret » — c'est connu — intéresse les milieux financiers.

PATRICE CLAUDE.

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Hésitation

Les résultats du sommet de Bonn s'avérant bien difficiles à mesurer, il n'est guère surprenant qu'une certaine hésitation ait régné cette semaine sur les marchés des changes. Ainsi initialement en hausse, le DOLLAR a-t-il reperdu par la suite tout le terrain gagné, pour finalement s'inscrire en recul vis-à-vis du FRANC SUISSE, du FRANC FRANÇAIS et de la LIVRE STERLING.

La semaine avait pourtant bien commencé pour le DOLLAR qui, lundi, progressait sur la plupart des places financières. L'heure, il est vrai, était à l'optimisme. On laissait alors entendre que les résultats du sommet de Bonn seraient meilleurs que prévu. Cette hausse allait cependant être de courte durée. Dès le lendemain, la devise américaine devenait plus hésitante. Elle fléchissait nettement, mercredi, et par la suite s'effritait.

Ces réactions contradictoires s'expliquent aisément. Le premier moment de surprise — heureuse — passé, les spécialistes sont revenus à la réalité. L'annonce, plus prononcé du DEUTSCHEMARK peut s'avérer dangereux. Au demeurant, le fléchissement de la devise allemande ne l'empêche pas de conserver la première place au sein du « serpent monétaire européen », ce qui ne va pas sans quelques tensions. C'est ainsi que depuis plusieurs semaines la Banque nationale de Belgique est contrainte d'intervenir pour empêcher le FRANC BELGE de tomber au-dessous du cours plancher par rapport au DEUTSCHEMARK.

Le FRANC FRANÇAIS, de son côté, continue de se bien porter. Sourds aux prévisions pessimistes, qui fleurissent çà et là, les opérateurs continuent de manifester leur confiance dans la politique que mène M. Barre, sans doute parce qu'ils sont convaincus que le premier ministre attache à la tenue du FRANC une importance capitale et qu'il ne lui sacrifiera rien.

La LIVRE STERLING a fait preuve d'une grande fermeté. Au-delà de l'effet favorable produit par la réduction de la masse monétaire en Grande-Bretagne, au lendemain de la réunion de Bonn, de l'excédent record de la balance commerciale du Japon, en juin, les y a aidés. Le sommet des Sept n'a certes pas été inutile. Il contient des promesses. Mais seront-elles tenues ? Comme tout un chacun, les cambistes s'interrogent et plus particulièrement sur l'attitude qu'adopteront les Etats-Unis. M. Carter a-t-il les moyens de tenir ses engagements ? Dans le doute abstiens-toi, dit le dicton. C'est ce qu'ont fait les opérateurs et, dès lors, il n'est pas surprenant que le lent effritement du DOLLAR ait repris.

Fait nouveau : la devise américaine a été accompagnée dans son lent recul par le DEUTSCHEMARK. Sans doute faut-il voir là une conséquence de l'évolution de la politique économique de la République fédérale, qui semble s'être dessinée à Bonn. Le chancelier Schmidt sacrifiera-t-il la stabilité monétaire à la relance ? Certains le pensent. Mais, là encore, l'hésitation est de mise. La Bundesbank veille, et parler dans ces conditions sur un recul ce mouvement reflète la confiance des opérateurs, qui estiment que les syndicats sont prêts à faire de nouvelles concessions au gouvernement travailliste à quelques mois des élections.

Signalons enfin que la Banque de Suède a décidé d'abaisser de 7 à 6,5 % son taux de l'escompte.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres...	—	1,9100	8,4679	3,4246	3,9250	61,8267	4,2344	1614,90
	—	1,8700	8,3495	3,4080	3,8568	60,7750	4,1560	1589,96
New-York.	1,9100	—	22,5555	55,7724	48,6615	3,0892	45,1059	0,1182
	1,8700	—	22,3964	54,8696	48,4843	3,0769	44,9943	0,1176
Paris....	8,4679	4,4335	—	247,26	215,74	13,6963	199,97	5,2436
	8,3495	4,4650	—	244,99	216,48	13,7384	200,89	5,2513
Zurich....	3,4246	179,30	40,4420	—	87,2506	5,5390	80,8750	2,1206
	3,4080	182,25	40,8174	—	88,3636	5,6076	82,0022	2,1434
Francfort.	3,9250	205,50	46,3516	114,6123	—	6,3484	92,6928	2,4305
	3,8568	206,25	46,1926	113,1687	—	6,3461	92,8008	2,4257
Bruxelles.	61,8267	32,3700	7,3012	18,0535	15,7518	—	14,6008	3,8285
	60,7750	32,5000	7,2788	17,8326	15,7575	—	14,6231	3,8224
Amsterdam	4,2344	221,70	50,0056	123,6475	107,8832	6,8489	—	2,6221
	4,1560	222,25	49,7750	121,9478	107,7575	6,8394	—	2,6139
Milan....	1614,90	845,50	190,7071	471,55	411,43	26,1198	381,37	—
	1589,96	850,25	190,4255	466,52	412,24	26,1615	382,56	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des charges. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

Hausse de l'or

L'un des faits marquants de la semaine a été la hausse de l'or, dont les cours à Londres se rapprochent, peu à peu, de leur plus haut niveau historique atteint fin 1974. C'est ainsi que le prix de l'once de métal précieux s'est inscrit vendredi en clôture à 191,75 dollars (contre 186 dollars le vendredi précédent). La remarquable résistance du marché aux ventes du F.M.I. et de la trésorerie américaine, le retour de l'or sur la scène monétaire par le biais du Fonds monétaire européen et la tenue médiocre du DOLLAR sont autant de raisons qui expliquent ce retour en grâce amorcé depuis plusieurs mois.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Vive baisse du café et du sucre

MÉTAUX. — Repli des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Pour la dixième semaine consécutive les stocks britanniques de métal ont diminué, revenant à 490 475 tonnes (— 6 800 tonnes), soit leur niveau le moins élevé depuis décembre 1975. Pour les cinq premiers mois de l'année, la consommation britannique de métal a fléchi de 0,4 % par rapport à la période correspondante de 1977. Mais, facteur encore moins favorable, une éventuelle remise en activité du chemin de fer de Benguela permettant d'évacuer le métal zambien a déprimé le marché, car 135 000 tonnes sont en instance d'expédition.

Les cours de l'étain ont fléchi tant à Londres qu'à Penang. Le relèvement de 12 1/2 % des prix plancher et plafond, décidé lors de la dernière réunion du Conseil international de l'étain, est inférieur aux prévisions des négociants.

Recul des cours du zinc à Londres malgré la décision d'une compagnie américaine d'arrêter, à partir du 30 septembre prochain, dans le Colorado, la production d'une mine. Les stocks des producteurs américains sont revenus de 90 000 tonnes à la fin mai à 72 000 tonnes à fin juin.

Hausse des cours de l'argent à Londres stimulés par la petite flambée des cours de l'or, qui atteint ses niveaux les plus élevés depuis trois ans et demi. Sur le marché libre de Londres, les prix du platine se sont raffermis et s'établissent à 130,10 livres l'once troy contre 129,30 livres.

TEXTILES. — Variations peu importantes des cours de la laine sur les marchés à terme. Pour les neuf premiers mois de la saison en cours, les exportations australiennes de laines se sont élevées à 429,08 millions de kilos contre 640,3 millions de kilos pour la période correspondante de la précédente saison. Le Japon a ramené ses achats à 129,16 millions de kilos contre 19,11 millions, et l'U.R.S.S. à 59,33 millions contre 82,49 millions.

DENRÉES. — Vive baisse des cours du café supérieure à 10 % sur tous les marchés. Depuis le commencement de l'année, la perte dépasse 40 %. La position statistique s'est sensiblement améliorée, d'autant que les menaces de gel au Brésil ne sont plus à redouter. En outre, les producteurs importants appliquent des réductions successives de prix à l'exportation.

Nouveau et sensible recul des cours du sucre qui revient à ses niveaux les plus bas depuis cinq ans et demi. Depuis le 1er janvier, la baisse atteint 30 %. La perspective d'une récolte européenne de betteraves supérieure aux prévisions et l'existence de stocks supérieurs à la normale, appelés d'ailleurs à s'accroître, expliquent cet accès de dépression du marché. Progression des cours du cacao malgré la perspective d'un excédent mondial de production. Les broyages de fèves en Allemagne de l'Ouest ont été supérieurs de 7,5 % au cours du deuxième trimestre à ceux du même trimestre de 1977. Enfin, de mauvaises conditions climatiques risquent d'affecter les prochaines récoltes de certains pays africains importants producteurs.

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 21 juillet 1978

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 704,50 (711,50) ; à trois mois, 725 (728,50) ; étain comptant, 6 430 (6 675) ; à trois mois, 6 375 (6 590) ; plomb, 309,50 (315) ; zinc, 303,50 (313).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 61,50 (61,20) ; aluminium (lingots), inch. (53) ; ferraille, cours moyen (en dollar par tonne), 77 (78).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, octobre, 59,80 (58,95) ; décembre, 61,85 (61,80).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), octobre, inch. (242) ; jute (en dollars par tonne), Pakistan, White grade C, inch. (475).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine, juillet, 23,30 (23,50).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S., comptant, 52,50-53,75 (53,50-54,75).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb) : cacao, septembre, 146,50 (138) ; décembre, 141,60 (134,50) ; sucre, septembre, 6,22 (6,45) ; octobre, 6,32 (6,57) ; café, septembre, 117,02 (133) ; décembre, 109,60 (124).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, août, 84,20 (88) ; octobre, 85,20 (89,50) ; café, septembre, 1 135 (1 319) ; novembre, 1 085 (1 257) ; cacao, septembre, 1 750 (1 706) ; décembre, 1 739 (1 699).

— Paris (en francs par quintal) : cacao, septembre, 1 460 (1 417) ; décembre, 1 460 (1 400) ; café, septembre, 1 025 (1 180) ; novembre, 982 (1 135) ; sucre (en francs par tonne), octobre, 800 (819) ; décembre, 808 (820).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, septembre, 311 (316 1/4) ; décembre, 316 1/2 (322 1/2) ; maïs, septembre, 230 1/2 (238 1/4) ; décembre, 235 1/2 (244 1/2).

Les cours des principaux marchés seront publiés dans la première édition du « Monde » du 25 juillet.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	17 juill.	18 juill.	19 juill.	20 juill.	21 juill.
Terme ...	75 090 422	108 978 802	86 674 300	151 817 292	178 365 800
Compt. ... R. et obl.	57 446 405	95 432 931	73 612 843	139 647 915	94 482 659
Actions	40 919 123	44 314 275	50 745 255	55 160 366	62 809 163
Total	173 455 950	248 726 008	211 032 398	346 625 573	335 657 622

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 30 décembre 1977)

Franç.	140,3	140,3	139,5	141,4	143,6
Etrang.	100,3	99,8	99,5	100,7	100,4

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 30 décembre 1977)

Tendance.	143,9	143,8	143,1	145,7	148,4

(base 100, 29 décembre 1961)

Ind. gén.	78,8	78,9	78,7	79,6	80,8

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1972

	13 juillet	21 juil.
Indice général	97,1	99,4
Assurances	153,2	156,9
Banq. et sociétés financ.	85,3	87,6
Sociétés foncières	86,7	90,3
Sociétés investiss. portef.	102,9	105,0
Agriculture	89,7	88,6
Aliment., brasseries, distill.	90	92,0
Autom., cycles et l. équip.	117,7	128,3
Bâtim., matér. constr., T.P.	121,1	123,2
Caoutchouc (ind. et comm.)	65,5	66,5
Carrières salines, charbon.	97,6	97,0
Constr. mécan. et navales.	86,4	87,1
Hôtels, casinos, thermal.	116,8	124,3
Imprimeries, pap., cartons.	63,6	64,8
Magas., compt. d'exportat.	82,6	84,9
Matériel électrique	114,1	115,7
Métall., com. des pr. métal	49,6	48,5
Mines métalliques	80,5	81,5
Pétroles et carburants	83,9	88,0
Prod. chimiq. et él.-mét.	117,9	122,5
Services publics et transp.	91,7	92,0
Textiles	144,5	141,1
Divers	114,3	117,9
Valeurs étrangères	101,9	103,3
Valeurs à rev. fixe ou ind.	132,8	—
Rentes perpétuelles	50,7	—
Rentes amortis., fonds gar.	202,9	—
Secteur industr. publ. à rev. fixe	95,6	—
Secteur industr. publ. à rev. ind.	292,7	—
Secteur libre	106	—

INDICES GÉNÉRAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	232,7	—
Val. franç. à rev. variable.	672,9	688,8
Valeurs étrangères	753,1	763,5

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE BASE 100 : 29 DÉCEMBRE 1961

Indice général	78,3	80,8
Produits de base	58,5	53,5
Construction	117,1	118,9
Biens d'équipement	73,1	75,7
Biens de consom. durables	125,1	128,7
Biens de cons. non durabl.	83,4	86,1
Biens de consom. aliment.	85	86,2
Services	112,7	115,3
Sociétés financières	88,6	91,8
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	181,2	181,6
Valeurs industrielles	70,5	73,1

BOURSES RÉGIONALES Base 100 : 19 décembre 1972

Indice général	91,1	92,7

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

Aquitaine	67 925	38 674 475
Peugeot-Citroën	70 150	36 569 169
Thomson Brandt	147 075	31 764 019
L'Air liquide	55 700	18 129 667
4 1/2 % 1973	19 300	14 291 730
Carrefour	7 510	12 601 400

MARCHÉ MONÉTAIRE

Sérénité

Le loyer de l'argent au jour le jour a oscillé cette semaine entre 7 3/8 % et 7 5/8 % dans un marché où les liquidités étaient relativement abondantes malgré la fin de la période de référence pour la constitution des réserves obligatoires.

La Banque de France a procuré, pour le 21 juillet, 3,3 milliards de francs au marché au taux inchangé de 7 1/2 % malgré les espoirs de baisse de certains trésoriers.

A terme, la tendance au fléchissement observée la semaine dernière s'est poursuivie dans un marché très calme. Les emprunteurs à des dates plus éloignées (terme) se faisant relativement rares, les adjudications du Trésor connaissent un certain succès. L'institut d'émission a, en effet, procédé cette semaine à deux adjudications : l'une le 17 juillet avec des bons à « quatre mois » au taux de 7 1/2 % (rendement 7,692 %) et des bons à « douze mois » au taux de 8 3/32 % (rendement 8,83 %) ; l'autre le 21 juillet avec des bons à « neuf mois » au taux de 7 7/8 % (rendement 8,38 %) et des bons à « quinze mois » au taux de 8 5/32 % (rendement de 9,11 %).

Le 25 juillet prochain, le Trésor adjugera 500 millions de bons à « sept mois » et 1 milliard de bons à « dix-huit mois ».

Dans le climat actuel, un prochain fléchissement des taux sur le marché monétaire de Paris ne serait pas surprenant, compte tenu de la bonne tenue du franc sur le marché des changes. D'autre part, la tension sur le marché de l'eurodollar semble se relâcher, bien que l'on constate aux Etats-Unis une progression des taux sur les « Federal funds » et sur le papier commercial à « trois mois », pour la période du 13 au 19 juillet. Une hausse du prime rate (taux d'intérêt préférentiel accordé par les banques américaines à leurs meilleurs clients) n'est pas à écarter.

(Intérim.)

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 13/7	COURS 21/7
Or fin (kilo en barre)	26850	27400 ..
— (kilo en lingot)	27000 .	27460 .
Pièce française (20 fr.)	258 50	259 50
Pièce française (10 fr.)	218	213
Pièce suisse (20 fr.)	238 70	239 60
Union latine (20 fr.)	230	229 10
● Pièce tunisienne (20 fr.)	181 20	179 .
Souverain	248 .	248 10
● Souverain Elizabeth II	272 50	273 ..
● Demi-souverain	283 .	280 ..
Pièce de 20 dollars	1220 .	1250 ..
— 10 dollars	644 .	635 ..
— 5 dollars	414 .	425 ..
— 50 pesos	1100	1112 ..
● — 20 marks	346	340 ..
— 10 florins	242 10	240 ..
● — 5 roubles	148 50	149 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté du 22 juillet 1978 a été tiré à 529 667 exemplaires.

A Papeete

M. Chirac : la Polynésie ne peut maîtriser son destin qu'au sein de la République

De notre envoyé spécial

Papeete. — M. Jacques Chirac devait entamer, dimanche 23 juillet, une visite de l'archipel des Marquises, de Touamotou et des îles de la Société, à près de 2 000 kilomètres de Tahiti, avant de regagner Papeete, vendredi 28 juillet, où il sera l'hôte à dîner de M. Paul Cousseran, haut commissaire du gouvernement en Polynésie française. Ce dernier, accompagné de M. Gaston Flosse, député R.P.R., a déjà accueilli le maire de Paris lorsqu'il est arrivé, vendredi 21 juillet, venant de Nouvelle-Calédonie.

Plus de trois mille personnes se pressaient, ce vendredi, devant l'aéroport, et M. Chirac a été littéralement recouvert de colliers de fleurs. Chanteurs et danseurs polynésiens lui ont ensuite fait escorte avenue Bruat, la grande artère de la capitale. Le maire de la ville, M. Juventin, député apparenté U.D.F., appartenant à un parti autonomiste local, avait pourtant, au même moment, organisé une séance de danses folkloriques à la mairie, et n'avait pas répondu au souhait qu'avait exprimé le maire de Paris de le rencontrer (ce comportement semble cependant bien isolé).

Il est bien difficile de savoir si des conseils de boycottage ont pu être effectivement donnés à un certain moment par quelque autorité administrative ou ministérielle (*le Monde* du 22 juin). *On n'en voit, en tout cas,* aucune trace, et tous aujourd'hui s'en défendent ou les minimisent.

Les autonomistes, qui détiennent la majorité à l'assemblée territoriale et au conseil de gouvernement, n'ont d'ailleurs pas boudé la visite. Non seulement plusieurs maires autonomistes de petites communes ont accueilli le président du R.P.R., mais celui-ci en a invité certains à l'Hôtel de Ville de Paris, comme celui de Faaa, et, surtout, M. Francis Sanford, partisan de l'autonomie, député non inscrit et président du conseil de gouvernement, qui a reçu longuement M. Chirac et s'est dit satisfait de cet entretien.

Une nouvelle explosion nucléaire souterraine

L'ancien premier ministre a rencontré l'amiral commandant le centre d'expérimentation. Le CEP a procédé mercredi à une nouvelle explosion nucléaire souterraine (1).

Comme il l'avait fait en Calédonie, M. Chirac a, à chaque fois, précisé qu'il se considère comme le représentant *« de la majorité nationale tout entière »*, qu'il vient affirmer la solidarité de la métropole avec ses lointains territoires et qu'il convient de se garder de ceux qui prônent l'indépendance.

Toutefois, à Tahiti, il a davantage insisté sur les responsabilités propres que le nouveau statut d'autonomie interne — quelque peu différent de celui de la Calédonie — donne à ce territoire. Il a affirmé : *« Il faut jouer le jeu du nouveau statut. Mais ce territoire ne pourra maîtriser son destin que dans un ensemble plus large, celui de la République, alors que l'indépendance impliquerait que les Polynésiens acceptent une diminution de leur niveau de vie. »*

A. P.

(1) L'essai du mercredi 19 juillet est le troisième depuis le début de l'année. Deux expériences ont déjà eu lieu à la fin de février et à la fin de mars. Depuis février 1960, date de la première explosion française, on compte, au total, une soixantaine d'essais, aériens puis souterrains, au Sahara et en Polynésie.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* présidera, le jeudi 27 juillet, au château de Rambouillet, un séminaire ministériel consacré à la préparation du projet de loi-cadre sur la réforme des collectivités locales.

LE DEUXIÈME TOUR DE L'ÉLECTION LÉGISLATIVE PARTIELLE DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Mme Goutmann (P.C.) et M. Valenet (R.P.R.) battent le rappel des électeurs en vacances

Le deuxième tour de scrutin de l'élection législative partielle qui a lieu, dimanche 23 juillet, dans la neuvième circonscription de la Seine-Saint-Denis oppose, pour la quatrième fois en dix ans, Mme Marie-Thérèse Goutmann (P.C.), sénateur, maire de Noisy-le-Grand, à M. Raymond Valenet (R.P.R.), député sortant, ancien maire de Gagny, qui restent seuls en lice, aucun des trois autres candidats du premier tour, MM. Bourdeau (Rassemblement des usagers et contribuables, RUC), Briard (Front national, F.N.) et Chaponnais (Parti des forces nouvelles, P.F.N.), n'ayant atteint le seuil requis (12,5 % des suffrages exprimés) pour pouvoir se maintenir (1).

A deux reprises, la confrontation s'est terminée à l'avantage du candidat gaulliste, qui l'avait emporté de 10 048 voix (14,85 % des suffrages exprimés) le 30 juin 1968, et de 134 voix (0,16 %) le 11 mars 1973.

La candidate communiste avait pris sa revanche le 19 mars dernier par cent seize voix d'avance (0,11 %) mais son élection avait été annulée le 7 juin par le Conseil constitutionnel (*le Monde* du 10 juin).

Le premier tour de scrutin ayant été essentiellement caractérisé par un taux d'abstentions très élevé (54,56 %), la principale question est de savoir si les électeurs, cette fois, seront plus nombreux à voter. Bien que Mme Goutmann ait recueilli le 16 juillet 1 134 voix de plus que M. Valenet, l'issue du scrutin reste très incertaine. Depuis une semaine, les deux candidats battent le rappel des électeurs en vacances en s'efforçant d'obtenir le maximum de procurations pour leurs militants.

Mme Goutmann, candidate de la gauche, pense que le taux de participation dépassera 50 % des inscrits : *« Les électeurs de la neuvième circonscription sont maintenant habitués au score très serré du premier tour et savent donc par expérience que la décision ne se fait qu'au deuxième »,* déclare-t-elle. M. Valenet, candidat de la majorité, pense qu'il y aura *« 5 à 6 % d'électeurs de plus »* et estime qu'il devrait recueillir *« 3 à 4 % de ce potentiel de suffrages supplémentaires ».*

L'U.D.F. a appelé les électeurs non communistes à voter pour M. Valenet afin d'*« empêcher que la totalité de la représentation du département à l'Assemblée nationale ne soit entre les mains du parti communiste ».* M. Alain Griotteray (P.R.), président de l'U.D.F. du Val-de-Marne, est intervenu dans la campagne pour souligner que *« les résultats du premier tour indiquent clairement que si tous les électeurs de la majorité se mobilisent, des socialistes lucides aux modérés, Mme Goutmann, une nouvelle fois, sera battue ».*

Le Parti des forces nouvelles et le Front national ont demandé à leurs électeurs, par voie d'affiches, de voter pour le candidat gaulliste. Le Rassemblement des usagers et contribuables, en revanche, préconise l'abstention.

La fédération socialiste de la Seine-Saint-Denis a réaffirmé son soutien à Mme Goutmann et *« se félicite de la campagne unitaire de toutes les sections pour le premier tour, ce qui semble bien augurer de l'avenir ».*

Le M.R.A.P. (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) a dénoncé le barbouillage des panneaux électoraux de la candidate communiste par des inscriptions antisémites *« de style nazi ».* Protestant *« contre cette intrusion du racisme le plus vil dans la vie politique française »,* le M.R.A.P. *« demande aux pouvoirs publics de rechercher activement les coupables et de les mettre hors d'état de nuire, conformément à la loi ».*

Les bureaux de vote seront ouverts, comme dimanche dernier, de 8 h à 21 h.

(1) *Résultats du premier tour :* Inscr., 123 682 ; suffr. expr., 55 047. Mme Goutmann, 27 110 ; MM. Valenet, 25 976 ; Bourdeau, 806 ; Briard, 744 ; Chaponnais, 405. (*Le Monde* du 18 juillet.)

Après l'invalidation de M. Servan-Schreiber

LE R.P.R. DE MEURTHE-ET-MOSELLE SOUTIENT « A L'UNANIMITÉ » LA CANDIDATURE DE M. HURIET (P.R.)

La fédération de Meurthe-et-Moselle du R.P.R., décidant d'« entériner » la décision des instances nationales du mouvement gaulliste, s'est prononcée, vendredi 21 juillet, « à l'unanimité », en faveur de la candidature de M. Claude Huriet (P.R.). Celui-ci malgré l'avis défavorable de son parti (*le Monde* du 8 juillet), se présentera dans la première circonscription où doit avoir lieu une élection législative partielle à la suite de l'invalidation de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical, candidat de l'U.D.F.

Le comité fédéral du R.P.R. avait jusqu'à présent hésité à soutenir M. Claude Huriet, ainsi qu'il l'avait fait en mars dernier, parce que celui-ci paraissait très isolé, le parti républicain ayant choisi d'apporter son « total soutien » à M. Jean-Jacques Servan-Schreiber. M. Bernard Guy, maire de Pont-à-Mousson, qui avait été mis en minorité alors qu'il soutenait la candidature de M. Huriet, avait donné, lundi 10 juillet, sa démission de la présidence de la fédération départementale du R.P.R. Il nous a déclaré, samedi 22 juillet, que le revirement opéré par le comité n'était pas de nature à modifier sa décision (*le Monde* du 12 juillet).

La fédération du R.P.R. a désigné comme suppléant de M. Huriet, l'un des adjoints du maire de Pont-à-Mousson, M. Jean Dimon, qui avait déjà fait équipe, en mars, avec le candidat du P.R.

LES DÉPUTÉS SOCIALISTES RÉCLAMENT LA CRÉATION D'UNE COMMISSION DE RÉFORME DU SERVICE NATIONAL

MM. Charles Hernu, député du Rhône et maire de Villeurbanne, et Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, ainsi que le groupe parlementaire socialiste, ont déposé un proposition de loi sur le bureau de l'Assemblée nationale réclamant la création d'une commission chargée de proposer une réforme du service national et présidée par le premier ministre.

Dans leur exposé des motifs, les députés socialistes font remarquer que *« le service militaire, fondé sur le principe de l'universalité, n'est plus ressenti comme tel par les jeunes Français qui y sont appelés. Bien au contraire, ils estiment que, si un effort financier non négligeable a été consacré à l'amélioration de la condition matérielle des officiers et sous-officiers de carrière, rien n'a été fait de ce point de vue pour les appelés du contingent ».*

Aussi, font observer les députés socialistes, *« le contingent n'est associé que de très loin aux missions de défense du pays ».* Les jeunes appelés *« participent surtout à des tâches civiles ».* Les jeunes Français d'aujourd'hui, *« citoyens majeurs au plan civique et civil, restent encasernés, leurs droits limités, leurs revendications méprisées ».*

« Tout se passe comme si l'on voulait montrer que le service national, tel qu'il est conçu et voté par le Parlement en 1970, n'a plus de sens et doit être supprimé », concluent les signataires de la proposition.

L'ÉLARGISSEMENT DE LA C.E.E. ET L'AVENIR DU SUD-OUEST

M. Alain Savary (P.S.), président du conseil régional de Midi-Pyrénées, a indiqué vendredi 21 juillet dans une déclaration à l'A.F.P. que *« l'initiative qu'a prise le président de la République de faire préparer un plan décennal de développement économique du Sud-Ouest »* est une mesure *« trop tardive ». « Il sera difficile et long de rattraper le retard accumulé,* a-t-il ajouté. *Si l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun apparaît comme souhaitable pour des raisons politiques, elle provoque en revanche des inquiétudes en raison des conséquences économiques qu'elle aurait dans certains secteurs. Il convient donc de faire dès maintenant un bilan de ces conséquences, afin de prendre les mesures qui s'imposent. »*

De son côté, M. Robert Fabre, député de l'Aveyron, ancien président du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré : *« Nous condamnons ceux qui, avec Jacques Chirac, disent aujourd'hui, en pratiquant une politique électoraliste et à courte vue, et en attisant un peu le feu et l'inquiétude — que je comprends bien et qu'il faut apaiser — des viticulteurs et des producteurs maraîchers, qu'il faut s'opposer à l'élargissement de l'Europe. Le désenclavement du Sud-Ouest, l'avenir du Midi est en jeu. Il faut que nous, responsables du Sud-Ouest, nous le disions. »*

LA CONFÉRENCE DE LA COMMUNION ANGLICANE S'EST OUVERTE A CANTORBÉRY

La conférence de Lambeth se réunit du 22 juillet au 12 août à Cantorbéry. Convoquée tous les dix ans depuis 1867 par l'archevêque de Cantorbery, cette assemblée représente l'ensemble des chrétiens anglicans répartis dans cent soixante-quatre pays.

Au Nicaragua

LE PALAIS PRÉSIDENTIEL A ÉTÉ ATTAQUÉ

Managua (*A.F.P., Reuter*). — Deux roquettes antichars ont été tirées, jeudi 20 juillet, de l'hôtel Intercontinental de Managua, capitale du Nicaragua, contre le palais présidentiel et le quartier général de l'armée. La roquette, qui visait le palais où le président Anastasio Somoza présidait une réunion de cabinet, a atteint une jeep garée devant l'hôtel sans exploser. La deuxième roquette a éclaté dans la salle de conférences de l'école d'infanterie, dirigée par le commandant Anastasio Somoza Pontocarrero, fils du président du Nicaragua. Une personne a été tuée et trois autres blessées. L'organisation de guérilla Sandiniste pourrait être à l'origine de l'attentat.

La grève du zèle des contrôleurs aériens

LA COMPAGNIE IBERIA ANNULE VINGT-NEUF VOLS EUROPÉENS

La grève du zèle des contrôleurs aériens des aéroports de Bordeaux-Mérignac, Marseille-Marignane et Brest-Guipavas, qui a commencé vendredi 21 juillet à midi, et doit durer jusqu'au lundi 24 juillet, a provoqué des perturbations. Des retards de deux heures ont été constatés à Marseille. A Bordeaux, on indiquait que les retards ne dépassaient pas une heure en France, mais pouvaient atteindre plusieurs heures à l'étranger.

La compagnie espagnole Iberia a annulé vingt-neuf vols internationaux à destination de l'Europe, concernant cinq mille passagers, au cours du week-end. La compagnie a voulu éviter que ses avions soient retenus à l'étranger, afin d'être en mesure d'assurer correctement ses vols intérieurs.

Dans un communiqué, l'intersyndicale des contrôleurs du centre de Bordeaux (C.G.T., C.F.D.T. et autonomes) a rappelé ses revendications : « Possibilité de maintenir en France un niveau de sécurité très élevé, retour au pouvoir d'achat de 1970 et droit de grève. »

Deux congrès internationaux sur le sang à Paris

Le bilan de vingt-cinq ans de progrès en hématologie

Le dix-septième congrès de la Société internationale d'hématologie et le quinzième congrès de la Société internationale de transfusion sanguine se réuniront conjointement à Paris, du 23 au 29 juillet, dans le cadre de la faculté de droit et de la faculté de pharmacie, rue d'Assas, dans le sixième arrondissement. C'est la deuxième fois seulement que ces deux manifestations bi-annuelles sont organisées ensemble. Trois mille sept cents participants y sont inscrits.

C'est en 1954 qu'a eu lieu pour la dernière fois à Paris le congrès de la société internationale d'hématologie. *Le secrétaire général* en était le professeur Jean Bernard, qui est aujourd'hui le président du XVIIe congrès. Commentant le chemin parcouru en à peine un quart de siècle, au cours d'une conférence de presse de présentation de ce congrès, le professeur Bernard a qualifié de « stupéfiant » les progrès obtenus dans sa discipline. Progrès dans la connaissance de la physiologie du sang, dans les caractères de ce « tissu liquide » dont on sait qu'il est très sensible à l'action des facteurs extérieurs et de l'environnement. Progrès dans l'identification des marques ethniques qui ont abouti à la naissance de la spécialité passionnante qu'est l'hématologie géographique.

Progrès surtout dans le traitement des maladies du sang, en particulier des anémies de carence, qui frappait des dizaines d'individus et dont la cure n'est même plus un problème d'ordre médical, mais un problème de moyens.

Mais c'est surtout dans le changement complet du pronostic des hémopathies malignes que les progrès sont les plus spectaculaires : en 1954, tous les malades atteints de maladie de Hodgkin succombaient à leur maladie en quelques années ou, même, en quelques mois. Les leucémies étaient encore plus effrayantes, la variété la plus redoutable conduisant irrémédiablement à la mort en vingt-neuf jours. Aujourd'hui, plus de 90 % des guérisons sont obtenues pour les stades 1 et 2 de maladie de Hodgkin, et 50 % pour les stades 3 et 4 (plus graves), au point que les échecs font rechercher dans certains pays une éventuelle faute thérapeutique. Les rémissions de leucémies sont elles-mêmes la règle, et le terme de guérison est de plus en plus souvent prononcé, comme le montre le cas, cité par le professeur Jean Bernard, de deux médecins, leucémiques depuis douze ans et qui exercent normalement leur métier.

Dans le domaine de la transfusion sanguine, les progrès n'ont pas été plus lents : la France est l'un des pays au monde où l'organisation de la collecte de sang permet de satisfaire les besoins nationaux avec un système totalement non lucratif reposant sur le don bénévole. L'indépendance des centres de transfusion (organismes régis par la loi de 1901), a sans doute largement contribué au développement d'un secteur de recherche et d'un secteur industriel de pointe dans ce domaine, où l'automatisation est — fait exceptionnel — de conception et de fabrication française.

Les sujets qui seront traités par les conférenciers sont d'une exceptionnelle variété : selon le professeur Caen, secrétaire général du congrès, un tiers des thèmes concernent les groupes sanguins et la transfusion sanguine, 30 % sont centrés autour des maladies du sang, un quart sur l'hémostase et la coagulation et le reste sur les constituants plasmatiques.

Dr J.-F. LACRONIQUE.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Raymond Barre* s'est rendu, vendredi matin 21 juillet, à Lyon, où il a accordé audience à sa permanence électorale, à plusieurs personnalités locales. Le premier ministre a visité ensuite les communes d'Amplepuis, où il a inauguré une maison de retraite, et de Bourg-de-Thizy où, dans une allocution, il a rendu hommage à la population du « Rhône profond ». De retour à Paris, M. Barre devait recevoir, samedi 22 juillet, à l'hôtel Matignon, les membres du conseil national de l'association Femmes avenir.

● *M. Pierre Blanc* a été nommé directeur adjoint du cabinet du préfet de police de Paris, par décret publié au *Journal officiel* du 22 juillet. M. Pierre Blanc, sous-préfet hors classe, était secrétaire général de la zone de défense Sud, chargé du secrétariat général pour l'administration de la police de Marseille.

● *Après la présentation,* le vendredi 21 juillet, par les journalistes et employés C.F.D.T. du *Quotidien de Paris* d'une édition pirate éditée sous le titre *Le Quotidien disparu,* les journalistes non grévistes, lors de la disparition du journal le 28 juin, précisent dans un communiqué qu'ils constituaient les deux tiers de la rédaction (trente et un journalistes sur quarante-huit).

LE MOBILE DU MEURTRE DE VANVES DEMEURE MYSTÉRIEUX

C'est avec son bébé André, âgé de deux mois et demi, encore nourri au sein, que Mme Larissa Doublet, âgée de vingt-neuf ans, meurtrière présumée de son mari, François Doublet, trente-neuf ans, restaurateur à Vanves (Hauts-de-Seine), a été incarcérée à la prison de Fleury-Mérogis dans le quartier des nourrices (*le Monde* des 19, 21 et 22 juillet). On indique au ministère de la justice que six mères de jeunes enfants sont emprisonnées dans ces conditions.

En ce qui concerne le mobile du crime, la brigade criminelle hésite encore sur la direction à donner à l'enquête : meurtre passionnel ou meurtre lié au passé de la victime. François Doublet n'était installé au restaurant Les Tourelles dans le parc de Vanves que depuis dix-huit mois. Il faisait de fréquents voyages en U.R.S.S., et sa femme, d'origine soviétique, fut pendant quelques années comédienne à Moscou. Mais rien, indique-t-on, à la brigade criminelle, ne laisse supposer qu'il s'agit là d'une affaire d'espionnage.

Plastiqueurs à gages

TROIS JEUNES GENS SONT INCULPÉS EN CORSE

Trois jeunes gens, qui ont reconnu avoir commis récemment deux attentats à l'explosif à caractère non politique, ont été inculpés, le 21 juillet, à Ajaccio, et écroués. Ces trois jeunes gens, Jean-Baptiste Caecutoli, âgé de vingt-six ans, Marius Deleperi, vingt-huit ans, et Michel Velardi, vingt-six ans, se sont vu notifier les chefs d'inculpation de vol, détention et transport d'explosifs.

De source policière, on précisait qu'ils avaient reconnu être les auteurs de deux attentats à l'explosif commis il y a une dizaine de jours. L'un avait visé un supermarché de la chaîne Egé à Ajaccio, l'autre la voiture d'un touriste devant l'hôtel Transat, près d'Ajaccio.

Toujours de même source, on indiquait que les trois inculpés étaient des plastiqueurs à gages opérant pour un « commanditaire » qui n'a pas été découvert.

● *Un incendie de forêt* s'est déclaré dans la nuit du 21 au 22 juillet dans le massif de l'Estaque, entre Martigues et Marseille. En outre, les foyers qui s'étaient déclarés le 21 juillet près de La Cadière (Var) et au cap Sicié ont été maîtrisés après que respectivement 60 et 70 hectares de végétation ont été détruits.



AU JOUR LE JOUR

Le vase de Soissons

OLIVIER WARIN



A B C D E F G